«Sans Visa» : A pied sur la piste du Colorado

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14807 – 7 F

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Des dollars dans les silos

EN choisissant une ferme isolée du Dakota du Sud pour annoncer 1,1 milliard de dollars de subventions nouvelles en vue de stimuler les exportations de blé vers vingt-huit pays, le président George Bush a bien sûr cédé aux sirènes électorales. Dans un contexte de très bonnes récoltes qui font redouter aux «farmers» du Middle West un trop-plein dans leurs silos, ce geste vient à point nommé pour donner aux agriculteurs quelques raisons sonnantes et trébuchantes de voter républicain.

Il est vrai que depuis l'embargo céréalier décrété en 1980 par l'ancien président Jimmy Carter contre l'URSS, pour sanctionner l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge, les démocrates sont mal vus dans les campagnes. Nul n'a oublié que l'embargo coûta très cher aux fermiers, dont les débouchés à destination de Moscou furent «subtilisés» par leurs concurrents, le Canada, l'Argentine et l'Australie en particulier, mais aussi la CEE. M. Ronald Reagan se présenta maintes fois comme un candidat anti-embargo, et le programme d'exportations subventionnées qu'il lança en 1985 (sous le sigle BICEP, puis EEP) fut perçu comme une véritable machine de guerre agricole.

SEPT ans après sa mise en œuvre, ce programme a atteint ses objectifs : rendre aux Etats-Unis leur prééminence sur le marché mondial des grains et faire oublier le «calamiteux embargo». C'est sur ce même programme que le président Bush vient de s'appuyer pour relancer les ventes et rappeler du même coup aux «farmers» que les républicains sont leurs meilleurs défenseurs.

Mais l'annonce surprise du président américain est aussi un message en forme de coup de griffe adressé à l'Europe. L'initiative peut paraître, ici, d'autant plus déloyale que la Communauté vient, au prix de lourds sacrifices, de s'engager dans une réforme en profondeur de la politique agricole commune, basée principalement sur la réduction des subventions.

OR l'Amérique continue de porter ses agriculteurs à bout de bras en affirmant, pour se justifier, que les Douze subventionnent encore trois fois plus leurs paysans que Washington. Une affirmation polémique qui réduit de nouveau les chances d'arriver à un compromis dans les ultimes négociations commerciales de l'Uruguay Round. D'autant que les pays qui devraient bénéficier du programme américain sont pour la plupart des marchés «naturels», au moins traditionnels, de l'Europe. Dans la liste des vingt-huit figurent en effet plusieurs Etats d'Afrique du Centre et de l'Ouest, l'Algérie et le Maroc, deux pays d'Europe de l'Est (Pologne, Roumanie), ainsi que l'ex-URSS et l'Afrique du Sud.

Les Etats-Unis rallument la mèche, et on mesure à nouveau combien l'Europe verte les embarrasse. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le Vieux Continent exsangue reçut la manne du plan Marshall sous forme, entre autres, de grains et de tracteurs. L'Europe, un demi-siècle plus tard, est une véritable force agricole exportatrice que les Etats-Unis ont encore du mal à accepter.

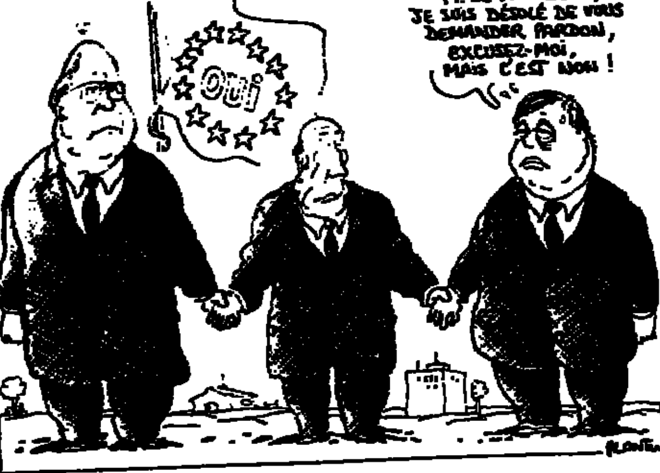

M 0147 - 0905 0 - 7,00 F

Après la prestation télévisée de M. Mitterrand sur le traité de Maastricht

L'opposition estime que le succès du «oui» dépendra de la mobilisation de son électorat

Le plaidoyer de M. Mitterrand pour la ratification du traité de Maastricht, jeudi soir 3 septembre sur TF 1, a été accueilli favorablement par les partisans du «oui» au référendum, y compris dans les rangs de l'opposition, où l'on estime toutefois que cette intervention ne peut suffire à assurer la victoire. Les dirigeants du RPR et de l'UDF soulignent que le succès du «oui» dépendra, avant tout, de la mobilisation de leur électorat. Le chef de l'Etat a insisté, dans son argumentation en faveur de l'Europe, sur la protection que celle-ci apportera aux Français face aux dangers de guerre, à la criminalité et à la compétition économique.

En réponse aux critiques formulées par M. Séguin sur les pouvoirs de la banque centrale prévue par le traité, il a affirmé que celui-ci renforcera au contraire l'autorité des organes élus. Tout en rappelant qu'il ne considère pas la consultation du 20 septembre comme un «plébiscite», M. Mitterrand a refusé d'indiquer quelle serait son attitude en cas de victoire du «non». Il a déclaré d'autre part qu'il ne «néglige pas» l'avis de ceux qui lui recommandent d'annoncer son départ si le «oui» l'emporte.



L'après-référendum

par Thomas Ferenczi

L'intervention de M. Mitterrand surprend et intrigue, moins par ce que le président de la République a dit que par ce qu'il a refusé de dire. Sur le fond de l'argumentation en faveur de l'Europe, on n'escomptait pas de révélations et, de fait, il n'y en a pas eu. On savait déjà ce qui, aux yeux du chef de l'Etat, justifie la signature du traité de Maastricht et plaide pour le renforcement de la construction européenne. Tout au plus se demandait-on si le ton du chef de l'Etat serait assez convaincant pour transmettre aux Français l'enthousiasme qui l'anime lui-même, et transformer une campagne restée jusqu'à ce jour plutôt défensive en une mobilisation offensive.

Lire la suite page 11

Lire

L'Italie relève ses taux d'intérêt

La Banque d'Italie a annoncé, vendredi 4 septembre, un relèvement de 1,75 % de son taux d'escompte, à 15 %, afin de défendre la parité de la lire sur les marché des changes.

Elle a aussi porté de 14,75 % à 16,50 % son taux lombard, le taux des avances spéciales au système bancaire.

Le Japon rattrapé par son passé

L'enquête sur le drame des quelque 200 000 femmes contraintes par l'armée impériale à se prostituer pendant la dernière guerre embarrasse le gouvernement

TOKYO

de notre correspondant

Prisonnier d'un passé – les années de guerre – qui n'a jamais été véritablement éclairci, le Japon cherche vainement, quarante-sept ans après sa défaite, à se dégager du fardeau d'une guerre d'agression et de la manière dont il la mena, qui hypothèquent sa rentrée sur la scène internationale. Mais les stigmates d'un passé occulté ressurgissent comme bambous après la pluie. Le drame des «filles de réconfort» (*ianfu*), euphémisme pour désigner les 200 000 femmes, essentiellement coréennes et chinoises de Taïwan, contraintes à se prostituer par l'armée impériale, est l'une de ces «séquelles» du passé que les autorités japonaises cherchent moins à éclaircir qu'à refouler.

Aucune armée en campagne ne brille par son humanité envers les populations asservies, et le «repos du guerrier» ne figure jamais dans ses pages de gloire. Dans le cas du Japon, menant la guerre de la Grande Asie, l'état-major lui-même se chargea d'alimenter la troupe en filles.

A la suite de la découverte par l'historien Yoshiaki Yoshimi, professeur à l'université Chuo, d'archives militaires établissant la responsabilité de l'armée, le gouvernement dut, en janvier, admettre les faits. En Corée, le mois suivant, le premier ministre, M. Miyazawa, présentait ses excuses au nom de l'Etat nippon. La commission d'enquête nommée par le gouvernement a confirmé, en juillet, que l'état-major était étroitement impliqué dans la création et la gestion des bordels militaires comme dans le recrutement de leurs pensionnaires.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 6

Les couleurs de la télévision publique

Le PDG d'A 2 - FR 3 met en garde les futurs réformateurs de l'audiovisuel contre les idées reçues

par Hervé Bourges

Le 7 septembre, Antenne 2 et FR 3 vont adopter de nouvelles couleurs et une signature commune : France Télévision. Antenne 2 devient France 2 et FR 3, France 3.

Pareils changements d'enseigne ont évidemment une portée plus que symbolique au cœur du débat concernant l'avenir de l'audiovisuel français.

France Télévision constitue une étape importante de la mise en œuvre du plan stratégique pour la télévision publique (1991-1994), adopté l'an passé par les deux chaînes et ratifié par leur actionnaire unique, l'Etat. Il ne s'agit pas d'une simple opération de communication institutionnelle. Tout est lié. Le plan stratégique, France Télévision et les nouvelles grilles de programmes des chaînes publiques pour 1992-1993, dont chacun aura pu apprécier le caractère moderne et innovateur.

Ces trois démarches expriment une ambition commune : mieux affirmer l'identité des chaînes du service public – et les valeurs qui les caractérisent – dans un paysage concurrentiel où cœxistent désormais d'autres chaînes, privées ou thématiques.

Au terme d'une année d'expérience, on peut constater que le plan stratégique a mis en place un cadre neuf, original, et qui diffère nettement – dans sa conception évolutive à moyen et long terme – des réformes entreprises jusqu'ici, par voie législative ou réglementaire.

Lire la suite page 2

► Hervé Bourges est président-directeur général des sociétés nationales de télévision.

La Mostra de Venise à l'heure Tavernier

L 627 de Bertrand Tavernier est le film-événement de la Mostra de Venise : la vie quotidiennne d'une brigade des stupéfiants à Paris.

Un film plus enragé qu'engagé.

Lire page 14 l'article de DANIÈLE HEYMANN

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

DÉBATS

Audiovisuel

Les couleurs de la télévision publique

Suite de la première page

L'ambition avouée des lois sur l'audiovisuel votées depuis vingt-cinq ans a toujours été de remodeler *la télévision à partir de ses* structures institutionnelles. Une démarche fondée sur les ruptures, sur les fractures : éclatement de l'ORTF, abrogation du monopole, mise en place d'instances de régulation, privatisations, etc.

L'expérience de réorganisation *interne en cours dans les chaînes* publiques s'inspire d'un seul principe directeur : l'amélioration du service public, et s'inscrit de façon *pragmatique* dans la réalité quotidienne des entreprises afin de coller au plus près à l'exercice professionnel de la télévision.

Ayant défini une action en trois temps – redressement et restructuration des chaînes ; rapprochement et harmonisation de leurs politiques éditoriales ; et, enfin, rassemblement des services concourant aux antennes nationales dans des implantations communes, – le plan stratégique offre un cadre méthodologique ; il permet aux responsables des chaînes et aux représentants de l'Etat-actionnaire une observation et une vérification constantes des options stratégiques.

Evoquons par exemple un objectif qui a souvent retenu l'intérêt des médias : le regroupement des deux chaînes de la télévision publique... Il est exact qu'à terme l'application du plan peut conduire à les rassembler au sein d'une même société, à l'instar des grandes télévisions de service public d'Europe de l'Ouest, la BBC britannique, la RAI italienne, ou la TVE espagnole. Rien à voir avec une fusion de la Deux et de la Trois. Chaque chaîne, au contraire, conserve son identité. Les exemples étrangers l'attestent. Mais en tout cas nous n'en sommes pas là : l'opportunité d'une telle mesure n'a pas encore été appréciée, et la forme juridique de l'entité commune aux chaînes publiques reste à définir. La décision est du ressort du législateur, ainsi que le Conseil *supérieur de l'audiovisuel l'a lui-même* souligné. Il ne nous appartient pas d'être en avance sur la loi.

En revanche, il ne faudrait pas que la perspective d'un *débat législatif* – à venir – fournisse le prétexte à de nouvelles palinodies sur l'audiovisuel. Trop de réformes, *d'inspiration partisane ou technocratique*, sont intervenues depuis vingt-cinq ans, et ce phénomène a particulièrement affecté la conduite des chaînes publiques, interdisant peu ou prou à leurs dirigeants d'inscrire leur action dans la durée.

Au passage, on pourra s'interroger sur l'ardeur réformatrice qui saisit périodiquement la classe politique. Pourquoi cette constance des uns et des autres – de droite, de gauche, libéraux, intellectuels, fonctionnaires – à vouloir changer l'audiovisuel ? Faut-il n'y voir qu'un exutoire de la société politique, qui préfère « zapper » les réformes de la télévision plutôt que d'affronter des difficultés plus réelles ? N'est-ce pas également le produit hasardeux de pressions opportunistes, exercées pêle-mêle sur les responsables politiques par de prétendus experts, des marchands, des idéologues, des rêveurs, et les inévitables énarques ? Voilà en tout cas le symptôme intéressant d'un véritable malaise français.

Le syndrome de la chaîne de trop

Jusqu'au fiasco de la Cinq, il était de bon ton de penser qu'il y avait en France une chaîne privée de trop. Aujourd'hui, même si l'on n'ose pas trop le dire à voix haute, tout se passe comme s'il fallait retrancher une chaîne publique.

Pour certains, l'intruse serait la Deux. Quand bien même elle affirmerait sa différence, il est de bon ton de lui reprocher ses émissions à succès, en l'accusant de parvenir à rivaliser avec les chaînes commerciales. Comme si c'était par principe un péché contre l'esprit...

Sans doute est-ce pour l'en châtier que des voix – très isolées – envisagent sa *privatisation pure* et simple, comme ce fut naguère le cas pour TF 1.

A l'inverse, les dirigeants des télé*visions commerciales font campagne* pour que les chaînes nationales cessent de les concurrencer sur le marché publicitaire. Les bonnes âmes !

Ces étranges « publiphobes » ne disent pas comment la collectivité nationale subviendrait – sans la *manne des recettes de publicité* – au financement des chaînes publiques. Par l'impôt ? Par une augmentation spectaculaire de la rede*vance (+ 25 % comme* en Allemagne) ? Ou bien seraient-ils disposés à admettre une *taxe* sur la télévision privée...

Les serpents de mer

En tout état de cause, les futurs réformateurs de l'audiovisuel ne craignent pas de ressortir quelques vieux serpents de mer...

L'hypothèse du remboursement par l'Etat du montant des exonérations de redevance, estimé à 2 mil*liards de francs, arrive au premier* rang dans la catégorie. Y a-t-il un homme politique responsable qui soit en mesure de renoncer à 2,52 *milliards de francs de recettes* non fiscales (montant des prévisions publicitaires envisagées pour les deux chaînes publiques en 1993) ? Nul ne dit d'ailleurs comment serait comblé l'écart entre ce montant et les 132 millions qu'Antenne 2 et FR 3 ont perçus en 1992 au titre des remboursements d'exonérations.

Autre serpent de mer : l'éclatement de la Trois en une fédération de stations...

Pour quelques élus, en effet, c'est ce réseau qui devrait quitter le cadre national. Ils entendent trancher le nœud – gordien, pour qui veut les croire – qui assemble dans un même organisme programmes locaux et antenne nationale, stations régionales et moyens décentralisés. Partition, semi-privatisation, ouverture à de nouveaux secteurs publicitaires... Pareil projet peut faire illusion sur le papier. Mais les professionnels savent d'expérience qu'il n'est pas réaliste. Avec quels investisseurs ? avec quels annonceurs ?

Dans le contexte économique de l'audiovisuel français, aucune autre organisation que celle du service public n'est en mesure de garantir l'égalité de toutes les régions devant la télévision !

Les déconvenues des radios *locales privées et des télévisions* indépendantes (Télé-Monte-Carlo, Télé-Lyon-Métropole, Télé-Toulouse) et la circonspection connue *des grands quotidiens régionaux* invitent à penser qu'il ne faut guère compter, du moins à court terme, sur les seules ressources locales – qu'il s'agisse de l'actualité, de la créativité ou de l'hypothétique pactole de la publicité pour la distribution – pour développer des télévisions économiquement et culturellement viables sur l'ensemble du territoire.

Avant de remettre une nouvelle *fois* l'ouvrage sur le métier, il conviendrait de mieux appréhender les réalités de la télévision en France – son histoire, son économie – et ne jamais oublier que la qualité des relations de l'audiovisuel et de l'Etat repose sur un principe de relations équitables.

Les chaînes privées doivent respecter une réglementation. Les chaînes publiques doivent remplir une mission. La télévision n'est pas un tuyau comme le câble, ni un miroir comme le satellite. Elle exerce une activité économique *mais* aussi une responsabilité éditoriale. A cet égard, le service public, ce n'est pas une idée *ringarde* ; c'est une réalité européenne.

Sur les antennes des chaînes nationales, chaque jour – à la BBC comme à la TVE, à la RTBF ou à la RAI – des millions de téléspectateurs se voient offrir des occasions de découverte et d'approfondisse*ment, de réflexion et d'émerveillement*.

Sur les antennes des deux chaînes publiques françaises, les téléspecta*teurs peuvent trouver un choix* incomparable on l'oublie trop souvent : 1 407 heures de variétés et de divertissement ; 2 338 heures d'*information* ; 1 052 heures de sport ; 1 543 heures de programmes pour la jeunesse ; 3 200 heures de fiction ; et 3 506 heures, – soit près de 10 heures par jour – d'émissions de connaissance et de culture (chiffres 1991, source Médiamétrie).

Tout cela pour un investissement de la collectivité inférieur à la dotation des spectacles dans le budget du ministère de la culture ! La comparaison a ses limites, mais elle ne manque pas d'éclairer.

Le rôle des chaînes publiques

Si la liberté de choix est le principe cardinal d'une télévision pluraliste, le rôle de la télévision publique est précisément de garantir ce choix.

Les grilles de la rentrée des deux chaînes de France Télévision – France 2 et France 3 – ont pour objectif de proposer une programmation authentiquement généraliste, fondée sur la mise en œuvre des principes de la télévision pour tous... Tous les genres d'émissions, tous les événements, pour tous les publics. Deux chaînes, pour garantir le choix, la différence.

Pour la Deux, il s'agit d'un véritable défi. La grille 1992 est remise à plat et accueille une quinzaine de nouvelles émissions au fil de la semaine. Le choix de la Deux, c'est une télévision populaire de qualité ; c'est l'ambition de rassembler le plus grand nombre autour des événements majeurs de notre temps – des Jeux olympiques aux adaptations des grandes œuvres du patrimoine culturel pour le petit écran, en passant par une information complète et pluraliste. Une télévision grand public, mais sans voyeurisme et sans esbroufe. Car le service public s'accommode mal des succès ambigus.

La Trois, pour sa part, va poursuivre sa voie originale de chaîne à la double vocation culturelle et régionale. FR 3 se veut proche de ses téléspectateurs ; elle s'adresse aux goûts et à la culture de chacun. La qualité reconnue de ses émissions et la progression constante de son écoute lui donnent la plus belle image parmi les chaînes de notre paysage audiovisuel : la Trois, c'est une chaîne culturelle qui marche, c'est la chaîne de la culture vivante, *et c'est aussi l'affirmation sans cesse* renouvelée de la régionalisation.

Dans le domaine de l'information, la chaîne présente un disposi*tif souple*, qui permet un maillage de plus en plus fin : vingt-cinq bureaux régionaux d'information s'appuyant sur des bureaux permanents et des correspondants – ils seront environ cinquante d'ici à la fin de 1992 – dix journaux de proximité dans des métropoles comme Lille ou Metz, mais aussi des « pays » comme le Roussillon ou la pointe du Ponant. La chaîne dispose aussi d'une rédaction européenne qui suit, à Bruxelles et à Strasbourg, les grands dossiers intéressant chaque région. La démultiplication des sources est une garantie supplémentaire d'une information complète et *équilibrée*.

De nouvelles fenêtres régionales vont être ouvertes prochainement dans les tranches consacrées à l'ac*tualité sur la chaîne. Dans le* domaine des programmes, la deuxième partie de soirée du mercredi et le samedi après-midi sont confiés dorénavant, en décrochage, ou en syndication, à l'initiative des stations.

Il est difficile de définir d'emblée quel sera l'air de Bordeaux, celui de Bretagne ou celui de Marseille... Nous espérons voir apparaître au fil des mois une nouvelle forme de télévision locale, plus rapide, plus moderne : avec des directs en vidéo mobile, des magazines et de vraies têtes d'affiche.

Au total, la manière dont FR 3 accomplit sa mission décentralisée, manifeste que quelque chose a changé depuis une dizaine d'années dans le domaine de l'audiovisuel public. FR 3 vit de plus en plus au rythme des régions, avec davantage de souplesse, d'adaptabilité, en collant au terrain et en restant simultanément à l'écoute du public et de tous les interlocuteurs locaux, institutionnels et socio-économiques.

Cette politique de partenariat a d'ailleurs été concrétisée par des accords avec les collectivités territoriales. Cinq accords-cadres ont d'ores et déjà été signés avec les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Aquitaine, Poitou-Charentes et Bretagne. D'autres sont en cours d'élaboration. Il s'agit de contrats sans ambiguïté où *les responsabilités* respectives sont bien identifiées.

Ces accords permettent d'ajuster l'action de FR 3 en matière de programmes, au lieu d'offrir un modèle stéréotypé de télévision régionale.

Enfin, dans le domaine de la production, une réorganisation de la filière de production-fabrication a été engagée ; elle a pour objectif de permettre que ce potentiel exceptionnel – qui doit obtenir des performances économiques et techniques comparables avec celles du secteur privé – puisse être mobilisé aussi bien au service de clients nationaux que régionaux : producteurs, *collectivités, organisateurs* d'événements.

On observera au passage que ces initiatives décentralisées, établies en concertation avec les collectivités territoriales et la presse quotidienne – sans réforme fracassante, ni ressources exceptionnelles, – ne sont en rien contradictoires avec la mise en application du plan stratégique pour la télévision publique. Elles en sont le prolongement naturel.

Les nouvelles télévisions

Bien sûr, la télévision est en perpétuelle évolution. Celle-ci se traduit notamment par l'arrivée de nouvelles chaînes, hertziennes, satellitaires ou câblées locales ou thématiques, en clair ou cryptées, françaises ou étrangères. Elles constituent une offre complémentaire et mieux adaptée à certaines audiences spécifiques.

Mais il est évident que le service *public, par l'étendue et la diversité* du choix qu'il offre, est le seul qui puisse remplir sans défaillance une mission d'intérêt général dans l'au*diovisuel*.

On a peut-être eu tendance à l'oublier au cours des cinq dernières années. Avec des enseignes d'un autre temps, la télévision publique s'était un peu banalisée, au milieu de chaînes commerciales. Elles ne sont comparables ni quant aux objectifs ni quant aux ressources.

Avec la mise en œuvre du plan stratégique, avec la réaffirmation de la politique éditoriale de la télévision pour tous, la télévision publique repart de l'avant.

Avec la nouvelle communication *institutionnelle commune à la Deux* et à la Trois, les deux chaînes œuvrent en synergie, à l'instar des chaînes de la RAI ou de la BBC, *tout en affirmant chacune l'identité* propre de son antenne...

Avec France Télévision, nous hissons les couleurs !

HERVÉ BOURGES

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

A Genève

Première réunion de la « conférence permanente » sur l'ex-Yougoslavie

Le comité directeur de la « conférence permanente » sur l'ex-Yougoslavie a tenu, jeudi 3 septembre à Genève, sa première réunion, coprésidée par Lord Owen, mandaté par la CEE, et M. Cyrus Vance, représentant l'ONU, sur fond de confusion persistante sur le terrain. Evoquant le krach de l'avion italien à proximité de Sarajevo, lord Owen a déclaré, vendredi matin, à la BBC : *« Si l'appareil a été effectivement abattu, cela sera sévèrement combattu et l'ONU pourrait décider de cesser les vols »* vers la capitale bosniaque.

Avant d'ouvrir à Genève les travaux à huis clos du comité directeur, lord Owen et M. Cyrus Vance ont tenu à réaffirmer leur volonté de faire respecter les engagements pris lors de la conférence de Londres fin août, tout en soulignant que la recherche d'un règlement politique de la crise yougo- slave serait *« longue et difficile »*. Les participants ne devraient pas entrer dans le vif du sujet – levée rapide du siège des villes encerclées, supervision internationale des armes lourdes, démantèlement des camps de détention, etc – avant la semaine prochaine. Les représentants serbes et bosniaques n'étaient pas encore arrivés à Genève jeudi, et le comité attend par ailleurs d'entendre les conclusions de la tournée de M. Marrack Goulding, responsable des opérations de paix de l'ONU. Celui-ci est arrivé jeudi à Sarajevo.

Quelques signes encourageants ont bien accompagné l'ouverture de la réunion, comme la levée du siège de Gorazde, ville de Bosnie-Herzégovine où un convoi humanitaire de quatorze camions de vivres et de médicaments, reporté à plusieurs reprises, a pu accéder jeudi pour la première fois depuis le 17 août, et une accalmie relative à Sarajevo. Mais l'annonce de la mort de quatre militaires italiens dans la chute de leur avion d'aide humanitaire a assombri l'atmosphère.

Dans un entretien à l'agence Tanjug, le dirigeant des Serbes de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic, a parallèlement menacé d'opter pour la guerre jusqu'à *« la victoire militaire définitive »* si les combats dont il a attribué la responsabilité aux forces bosniaques non serbes se poursuivaient. *« Aucune concession territoriale ne sera plus dès lors possible »*, a-t-il dit.

A Paris, la commission permanente de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a entendu jeudi à Paris le ministre de la défense de l'Italie, M. Salvatore Ando (l'Italie est actuellement présidente de l'UEO). Le ministre a été la cible des critiques de nombre de parlementaires des Neuf, qui reprochent à la Communauté européenne et internationale sa frilosité dans l'affaire yougoslave. Le recours, non plus à un simple embargo, mais à un véritable *« blocus »* a été préconisé à plusieurs reprises. M. Ando s'est montré favorable à un renforcement de l'embargo mais il a rappelé que l'Europe ne pouvait marcher plus vite que l'ONU.

Les décisions de l'UEO et de l'OTAN de mettre plusieurs milliers d'hommes à la disposition de l'ONU pour assurer la protection des convois d'aide humanitaire ont fait craindre à des diplomates alliés à Bruxelles une certaine confusion dans la mise en œuvre de ces opérations. La manière dont ces forces seront chiffrées et coordonnées n'a pas encore été éclaircie. Le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, a souligné jeudi l'antériorité de l'offre de l'UEO par rapport à celle de l'OTAN, indiquant d'ailleurs que la décision de l'OTAN de fournir six mille hommes *« n'a pas été formellement prise »* puisque la réunion a eu lieu *« au niveau du comité militaire »* auquel la France ne participe pas.

A Belgrade, le premier ministre de la « nouvelle Yougoslavie », M. Milan Panic, a contre-attaqué jeudi en menaçant d'écarter *« la vieille garde »*. *« Les gens qui ont mis le pays dans cette situation ne peuvent pas rester au pouvoir »*, a-t-il déclaré à la presse. Visiblement revigoré par le retrait de la motion de censure contre lui par les députés du parti socialiste, M. Panic reste toutefois l'homme à abattre pour les députés ultra-nationalistes du parti radical serbe, qui se sont déclarés résolus à renverser le premier ministre.

Après qu'un avion italien s'est écrasé

Tous les vols humanitaires vers Sarajevo ont été suspendus

L'aéroport de Sarajevo est resté fermé, vendredi 4 septembre, au lendemain du crash d'un avion de transport italien à une trentaine de kilomètres de la capitale bosniaque où il acheminait de l'aide humanitaire sous les auspices de l'ONU. Les quatre membres d'équipage, des militaires, ont été tués.

Tous les vols humanitaires vers Sarajevo ont été suspendus aussitôt après l'annonce de l'accident. Les représentants de l'ONU ont indiqué [illegible] resterait fermé tant que les causes de la chute de l'appareil italien, un bi-réacteur à hélices G-222, ne seraient pas établies.

L'avion s'est écrasé dans des montagnes contrôlées par des combattants croates et musulmans. Un responsable du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), M. Fernando del Mundo, a dans un premier temps indiqué à Genève que rien ne permettait de penser que l'appareil avait été abattu. Mais quatre hélicoptères du porte-avions américain *Iwo Jima* ont essuyé des tirs d'armes légères en essayant d'atteindre les lieux jeudi, et le Pentagone a confirmé que des combats à l'arme légère se déroulaient dans la soirée dans la zone où était tombé l'avion.

Les responsables militaires serbes ont catégoriquement démenti, dans une lettre adressée au commandant de la FORPRONU, toute implication dans la chute de l'avion, qu'ils ont attribuée à leurs adversaires. Le dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a affirmé que le correspondant de la radio musulmane de Zenica, à 50 km de Sarajevo, avait indiqué à Radio-Sarajevo [illegible] après-midi que *« la défense antiaérienne musulmane avait touché un avion ennemi »*.

Le ministre italien des affaires étrangères, M. Emilio Colombo, a déclaré jeudi soir à la télévision italienne que cet incident, même s'il s'avérait que l'avion a été abattu, ne remettait pas en cause la participation de l'Italie aux opérations humanitaires. C'est la seconde fois que des militaires italiens sont victimes d'un incident aérien en Yougoslavie : le 7 janvier dernier, un hélicoptère transportant cinq observateurs de la CEE, quatre Italiens et un Français, avait été abattu par un MIG yougoslave ; les cinq hommes avaient trouvé la mort. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

Près de 5 000 hommes pour la protection des convois

La présidence italienne de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a soumis, jeudi 3 septembre, au secrétaire général de l'ONU la liste des contributions des neuf pays de l'UEO (les Douze moins la Grèce, l'Irlande et le Danemark) pour les escortes des convois humanitaires en Yougoslavie.

Selon le ministre italien de la défense, M. Salvatore Ando, ces forces se répartissent ainsi :

- **ROYAUME-UNI** : un bataillon d'infanterie blindée avec soutien logistique (1 800 hommes).
- **FRANCE** : un bataillon inter-forces réparti en une unité de blindés légers, trois compagnies d'infanterie, une compagnie du génie, une compagnie chargée de la logistique, une compagnie de commandement et de support, et une unité d'hélicoptères (1 100 hommes).
- **ITALIE** : un bataillon d'instruction, une unité d'hélicoptères, une unité médicale et logistique, une unité de communications et une du génie (1 200 à 1 300 hommes).
- **ALLEMAGNE** : soutien médical et logistique aux opérations d'assistance humanitaire et des moyens de transport terrestres, maritimes et aériens d'une capacité de 1 000 tonnes.
- **BELGIQUE** : une unité de transport forte de 24 camions et de 100 hommes.
- **LUXEMBOURG** : contribution essentiellement financière.
- **PAYS-BAS** : 60 camions de transport d'une capacité totale de [illegible] tonnes et 200 hommes.
- **PORTUGAL** : personnel médical et moyens de transport.
- **ESPAGNE** : une unité blindée de 300 à 400 hommes avec les éléments de soutien nécessaires.

□ **ROUMANIE : le président Iliescu invite l'évêque Tökes.** – Le président roumain, M. Ion Iliescu, a offert, jeudi 3 septembre, dans une lettre ouverte de rencontrer l'évêque protestant de souche hongroise Laszlo Tökes, qui a entamé mercredi une grève de la faim à Timisoara, à trois semaines des élections législatives et présidentielle. L'évêque Tökes demande *« justice au nom des victimes du post-communisme »*. – *(AFP.)*

ABKHAZIE : fragile accord entre les belligérants

Les troupes géorgiennes resteront sur le terrain

MOSCOU

de notre correspondant

Une vigoureuse poignée de mains à trois, Boris Eltsine enserrant dans ses deux larges paumes les mains jointes du numéro un géorgien Edouard Chevardnadze et du président du Parlement abkhaze Vladimir Ardzinba : la scène est encourageante, et donne au président russe l'aura d'un faiseur de paix capable de réconcilier deux hommes engagés dans un conflit sanglant, complexe, et lourd de dangers pour la Russie elle-même.

Pourtant l'accord réalisé, jeudi 3 septembre à Moscou, semble aussi fragile qu'ambigu, et si M. Eltsine affichait sa satisfaction, le dirigeant akbhaze faisait très grise mine tandis que M. Chevardnadze arborait un air de profonde préoccupation.

Pour l'essentiel, l'accord prévoit l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu, samedi 5 septembre à 12 heures, c'est-à-dire la fin des affrontements déclenchés par l'intervention, trois semaines plus tôt, des troupes géorgiennes en Abkhazie. Il s'agit là de la confirmation de dispositions négociées sur le terrain par les commandants des deux parties. Une commission constituée de représentants de la Russie et *« des organes du pouvoir de la Géorgie, y compris de l'Abkhazie »*, devra surveiller le respect de ce cessez-le-feu. Cette commission disposera d'*« unités »*, déléguées par ses différents membres, qui, selon le texte de l'accord, seront chargées de *« désarmer »* et d'expulser d'Abkhazie les *« formations illégales »* qui s'y trouvent. Il s'agit là, de toute évidence, des volontaires venus du Caucase du Nord, c'est-à-dire du territoire de la Fédération de Russie, pour prêter main forte aux combattants abkhazes (eux-mêmes d'ailleurs considérés comme *« illégaux »* par les Géorgiens).

Il n'est en revanche pas question d'un retrait des troupes géorgiennes, une exigence formulée dès le début du conflit, non seulement par M. Ardzinba, mais par M. Eltsine lui-même. Sur ce point essentiel, M. Chevardnadze paraît donc avoir fait prévaloir son point de vue : l'Abkhazie faisant partie de la Géorgie, les soldats géorgiens s'y trouvent chez eux et n'ont aucune raison de l'évacuer. Il est cependant très probable que le numéro un géorgien s'est engagé à rendre moins voyante la présence de ces troupes : selon le ministre russe de la défense, M. Pavel Gratchev, les Géorgiens auraient déjà commencé à évacuer leur *« matériel lourd »*, c'est-à-dire leurs chars, de la capitale abkhaze, Soukhoumi. Mais pour le reste, l'accord réalisé à Moscou ne paraît rien d'autre qu'un gel provisoire de la situation, qui met l'accent sur la préoccupation majeure du Kremlin : empêcher que les autres peuples du Caucase du Nord ne se mêlent du conflit. Ce résultat n'est lui-même pas garanti. Les représentants de ces « peuples de montagne » présents à la réunion de Moscou ne jouissent que d'une autorité très relative chez eux, et les Tchétchènes, considérés comme les plus remuants, brillaient par leur absence.

La réputation de M. Chevardnadze

En un sens, la réunion de Moscou a consacré l'énorme déséquilibre des forces entre les Géorgiens et la petite minorité abkhaze d'Abkhazie (quatre-vingt-dix-sept personnes). Pour bien souligner que M. Ardzinba ne pouvait prétendre à un statut comparable à celui de M. Chevardnadze, l'accord a été signé par les seuls présidents russe et géorgien. M. Ardzinba a fini par y donner, après beaucoup d'hésitations, son aval, pour écarter *« la menace mortelle qui pèse sur la survie du peuple abkhaze »*.

Mais à l'inverse, le succès est loin d'être complet pour M. Chevardnadze. M. Ardzinba, dont la déposition était l'un des objectifs affirmés de l'intervention armée géorgienne, est toujours là. Surtout, dans cette aventure, où il a le plus souvent semblé à la remorque de son ministre de la défense, M. Chevardnadze a perdu auprès du public russe une bonne partie de son image de démocrate pacifique, acquise du temps où il était ministre des affaires étrangères de M. Gorbatchev, et il a au contraire reveillé les mauvais souvenirs datant de l'époque où il était premier secrétaire du parti à Tbilissi. Heureusement pour lui, ce coup porté à sa réputation ne semble pas avoir affecté l'excellente opinion que gardent de lui les Occidentaux.

JAN KRAUZE

□ **TADJIKISTAN : nouveaux combats dans le sud du pays.** – Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées dans de nouveaux combats qui ont opposé récemment partisans et opposants du président tadjik, M. Rakhmon Nabiev, dans la région de Kourgan-Tioubé, dans le sud du Tadjikistan, a annoncé, jeudi 3 septembre, la radio de Douchanbé. On ignorait toujours, jeudi, où se trouve le président Nabiev, dont le gouvernement et le Parlement ont annoncé la destitution. – *(AFP.)*

BULGARIE

M. Todor Jivkov a été condamné à sept ans de prison

L'ancien numéro un communiste bulgare Todor Jivkov a été condamné, vendredi 4 septembre, par la Cour suprême de Sofia à sept ans de prison pour abus du pouvoir et détournement de fonds d'une valeur de 1 million de dollars.

M. Jivkov, quatre-vingt-un ans, qui a été à la tête du parti et de l'Etat pendant trente-trois ans, est le premier dirigeant communiste d'un pays de l'Est à être jugé et condamné par une instance juridique officielle. Il a en principe la possibilité de faire appel. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE : troisième grève générale en un mois

Le gouvernement de M. Mitsotakis a engagé une épreuve de force avec les syndicats

L'épreuve de force entamée depuis un mois entre le gouvernement conservateur de M. Constantin Mitsotakis et les syndicats, autour d'une série de réformes administratives, économiques et sociales, a connu un nouvel épisode, jeudi 3 septembre, avec une grève générale qui a paralysé le secteur public.

ATHÈNES

de notre correspondant

La grève générale de jeudi, la troisième en un mois, avait été lancée par la puissante Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE, 600 000 adhérents) et la Fédération des fonctionnaires ADEDY (200 000 membres), dirigées par des cadres du PASOK (socialiste). Peu importante dans le privé, elle a surtout touché les secteurs publics de l'électricité, des banques, des postes, du téléphone, des transports.

Dans l'électricité et les banques, les grèves avaient débuté, jeudi 27 août, et ont été sources de multiples problèmes pour l'économie nationale. Les coupures de courant, pendant de nombreuses heures, sont monnaie courante à Athènes, où elles désorganisent la vie quotidienne des quatre millions d'habitants de l'agglomération. Le mouvement doit se poursuivre au moins jusqu'à dimanche. Le gouvernement a déjà licencié une soixantaine d'employés du personnel de sécurité de l'Electricité de Grèce, qui refusaient d'accomplir le service minimum prévu par la loi, et a menacé de réquisitionner le personnel de production.

Les syndicats protestent contre un projet de réforme du système de retraites devant être discuté la semaine prochaine au Parlement qui prévoit d'uniformiser les divers régimes et d'augmenter les cotisations.

Le prix de Maastricht

Le gouvernement, de son côté, a fait part de sa ferme détermination à appliquer sa politique d'assainissement de l'économie et ses réformes structurelles, *« seule voie possible »* selon M. Mitsotakis. *« Le gouvernement ne laissera pas les intérêts corporatifs établis saper encore l'avenir du citoyen grec. Ça suffit ! »*, a déclaré le ministre d'État chargé de l'information, M. Andréas Andrianopoulos, au moment où le dernier rapport de l'OCDE sur la Grèce invite le gouvernement à *« faire preuve de plus de détermination face aux intérêts établis »*. *« C'est le prix à payer pour le ticket de Maastricht »* a insisté, pour sa part, le ministre de l'économie et des finances, M. Stéphanos Manos. *« Les luttes se poursuivront, car nous refusons d'acquitter la facture de Maastricht »*, a rétorqué jeudi le secrétaire général de la GSEE devant des milliers de manifestants rassemblés dans le centre d'Athènes.

Le climat social s'était dégradé dès la fin du mois de juillet, lorsque le gouvernement avait décidé de privatiser l'entreprise publique des transports urbains de la capitale (EAS), après l'échec des négociations avec les syndicats. Depuis, les employés en grève de l'ex-EAS manifestent quasi quotidiennement dans le centre d'Athènes (*le Monde* du 21 août), bloquant la circulation pendant plusieurs heures. Malgré l'importance de ces réactions, le gouvernement a affiché sa volonté de déposer d'autres projets de loi, concernant notamment la réforme de la pléthorique et inefficace administration publique.

Au cours d'une cérémonie marquant le dix-huitième anniversaire du PASOK, le dirigeant de l'opposition socialiste, M. Andréas Papandréou, a violemment attaqué le gouvernement, qui *« a pris la responsabilité*, a-t-il dit, *de tout briser dans le pays »*.

DIDIER KUNZ



EUROPE

ALLEMAGNE

M. Honecker restera en prison

BERLIN

de notre correspondant

L'ancien chef d'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, a été maintenu, jeudi 3 septembre, en détention par les autorités judiciaires berlinoises. Cette décision ouvre la voie à l'ouverture du procès qui lui est intenté, avec quatre autres anciens responsables de l'ex-RDA, pour avoir fait tirer sur les fugitifs à l'ancienne frontière inter-allemande et sur le mur de Berlin. Ce procès pourrait commencer dans vers la fin de l'automne.

Les avocats de M. Honecker avaient déposé une demande de remise en liberté de leur client pour raisons de santé. Remis en juillet dernier entre les mains de la justice allemande par les autorités russes, M. Erich Honecker souffre d'un cancer du foie. Les experts qui l'ont examiné à la prison de Moabit lui donnent une espérance de vie limitée, mais ont cependant estimé qu'il pouvait actuellement supporter de rester en détention et d'être entendu.

La question reste bien sûr posée de savoir si M. Honecker sera capable de supporter jusqu'au bout son procès. On pense généralement que la procédure compliquée qui s'engage pourrait durer près de deux ans. D'ici là, l'état de santé de l'ancien chef de l'Etat risque de s'être considérablement dégradé. Les juges ont cependant préféré considérer qu'on n'en était pas encore là.

Le tribunal s'est défendu d'avoir cédé à des pressions politiques. Après avoir obtenu le rapatriement de M. Honecker, la justice doit suivre son cours jusqu'à nouvel ordre. Une mise en liberté de l'ancien chef d'Etat dans le climat politique actuel de l'ex-RDA, marqué par les tensions sociales, aurait également présenté un risque que le tribunal a été sans doute obligé de prendre en considération.

H. de B.

□ **Nouvelles attaques contre des foyers de demandeurs d'asile.** – Au moins six attaques contre des foyers de demandeurs d'asile, bombardés de pierres ou d'engins incendiaires, ont été signalées dans l'ex-RDA, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 septembre, sans faire de blessés. Ces incidents ont eu, lieu notamment, à Northeim, à Erfurt, à Oschersleben et Blankengurg. Le plus grave s'est produit à Ketzin, où plusieurs dizaines de réfugiés ont dû être évacués précipitamment de leur foyer en flammes (*le Monde* du 4 septembre). – *(AFP, AP.)*

□ **Sept mafieux présumés extradés vers l'Italie.** – Sept mafieux présumés, appréhendés en Allemagne au cours des derniers mois, et dont l'un avait été interrogé par le juge Paolo Borsellino quelques jours avant son assassinat, ont été extradés d'Allemagne vers l'Italie, mercredi 2 septembre, a indiqué jeudi la police italienne. D'importantes mesures de sécurité avaient été prises à l'aéroport de Palerme pour l'arrivée des sept mafieux, dont deux femmes, qui ont été répartis dans diverses prisons de Sicile. Le plus connu d'entre eux est Gaetano Puzzangaro, soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat du juge sicilien Rosario Livatino, en septembre 1990. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

AMÉRIQUES

CANADA

Le référendum sur la réforme constitutionnelle aura lieu le 26 octobre

MONTRÉAL

Correspondance

Les Canadiens seront appelés à se prononcer par référendum le 26 octobre sur la réforme constitutionnelle sur laquelle se sont entendus le 28 août les dirigeants politiques et les représentants des peuples autochtones du pays. Le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, l'a officiellement annoncé, jeudi 3 septembre, à la sortie d'un conseil des ministres tenu à la résidence d'été du gouvernement du lac Meech, près d'Ottawa. Le Parlement sera convoqué mardi 8 septembre pour débattre de la formulation de la question référendaire, qui sera *« claire, neutre et précise »*.

Ce scrutin n'aura pas valeur obligatoire, mais si le « oui » l'emporte, M. Mulroney et les dix premiers ministres provinciaux se sont promis de faire rapidement ratifier la nouvelle Constitution par les instances fédérales et provinciales. Le gouvernement fédéral a ainsi emboîté le pas à celui du Québec, qui a annoncé dès le 1er septembre qu'il tiendrait un référendum le 26 octobre sur ce projet de réforme constitutionnelle.

Dans la ferveur nationaliste créée par l'échec du précédent accord constitutionnel en juin 1990, le Québec avait adopté une loi prévoyant la tenue d'un référendum sur la souveraineté de la Belle Province le 26 octobre 1992 au plus tard. Mais le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, a soumis dès le 3 septembre au Parlement provincial un amendement permettant de faire porter le référendum sur le projet de réforme constitutionnelle plutôt que sur la souveraineté.

En début de séance, les députés du Parti québécois (opposition indépendantiste) ont déposé les noms de 315 000 Québécois réclamant un référendum sur la souveraineté, noms venant s'ajouter à une liste de 400 000 autres, déposée au printemps. Mais le Parti libéral (PLQ) de M. Bourassa dispose d'une confortable majorité parlementaire, et la discipline de parti garantit l'adoption rapide de l'amendement référendaire malgré la grogne manifestée par certains militants lors du congrès du PLQ le week-end dernier et malgré la dissidence de quelques membres de l'exécutif du parti qui ont annoncé qu'ils feront campagne pour le « non ».

Le camp du « oui » sera épaulé personnellement par M. Mulroney, qui a indiqué que la campagne référendaire l'amènera à passer *« beaucoup de temps au Québec où le débat sera probablement le plus chaud »*. Sur les quatre sondages d'opinion effectués dans la province francophone depuis l'annonce de l'entente constitutionnelle, deux ont donné le « oui » gagnant et deux l'ont donné perdant, à chaque fois d'une assez courte tête et avec une forte proportion d'indécis. Dans les autres provinces en revanche, le « oui » a une nette avance dans les intentions de vote. A l'origine, les négociations constitutionnelles lancées en 1987 par M. Mulroney visaient à mettre fin à l'exclusion du Québec, qui avait refusé de donner son aval au rapatriement de la Constitution en 1982 (1). Mais deux provinces anglophones avaient finalement refusé de ratifier l'accord dit du lac Meech qui en était résulté. Après cet échec, en 1990, les négociations ont été élargies pour répondre aux aspirations des petites provinces anglophones et des peuples amérindien et inuit. C'est ainsi que le projet qui sera soumis aux électeurs prévoit non seulement l'affirmation du caractère *« distinct »* de la province francophone, mais aussi l'accès des autochtones à une autonomie gouvernementale et une refonte du Parlement fédéral qui accroît la représentation des petites provinces.

CATHERINE LECONTE

(1) La *Constitution canadienne* était jusqu'en 1982, un texte du Parlement de Londres.

Guatemala : Rigoberta Menchu, l'Indienne rebelle

La candidature de cette femme de trente-trois ans au prix Nobel de la paix inquiète vivement le pouvoir en place

GUATEMALA

de notre envoyé spécial

Mme Rigoberta Menchu sera-t-elle en octobre la lauréate du prix Nobel de la paix ? Ce qui, pour beaucoup, serait un hommage naturel au peuple indien à l'occasion du cinquième centenaire de la « Conquête » constitue une véritable hérésie pour les autorités civiles et militaires du Guatemala, qui voient dans ce leader indigène de trente-trois ans, exilé au Mexique depuis 1981, le symbole de la subversion dans leur pays.

Présentée par M. Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix en 1980, et appuyée par des centaines de représentants des Amérindiens, la candidature de Mme Menchu fait frémir de rage les militaires et leurs alliés civils qui ont mené – au cours des douze dernières années – une campagne impitoyable de *« pacification »* dans la région des hauts plateaux guatémaltèques, où vivent les descendants du peuple maya (près de 60 % de la population totale du Guatemala). Officiellement, l'armée et le président Jorge Serrano se sont gardés, jusqu'à présent, de faire des déclarations hostiles, si ce n'est pour rappeler, à l'occasion, que Mme Menchu appartenait à une organisation considérée comme *« le bras diplomatique de la guérilla »*. Mais le simple fait que le chef de l'Etat et l'armée aient cru bon de lancer leur propre candidate pour bloquer la route à la dirigeante exilée en dit long sur l'agacement et l'inquiétude des classes dirigeantes.

« En créant de toutes pièces la candidature d'Elisa Molina, une assistante sociale qui a certes beaucoup fait chez nous pour les aveugles et les sourds-muets, notre gouvernement contribue à aggraver la division du pays en deux sociétés, les Mayas dans les zones rurales et les "ladinos" (métis) *dans les villes »*, déplore le directeur de l'hebdomadaire *Cronica*, M. Gustavo Berganza, qui n'a pas hésité à publier un entretien avec Rigoberta Menchu. *« On ne s'est même pas posé la question s'il était prudent ou pas de publier ce texte*, affirme-t-il, *car la presse bénéficie aujourd'hui d'une plus grande marge de manœuvre. Il reste que l'armée était furieuse de la couverture accordée par les médias locaux au bref séjour – le troisième en douze ans – effectué en juillet par Mme Menchu. »*

Les « ladinos », qui rejettent l'héritage indigène et exercent un pouvoir sans partage issu de la colonisation espagnole, ont réagi avec véhémence. *« Comment une revue aussi prestigieuse que* Cronica, s'insurge une lectrice, *a-t-elle osé faire l'apologie de Rigoberta Menchu, une rebelle hypocrite qui défend les crimes et les attentats commis contre ses compatriotes ? »* Etonnante inversion des rôles quand on sait que les parents de Mme Menchu ont été assassinés dans des conditions atroces en 1980. Son père, qui militait au sein du Comité de l'unité paysanne (CUC, en espagnol), périt carbonisé, avec vingt-deux autres paysans, dans l'incendie de l'ambassade d'Espagne, délibérément provoqué par les forces de l'ordre. Quelques mois plus tard, sa mère était torturée à mort par des militaires (1).

Une place au Congrès

Les autorités ont particulièrement mal réagi à la réception accordée à Mme Menchu, responsable du CUC, par le président du Congrès, M. Edmond Mulet, qui fait pourtant partie de la coalition parlementaire favorable au président Serrano. *« J'ai dit à Rigoberta Menchu que sa place était au Congrès*, raconte-t-il, *car il est inacceptable qu'il y ait seulement cinq députés indigènes sur cent seize. Cela m'a valu d'être très critiqué par la droite et par l'armée, mais seulement en privé. »* L'offre de M. Mulet et la discrétion du pouvoir dans ses critiques sont sans doute des indices de l'évolution vers une plus grande tolérance dans un pays qui continue d'être dénoncé pour ses violations presque systématiques des droits de l'homme, plus particulièrement à l'égard de la majorité indigène.

« On vit encore dans un climat de terreur et de militarisation, même si on parle tout le temps de démocratisation », soutient l'intellectuel maya Demetrio Cojti, qui renvoie dos à dos le gouvernement et la guérilla, dont les négociations de paix, entreprises en avril 1991, progressent très lentement. *« Aucun parti politique, à gauche comme à droite*, ajoute-t-il, *ne s'intéresse vraiment à la problématique indigène et au fait que la majorité des Mayas* (trois millions sur près de cinq millions) *ne parlent pas l'espagnol. L'analphabétisme atteint 81 % dans les zones rurales. Les organisations marxistes-léninistes, qui ont toujours nié les droits indigènes, cherchent à utiliser des dirigeants naturels comme Rigoberta Menchu pour pénétrer cette communauté. Si elle revient au Guatemala pour participer à la lutte politique, elle pourrait cependant devenir une concurrente sérieuse – pour la droite comme pour la gauche – en prenant la tête du combat pour les droits ethniques. »*

M. Cojti craint que certains secteurs du pouvoir – *« ces groupes de répression armés à l'extérieur et à l'intérieur de l'appareil d'Etat »* qui, selon le procureur des droits de l'homme du Guatemala, M. Ramiro de Leon, ont assassiné deux cent cinquante-trois personnes entre janvier et juin 1992 – soient tentés d'éliminer Rigoberta Menchu, régulièrement menacée de mort. *« Il est si facile*, dit-il, *d'organiser un accident de voiture... »* Les escadrons de la mort et leurs commanditaires ne se sont en effet jamais préoccupés des conséquences diplomatiques de leurs actes. *« Coupable ou pas, le gouvernement doit assumer sa part de responsabilité dans la violence politique sélective qui est le signe d'une conception brutale et rétrograde de l'exercice du pouvoir »*, écrivait le Bureau des droits de l'homme de l'épiscopat du Guatemala dans un rapport publié fin juillet.

L'épiscopat, comme la plupart des organisations de droits de l'homme et les Nations unies, constate cependant une *« amélioration »* de la situation depuis l'arrivée au pouvoir du président Serrano, en janvier 1991, tout en déplorant l'*« impunité »* qui continue de régner et la progression spectaculaire de la délinquance. *« Quand on passe d'un régime autoritaire à un système démocratique, la criminalité augmente car l'Etat ne recourt plus à la violence pour réprimer les délinquants ni à la torture pour obtenir des confessions »*, constate le procureur général de la République, M. Acisclo Valladares, qui fait preuve d'un courage quasiment suicidaire dans sa lutte contre les trafiquants de drogue. Le Guatemala est devenu l'un des principaux relais des cartels colombiens sur la route des Etats-Unis et un grand centre de blanchiment de l'argent de la drogue.

« Les Etats-Unis m'ont offert une vieille voiture blindée depuis que nous avons découvert un complot organisé contre moi par les trafiquants », dit-il avec un sourire las. La tâche est immense mais, insiste-t-il, *« nous avons fait de grands progrès dans la recherche de la justice même si notre police n'a pas encore les ressources ni la formation suffisantes pour mener à bien les enquêtes »*. Il avoue cependant avoir connu certaines *« frustrations »*, en particulier à la suite de la fuite d'un des deux soldats récemment condamnés à mort pour avoir assassiné quatre membres d'une famille dans un quartier pauvre de la capitale. Mais, ajoute-t-il, *« nous avons abattu le grand mur de l'impunité, y compris à l'égard des militaires, notamment des officiers impliqués dans le massacre de Santiago-Atitlan* (seize morts en décembre 1990) *ou le meurtre de l'Américain Michael Devine »*.

La « sale guerre » et les anthropologues

A propos de l'assassinat de l'anthropologue Myrna Mack, en septembre 1990, M. Valladares souligne qu'il ne s'en tiendra pas à la condamnation du meurtrier, Noel Beteta, qui travaillait pour l'état-major privé du président de la République de l'époque, le démocrate-chrétien Vinicio Cerezo. *« Nous irons jusqu'au bout pour punir les auteurs intellectuels de ce crime*, dit-il avec force, *même si cela devait nous mener jusqu'au général Edgar Godoy* (il dirigeait alors l'état-major présidentiel) *et à l'ex-président Cerezo. La volonté politique est là. »*

Ce changement d'attitude de la part des autorités est sans doute à l'origine de la décision des familles d'entreprendre des recherches sur les victimes de la « sale guerre ». La découverte de cimetières clandestins dans les départements indigènes du Quiché, du Huehuetenango et de San-Marcos – les principales zones de conflit – donne une idée de la campagne de terreur menée pendant plusieurs années par l'armée dans les villages des hauts-plateaux du Guatemala. Signe d'une sensible amélioration de la situation, les marchés très colorés et l'artisanat de grande qualité y font de nouveau la joie des touristes.

Un anthropologue américain, le professeur Clyde Snow, a entrepris, avec l'aide de quelques collègues guatémaltèques, de procéder à l'identification des restes des paysans assassinés pour avoir collaboré avec la guérilla ou refusé de participer aux milices créées par l'armée, les patrouilles d'autodéfense civiles (PAC).

On parle de quarante mille « disparus », soit deux fois plus que pour l'Argentine et le Chili réunis au cours des années de leur « sale guerre » respective. Une quinzaine de cimetières clandestins, dont six seulement ont été fouillés, ont déjà été signalés par la Coordination nationale des veuves du Guatemala (CONAVIGUA) mais il y en aurait beaucoup plus. Pour le professeur Snow, l'ouverture des fosses communes permet d'apporter des preuves sur les atrocités commises au Guatemala. *« Personne ne pourra réécrire l'Histoire*, dit-il, *et venir nous raconter, dans quelques années, qu'il ne s'est rien passé au Guatemala au cours de cette période tragique. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

(1) Elle raconte ces événements dans un témoignage recueilli par Elisabeth Burgos et publié chez Gallimard : *Moi, Rigoberta Menchu.*

□ *PÉROU :* **un colonel assassiné par un commando terroriste à Lima.** – Un colonel de l'armée péruvienne a été assassiné jeudi 3 septembre à Lima par un commando terroriste alors qu'il circulait à bord d'une voiture dans le quartier populaire de Comas, a annoncé la police. Le colonel Mario Letz Zarate a été tué par les rafales de mitraillette d'un commando de cinq tueurs qui ont réussi à prendre la fuite à bord d'une camionnette. Les autorités soupçonnent l'organisation de guérilla maoïste Sentier lumineux d'être à l'origine de cet attentat. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

La Maison Blanche et la « partialité » des médias

La Maison Blanche s'est fait un devoir jeudi 3 septembre de démontrer, « preuves » à l'appui, que la presse américaine préférait le démocrate Bill Clinton au président George Bush et donnait plus d'importance aux sondages les plus favorables au premier. C'est avec deux pancartes accusatrices que le porte-parole de la présidence américaine, M. Marlin Fitzwater, ne plaisantant qu'à demi, est arrivé à son point de presse.

Sur l'une figuraient trois articles publiés par le *New York Times*. Le premier, en date du 25 août, sur deux colonnes à la « une », vingt-cinq paragraphes sur un sondage donnant 15 points d'avance à M. Clinton. Le deuxième, daté du 31 août, cinq paragraphes pour 10 points d'écart. Le dernier, jeudi 3 septembre, un seul paragraphe en page 20 pour un écart réduit à 5 points. *« L'incroyable nouvelle qui rapetisse »*, proclamait une deuxième pancarte exhibée par M. Fitzwater. *« Je n'ai pu résister, pardonnez-moi »*, expliqua le porte-parole en riant. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le ministre de l'intérieur annonce la prochaine libération de la «quasi-totalité» des détenus islamistes

Le ministre de l'intérieur a lancé, jeudi 3 septembre, un appel au ralliement aux islamistes modérés, dans un entretien accordé au quotidien *El Watan*. M. Mohamed Hardi a souligné que le retour au processus électoral, interrompu au mois de janvier dernier, sera accéléré, *«si les frères qui sont de bonne foi et qui se réclament du projet d'Etat islamique se démarquent totalement de la pratique du terrorisme, la condamnent et la combattent»*. Il a annoncé que le gouvernement s'apprêtait à *«libérer la quasi-totalité des détenus»* intégristes, incarcérés dans des *«centres de sûreté»* au Sahara, tout en indiquant que des dispositions antiterroristes allaient être prochainement prises.

M. Hardi a, en outre, critiqué les hommes politiques de la *«décennie noire»*, à savoir celle des années 80. A son avis, *«les gens qui étaient aux postes de commande et qui ont quitté le pouvoir ont laissé des bombes à retardement destinées à empêcher toute reprise en main»* du pays.

D'autre part, deux officiers de la sécurité présidentielle ont été placés, mardi, sous mandat de dépôt dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, le 29 juin, a annoncé, jeudi, la presse algérienne. Selon *El Watan*, il s'agit du commandant Majber Abdelwahab, dit Hajderes, directeur de la sécurité présidentielle, et du capitaine Syaeh Sadek, chef de la garde rapprochée du chef de l'Etat. Ils avaient été interpellés immédiatement après l'assassinat de Mohamed Boudiaf, puis remis en liberté provisoire. Le quotidien précise que les vingt-trois membres de la sécurité présidentielle sont désormais sous les verrous après ces deux dernières arrestations. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : un référendum contesté

Le projet de Constitution prévoit une ouverture limitée au multipartisme

Quelque 120 000 électeurs (sur une population estimée à environ un demi-million d'habitants) étaient appelés à se prononcer, vendredi 4 septembre, pour ou contre le projet de Constitution, récemment présenté par le président Hassan Gouled Aptidon. Ce projet prévoit une ouverture limitée au multipartisme, les futurs partis ne devant pas être plus de quatre.

Les groupes contestataires, rassemblés dans un Front uni de l'opposition, ont appelé au boycottage du scrutin. Selon eux, le projet de Constitution a été élaboré de façon unilatérale par le pouvoir en place et constitue une manière de *«plébiscite»* pour le chef de l'Etat. L'opposition estime, en outre, que le référendum consacrera la partition effective du pays : près des deux tiers du territoire passés, depuis la fin 1991, sous le contrôle des maquisards du Front pour l'unité et la démocratie (FRUD) se retrouvent, de fait, exclus du vote.

Le gouvernement s'est efforcé de réfuter ces critiques, en assurant que 75 % du corps électoral se trouvait, en réalité, à Djibouti et dans sa périphérie; quant au projet de Constitution, la *«commission indépendante»* qui l'a élaboré a préalablement consulté des personnalités *«de toutes les sensibilités»*, assurent les autorités. Confronté à une tenace rébellion armée (à large composante afar), le président Gouled (d'origine issa) entend maintenir un régime présidentiel fort, au sein duquel le futur premier ministre ne devrait disposer que de pouvoirs assez limités. *«Il n'y aura pas à Djibouti de régime bicéphale»*, avait-t-il récemment souligné.

L'instabilité qui prévaut dans la région, en Somalie et en Ethiopie notamment, ont conduit les autorités de Djibouti à fermer les frontières, dès jeudi, afin d'empêcher l'entrée d' *«électeurs clandestins»*. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

L'ANC confirme son refus de reprendre les pourparlers sur la démocratisation

A l'issue d'une réunion de trois jours de son Comité exécutif national, le Congrès national africain (ANC) a annoncé, jeudi 3 septembre, à Johannesburg, qu'il n'avait pas l'intention de reprendre les pourparlers sur la démocratisation de l'Afrique du Sud, suspendus depuis la mi-mai. Cette décision a, une nouvelle fois, dissipé les espoirs d'un déblocage rapide de la situation, qu'avait exprimés, la veille, le président Frederik De Klerk. L'ANC a arrêté le principe d'une *«intensification»* de sa campagne d' *«action de masse»* pour faire céder le gouvernement sur *«toutes»* ses revendications. Celles-ci, au nombre de quatorze, sont présentées comme des conditions préalables à la reprise des négociations constitutionnelles.

L'ANC a cependant reconnu que certaines de ses exigences – concernant l'élection d'une Assemblée constituante, par exemple – avaient été partiellement satisfaites. En revanche, le mouvement présidé par M. Nelson Mandela a estimé qu'il manquait encore au gouvernement *«la volonté politique»* sur deux questions *«cruciales»* : enrayer la violence, qui a fait plus de 6 000 morts depuis juillet 1990, et libérer les prisonniers *«politiques»*. L'ANC n'entend pas se contenter de *«mots»* ou de *«promesses»*, mais exige des mesures *«immédiates et visibles»*, a précisé son secrétaire général, M. Cyril Ramaphosa. Le Parti national (NP), dirigé par M. De Klerk, a déploré la décision de l'ANC, l'accusant d'être *«incapable de placer les intérêts de l'Afrique du Sud avant ses propres intérêts politiques mineurs»*. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

La «troïka» de la CEE en visite à Mogadiscio

La «troïka» de la CEE, composée des ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, du Portugal et du Danemark, était attendue, vendredi 4 septembre, à Mogadisicio, afin d'étudier les possibilités d'améliorer l'aide humanitaire aux victimes de la famine et de la guerre civile. Cette visite a essentiellement pour but de préparer celle qu'effectueront, les 12 et 13 septembre, les ministres du développement, et non les chefs de la diplomatie, comme cela avait été indiqué par erreur à Bruxelles.

En outre, la CEE a décidé de financer l'envoi de troupes en Somalie afin de protéger les convois humanitaires, a-t-on appris jeudi de source communautaire. La mission de ces militaires est prévue pour un an et son coût estimé à 37 millions de dollars. Les Douze ont accepté, sur proposition de la Commission européenne, de prélever une partie de cette somme sur les fonds inutilisés dans le cadre de la Convention de Lomé III, et initialement destinés à financer des projets de développement en Somalie. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE-ÉQUATORIALE : une vingtaine d'arrestations à Malabo.** – Une vingtaine de militants du Parti du progrès de Guinée- Équatoriale (PPGE) ont été arrêtés à Malabo, à la suite d'une rixe survenue, mardi 1er septembre, entre un militant du PPGE et un membre de la sécurité présidentielle, a-t-on appris jeudi de bonne source à Libreville. La rixe a éclaté lorsque le soldat a voulu interdire, dans la rue, la vente du périodique de ce parti d'opposition. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL

L'armée poursuit ses opérations de «ratissage» en Casamance

L'armée a continué, jeudi 3 septembre, ses opérations de «ratissage» en Casamance, imposant un blocus total de la province du Sud, où une cinquantaine de séparatistes ont été tués, mardi, lors des violents affrontements de Kaguitt (*le Monde* du 4 septembre). A Dakar, le président du Comité de gestion de la paix en Casamance, créé en juillet 1991, M. Marcel Bassène, a estimé que la reprise des combats était le résultat de la *«division»* au sein du Mouvement indépendantiste des forces démocratiques de Casamance. *«Les indépendantistes n'arrivent pas à poser clairement le problème de leur revendication. Ils ne tiennent pas tous le même langage, et nous avons des difficultés à les réunir ensemble autour d'une table de négociation»*, a-t-il souligné.

A Paris, le ministère des affaires étrangères a appelé, jeudi, *«ceux qui sont à l'origine de ces affrontements à renoncer à la violence»* et à se conformer aux accords de cessez-le-feu signés en mai 1991, *«car il serait souhaitable que la Casamance retrouve la paix civile et l'apaisement»*, a conclu le porte-parole du ministère, M. Daniel Bernard. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : le procès d'un opposant a été reporté.** – Le procès du syndicaliste Chakufwa Chihana, emprisonné depuis le 14 juillet et inculpé de *«sédition»*, a été reporté au 8 septembre, en raison de l'état de santé du détenu, a-t-on appris, jeudi 3 septembre, de source judiciaire. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Approuvé par la Conférence du désarmement

Le projet de convention éliminant les armes chimiques a été transmis à l'Assemblée générale de l'ONU

La Conférence du désarmement a approuvé, jeudi 3 septembre à Genève, après de longues négociations, le projet de convention éliminant les armes chimiques, qui a été transmis pour adoption finale à l'Assemblée générale de l'ONU à New-York.

Le projet de traité sera examiné par l'Assemblée générale et pourrait être signé début 1993. Il prévoit notamment des *«inspections par défi»* avec l'envoi dans un délai de cinq jours d'inspecteurs pouvant vérifier des installations militaires et civiles potentiellement dangereuses dans les pays soupçonnés par d'autres de produire des armes chimiques.

Il prévoit également la destruction en dix ans de tous les stocks d'armes par les deux pays ayant reconnu en posséder, à savoir la Russie – qui dit avoir des difficultés, notamment économiques, à le faire – et les Etats-Unis, qui ont souligné jeudi qu'ils détruiraient leurs stocks en temps voulu.

La convention établit un *«équilibre délicat»* entre des vérifications rapides au caractère le plus *«intrusif»* possible et la protection des intérêts nationaux et commerciaux légitimes, a déclaré l'ambassadeur américain Stephan Ledogar à la presse. Selon lui, si ce traité avait existé, l'Irak n'aurait pu développer impunément un arsenal chimique.

Les sanctions pourront aller jusqu'à la recommandation d'une intervention militaire des Nations unies contre les pays récalcitrants, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

□ **La France «satisfaite» des assurances données sur le sort des interpellés au Niger.** – La France a *«pris acte avec satisfaction»* des assurances données par le premier ministre, M. Amadou Cheffou, sur le sort réservé aux dizaines de personnes arrêtées depuis le 27 août, dans le nord du Niger et à Niamey, a déclaré, jeudi 3 septembre, l'ambassadeur de France au Niger, M. Michel Luven. Au même moment, à Agadès, les forces de sécurité procédaient à de nouvelles arrestations, dont le correspondant local de l'agence nigérienne de presse (ANP) n'a pas précisé le nombre. – *(AFP.)*

M. Philippe Guelluy ambassadeur à Oslo

M. Philippe Guelluy a été nommé ambassadeur de France à Oslo.

[*Né en 1941, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Guelluy a été en poste à Tokyo (1971-1975), à la délégation de la France au Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles (1975-1978), à la direction des affaires stratégiques à l'administration centrale (1978-1979) et à Madrid (1980-1983). Il a été ensuite délégué dans les fonctions de sous-directeur des affaires stratégiques (1983-1988), puis sous-directeur (1988-1991). Il était chef du service des affaires stratégiques et du désarmement depuis août 1991.*]

ASIE

CAMBODGE : en exigeant la démission du représentant de l'ONU

Les Khmers rouges remettent en cause l'application des accords de paix

L'application des accords de Paris sur le Cambodge a été remise en cause par les Khmers *rouges, qui ont réclamé, jeudi* 3 septembre, la démission de M. Yasushi Akashi, chef de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge). Tandis que M. Akashi rejetait catégoriquement cette demande, le prince Sihanouk a répété à Djakarta, où il participe au dixième sommet du Mouvement des non-alignés (MNA), *que l'ONU devait, s'il le fallait,* organiser des élections sans les Khmers rouges.

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Les accords de Paris d'octobre 1991, aux termes desquels l'ONU est intervenue au Cambodge, étaient fondés sur la réalisation d'une réconciliation nationale, et c'est pourquoi les Khmers rouges y avaient été associés en dépit des massacres qu'ils ont perpétrés notamment lors de leur passage au pouvoir, de 1975 à janvier 1979. Depuis trois mois, ces derniers *refusent de participer à la* deuxième phase de l'application des accords, qui concerne le regroupement et le cantonnement des forces militaires en présence. Leur dernière exigence – le renvoi de M. Akashi, moins de six mois après l'arrivée de ce dernier au Cambodge – laisse penser qu'en plaçant la barre si haut ils ne sont plus intéressés, pour peu qu'ils l'aient jamais été, par leur insertion dans le processus de paix.

Le mandat de l'ONU au Cambodge en est, du coup, modifié. Les quelque vingt mille fonctionnaires et militaires internationaux dépêchés dans l'ancien royaume n'ont plus pour mission d'y créer les conditions d'une réconciliation nationale, mais d'établir un cordon sanitaire autour de Khmers rouges qui se mettent, d'eux-mêmes, en quarantaine. Il s'agit d'aider et, le cas échéant, de protéger les Cambodgiens qui acceptent d'appliquer les accords. Les Khmers rouges donnent raison au prince Sihanouk *qui, depuis plusieurs semaines,* déclare qu'il faut envisager de se passer de leur collaboration.

Pékin et Tokyo ont *tenté*, depuis août, d'amener les Khmers rouges à raison en proposant *différentes formules. La diplomatie* japonaise va encore s'y exercer la semaine prochaine à Bangkok, mais sans guère d'espoir, désormais, d'y parvenir. Dans leurs exigences, du démantèlement du régime de Phnom-Penh au rapatriement de la communauté vietnamienne du Cambodge, les Khmers rouges ont été trop loin pour qu'on puisse imaginer, aujourd'hui, un revirement de leur part. Le prince Sihanouk remarque au passage qu'*« ils ne sont pas si forts que cela »*.

Quoi qu'il en soit, que vont faire désormais M. Pol Pot et ses lieutenants ? Se replier sur les forêts, les montagnes et les villages qu'ils contrôlent en attendant que le gros des bataillons de « bérets bleus » se retire, ce qui devrait être le cas l'an prochain ? Ou tenter, sans attendre, de semer le chaos ? Les deux solutions comportent de graves risques.

Quoi qu'il advienne, la nouvelle mission de l'ONU est délicate. Les incidents risquent de se multiplier dans les zones les plus disputées, qui sont encore nombreuses. Mais, comme il est hors de question que le secrétaire général de l'ONU désavoue son représentant personnel au Cambodge, l'APRONUC doit désormais se préparer à envisager toutes sortes de contingences. Le mythe de la réconciliation nationale, longtemps entretenu dans certaines chancelleries, s'est effondré.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE

Pékin proteste contre l'approbation par M. Bush de la vente de F-16 à Taïwan

Les protestations se multiplient à Pékin contre la décision, annoncée mercredi 2 septembre, par le président américain Bush d'approuver la vente d'avions de combat F-16 à Taïwan (*le Monde* des 3 et 4 septembre). Après la vive réaction du ministre des affaires étrangères, M. Qian Qichen, l'agence Chine nouvelle a écrit vendredi que *« l'administration Bush a fabriqué excuses et mensonges »* pour justifier cette autorisation. Elle considère qu'il s'agit *« d'une immixtion directe dans la souveraineté de la Chine et une grave ingérence dans les affaires intérieures du pays »*.

Pékin *a mis en garde* Washington contre une détérioration des relations sino-américaines, menaçant *de se retirer de la réunion sur* le désarmement des cinq membres du Conseil de sécurité des Nations unies. Tout en se refusant à répondre aux protestations chinoises, la Maison Blanche a affirmé que cette vente contribuerait au maintien de la stabilité en Asie tandis que le département d'État s'est dit prêt à envoyer un émissaire à Pékin pour expliquer les raisons de cette décision.

A Taïwan, les responsables politiques et la presse exultent, estimant que la décision du président Bush constitue une *« percée diplomatique »* qui permet d'assurer la sécurité de l'île. Le commandant en chef de l'armée de l'air, le général Lin Wen-li, a affirmé que l'achat de chasseurs américains n'exclurait pas la poursuite des négociations avec la France sur l'achat de 120 Mirage 2000-5. Il a souligné que son pays ne devait pas dépendre des seuls F-16. *« Les achats auront lieu parallèlement et il n'y aura pas de conflit »*, a précisé le ministre de la défense, M. Chen Li-an. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **Pékin rejette les protestations après l'arrestation du dissident Shen Tong.** – Pékin a rejeté, jeudi 3 septembre, les protestations américaines et françaises contre l'arrestation du dirigeant étudiant Shen Tong (*le Monde* du 3 et du 4 septembre). *« Shen Tong est un citoyen chinois. Il s'est livré à des activités illégales depuis son retour en Chine. (...) Cette affaire ne concerne pas les Etats-Unis ni la France. Leurs protestations sont déraisonnables »*, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères. L'agence Chine nouvelle l'a accusé d'avoir voulu créer une *« organisation illégale »* en mettant sur pied un mouvement de défense des droits de l'homme. D'autre part, selon la presse locale, soixante-douze personnes ont été exécutées en un seul jour de juillet dans la province du Shanxi. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

Le Japon rattrapé par son passé

Suite de la première page

Aujourd'hui, Tokyo ne semble pas souhaiter aller plus loin et cherche plutôt à étouffer l'affaire. Une position qu'il aura de plus en plus de *mal à tenir* : les témoignages accablants venus de Corée et d'ailleurs en Asie, désormais même des Pays-Bas (*le Monde* du 30 juillet) ou d'Australie, et demain, – pourquoi pas ? – de France pour la période d'occupation nippone de l'Indochine, s'accumulent.

Selon le professeur Yoshimi, la plupart des documents de l'armée postérieurs à 1943 ayant brûlé, c'est dans les archives de la police que se trouvent l'essentiel des preuves, *« mais le gouvernement en refuse l'accès aux chercheurs »*. Or, pour quitter l'archipel ou ses territoires, il fallait une permission de la police qui, conformément à une instruction du ministère de l'intérieur, ne la donnait qu'aux filles destinées à la prostitution âgées de plus de vingt ans.

Le gouvernement a fait un geste en rendant publics soixante-dix documents, mais *« force est de reconnaître qu'il ne veut pas faire plus de lumière sur cette affaire. Le Japon est un pays qui garde ses secrets un demi-siècle après la défaite »*, nous dit le professeur Yoshimi. On peut estimer, ajoute-t-il, que, compte tenu des rotations des filles et des trois millions de soldats japonais déployés à travers l'Asie, il y eut 200 000 prostituées, soit une fille pour quinze soldats. Au cours des conflits précédents, c'était surtout des professionnelles japonaises (les *karayukisan*, *« celles qui partent outre-mer »*) qui assuraient les besoins de la troupe.

« Avec l'extension du conflit, elles ne furent plus suffisantes. A partir du sac de Nankin (1937), les viols commis par les soldats se multiplièrent : afin d'éviter d'envenimer les sentiments anti-japonais, l'état-major décida de leur fournir des filles. On aurait pu prendre de jeunes Japonaises, mais les chefs militaires craignaient que les soldats, dont le moral était bas et qui ne savaient pas très bien quelle guerre ils menaient en Chine [officiellement, il s'agissait d'une opération de police], *ne réagissent mal : des Japonaises, issues comme eux de pauvres familles paysannes, contraintes à se prostituer, auraient favorisé les phénomènes d'identification. Demain, ce serait le tour d'une sœur, d'une fiancée laissée au pays. Quant aux professionnelles, elles présentaient des risques de maladie : c'est pourquoi les chefs militaires préférèrent des jeunes étrangères. »*

Territoires japonais, la Corée, Taïwan ou l'Etat fantoche du Mandchoukouo n'étaient pas couverts par les conventions internationales sur la répression de la traite des enfants et des femmes signées par le Japon en 1925. C'est là que l'armée allait « recruter ». Le témoignage des Coréennes qui ont entamé un procès en indemnisation contre l'Etat japonais, ceux d'autres victimes asiatiques qui ont formé le « Réseau de solidarité des femmes victimes de l'esclavage sexuel japonais », récemment réunies à Séoul, sont accablants. Celui d'un recruteur repenti, M. Seiji Yoshida, ne l'est pas moins.

Entre 1943 et 1944, en qualité de membre de l'Association patriotique du travail de la préfecture de Yamaguchi, M. Yoshida commandait un groupe de policiers qui parcourait la Corée pour y recruter des femmes de dix-huit à trente-cinq ans destinées au « Corps des femmes volontaires de Corée », en réalité pour les expédier sur le front en Chine. *« Nous choisissions une à dix filles par village. C'était une sorte de kidnapping »*, a déclaré M. Yoshida, qui en recruta ainsi près de deux mille. *« Pourquoi n'ai-je pas été arrêté et jugé après la guerre ? »*, demande aujourd'hui le vieil homme, harcelé par l'extrême droite, qui l'accuse de *« déshonorer l'armée »*, et qui s'est rendu en Corée pour implorer le pardon de ses victimes.

« Marchands de femmes »

Pour le professeur Yoshimi, il n'y a pas de preuve de kidnapping, mais il est certain que les filles étaient sinon emmenées de force, du moins sciemment trompées. C'est ainsi par exemple que Mme Lee Yong-yeo, coréenne, qui a témoigné lors de la réunion de Séoul, quitta son village à seize ans, pensant aller travailler en usine au Japon : elle se retrouva à Singapour dans un bordel militaire.

Selon M. Heikichi Yoshimura, sous-officier de blindés, qui parcourut la Chine entre 1938 et 1945, il y avait deux catégories de prostituées militaires : les filles à soldats, généralement coréennes, et celles dont on disait qu'*« elles avaient l'odeur du pays »*, des Japonaises, réservées aux officiers. Dans chaque unité, un sous-officier d'intendance avait la responsabilité des filles pour la troupe. A l'arrière, un civil assumait cette tâche en liaison avec le commandement.

« Nous ne savions pas comment elles étaient arrivées là », dit M. Yoshimura. Officiellement, c'était des *« volontaires »*. *« La prostitution n'était pas encore interdite au Japon* [elle le fut en 1957] *et ne posait pas de problème moral. Il existait une certaine solidarité entre filles et soldats, comme si nous avions été embarqués sur le même bateau du désespoir. »* Beaucoup de ces femmes furent abandonnées dans la débâcle, *certaines se suicidèrent, d'autres périrent* sous les bombardements.

La commission d'enquête n'a pas pu (ou voulu) établir que le recrutement des filles avait été forcé, thèse que cherchent à contester des historiens conservateurs. C'est le cas de M. Ikuhiko Hata, l'un des plus acerbes critiques du courageux historien Saburo Ienaga, qui se bat pour que les manuels scolaires donnent une version moins édulcorée de leur passé aux jeunes Japonais.

Les documents rendus publics montrent que le commandement de chaque unité s'adressait aux « marchands de femmes » qui, en temps de paix, approvisionnaient les quartiers de plaisir en achetant de jeunes paysannes à leur famille. Voyous liés à l'extrême droite et aux services de *renseignement, ils bénéficiaient de* laissez-passer et de l'appui de la police militaire.

Le drame des prostituées militaires est loin d'être un problème que les Japonais découvrent. Des romans célèbres, des films (tel *Train de nuit*, tiré du roman de Tomiko Miyao) ont traité du sort des filles à soldats. Mais peu de recherches historiques ont été faites.

Le mouvement féministe sud-coréen a joué un rôle de pionnier : en 1980, à l'initiative de Mme Yun Chung-ok, professeur à l'université Ehwa, il entama une enquête dont les résultats devaient être publiés dix ans plus tard dans la presse locale. Il n'est pas fortuit que ces révélations coïncident avec la démocratisation à Séoul : les régimes de Park Chung-hee et de Chun Doo-hwan, bien qu'ils aient utilisé le sentiment anti-japonais des Coréens lorsqu'ils le jugeaient utile, étaient trop liés au lobby pro-Séoul du Japon pour ne pas être sensibles à ses pressions. Il y avait aussi la honte des survivantes qui cherchaient à oublier. C'est encore le cas des prostituées japonaises.

D'un peu partout – y compris des Etats-Unis et des Pays-Bas – parviennent des documents établissant l'existence de maisons closes gérées par l'armée impériale en Indonésie, aux Philippines, en Nouvelle-Guinée et en Chine. Chaque fois, Tokyo présente ses excuses. Sans grand effet. Après la Corée du Sud, Taïwan puis la Corée du Nord et la Chine demandent des indemnités. La commission des droit de l'homme des Nations unies a en outre été saisie.

Des démarches qui embarrassent le gouvernement car elles pourraient conduire à rouvrir le dossier de l'indemnisation des victimes de l'agression japonaise, que Tokyo considère clos. Une réouverture qui risque de susciter des réactions en chaîne au Japon même : les Japonaises qui furent envoyées pour servir au repos du guerrier nippon se sont *tues*, mais elles aussi pourraient demander des comptes pour ce qu'elles ont subi au nom de la « grandeur » de l'empire.

Le climat s'y prête, avance le professeur Yoshimi, *« beaucoup de ceux qui ont vécu la guerre sont arrivés au soir de leur vie et pensent, comme M. Yoshida, le sergent recruteur repenti, qu'ils doivent laver leur conscience »*. Le dossier des « filles de réconfort » ne fait peut-être que s'ouvrir.

PHILIPPE PONS

CORÉE DU NORD

Émeutes de la faim et révolte militaire

Des émeutes ont éclaté dans plusieurs villes de Corée du Nord à la suite de la mise en circulation de nouveaux billets de banque le 15 juillet, les autorités ayant fixé un plafond de 500 wons au montant des anciens billets qui pouvaient être échangés, a rapporté, vendredi 4 septembre, l'agence japonaise Kyodo. La situation s'est apaisée après une concession du gouvernement, qui avait pris cette mesure pour tenter d'enrayer le marché noir qui fait suite à de graves pénuries alimentaires.

Ces dernières ont provoqué des émeutes, obligeant Pyongyang à limiter la circulation des personnes à sa frontière avec la Chine, a indiqué jeudi un responsable chinois à Pékin, confirmant les rumeurs qui circulent et les témoignages de touristes japonais cités par Kyodo.

D'autre part, le quotidien nippon *Sankei Shimbun* a rapporté mercredi que treize officiers avaient été exécutés après la révolte, en juin 1991, de plusieurs milliers de soldats que le régime nord-coréen avait affectés à la construction d'appartements de prestige à Pyongyang. Le soulèvement avait pris pour cible le fils et héritier du président Kim Il-sung, M. Kim Jong-il. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFGHANISTAN : inondations meurtrières.** – Les torrents de boue et de cailloux qui ont dévalé des montagnes de l'Hindou Kouch, dans le centre-est de l'Afghanistan, ont fait 450 morts, mercredi 2 septembre, et l'on déplore également environ 500 disparus. Les organismes d'aide internationale craignent que le bilan n'atteigne 3 000 morts. Les coulées, hautes de plusieurs mètres, ont suivi le cours de trois rivières, la Salang, la Ghorband et la Choutoul, ensevelissant des maisons, dévastant un marché, emportant des autocars, notamment dans la localité de Gulbahar, à 75 kilomètres au nord de Kaboul. – *(Reuter.)*

□ **PHILIPPINES : libération d'un dirigeant rebelle.** – Manille a libéré, jeudi 3 septembre, un nouveau dirigeant de la rébellion communiste (*le Monde* du 4 septembre), M. Romulo Kintanar, un des chefs de la Nouvelle armée du peuple (NPA), bras armé du PC philippin. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Les pourparlers de Washington

La Syrie évoque la signature d'un traité de paix avec Jérusalem

La Syrie a évoqué, jeudi 3 septembre, pour la première fois explicitement, la possibilité de signer un traité de paix avec Israël. Selon M. Mouaffak El Allaf, chef de la délégation syrienne aux négociations de Washington avec Israël, *« un traité de paix pourra être conclu lorsque toutes les parties arabes participant au processus de paix estimeront être parvenues à un règlement global »*.

La Syrie, considérée par Israël comme son ennemi le plus implacable, avait longtemps refusé d'envisager clairement l'hypothèse de la paix avec l'Etat hébreu, se contentant d'appeler au respect des résolutions internationales qui demandent le retrait d'Israël des territoires occupés.

M. Allaf a indiqué que Damas avait proposé à Jérusalem des *« initiatives simultanées en cas d'accord »*. Un membre de la délégation israélienne a estimé, sous le couvert de l'anonymat, que ces déclarations représentaient un *« progrès »*. – *(AFP.)*

ISRAËL

La répression du « noyau dur » de l'intifada ne connaît pas de répit

Les Palestiniens recherchés sont plus que jamais dans le collimateur de M. Itzhak Rabin. Pour le chef du gouvernement israélien, les gestes de bonne volonté à l'égard de la population palestinienne doivent être accompagnés d'une baisse sensible de la violence dans les territoires occupés.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La lutte entre le « noyau dur » de l'Intifada et les forces de l'ordre de l'Etat juif bat son plein. Les agents du Shin Beth, les services de sécurité intérieure, redoublent d'activité et collectent des informations sur les faits et gestes des meneurs armés. C'est sur la base de telles données qu'une unité spéciale de garde-frontières a pris d'assaut, mercredi 26 août, à Jénine (Cisjordanie), une maison où s'étaient retranchés deux membres des Panthères noires.

Fondé début 1989, par M. Nasser el Boz, vingt-deux ans, un activiste de la casbah de Naplouse, ce groupe est considéré comme le plus dur dans ses actions menées contre l'armée, les colons et les « collaborateurs palestiniens ». Après avoir établi les structures des Panthères noires, M. el Boz avait mystérieusement disparu dans le courant de la même année. Depuis, les militaires livrent à ce groupe une guerre sans merci. Après Naplouse, siège d'une répression implacable, Jénine est devenue peu à peu le fief des Panthères noires.

Mercredi à l'aube, les deux Palestiniens armés de fusils automatiques M 16, dont un équipé d'un lance-grenades, ont résisté à un siège de six heures, après avoir abattu un capitaine des garde-frontières qui s'était infiltré dans l'édifice par une lucarne du toit. Il a fallu l'intervention d'une unité spéciale antiterroriste pour abattre les deux hommes. Une femme, qui se trouvait dans une pièce voisine, a été tuée et ses deux enfants ont été grièvement blessés.

M. Rabin est plus que satisfait de l'efficacité des unités spéciales, dont les hommes opèrent déguisés en Arabes. *« Vous faites du bon travail,* a-t-il déclaré aux membres de l'une de ces unités, *et vous devez ignorer les critiques. »* Depuis la révélation de leur existence, en juin 1991, sur instructions du chef d'état-major, le général Ehud Barak, ces unités sont régulièrement soumises aux critiques de la gauche. Trois de leurs responsables ont déjà été démis de leurs fonctions en raison d'abus dans leur application des consignes de tir.

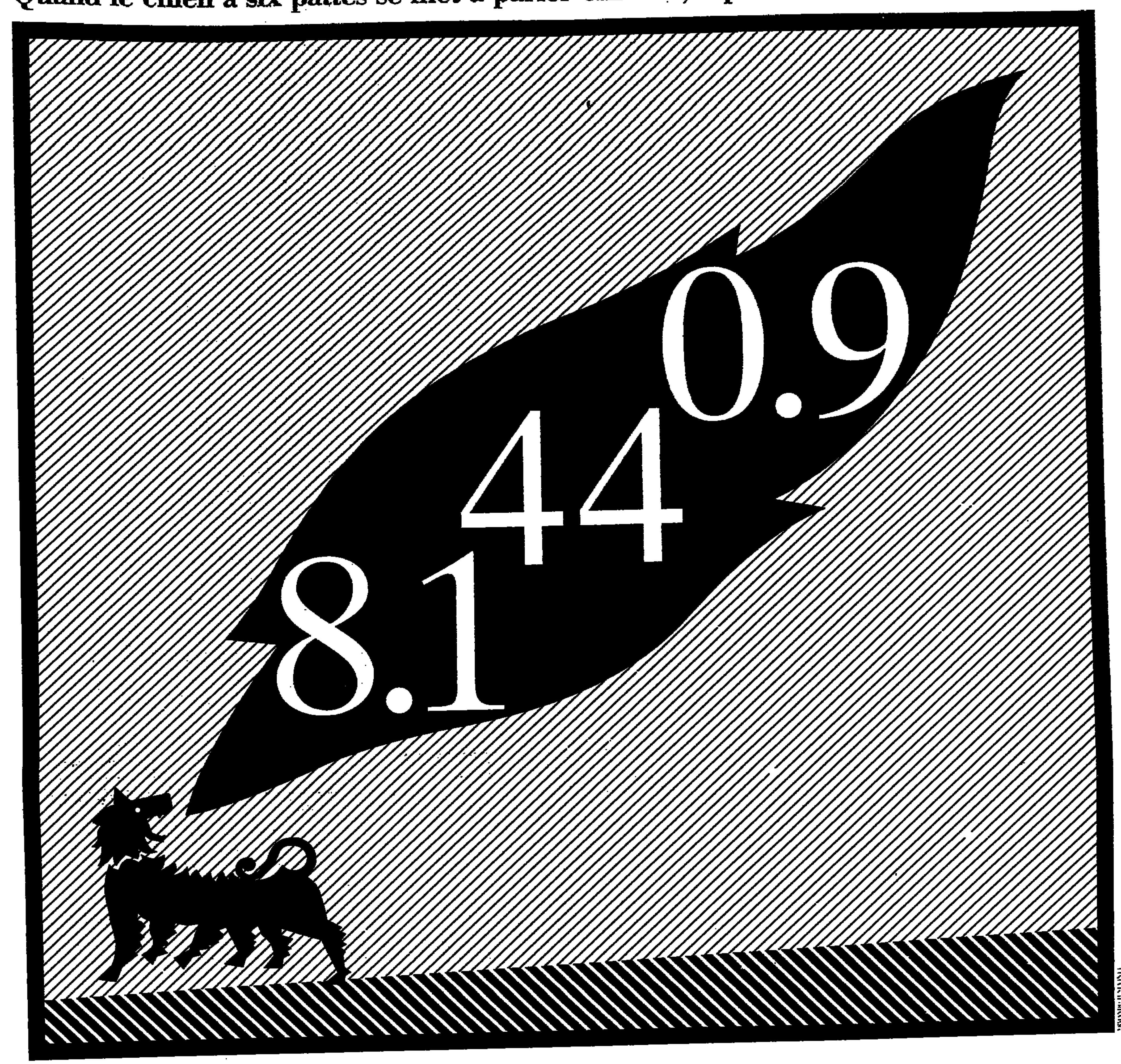
Leur efficacité ne peut cependant être mise en doute. Selon des sources militaires, la Cisjordanie comptait des centaines d'activistes armés dans les premiers mois du soulèvement ; les responsables militaires estiment aujourd'hui que leur nombre a été réduit de moitié, sans compter une centaine d'autres qui se sont rendus aux autorités israéliennes, préférant abandonner la lutte.

Cette traque fait désormais partie du quotidien des Palestiniens. *« Nous ne devons pas attendre qu'il y ait des attentats pour nous lancer à la poursuite des terroristes*, explique le général Dany Yatom, chargé du maintien de l'ordre en Cisjordanie. *« Nous devons prendre des initiatives pour faire échec à leurs projets »*. Ces *« initiatives »* estompent la portée des gestes de bonne volonté de M. Rabin et laissent bon nombre de Palestiniens sceptiques sur les réelles intentions de paix du premier ministre israélien. – *(Intérim.)*

□ **Suppression du bureau des affaires arabes.** – Le bureau du conseiller du premier ministre pour les affaires arabes, qui existait depuis 1949, a été supprimé à la demande des élus arabes israéliens, a-t-on indiqué, jeudi 3 septembre, de source officielle. Il sera remplacé par une commission interministérielle, chargée de conseiller le gouvernement sur les problèmes des 750 000 Arabes israéliens en collaboration avec les élus de cette communauté. – *(AFP.)*

□ **Visite de M. Mitterrand en Israël au début de 1993.** – M. Shimon Pérès, le ministre des affaires étrangères, a confirmé, dans un entretien accordé à *l'Evénement du Jeudi*, que le président de la République française se rendrait en Israël *« vraisemblablement au mois de janvier prochain »*. Ce sera la deuxième visite du chef de l'État à Jérusalem.

Quand le chien à six pattes se met à parler chiffres, il parle de milliards de dollars.



Jetons un coup d'oeil sur les chiffres du Groupe Eni pour 1991.
Chiffre d'affaires:
44 milliards de dollars.
Capital investi net:
35.9 milliards de dollars.
Marge opérationnelle brute:
8.2 milliards de dollars.
Autofinancement:
5.9 milliards de dollars.
Investissements:
8.1 milliards de dollars en 1991.
Bénéfice net: 0.962 milliards de dollars en 1991.

Chiffres à l'appui, le chien à six pattes apparaît comme l'un des groupes industriels leader en Europe et dans le monde.

Une position de force et de prestige que le Groupe Eni s'est construite au fil des années avec plus de 400 sociétés contrôlées et implantées dans plus de 70 pays. Avec environ 25.000 personnes travaillant hors d'Italie, le Groupe Eni voit loin: 38 milliards de dollars d'investissements ont été prévus pour la période 1992/95.

C'est pour cela que le Groupe Eni ne manquera jamais d'énergie.



L'énergie globale.

Agip, AgipPetroli, Snam: énergie. **EniChem:** chimie. **Enirisorse:** métallurgie et activités minières "non oil". **Nuovo Pignone, Snamprogetti, Saipem:** mécanique, ingénierie et services. **Savio:** mécanique textile. **Terfin:** activités diverses. **Sofid, Eni Int. Holding B.V.:** financier. **Eniricerche:** recherche scientifique.

LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM

« L'Union européenne, c'est la protection : a déclaré le président

M. François Mitterrand a répondu pendant trois *heures, jeudi 3 septembre, sur TF1,* aux questions de l'animateur de l'émission spéciale « Aujourd'hui l'Europe », Guillaume Durand, à celles d'un échantillon de Français sélectionnés par l'Institut de sondages SOFRES, à celles de trois journalistes et aux objections de l'un des chefs de file du « non » au référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht, M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges. Le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, est intervenu brièvement, en direct de Bonn, pour donner aux Français le *« conseil de l'ami »* en les invitant à voter « oui ». Ces trois heures pour faire comprendre l'Europe, pour combler le déficit de communication – avoué par le chef de l'Etat – que les politiques ont accumulé depuis quarante ans dans la construction communautaire, n'ont peut-être pas suffi à rendre celle-ci moins abstraite, mais en ont dissipé, assurément, quelques mystères.

Cependant, l'évolution de la campagne et les résultats des sondages d'intentions de vote obligeaient le président de la République à utiliser cette émission sur l'Europe afin de plaider constamment pour l'Europe. Initiateur, négociateur et signataire du traité de Maastricht, M. Mitterrand devait s'efforcer de convaincre autant que d'informer sur la teneur et la portée du texte qu'il avait décidé de soumettre à l'approbation des Français. Il est parvenu néanmoins, avec la complicité un peu envahissante du présentateur, à maintenir l'équilibre entre l'explication et la confrontation.

Celle-ci n'a pris le dessus, comme il était prévisible, que dans le débat avec M. Séguin, encore que le député des Vosges ait lui-même choisi de formuler de respectueuses critiques, plutôt que de livrer la « grande querelle » dont il se veut porteur depuis quatre mois.

Aux Français – huit partisans du « oui », six partisans du « non », dont aucun sympathisant du Parti communiste ni du Front national – qui ont exprimé leurs interrogations, leur inquiétude ou leur hostilité face à la construction européenne, le chef de l'Etat a apporté des réponses tour à tour techniques et politiques. Il s'est efforcé d'illustrer ce qui a été son propos initial : le traité de Maastricht est destiné, s'il est ratifié, à une application évolutive, tenant compte de *« la réalité du moment »*. La volonté est aussi importante que les textes dans la progression de l'Union européenne et dans la tournure qu'elle prendra, qu'il s'agisse de la place qu'y occuperont le savoir et la culture, de l'extension de la citoyenneté européenne ou du progrès social que permette la Communauté. En

M. Mitterrand observe, tout d'abord, que s'il doit entrer en application le 1er janvier 1993, le traité de Maastricht prévoit *« des étapes de transition »*. *« On prend le temps de respirer et de constater les effets des dispositions qui auront été prises, afin de pouvoir adapter le traité aux réalités du moment »*, dit-il. Puis il rappelle qu'en vertu du principe de subsidiarité *« la Communauté ne s'occupe que de ce dont les Etats ne veulent pas s'occuper à eux seuls, ou dont ils constatent qu'ils ne le peuvent pas parce qu'il vaut mieux être plusieurs qu'un seul »*. Il précise qu'en matière de politique étrangère et de sécurité, les décisions, *« celles qui fixent les orientations et les choix politiques, seront* [prises] *à l'unanimité »*. *« Donc,* dit-il, *aucun Etat ne peut se trouver entraîné, malgré lui, dans une opération de politique extérieure. »*

M. Mitterrand considère comme *« une erreur »* le fait que, *« pendant quarante ans, on n'ait jamais vraiment saisi notre peuple des choix européens, de sorte que, peu à peu, ce problème a été traité entre spécialistes »*. Puis il conteste que le référendum soit un plébiscite : *« Je ne cherche pas à plébisciter ma personne,* dit-il. *C'est l'Europe qu'il faut, maintenant, plébisciter ! »* Il s'étonne qu'il ait pu lui être demandé de ne pas participer à la campagne référendaire : *« Tous les responsables politiques ont pu s'exprimer. (...) N'y aurait-il d'interdit que pour moi ? C'est moi qui ai négocié et signé ce traité, et je serais le seul à ne pouvoir exprimer mes raisons, à ne pouvoir expliquer pourquoi je l'ai fait ? (...) J'entends bien préserver les prérogatives que me sont consenties par la Constitution française. »* Pourrait-il remercier MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac de leur action en faveur du « oui » ? *« Tous ceux qui contribueront à la victoire du « oui », si nécessaire à la France, doivent être remerciés »*, répond le chef de l'Etat.

En revanche, il refuse d'expliquer ce qu'il fera si le « non » l'emporte : *« Moi, je joue et je lutte pour que le « oui » l'emporte et je n'ai pas à examiner les conséquences d'une victoire hypothétique du « non ». J'aurai l'occasion, malheureusement, s'il le faut, et en tout cas le temps, maintenant, d'ici quinze jours à trois semaines, de répondre à cette question. »*

Interrogé par l'un des Français sélectionné par le SOFRES sur la réduction de la durée du temps de travail, M. Mitterrand observe que le traité ne répond pas sur ce point. Il ajoute : *« Pour la première fois, un traité de ce genre entre les Douze définit une politique sociale qui, finalement, n'a été acceptée qu'à onze parce que la Grande-Bretagne s'en est exclue. (...) Un jour ou l'autre, et le plus tôt sera le mieux, les pays de la Communauté devront s'entendre pour une réduction du temps de travail* (...). *Dans certaines professions, en tous les cas, on va vers trente-sept heures, voire trente-cinq heures, mais, pour l'instant,* [cette question] *n'est pas dans le traité. (...) C'est une possibilité offerte aux pays membres de la Communauté. On s'attaquera à celle-là. »*

La technocratie est en train de reculer avec le traité de Maastricht

A propos de l'éventuelle création d'un impôt européen, le chef de l'Etat précise qu'*« il a été proposé d'augmenter la contribution de chaque Etat pour assurer des responsabilités nouvelles,* [qui] *seraient* [alors] *soustraites aux budgets nationaux »* et que *« les Etats, pour l'instant, n'ont pas répondu, en particulier l'Allemagne et la France, qui ont émis de nombreuses réserves en estimant que la note pourrait paraître, aujourd'hui, excessive »*. La technocratie ne va-t-elle pas prendre tous les pouvoirs ? M. Mitterrand explique qu'entre autres objectifs, le traité se propose de *« faire passer le pouvoir de la Commission au Conseil européen, institution mise en place par M. Giscard d'Estaing* [et réunissant] *les chefs d'Etat et de gouvernement, qui sont tous des élus du suffrage universel »*. Il poursuit : *« Ces douze personnes décident, et leurs décisions doivent être exécutées. Ce passage de témoin, de pouvoir, de compétences est déterminant et il est dans le traité. Le Conseil fonctionnait, mais n'avait pas son pouvoir véritablement reconnu. La technocratie est en train de reculer avec le traité de Maastricht. »*

Après avoir estimé *« tout à fait juste que l'on se préoccupe des pays de l'Est »*, le président de la République met l'accent sur *« le terrible arriéré* [de ces pays] *après l'échec dramatique de l'expérience marxiste-léniniste, communiste »*. Il déclare que *« si nous ne pouvons pas tout de suite faire adhérer l'ensemble des pays de l'Europe, en particulier de l'Est, c'est parce que les réalités économiques s'y opposent »*. *« Mais,* ajoute-t-il, *dans le traité, il est écrit en toutes lettres que tout Etat européen peut adhérer à la Communauté. (...) Il y a déjà des traités d'association entre la Communauté et des pays de l'Est, dans lesquels il est dit que ces pays ont vocation à entrer dans la Communauté. »*

Le président de la République rappelle, en réponse à une autre question, les avantages offerts par le programme Erasmus, destiné à favoriser les échanges d'étudiants, puis il évoque la citoyenneté européenne : *« De réels progrès ont été accomplis, puisqu'il y a liberté de circulation des personnes et liberté d'établissement. N'importe qui, d'une nationalité quelconque parmi les Douze, peut aller dans un autre pays et s'établir et avoir les mêmes droits que les autres ressortissants du pays où il va. En même temps, il y a des garanties civiques, puisqu'il y a une citoyenneté européenne qui permet à chaque Européen qui habite depuis longtemps dans un pays voisin d'exercer des droits municipaux, en tout cas. Et il faut élargir cela à tous les domaines. »*

A propos de la politique agricole commune, M. Mitterrand assure que celle-ci a *« sauvé l'essentiel de l'agriculture française »*. *« L'Europe de la Communauté soutient l'agriculture et, particulièrement, l'agriculture française, puisque c'est la plus performante,* explique-t-il. (...) *Les agriculteurs* (...) *auraient déjà disparu s'il n'y avait pas des règles communautaires agricoles. C'est le marché commun agricole qui a fait l'agriculture. »*

Puis, M. Mitterrand insiste sur les différentes étapes de la construction européenne, en la comparant à la construction d'une maison. *« Ne croyez pas que le traité d'Union européenne soit le dernier étage,* indique-t-il. *Ce n'est que le troisième. Le premier étage, c'était le traité de Rome, il y a trente-cinq ans, et beaucoup de ses dispositions sont désuètes, dépassées. Le deuxième, c'était le traité dit d'Acte unique, en 1985, avec cette particularité très intéressante : il a été signé par moi – à l'époque du gouvernement Fabius – et ratifié à l'époque du gouvernement Chirac, ce qui prouve qu'il y a eu unanimité des Français. Eh bien ! ce traité-là, c'est lui, et pas un autre, qui a décidé que les frontières intérieures entre les douze pays disparaîtraient. « Acte unique », cela veut dire un espace européen sans frontières intérieures. (...) Le traité de Maastricht a été prévu par nous, surtout par MM. Helmut Kohl, Jacques Delors et par moi-même, afin d'organiser ce marché-là, afin de protéger nos pays et, pour moi, de protéger les Français. Le traité de Maastricht est un traité de protection pour mettre en œuvre les marchés sans frontière. »*



Si le « non » l'emportait : « Je prendrais les responsabilités qui m'incombent »

Un interlocuteur lui ayant rappelé qu'il avait reproché à M. Valéry Giscard d'Estaing, en 1981, d'être *« le président du chômage »*, qui a quasiment triplé depuis, le chef de l'Etat déclare : *« Cela veut dire, tout simplement, que les hommes politiques qui se sont succédé à la tête de la France depuis 1973, c'est-à-dire depuis la première crise du pétrole, qui avait précédé la crise du dollar, Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing et moi-même, n'ont pas eu les moyens économiques de régler le problème du chômage, dont les causes sont infiniment plus profondes que les seules appréciations politiques. »* M. Mitterrand est amené à préciser, ensuite, en réponse à une autre question, que l'éducation est *« un domaine dans lequel s'exerce l'autorité des Etats chez eux »* et que *« le devenir de l'éducation nationale française est une affaire franco-française »*.

La question de son attitude en cas de victoire du « non » est de nouveau posée au chef de l'Etat. *« J'espère bien,* répond-il, *que ce sera le « oui ». (...) Si c'était le « non », je prendrais les responsabilités qui m'incombent. »* Il ajoute : *« Il est impossible d'examiner les conséquences du « non ». Ce serait même un peu malsain. Moi, je parie pour le « oui », je lutte pour le « oui » et j'examine les conséquences du « oui ». Si les Français devaient tromper mon espérance, eh bien ! j'aborderais franchement et carrément la question le 20 et le 21 septembre de cette année. »*

Au sujet de l'harmonisation des fiscalités des divers pays européens, M. Mitterrand rend hommage au travail du commissaire qui en est chargé – Mme Christiane Scrivener, – en soulignant qu'elle *« rencontre d'énormes obstacles »*, car *« plusieurs pays – faut-il parler des Britanniques en particulier ? – sont terriblement hostiles à toute harmonisation de ce genre »*. *« Cela fait partie des combats à mener au sein de la Communauté à partir du 20 septembre ! »*, lance-t-il.

Deux questions amènent le président de la République à préciser sa vision de ce que pourra être l'Europe sociale. En 1981, rappelle-t-il, *« on m'a ri au nez »*, au Conseil européen, en l'entendant parler d' *« espace social européen »*. *« Dans le traité de Maastricht, il y a, enfin, le premier (...) traité social intereuropéen »*, souligne-t-il, sachant que *« l'Angleterre s'y est refusée. »* *« Au sein de l'Europe comme ailleurs, il y a toujours quelqu'un qui fait « couac », qui n'est pas d'accord, qui est contre,* observe-t-il, *mais à force de patience, de ténacité (...), on y arrive quand même. »* Il précise que la banque centrale prévue par le traité *« ne décide pas de la politique économique »*, cette responsabilité revenant au *« Conseil européen, les douze chefs d'Etat et de gouvernement, les politiques élus au suffrage universel »*.

Une expérience comme celle de 1981-1982 pourrait-elle de nouveau être menée en France ? *« Je l'espère bien ! »*, a-t-il répondu d'abord, mais il ajoute : *« Ce serait difficile parce que, non pas les banques ou les banquiers, mais les politiques des autres pays d'Europe ne sont pas aussi tournés vers le social que nous. (...) Vous avez des pays plus pauvres, qui ne pourraient pas se payer le luxe d'accéder d'un seul coup à notre statut social (...). Alors, je ne trouverais pas énormément de concours pour faire adopter des mesures audacieuses, que je crois, cependant, nécessaires ; mais, peu à peu, les choses se font. (...) Si l'on y met toute l'énergie qu'il faut, je pense qu'on y arrivera. Et puis, c'est une nécessité : les peuples se feront entendre, croyez-moi, et leurs gouvernements seront obligés d'écouter. »*

De nouveau, la situation des pays de l'Est est évoquée par un interlocuteur du chef de l'Etat, à travers l'exemple de la Pologne. Rappelant que la CEE a *« un traité d'association avec ce pays »*, M. Mitterrand souligne que la Pologne *« pourra entrer dans la Communauté quand elle voudra ou, plutôt, quand elle pourra »*. *« Elle sait bien,* continue-t-il, *qu'elle ne le peut pas aujourd'hui, car son marché serait envahi, conquis par toutes les entreprises, plus prospères, de l'Europe de l'Ouest. »*

Le président de la République est ensuite interrogé par trois journalistes, Gérard Carreyrou, de TF1, Serge July, de *Libération*, et Jean d'Ormesson, du *Figaro*. Reconnaissant que la campagne pour le « oui » a été, jusqu'à maintenant, moins enthousiasmante que celle pour le « non », il souhaite que *« la deuxième partie de la campagne soit exactement inversée et que la campagne du « oui » soit une campagne allègre, enthousiaste et confiante, tandis que celle du « non » ira en s'éclipsant »*. M. Mitterrand refuse de parler *« d'apocalypse »* si le *« non » l'emportait »*, mais, faisant allusion au rejet de la CED (Communauté européenne de défense) par la France, en 1954, il affirme que cela fera *« perdre du temps : cinq ans, dix ans... »* *« Après la CED,* dit-il, *on commence à parler maintenant d'une Union de l'Europe occidentale militaire ; on a quand même perdu quarante ans. Ce serait dommage. Ce serait peut-être manquer le rendez-vous de l'histoire. »* Il ajoute qu'il ne parle pas, lui, de *« Munich »* (comparaison faite par M. Michel Rocard), mais que *« ce serait, sans aucun doute, un recul grave »*.

Sur la conception du traité, il explique : *« Ce n'est pas un traité fédéraliste. On peut y discerner certaines tendances qui vont dans ce sens (...). C'est davantage un traité confédéral entre des Etats qui restent des Etats, mais qui confient à leur commanauté le soin de régler un certain nombre de problèmes. (...) J'aime bien le fédéralisme, mais je pense que ce serait une étape exagérément précipitée pour l'Europe et que si, finalement, dans l'évolution de la Communauté, cela ne paraît pas nécessaire, eh bien ! il est inutile de le faire. »* Il indique que, pour *« bien signifier que battre monnaie est un droit que nous exerçons en commun, mais qui n'en reste pas moins l'expression des politiques nationales »*, les billets de la future monnaie unique comporteront la somme libellée en écus d'un côté et, de l'autre, la monnaie du pays, *« ici le franc, là le mark »*. Il ajoute que *« les Allemands ont fait un grand sacrifice (...) parce que leur fierté, c'était le mark »*.

Se sacrifier pour le « oui » ? « Je ne néglige pas de tels avis »

Sur les problèmes de sécurité intérieure, le président de la République souligne qu'il a été décidé, *« dans le cadre du traité de Maastricht, d'organiser le contrôle à la frontière extérieure de la Communauté (...) et, d'autre part, d'uniformiser les visas »*. *« Les décisions seront prises en commun »*, précise-t-il, mais il ajoute que *« chaque Etat pourra se protéger s'il en a besoin, comme en 1986 au moment du terrorisme »*. M. Mitterrand assure : *« Lorsqu'il y a une menace pour l'Europe, la réponse ne peut être qu'européenne. Et ces menaces sont de diverses formes (...), la menace du crime, de la drogue (...). La mafia, elle, est internationale ! Si vous n'avez pas une police internationale et des moyens internationaux de lutter contre la drogue dans le cadre de la Communauté, nous serons battus. De même, il y a une menace sur l'Europe sur le plan de la santé publique ; les virus ne connaissent pas plus les frontières que les assassins. Pour lutter contre*

M. Kohl : « Sachez saisir la chance »

En réponse à une question sur le jour précis où il a décidé, avec M. Mitterrand et les autres dirigeants européens, d'aller vers l'union européenne, M. Helmut Kohl a indiqué : *« Le moment décisif, c'est lorsque l'unité allemande est devenue possible en 1989. Il ne s'agissait plus de nous figer dans cette Allemagne réunifiée. Nous avons voulu dire que l'unité allemande et l'unification européenne sont les deux faces d'une même médaille, c'est le couronnement de l'amitié franco-allemande, c'est le couronnement d'un processus historique, et c'est pourquoi ce jour ou cette semaine ou ce mois, qui a consacré l'unité allemande en 1989, a débouché sur le traité de Maastricht et sa ratification »*. L'Europe de Maastricht sera-t-elle une Europe allemande ? *« Non,* a répondu le chancelier, *Maastricht c'est l'Europe des Français, des Allemands, des Hollandais, des Luxembourgeois, des Espagnols, des Italiens et j'en passe (...) La France a contribué largement à la culture de l'Europe, du monde entier. Pourquoi voulez-vous soudain que la France fasse des complexes d'infériorité ? Au contraire, nous allons pouvoir nous compléter les uns les autres. »*

Interrogé, à propos des événements de Rostock, sur l'existence d'un *« démon allemand »*, M. Kohl a déclaré : *« Il n'y a pas de démon allemand. On ne peut pas dire « les Allemands ». Il y a beaucoup d'Allemands avec des sensibilités très différentes. A Rostock se sont concentrés un certain nombre de grands problèmes et ceux qui connaissent la situation après quarante ans de communisme savent qu'on ne peut pas résoudre les problèmes du jour au lendemain. Ce qui s'est produit là-bas est grave, nous le déplorons tous. Mais des débordements de ce genre se rencontrent également dans d'autres pays du monde. »*

En réponse aux accusations d'ingérence dans les affaires françaises, le chancelier a précisé : *« Les Français sont nos amis. Si dans une heure historique nos amis français votent sur une question qui engage l'avenir de l'amitié franco-allemande, ce n'est pas s'immiscer, ce n'est pas s'ingérer dans vos affaires si un ami de votre pays donne son conseil. »* Après avoir rappelé que les Allemands n'avaient pas vu une ingérence dans le discours de M. Mitterrand devant le Bundestag en 1983, il a ajouté : *« Le conseil de l'ami, c'est : sachez saisir la chance, et que Français et Allemands sachent ensemble, en tant qu'Européens, décider leur avenir »*.

S'adressant au chancelier allemand, M. Mitterrand a déclaré qu'il avait été conduit depuis onze ans à mieux connaître les responsables allemands. *« J'ai appris,* a-t-il dit, *à avoir confiance et à éprouver de l'amitié pour ces hommes et ces femmes qui relèvent d'un drame épouvantable dont ils souffrent encore et qui ont cependant su surmonter les antagonismes, les haines. Le combat avec la France n'est pas un combat éternel. Nous ne sommes pas des ennemis héréditaires. »* Soulignant le rôle *« très important »* joué par M. Kohl, il a conclu : *« Il a compris la France. A nous de comprendre l'Allemagne. »*

POUR LE RÉFÉRENDUM

SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

« c'est la protection – à menaces communes, réponse commune ! »

a déclaré le président de la République sur TF 1

d'autres termes, un « oui » à Maastricht ne fermera rien, tandis qu'un « non », même s'il ne provoquait pas *« l'apocalypse »*, risquerait de *« manquer le rendez-vous de l'histoire »*.

M. Mitterrand a dû faire face, au cours de cet exercice, à une réalité qui transparaissait dans l'attitude de presque tous ses interlocuteurs et qui s'exprimait ouvertement dans les propos de certains d'entre eux : le ressentiment envers lui-même, qu'il soit le fait d'opposants déclarés ou de partisans se disant *« déçus »*. A l'exception de trois sympathisants socialistes, qui n'ont d'ailleurs pas fait assaut de politesse à son égard, les citoyens choisis pour l'émission ont manifesté, au mieux, une déférence polie, au pire une franche agressivité vis-à-vis du chef de l'Etat.

Ce climat n'a peut-être pas été pour rien dans la façon dont M. Mitterrand a accueilli la suggestion de l'éditorialiste du *Figaro*, Jean d'Ormesson, qui lui a demandé si le plus grand service qu'il pourrait rendre aujourd'hui à la construction européenne ne serait pas d'annoncer sa démission après une victoire du « oui ». Sans s'engager dans cette voie, le président de la République a indiqué qu'il n'entend pas *« négliger »* ce conseil, pour paradoxal qu'il soit. Se défendant, en effet, d'avoir eu la moindre intention plébiscitaire en décidant d'organiser un référendum sur le traité de Maastricht, plutôt que de soumettre celui-ci au Parlement, M. Mitterrand juge singulier de s'entendre proposer un *« plébiscite négatif »*, mais il n'exclut pas de devoir s'y résigner, d'ici au 20 septembre, afin d'assurer le succès de la cause qu'il défend. Il s'est refusé, en revanche, à livrer la moindre indication sur les conséquences qu'il tirerait de la victoire du « non ».

Fidèle à l'un des thèmes qu'il a mis en avant depuis la signature du traité, le président de la République a insisté sur la *« protection »* que représente, à ses yeux, l'Union européenne, face aux dangers de guerre comme face à la criminalité ou à la concurrence économique. Il s'est employé, en second lieu, à démontrer que le traité corrige les excès de technocratie imputables à la méthode suivie jusqu'à maintenant dans la construction communautaire, en renforçant les pouvoirs des instances élues : le Conseil et le Parlement européen, ainsi que les Parlements nationaux. Il a souligné, enfin, que la banque centrale européenne, prévue par le traité, n'aura pas la haute main sur la politique économique et sociale des Etats membres.

M. Mitterrand peut se prévaloir d'avoir fait de l'Europe un sujet de discussion auquel pas un Français, ou presque, n'échappe. Cela ne peut suffire à son mérite, qui exige une issue positive de l'épreuve qu'il s'est imposée à lui-même.

PATRICK JARREAU

le sida, il faut bien s'associer. A côté de nous, il y a la guerre de Yougoslavie. Etes vous sûrs qu'il n'y aura pas d'autres conflits dans l'ancienne Europe de l'Est? Beaucoup s'annoncent. (...) *Cette menace-là, on ne pourra l'enrayer que par des mesures européennes et pas par des mesures nationales. Et les menaces commerciales : celles qui viennent du Japon, celles qui viennent des Etats-Unis? Et les menaces politiques : celles qui viennent de la puissance ou de la toute-puissance de quelques uns? On ne pourra s'en défendre que par l'organisation communautaire. A menace commune, il faut une réponse commune. Le traité de Maastricht sur l'Union européenne, c'est la protection contre cette menace. »*

Le voyage effectué à Sarajevo n'était pas un manquement à la solidarité européenne, assure M. Mitterrand, qui en veut pour preuve le fait qu'il avait prévenu de son initiative le président du Portugal (qui présidait la Communauté à l'époque) et M. Helmut Kohl. Il y voit *« l'exemple même de la subsidiarité, c'est-à-dire qu'à Lisbonne, le Conseil européen a décidé d'une politique à suivre dans l'ancienne Yougoslavie, mais, à l'intérieur de cette politique, chaque pays garde sa capacité d'initiative dès lors qu'il ne se substitue pas à la Communauté »*. M. Mitterrand assure qu'il n'est pas allé à Sarajevo pour *« engager une négociation »*, raison pour laquelle il a refusé de rencontrer les présidents croate et serbe. Il déclare : *« Mon voyage se situait sur un plan humanitaire, pour forcer le blocus qui empêchait la transmission des vivres et des secours par l'aéroport de Sarajevo, et, de ce point de vue, cela a plutôt réussi – imparfaitement, puisque, tous les trois jours, il faut recommencer. »*

Affirmant prendre *« très au sérieux »* la question que venait de lui poser Jean d'Ormesson, qui lui suggérait d'annoncer sa démission en cas de victoire du « oui », de façon à conforter les chances de succès du référendum, le chef de l'Etat observe : *« C'est le sentiment d'un certain nombre de Français, de quelques intellectuels, de talent d'ailleurs, qui ne sont pas tous mes adversaires, mais qui voudraient assurer à tous les coups le succès de l'Union européenne. Si, vraiment, je dois nuire à ce point-là au traité de Maastricht, je dois dire qu'il faut que je prenne le plus grand compte de l'avis de mes adversaires et, aussi, des autres, mais croyez-vous que l'on en soit là? Est-ce vraiment mon rôle de faire un plébiscite à l'envers? Je me refuse à faire un plébiscite positif, mais cela devient un plébiscite négatif : plébiscite « tous contre moi » et, alors, ça marche! C'est me réserver, peut-être, un sort un peu attristant. Il nous reste quinze jours à trois semaines avant le vote. Ce n'est pas du tout l'annonce de la position* [suggérée par Jean d'Ormesson], *mais je ne néglige pas du tout* [de tels] *avis. Je ne vais pas ajouter au désordre* (...). *Si c'est le « oui »* [qui l'emporte], *c'est que je ne m'étais pas tellement trompé. Ce serait donc parce que je ne me serais pas tellement trompé qu'il faudrait que je m'en aille? Laissez-moi le temps de digérer tout ça! »*

En Yougoslavie, « il fallait définir les règles de droit avant de reconnaître les Républiques »

Invité à dresser une sorte de bilan de l'évolution internationale depuis 1981, le chef de l'Etat déclare : *« J'ai connu plus de joies que de déceptions. Nous avons vécu des événements extraordinaires. Imaginez la succession de ceux qui se sont produits depuis 1989 : l'écroulement d'un empire sur lui-même, sans révolution, sans coup d'Etat, sans rien. L'empire de Staline s'est écroulé sur lui-même, comme soufflé par un courant d'air, avec des conséquences qui ont précédé l'écroulement final, l'unité allemande en particulier et la libération de tous ces peuples qui étaient sous tutelle – Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie... – et la dislocation de l'Union soviétique, qui a été obligée, aujourd'hui, de se partager entre plusieurs Etats. Certaines de ces conséquences peuvent être inquiétantes, car il y a des germes de conflits, mais, dans l'ensemble, cette victoire de la liberté, cette capacité pour des millions d'hommes de respirer mieux, de pouvoir s'exprimer* [inspirent] *une grande joie, qui vaut bien toutes les peines que j'ai pu ressentir au cours de mon mandat.* (...) *Je ne dis pas que je ne les avais pas pressentis, mais* [comme beaucoup] *je n'avais pas pensé qu'ils iraient aussi vite* (...). *L'Europe et le monde nous posent de drôles de problèmes : aujourd'hui, cette poussée extraordinaire, partout en Europe en tous les cas, des ethnies – ou des tribus – qui se réveillent, où chacun, selon le groupement humain qu'il constitue, veut accéder à la souveraineté d'un Etat, même là où il n'y en avait jamais eu dans l'Histoire. C'est une éclosion surprenante, puissante et dangereuse dans la mesure où, de proche en proche, pourquoi est-ce que cela ne gagnerait pas chacun de nos pays de l'Ouest? »*

Estimant que c'est en France que ce phénomène poserait le moins de problèmes, car son peuple est, *« finalement, très composite, mais très homogène »*, il continue : *« Tout cela n'est pas souhaitable. Il faut une limite, une organisation, une méthode et, de ce point de vue, en Yougoslavie, je regrette que la Communauté européenne n'ait pas d'abord voulu définir les règles de droit avant de reconnaître les Républiques qu'il fallait reconnaître* (...). *La protection des minorités, les frontières fixées une fois pour toutes, cela nous aurait évité bien des ennuis. La Communauté internationale a de grandes responsabilités, qui lui restent à assumer pour éviter que ce ne soit le désordre général. »*

Le président de la République précise que si des bombardements aériens se produisaient dans l'ex Yougoslavie, l'idée d'y instaurer une « zone d'exclusion aérienne », comme en Irak, *« devrait être retenue »*. Il s'affirme *« l'ami des Libanais »* et exprime son *« affection, en particulier »*, pour les chrétiens de ce pays. Il juge *« déplorables des élections législatives en présence d'une armée étrangère »*.

Le débat avec le député des Vosges

M. Séguin : « Il faut renégocier »
M. Mitterrand : « Vous savez bien que c'est un leurre »

La troisième partie de l'émission de TF 1 consacrée au traité de Maastricht, jeudi 3 septembre, oppose le chef de l'Etat à l'un des principaux porte-parole du « non », M. Philippe Séguin. *« Il faut que nous tentions de comprendre ce qui se passe en ce moment dans le pays*, commence le député (RPR) des Vosges. *Vous avez eu le mérite de décider un référendum. Je crois que ce référendum était souhaitable, car – c'est un point sur lequel je suis en total accord avec vous – ce traité est une très grande affaire, un très grand problème. Pourtant, il semblerait qu'un certain nombre de Français soient tentés par le « non ». Il faut comprendre leurs motivations. »*

« J'ai l'impression, continue-t-il, *que cette tentation est à lier à cette crise politique, cette crise morale que nous traversons depuis un certain nombre d'années, une crise qu'on décrit comme étant un divorce entre la chose publique et les Français. Il y a – et il nous affecte tous – un rejet de la politique. Et les Français sont en train d'utiliser ce référendum, comme ils ont utilisé d'autres élections, pour faire part de leur insatisfaction. »* Puis, en évoquant le poids de la technocratie, M. Séguin pose cette question : *« Est-ce que Maastricht arrange les choses ou est-ce que Maastricht les aggrave? »*

« Vous connaissez ma réponse, affirme le président de la République. *Aurais-je proposé ce traité aux Français si je n'avais pas la conviction profonde que Maastricht commande notre avenir, et de la meilleure façon? Parce qu'il nous faut une France forte dans une Europe forte, c'est-à-dire capable de résister aux agressions extérieures (...), une Europe pacifiée, une Europe plus généreuse, plus ouverte aux autres, notamment aux Etats de l'Est, qui connaissent des conditions misérables. On ne peut pas en rester à l'Acte unique, que nous avons d'ailleurs proposé en commun. Le maître mot du traité de Maastricht, c'est qu'il protège l'Europe contre les dangers possibles de son propre développement. »*

M. Séguin aborde alors la question de la monnaie unique et de la Banque centrale, dont la mission sera de *« définir et mettre en œuvre la politique monétaire de la Communauté »*. *« Ceux qui décident la politique économique, dont la politique monétaire n'est qu'un moyen d'exécution*, répond M. Mitterrand, *ce sont les politiques élus par le suffrage universel, les chefs d'Etat et de gouvernement qui composent le Conseil européen, sans oublier, bien entendu, l'ensemble des institutions démocratiques émanant également du suffrage universel, le rôle du Parlement européen et le rôle des Parlements nationaux. Mais, à partir du moment où l'on arrive à l'exécution, à la mise en œuvre et, même, à la définition monétaire de la politique économique, il serait tout à fait choquant que chacun des pays en présence n'offre que le champ clos d'une querelle nationale, dont on ne sortirait jamais. Il est recommandé aux représentants de la France au sein du Conseil européen, au sein du Parlement européen, de défendre d'arrache-pied les intérêts de la France, mais quand les décisions sont prises, il est recommandé aux fonctionnaires d'exécuter fidèlement, sans recommencer la querelle internationale. »*

Revenant sur le *« procès accablant »* mené par son interlocuteur contre la Commission et la technocratie européennes, M. Mitterrand ajoute : *« Je suis par nature, par formation, par habitude, par origine, toujours un peu réservé à l'égard de ces monstres froids que sont les administrations; mais, en vérité, le travail de la commission et de son président, M. Jacques Delors, ne mérite pas tant d'indignité. »* Sur le principe de subsidiarité, il assure que *« le gouvernement français aura toujours la possibilité d'arrêter une opération qui lui déplairait »*.

Le député des Vosges aborde, alors, le problème de la paix et *« l'indifférence affectée par le traité »* à l'endroit des pays de l'Europe centrale et orientale. *« Avons-nous vraiment le droit de dire qu'ils n'ont qu'à attendre quelques dizaines d'années pour envisager, éventuellement, leur adhésion? »* s'interroge-t-il. *« Nous offrons d'adhérer à qui le veut et à qui le peut. Beaucoup le veulent, tous ne le peuvent pas »*, affirme le président de la République.

La « théorie de l'accident »

A la proposition de M. Séguin de renégocier le traité de Maastricht après un « non » français, M. Mitterrand répond encore : *« Vous savez bien que c'est un leurre. »* Pour le député des Vosges, les *« accidents de parcours »*, tels que le rejet de la CED ou l'entrée tardive de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, ont été utiles. Une renégociation, selon M. Séguin, devrait porter sur le fonctionnement de la Communauté, qu'il juge antidémocratique, et sur le rôle des Parlements nationaux. Elle devrait, aussi, substituer à la monnaie unique une monnaie commune, ouvrir des perspectives aux pays d'Europe orientale et centrale et créer une haute autorité de l'environnement. *« Je vous ai entendu développer une théorie originale, qui est la théorie de l'accident*, ironise M. Mitterrand. *Pour le reste je n'ai pas grand-chose à vous répondre, parce que vos critiques portent essentiellement sur l'Europe telle qu'elle a existé et pas du tout sur le traité de Maastricht*, [c'est-à-dire sur l'Europe] *telle qu'elle doit exister. »*

Dans sa conclusion, M. Séguin cite le général de Gaulle, pour lequel *« la démocratie est inséparable de la souveraineté nationale »*. *« Je crois*, dit-il, *qu'un Français du Nord accepte de se faire mettre en minorité par une coalition de Français de l'Est, de l'Ouest ou du Sud, parce qu'ils ont ensemble un sentiment d'appartenance commune très fort. Je ne suis pas tout à fait certain que demain, alors même que les Français auraient majoritairement accepté ou repoussé quelque chose, une majorité d'autres pays puisse la lui imposer. »*

« Nos institutions nationales sont entièrement respectées, assure le chef de l'Etat. *Gouvernement, Parlement, corps intermédiaires, collectivités locales, régions – qui sont là magnifiées dans ce traité, – l'ensemble de nos institutions est parfaitement maintenu, et il est du droit normal d'un gouvernement et d'un Parlement de renoncer, au bénéfice d'une entité plus importante – en l'occurrence, l'Europe, – à tel ou tel aspect de ses compétences, je n'ai pas dit de sa souveraineté. Cela se produit depuis 1957, c'est-à-dire depuis le traité de Rome. Donc, vous ne pouvez pas argumenter en ayant l'air de laisser penser que la France perd, tout d'un coup, les moyens de sa souveraineté et qu'elle va se soumettre dans sa vie quotidienne, démocratique, dans sa façon de vivre, dans sa façon de penser, à une domination étrangère. »*

Pour le président de la République, la Communauté correspond à une *« œuvre collective indispensable, une œuvre admirable pour notre génération, une œuvre formidable pour vous, pour moi et plus encore pour nos enfants »*. *« Vous imaginez ce que sera, demain, l'Europe dans laquelle ils vivront?* demande-t-il. *A ce moment-là, ils vivront dans une Communauté, tout en ayant gardé leur patrie, préservé leur patrie, celle qu'ils aiment avant toute chose, et ils en auront conquis une deuxième : l'Europe, notre Europe! »*

Sur les bancs de l'Université

Guillaume Durand l'avait dit et répété : un chef d'Etat à la Sorbonne, ce ne pouvait être que *« solennel »*. Avant le début de l'émission, l'animateur de TF 1 et le directeur général de la chaîne, M. Etienne Mougeotte, avaient d'ailleurs prié le public, une fois n'est pas coutume, de modérer ses élans et d'applaudir avec parcimonie.

Sur les bancs du grand amphithéâtre de l'université parisienne, l'équilibre des forces semblait respecté. MM. Pierre Bérégovoy, Roland Dumas, Jack Lang, mais aussi Bernard Kouchner et Mme Elisabeth Guigou étaient venus soutenir par leur présence M. François Mitterrand. M. Philippe Séguin pouvait compter pour sa part sur un nombre respectable de députés RPR hostiles au traité de Maastricht, ainsi que sur les collaborateurs de M. Charles Pasqua, accaparé par des réunions publiques à Dreux et à Tours.

Sur scène, ou plutôt sur le damier bleu et gris bordé de douze fanaux également bleus qui en tenait lieu, le solennel le céda pourtant très vite au convivial. Dûment chapitré, hors du champ des caméras, par M. Mougeotte, à grands renforts de moulinets de bras, Guillaume Durand expédiait tout d'abord dans les temps impartis le premier de ses grands travaux : le débat entre le président de la République et un « panel » de Français sélectionné par la SOFRES, équitablement répartis entre partisans du « oui » et du « non », mais dépourvu de communistes et de sympathisants du Front national et qui faisait la part belle aux enseignants.

Plus courtois que solennel

Présent dans l'amphithéâtre par la grâce d'un écran de contrôle jusque-là relégué dans un coin du plateau, M. Helmut Kohl glissait ensuite majestueusement au centre de la scène pour y subir le feux de questions peu solennelles posées par l'animateur de TF 1 avant de saluer le président français. *« Bonsoir Helmut »*, *« Bonsoir François »*. C'en était déjà fini. Venait ensuite le tour des journalistes pendant qu'une partie de la salle avait le privilège d'assister au démaquillage du chancelier allemand, reconduit dans son coin.

Au bout de deux heures d'émission, un début de lassitude commençait à poindre dans le public. Il était grand temps d'en venir au face-à-face attendu Mitterrand-Séguin qui rétablissait avec d'autant plus de facilité le silence dans les travées que Guillaume Durand avait enfin la bonne idée d'annoncer qu'il serait désormais *« discret »*. L'échange, décidément plus courtois que solennel, était suivi des divertissements. Julien Clerc et José Van Dam, accompagnés par l'orchestre d'Europe, furent écoutés avec la même attention par les deux protagonistes du débat, assis côte à côte, dos au public, M. Séguin massif, M. Mitterrand plus frêle. Un contraste qui rappelait furieusement les images des sommets franco-allemands entre le président français et son homologue allemand, qui avait disparu depuis longtemps déjà de son écran de contrôle.

GILLES PARIS

LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM

L'intervention du président de la République

En Allemagne, l'invitation adressée à M. Kohl a été appréciée

BERLIN

de notre correspondant

Des signes discrets ont été transmis par Bonn à Paris, ces derniers jours, pour demander que les responsables socialistes tempèrent un peu la tonalité anti-allemande prise par la campagne du référendum (*le Monde* du 4 septembre). Certains redoutent que cette tonalité puisse être exploitée à leur tour par les défenseurs d'un nationalisme allemand, qui ont déjà fait parler d'eux en agitant la défense du deutschemark, par exemple. Dans le quotidien *Die Welt*, l'éditorialiste Herbert Kremp affirme déjà que la campagne française prouve que Maastricht n'est rien d'autre que la volonté de *«contrôler l'Allemagne par traité»*.

Quant à la possibilité d'un vote négatif des Français le 20 septembre, elle commence seulement à être prise au sérieux en Allemagne. En cette fin d'été, la presse et les milieux politiques allemands avaient suffisamment à faire avec les émeutes racistes de Rostock pour prendre le temps de s'inquiéter d'un référendum qui paraissait, avant l'été, ne pas poser de problèmes. L'Allemagne était trop occupée à débattre elle-même de l'image qu'elle projette pour s'émouvoir vraiment des craintes qu'elle soulève dans la campagne française.

La possibilité donnée au chancelier Helmut Kohl d'intervenir, jeudi soir 4 septembre, à la télévision française, a été plutôt perçue comme un signe encourageant de la bonne marche du tandem franco-allemand. On connaît suffisamment la susceptibilité de la «Grande Nation», à propos de tout ce qui pourrait représenter une ingérence dans ses affaires intérieures, *pour apprécier le changement*. L'entourage du chancelier rappelait avant l'émission qu'il était normal que, dans une affaire qui implique tous les Européens, le gouvernement allemand puisse faire savoir aux Français l'importance qu'il attache à leur décision.

L'issue du référendum ne peut laisser personne indifférent dans les allées du pouvoir à Bonn. Les conséquences d'un échec de M. Mitterrand seraient lourdes à supporter pour le chancelier en personne. Les difficultés du relèvement économique de l'Allemagne de l'Est ne pourraient qu'être aggravées par un vote français négatif, qui aurait des répercussions sur la confiance des marchés financiers et des investisseurs. En outre, comme en France, les partis politiques doivent ici faire face aux doutes de l'opinion publique allemande sur la capacité des élites du pays à trouver des réponses aux problèmes de l'Allemagne et de l'ensemble du continent.

La ratification du traité de Maastricht, en Allemagne, est l'affaire du Parlement. Les quelques voix qui ont réclamé un référendum comme en France – ce qui supposerait une modification de la Constitution – ont vite été étouffées. Aucun parti politique n'est prêt à en prendre le risque. Les difficultés rencontrées par M. Mitterrand et les partisans du «oui» suscitent des sympathies dans cette large frange de l'opinion allemande frustrée d'un débat qu'elle aurait, elle aussi, aimé avoir. Une bonne partie de cette opinion s'était ouvertement réjouie du refus des Danois d'entériner une Europe qui, en Allemagne aussi, apparaît à beaucoup trop lointaine, trop technocratique.

HENRI DE BRESSON

Le rejet de la CED

Le 30 août 1954, l'Assemblée nationale rejetait par 319 voix contre 264 le projet de ratification de la Communauté européenne de défense (CED), le gouvernement de Pierre Mendès France, dont faisait partie M. Mitterrand, s'étant abstenu de prendre position. Initiatrice de ce projet, la France lui portait un coup fatal. A l'exception des députés MRP, qui avaient voté en bloc pour la ratification, des communistes et des gaullistes, qui avaient voté contre massivement, tous les autres groupes (radicaux, socialistes, UDSR, droite modérée) s'étaient divisés lors du vote. *«Le crime du 30 août»*, pour reprendre l'expression des partisans de la CED, mettait donc un terme à un projet lancé, en 1950, par le président du conseil René Pleven. Confrontée à la demande américaine de réarmement de la République fédérale d'Allemagne (la guerre de Corée faisait alors rage), la France avait lancé l'idée d'une armée européenne, dans laquelle seraient intégrées des unités allemandes. Elle devait être étroitement liée à des institutions politiques communautaires (ministre des forces armées, Assemblée européenne).

Le traité de 132 articles, *«fort long et complexe»*, constatait-on à l'époque, suscitera de très vives polémiques : les communistes et les gaullistes dénonçaient *«les abandons de souveraineté»* et *«le réarmement allemand»*, tandis que les démocrates-chrétiens du MRP et les socialistes de la SFIO y voyaient la possibilité, parallèlement au lancement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 1951), de doter l'Europe d'une première structure politique tout en «encadrant» l'Allemagne. L'échec de la CED devait mettre durablement en panne l'Europe politique.

Le conseil du chancelier et l'absence anglaise

L'intervention du chancelier Helmut Kohl dans le débat référendaire a pris l'allure de la visite d'un voisin lors d'une réunion de famille un peu agitée : brève, chaleureuse, discrète. Cette Allemagne qui semble faire peur à nombre de partisans du «oui» comme du «non» avait pris un instant l'aspect bonhomme et souriant d'un homme sûr de lui, mais se gardant bien d'apparaître comme dominateur. Remarquablement servi par un interprète qui sut adapter le ton au propos, et un réalisateur ayant gommé presqu'entièrement l'original en allemand, le chancelier sut trouver les mots simples éclairant les débats confus ou biaisés.

L'amitié franco-allemande? Elle est quasiment congénitale pour cet homme natif du Palatinat qui a vécu, écolier *«la guerre, la détresse»*. L'unité allemande, le retour de son pays à la souveraineté pleine et entière n'ont pas pour lui remis en cause cet objectif majeur. Que ce renforcement de la puissance de son pays, et sa conscience de soi retrouvée, puisse inquiéter les voisins et partenaires l'étonne. Un pays comme la France, qui a *«une histoire, une grande histoire, une histoire vieille»*, n'a aucune raison de faire de *«complexe d'infériorité»*, a-t-il affirmé.

M. Helmut Kohl a néanmoins été moins convaincant lorsqu'il a rejeté sans appel l'idée qu'il puisse y avoir une sorte de «démon allemand» surgissant à intervalles réguliers dans l'histoire. Renvoyer à quarante ans de communisme la responsabilité unique des événements récents de Rostock, c'est passer un peu vite sur les dérapages xénophobes de certains *de ses amis politiques qui ont* encouragé, sinon légitimé, les violences contre les foyers d'immigrés... On aurait aimé entendre dans sa bouche une condamnation plus ferme des émeutiers d'extrême droite, et l'expression d'une véritable détermination à mettre fin à leurs agissements.

Le «oui» français ardemment souhaité par Helmut Kohl doit aboutir à l'avènement de cette *«Europe des Français, des Allemands, des Hollandais, des Luxembourgeois, des Espagnols et des Italiens»* – le chancelier préfère toujours parler des peuples que des nations –, comme le «oui» de François Mitterrand à l'installation des fusées de l'OTAN en 1983 avait contribué à l'organisation de la défense occidentale, et accessoirement à la victoire d'Helmut Kohl aux élections législatives.

L'économie britannique fragile

M. John Major avait, on le sait, décliné l'invitation de participer à ce débat. Le premier ministre britannique avait dans un premier temps accepté de parler en duplex, comme le chancelier allemand, pour soutenir la position pro-Maastricht de M. Mitterrand. Il a reculé pour des raisons de politique intérieure. Il a peut-être un peu «payé» ce refus jeudi soir, ou du moins ses compatriotes, qui ont été de loin les plus maltraités des Européens. Il est vrai que les Britanniques ont souvent traîné les pieds lors des conseils européens. Mais ils ont été les seuls coupables désignés.

Qu'on en juge : le traité de Maastricht *«définit pour la première fois une politique sociale qui finalement n'a été acceptée qu'à 11 parce que la Grande-Bretagne s'en est exclue»*, a expliqué le président de la République. M. Mitterrand a aussi raconté comment les syndicalistes européens étaient venus plaider auprès de lui en faveur de l'«Europe sociale». Mais le gouvernement conservateur britannique a opposé son barrage. *«Nous sommes onze. Pourquoi nos amis britanniques n'ont-ils pas pu? C'est parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître la concertation avec les syndicats. (...) Ils ne s'estimaient d'autre part sans doute pas en mesure d'accéder d'un seul coup à un statut social supérieur, car leur situation économique est plus fragile que la nôtre.»*

Bref, le gouvernement conservateur britannique de Mme Thatcher puis de M. Major n'aime pas le «social» et n'a pas les moyens d'en faire. Il n'est pas jusqu'au programme ERASMUS, dont M. Mitterrand a chaudement fait l'éloge et qui permet notamment l'échange d'étudiants, qui n'ait été appelé à la rescousse. La Grande-Bretagne était à l'évidence parmi les *«deux ou trois pays»*, qui ont fait des difficultés...

D. Dh. et L. R.

Fédération ou confédération

Le projet européen est-il un projet fédéral, et pourquoi ne pas le dire, a-t-on demandé jeudi au chef de l'Etat ? *«Parce que moi je n'en sais rien et je ne décide pas pour les onze autres,* a répondu M. Mitterrand. *Je dis simplement : faites confiance aux dirigeants de la France des années qui viennent et à la génération suivante. Elle décidera de son destin. Pour l'instant, on a fait un bon bout de chemin et c'est une responsabilité déjà assez lourde»*.

La question, assez théorique, sur la vocation fédérale ou confédérale de la Communauté s'est reposée à chaque étape de la construction européenne depuis les origines dans les années cinquante et elle n'est toujours pas tranchée. Au cours des négociations de l'année dernière, plusieurs pays dont la France avaient demandé que la *«vocation fédérale»* soit inscrite dans le Traité de Maastricht. Ils ont dû y renoncer et la France ne s'est pas battue pour que cette expression figure dans le texte. Elle a même défendu des positions inverses, à propos des prises de décision dans la Communauté et de ses institutions. Par exemple le Traité de Maastricht, s'il accroît les pouvoirs du Parlement européen, ne les étend pas au point d'en faire *l'assemblée parlementaire des* «Etats-Unis d'Europe», comme le souhaitaient des dirigeants plus enclins au fédéralisme comme M. Helmut Kohl.

Une construction hybride

Il n'accroît pas non plus les pouvoirs de la Commission, instance supra-nationale par définition. M. Mitterrand a martelé au contraire que le Traité opère un rééquilibrage des pouvoirs au profit du conseil des chefs d'Etat *et de gouvernement*, personnalités issues du suffrage universel dans leurs pays respectif.

L'Union européenne que dessine le Traité reste de ce point de vue, comme l'était déjà la Communauté issue du Traité de Rome, une construction hybride. Certains de ses chapitres sont fortement intégrés, donc de nature fédérale : c'est le cas de celui qui concerne la monnaie, comme c'était le cas déjà dans le traité de Rome pour la politique agricole commune par exemple. D'autres en revanche ne sont pas de nature fédérale et ne *le deviendront sans doute* pas de si tôt : c'est le cas en particulier du chapitre sur la politique étrangère de l'Union, qui reste du domaine de la coopération entre Etats souverains et n'implique aucun abandon de souveraineté au profit d'un quelconque pouvoir central. Les orientations dans ce domaine sont fixées par le Conseil, non par la Commission, et les décisions exigent pour la plupart l'unanimité c'est à dire qu'elles ne peuvent pas être imposées à un Etat contre son gré.

La France, dans les négociations, n'a jamais défendu de positions fédéralistes. Elles auraient été d'ailleurs irréalistes : les Douze restent très divisés sur ce point et ne peuvent avancer qu'en excluant ce débat de philosophie politique au profit d'une démarche totalement pragmatique.

C. T.

«L'ami des Libanais»

Prié par M. Jean d'Ormesson de dénoncer la mascarade électorale en cours au Liban sous haute surveillance syrienne – le président de la République a qualifié de *«déplorables, des élections législatives en présence d'une armée étrangère»*. M. Mitterrand s'est présenté comme *«l'ami des Libanais, qu'ils soient chrétiens ou musulmans»*, ajoutant qu'il avait *«beaucoup d'affection en particulier pour les Libanais chrétiens parce qu'il y a tellement d'affinités anciennes, des sources culturelles et cultuelles qui nous unissent»*.

Lors de l'université d'été du PS, il y a un an, M. Roland Dumas s'était montré beaucoup moins attentif aux chrétiens du Liban. *«Aujourd'hui, j'entends dire que nous abandonnons les chrétiens du Liban,* s'était-il récrié. *Quels chrétiens du Liban ? Ceux qui considèrent peut-être que l'on est mieux placé dans le seizième arrondissement pour défendre Beyrouth que dans la capitale du Liban lui-même ?»*

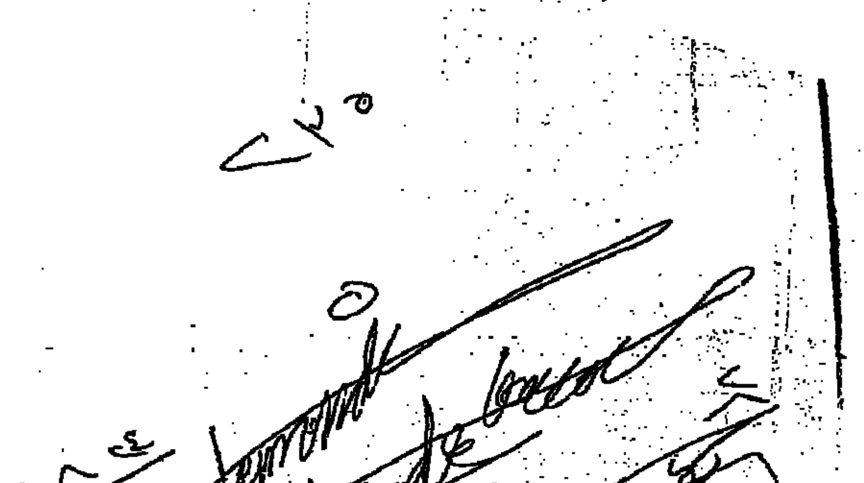
Lors de la visite à Paris, au mois de juillet dernier, de M. Rachid Solh, premier ministre libanais, il avait été fait état, du côté libanais, de *«la compréhension de la part de la France»* pour ce qui est de la tenue d'élections législatives.

Une «poignée» de technocrates

Au nombre des arguments invoqués par les partisans du non : la crainte de voir proliférer la technocratie bruxelloise et son *«armée – c'est-à-dire sa pléthore – de fonctionnaires»*. Argument dont les Français n'ont pas l'exclusivité et qu'on entend dans la plupart des pays européens.

Les défenseurs du «oui» ont coutume de riposter par des *comparaisons avec les chiffres* de personnels employés par les grandes villes, d'où il ressort que la quinzaine de milliers de fonctionnaires communautaires qui travaillent au service de 340 millions d'Européens, ne sont qu'une poignée. Cet argument avait notamment été avancé par les partisans de Maastricht, avant le référendum au Danemark, où les électeurs n'aiment pas du tout la bureaucratie bruxelloise : qu'est-ce que 15 000 employés pour douze pays, comparés aux effectifs d'une ville moyenne du royaume ? L'affirmation peut être pertinente et la comparaison *approximative*.

La ville de Paris, avec ses 35 270 agents permanents, non compris les effectifs de la police et ceux de l'assistance publique, fait en effet figure de grosse entreprise. Les dépenses en personnels (5,9 milliards de francs en 1992 pour les seuls personnels municipaux) représentent près du tiers des 18,6 milliards des dépenses de fonctionnement. C'est dans la nature des emplois que la comparaison n'est pas raison, puisque 42 % des 35 000 agents permanents de la Ville de Paris sont des ouvriers. Les personnels d'encadrement (cadres de catégorie A), au nombre de 3 187, représentent entre 9 et 10 % de l'effectif des employés municipaux.



SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

à l'émission spéciale « Aujourd'hui l'Europe » sur TF 1

Politique monétaire et souveraineté nationale

Parce que l'indépendance nationale se manifeste par des signes que l'Histoire a progressivement consacrés au fil du temps – et la monnaie est, avec l'impôt, l'armée et le drapeau, un de ces signes, – le débat sur Maastricht bute en permanence sur le problème de la politique *monétaire*, dont les Français voient mal si elle échappera aux autorités nationales. Ce qu'affirment bon nombre des partisans du «non».

Le traité sur lequel les Français vont *avoir à se prononcer* prévoit à terme, c'est-à-dire en 1997 ou en 1999, l'existence d'une Banque centrale européenne. Certes, les banques centrales nationales ne disparaîtront pas, mais l'élément essentiel, l'élément fort de l'Europe qui se construit sera la Banque centrale européenne, qui avec les banques centrales nationales formeront le SEBC, c'est à dire le Système européen des banques centrales. *Le texte* de Maastricht est clair sur ce point : non seulement les différentes banques centrales vont devoir prendre leurs distances vis-à-vis du pouvoir politique, c'est-à-dire devenir complètement indépendantes des gouvernements et de leurs ministres des finances, mais les membres de la future Banque centrale européenne devront bénéficier d'une farouche indépendance.

Les habitudes nationales sont actuellement très différentes d'un pays à l'autre. En France, la Banque centrale a toujours appliqué la politique économique que lui *dictait* le ministre de l'économie et des finances. Cette dépendance étroite a souvent provoqué des tensions entre gouverneur et ministre, parfois de véritables brouilles comme cela avait été le cas en 1974 entre M. Olivier Wormser et M. Valéry Giscard d'Estaing.

Il en va très différemment dans un pays comme l'Allemagne, où le gouverneur de la Bundesbank et son conseil préservent jalousement leur indépendance de décision avec une *seule idée en tête : assurer la stabilité* des prix. Cette indépendance est actuellement à l'origine d'une véritable crise politique entre pays industrialisés : uniquement préoccupée par les tensions inflationnistes qui se développent en Allemagne depuis la réunification (boom de la construction, hausse des loyers et des prix des services...), la Bundesbank n'a cessé de relever ses taux d'intérêt à court terme, obligeant la France et les autres pays européens à en faire autant, ce qui sape les chances d'une *reprise générale de l'activité économique*. Une politique très rigoureuse que beaucoup jugent excessive et à courte vue en Allemagne.

C'est donc une véritable révolution *que va devoir accomplir la* France, en acceptant d'abord de voir la Banque de France prendre son indépendance vis-à-vis du pouvoir économique et politique, en acceptant ensuite l'autonomie totale de la future Banque centrale européenne. Une autonomie qui en principe devrait aller très loin puisque le traité de Maastricht interdit aux gouvernements de *«chercher à influencer»* les membres de la Banque centrale. Décrire la politique monétaire comme le serviteur d'une *politique économique générale* relève de conceptions qui sont effectivement à l'œuvre en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale mais qui vont prendre fin. Le temps *où politique budgétaire*, politique monétaire, politique des changes et politique des revenus étaient étroitement mêlées dans les décisions quotidiennes du ministre de l'économie et des finances, ce temps-là est presque révolu.

Ce qui a beaucoup changé dans les pays industrialisés depuis quinze ans est la découverte des ravages causés par l'inflation, qui oblige les pays atteints à adopter – un jour ou l'autre – des plans d'austérité générateurs de chômage et de dépression économique. C'est cette prise de conscience qui a poussé les douze pays européens à *décider* que le pouvoir monétaire serait indépendant et aurait comme tâche principale la stabilité des prix. Cela pour résister aux tentations que pour*raient avoir un gouvernement de* mener une politique de relance inflationniste comme certains – le professeur Alain Cotta notamment – le conseillent à M. Bérégovoy.

Il y aura dans l'Europe de demain une véritable autonomie du pouvoir monétaire par rapport au reste de la politique économique. M. Séguin – qui a raison sur ce point – y voit le signe évident d'une perte de souveraineté nationale. Faut-il pour autant y voir la confirmation d'un fédéralisme qui n'ose pas dire son nom?

ALAIN VERNHOLES

Monnaie unique monnaie commune

La controverse entre une monnaie unique, qui se substituerait aux monnaies des Etats membres, et une monnaie commune, parallèle à ces monnaies nationales, a longtemps été vive avant la signature du traité. Bien des réticences se sont manifestées vis-à-vis de la monnaie unique, dont certains économistes dénoncent le caractère trop rigide, avec le danger d'une rupture brutale avec les devises nationales.

La proposition britannique d'un «écu lourd», treizième monnaie en concurrence avec les autres, et sorte de devise «à l'essai», a intéressé un temps M. Edouard Balladur, et même M. Pierre Bérégovoy, qui ont fini par se rallier à la monnaie unique, non sans réticences pour M. Balladur. M. Philippe Séguin a qualifié d'*«intelligent»* le projet britannique, choisissant *«l'efficacité contre l'idéologie»*. MM. Jacques Chirac et Alain Juppé, tout en se ralliant au traité de Maastricht, précisent qu'on ne peut soutenir que le pas*sage à la troisième phase de* l'union monétaire, c'est-à-dire la disparition du franc français, puisse être considéré comme irréversible, et qu'il faudra en délibérer le *moment venu. Le chancelier Kohl* n'a-t-il pas promis un débat au Bundestag sur le même thème (disparition du mark)?

F. R.

Progrès et inégalités agricoles

«Monsieur le président, nous allons disparaître et nous allons mourir», disait l'agriculteur, héritier, *selon ses termes, «d'une civilisation vieille de trois mille ans»*. Attentif mais incrédule, M. Mitterrand a rejeté cette accusation : *«Je crois que vous avez tort d'attribuer la responsabilité* [de vos difficultés] *à une Communauté européenne qui, en réalité, a tenu à bout de bras les progrès de l'agriculture française.»* Où est la vérité? *On serait tenté de* répondre : des deux côtés, ce qui donne d'emblée le sentiment d'un dialogue de sourds entre les agriculteurs et les pouvoirs publics, *a fortiori* entre un anonyme du terroir et le chef de l'Etat.

Certes, l'Europe Verte, voulue dès 1957 par les pères de la Communauté, avec son système de prix garantis, de subventions aux exportations et de taxes aux importations, a été un formidable aiguillon du progrès dans les campagnes. Progrès de productivité, progrès de mécanisation, de fertilisation. Autant d'atouts qui ont permis de passer d'une Europe des Six déficitaire à une Europe des Douze autosuffisante au plan alimentaire, et deuxième exportateur mondial, derrière les Etats-Unis. Les mécanismes communautaires ont renforcé la prééminence agricole de la France, et plus sa production augmentait, plus les aides au tonnage bénéficiaient aux grands agriculteurs. Mais pas à tous les agriculteurs. Et c'est cette disparité que le chef de l'Etat a passée sous silence. Au début des années 50, l'Hexagone comptait 10 millions d'agriculteurs répartis sur 2,5 millions de fermes. On ne *compte plus à présent* que 1,5 million d'actifs dans les campagnes, vivant dans à peine 1 million d'exploitations. L'hémorragie a bel et bien eu lieu, grâce au *progrès*, ou à cause de lui, c'est selon... En privilégiant les grosses structures, la PAC (politique agricole commune) a accéléré la concentration des exploitations, *au détriment* de la vision familiale chère à Jean Monnet.

E. F.

L'Europe sociale à la traîne

L'Europe sociale est à la traîne. Elle n'avance pas aussi vite que l'Europe économique ou l'Europe politique. D'ailleurs, la défection de la Grande-Bretagne a nécessité la rédaction d'un protocole additionnel signé par onze pays sur douze. Ce regret, exprimé par une *«socialiste déçue»* ayant opté pour le «non», le président de la République a affirmé le partager. *Mais, a-t-il aussitôt ajouté*, le traité de Maastricht constitue *«le premier acte, le premier contrat social inter-européen»*.

Comme il avait déja eu l'occasion de le souligner, M. François Mitterrand a rappelé que, à peine élu, il avait dès 1981 tenté de *«faire reconnaître un espace social»* lors d'un sommet européen à Luxembourg. Une tâche difficile. *«On m'avait ri au nez»*, s'est-il souvenu, non sans préciser que seul le premier ministre danois – *«qui était socialiste»*, – l'avait soutenu et que, s'il n'en tenait qu'à la France et à l'Espagne – dont les gouvernements *«sont socialistes»* – les choses iraient plus vite. Conclusion : ses limites *«ne suffisent pas à condamner l'Europe sociale»*, qui a le mérite d'exister. Même à onze.

Le chef de l'Etat s'est également efforcé d'éclairer ses interlocuteurs sur le contenu de cette dimension sociale, tout en restant prudent : *«Un jour ou l'autre il faudra s'entendre sur la réduction du temps de travail. Le plus tôt sera le mieux. C'est une possibilité qui est offerte, on s'y attaquera.»* Si *M. Mitterrand a* fort justement souligné que les différences de développement économique entre le Nord et le Sud constituent les principaux obstacles à la progression de l'Europe sociale, il n'a pas très clairement mis en valeur la possibilité, ouverte par le traité de Maastricht, de conclure des accords-cadres au plan communautaire, se limitant à évoquer un *«dialogue social permanent entre les syndicats et les Etats»*.

Le traité a en effet repris à son compte un accord conclu entre la Confédération européenne des syndicats (CES) et les représentants du patronat des Douze. Celui-ci permet aux partenaires sociaux de se substituer à la Commission pour mettre au point des réglementations sociales. Une disposition qui suggère que l'Europe sociale ne se résume pas à un vague énoncé de bonnes intentions, mais peut également constituer un garde-fou contre la toute-puissance de la «technocratie» bruxelloise, maintes fois évoquée lors du débat de jeudi soir.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'après-référendum

Suite de la première page

De même attendait-on avec curiosité le dialogue qu'il devait engager avec l'un de ses principaux contradicteurs, M. Philippe Séguin.

Sur ces différents points, chacun jugera selon sa subjectivité. On s'accordera sans doute pour estimer, une fois de plus, que M. Mitterrand est, à gauche, le propagan*diste le plus éloquent* de la cause européenne, même si la clé du succès se situe désormais plutôt à droite, du côté de M. Chirac. On conviendra aussi que M. Séguin est, dans le camp d'en face, le plus solide des partisans du «non». L'affrontement entre les deux hommes a été de bonne qualité, comme l'avaient été auparavant les échanges entre le chef de l'Etat et l'échantillon d'électeurs choisis par la SOFRES. Mais si l'émission a probablement permis aux Français de mieux comprendre les enjeux de la consultation, on ne saurait dire qu'elle ait donné un tour nouveau au débat.

La nouveauté, en revanche, était peut-être dans le silence qu'a tenu à garder M. Mitterrand sur sa propre attitude au lendemain du référendum. Pressé de questions, le chef de l'Etat aurait pu répondre, comme il l'avait fait le 14 juillet : *«Je ne suis pas en cause dans cette affaire, ni avec le oui ni avec le non.»* Telle est en effet, depuis cette date, la position officielle, répétée à l'envi par les divers porte-parole du président de la République et rappelée encore dimanche dernier par M. Bérégovoy quand celui-ci a souligné, à « L'heure de vérité », que, quelle que soit l'issue du scrutin, les institutions politique resteraient *«en place»* et que *«ceux qui exercent des fonctions les exercent pendant la durée pour laquelle ils ont été élus»*.

Or M. Mitterrand, sans renier sa déclaration du 14 juillet, s'est abstenu de développer ce thème, aussi bien lorsqu'on lui a demandé ce qu'il ferait si le «non» l'emportait que lorsque Jean d'Ormesson l'a invité à annoncer sa démission si le «oui» gagnait. On peut certes *considérer* que cette double dérobade relève, dans un cas, de la tactique et, dans l'autre, du jeu. La tactique consiste à refuser d'envisager la victoire du «non» afin de ne pas céder à la tentation de la dramatisation, qui choque, semble-t-il, une partie des Français, et de ne fournir aux électeurs que des raisons positives pour voter «oui» le 20 septembre. Quant au jeu, il per*mettait au chef* de l'Etat de mettre les rieurs de son côté en affectant de ne pas prendre tout à fait au sérieux la suggestion de son interlocuteur.

Il reste qu'en laissant planer un certain doute, en indiquant seulement qu'il prendra, le moment venu, ses *« responsabilités »*, M. Mitterrand ne se contente pas de ménager ceux qui souhaitent provoquer son départ en votant « oui », tout en montrant qu'il n'est pas sourd au message de ceux qui veulent dire «non». Il prépare en *même temps* l'après-référendum. Il n'ignore pas qu'en cas d'échec il ne pourra rester *«inerte»*, selon une expression qu'il a utilisée jadis, et qu'il ne lui suffira pas d'affirmer : *«J'y suis, j'y reste.»* En cas de succès, il lui faudra préparer une alternance qu'il sait pratiquement inévitable au lendemain des élections législatives de mars 1993. De ce point de vue, la courtoisie avec laquelle, en dépit de quelques pointes d'agacement du côté du président de la République, M. Mitterrand et M. Séguin, deux hommes qui s'estiment et se respectent, ont débattu, au risque de paraître l'un et l'autre moins incisifs qu'à leur habitude, a fait apparaître une volonté réciproque de ne pas envenimer les relations.

Car il est clair qu'il faudra compter à l'avenir avec le député des Vosges, quel que soit le vote des Français le 20 septembre. Il ne déplaît certainement pas au chef de l'Etat d'accroître la division du RPR en traitant avec déférence celui qui est devenu le principal opposant de M. Chirac. Il ne lui est pas indifférent non plus de manifester, dans la perspective d'une future cohabitation, son esprit d'ouverture et son souci du pluralisme. Tant il est vrai que la politique intérieure ne saurait être absente d'un tel débat. Le même jour, deux des principaux dirigeants du RPR, M. Balladur, invité des jeunes centristes à Batz-sur-Mer, et M. Pasqua, en tournée à Dreux et à Tours (*lire par ailleurs*), ont prouvé qu'ils en étaient bien conscients.

THOMAS FERENCZI

Les titres de la presse parisienne

Les quotidiens parisiens du *matin ont retardé leurs éditions* pour rendre compte de l'émission de TF 1. *Le Quotidien de Paris* titre «A moi Maastricht!». Dans son éditorial Philippe Tesson juge *«désarmant»* l'acte de foi de M. Mitterrand en l'Europe. *«Ce n'est pas un excercice de pédagogie qu'a mené le président*, écrit-il, *c'est une croisade»*. Alors que *Libération* titre «Mitterrand professe l'Europe», *l'Humanité* dénonce un *«référendum sous pression»*, *le Parisien* évoque *«la leçon»* et *France-Soir «le grand oral»*. L'éditorial du *Figaro*, intitulé «Effets pervers», souligne qu'en voulant *«tendre un piège à l'opposition»* M. Mitterrand *«a fini, à force de tourner autour, par se retrouver dedans»*.

Les réactions des partisans du «oui»...

• **M. Didier Bariani (UDF-rad.)** : «Quelles que soient les ambiguïtés entretenues par le président de la République sur son avenir personnel, quelles que soient les réticences légitimes exprimées par Philippe Séguin sur les dangers réels de la bureaucratie européenne, l'enjeu de l'Europe dépasse les arguments échangés. (...) Cela suffit pour assumer ensemble un «oui» d'optimisme et de volonté.»

• **M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS** : «Philippe Séguin n'était qu'à 10 % de ses capacités. Ce ne peut pas être chez lui involontaire. Cela montre que après avoir surfé sur les mécontentements pour obtenir une stature nationale, il espère maintenant *secrètement la victoire du «oui»* pour ne pas avoir à gérer les conséquences d'un succès du «non».

• **M. Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives *et réalités*** : « *M. Mitterrand* n'est pas aujourd'hui le meilleur avocat de la cause européenne, parce que ceux qu'il faut convaincre sont souvent les mêmes que ceux qui veulent le sanctionner et qui réclament un changement profond de la politique française. Cette émission l'a prouvé de façon éclatante.»

• **M. Fabius, premier secrétaire du PS** : «Vraiment, ça a fait progresser la cause du «oui» (...). On a vu un François Mitterrand maître de son sujet, et je pense qu'il a fait passer sa conviction pour le « oui » aux Français (...). On a vu, au début de l'émission en particulier, s'exprimer un certain nombre d'angoisses, de désarrois. Le président de la République a apporté des réponses tout à fait précises. Et quand on fait le bilan, il n'y a aucune raison, par rapport au traité de Maastricht, qui peut justifier un «non.»

• **M. Gérard Fuchs (rocardien), responsable des relations internationales du PS** : «A croire les arguments de Philippe Séguin contre la future Banque centrale européenne, l'Allemagne devrait être aujourd'hui une technocratie gouvernée *par la Bundesbank*. A *croire* les arguments de Philippe Séguin à propos des nouveaux nationalismes, un rejet du traité d'Union européenne serait, davantage que sa ratification, susceptible de les décourager. Les Français jugeront de quel côté est le meilleur choix.»

• **M. Gérard Longuet, président du Parti républicain** : «François Mitterrand n'a pas emporté la décision, notamment lors de la première partie de l'émission (...). révélatrice de l'état d'esprit de l'opinion française (...). La victoire dépend de l'autorité de Jacques *Chirac sur l'électorat du RPR*, et de l'autorité des responsables de l'UDF sur l'électorat libéral modéré et européen (...). Le Parti socialiste discrédité n'est plus en mesure d'assurer la victoire du «oui» (...). J'ai du mal à comprendre pourquoi Philippe Séguin est en définitive aussi hostile à Maastricht, je n'ai pas ressenti chez lui, avec clarté, avec force, les raisons de son opposition.»

• ***M. Martin Malvy (PS)*, porte-parole du gouvernement** : «François Mitterrand a été l'avocat passionné et passionnant de la cause nationale, celle d'une France forte dans une Europe mieux organisée et plus démocratique qui lui donnera plus de force encore. Il a fait entendre un message de raison et d'espoir au service de notre avenir.»

• **M. Jean-Luc Mélenchon (PS), un des animateurs du courant Gauche socialiste** : «Enfin le ton juste pour parler d'Europe! Pédagogique, le président a réussi à *débarrasser le débat des fausses* polémiques et des craintes sans objet. Le talent de M. Séguin n'a pu cacher le fond de sa démarche : une addition de crainte et de peur pour l'avenir, sans enthousiasme ni espérance.»

• **M. Pierre Méhaignerie, président du CDS** : «Cette émission a été positive pour le «oui» et d'une dimension humaine forte. Elle a montré que M. Mitterrand était attaché à la construction européenne. Les Français ont senti que l'Europe dépasse les frontières politiques.»

• **M. Michel Rocard (PS).** – L'ancien premier ministre ne croit pas que le chef de l'Etat doit lier son sort au résultat du référendum du 20 septembre et ce *«pour une raison à laquelle personne ne pense»* : *«l'objet du débat porte sur le traité d'union européenne»*. Il a ajouté : *«les Français seront à l'aise si ce vote est dégagé de tout aspect de politique intérieure. Ne mélangeons pas les destins, les carrières, les calendriers constitutionnels»*.

• **M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR** : «On a eu une émission plutôt sympathique avec un président (...) qui m'a semblé manquer d'un petit peu de souffle. Je crois vraiment que pour tirer l'Europe de l'ornière où elle se trouve (...) il faut que les dirigeants de l'opposition se retroussent les manches pour expliquer aux Français que le débat qui est en jeu est un débat essentiel (...). Je ne sou*haite pas que l'Europe soit la vic*time du rejet des socialistes dans ce pays.»

• **M. Bernard Stasi, vice-président du CDS** : « M. Mitterrand a *bien servi l'Europe en disant qu'il* n'était pas en cause dans cette affaire.»

... et du «non»

• **Alternative rouge et verte (mouvement d'extrême gauche).** – «Même face à un élu de droite comme Philippe Séguin, M. Mitterrand apparaît comme un homme du passé, défenseur d'une Europe ancienne, ancrée sur l'économie *libérale et la monnaie, fondée sur* la peur, contre une Europe démocratique, écologique et sociale ouverte à l'Est et au Sud. Il faut renégocier le traité de Maastricht et assurer pour cela la victoire du «non» au référendum.»

• **M. François d'Aubert (UDF).** – «Le président de la République a pris le risque de personnaliser le *débat européen. Il demande* aux Français un chèque en blanc européen, laissant, par tactique, très vaguement planer la perspective de son départ en cas de victoire du «non», ce qui constitue néanmoins un certain progrès (...). Le 20 septembre, il devrait y avoir parmi les électeurs de l'opposition moins d'états d'âme pour dire «non» à la fois pour refuser Maastricht, *censurer* la Commission de Bruxelles et manifester son opposition à M. Mitterrand.»

• **M. Charles Fiterman (PCF), l'un des animateurs des «refondateurs».** – «Ce qui m'a le plus frappé dans cette confrontation, c'est le décalage entre les propos des hommes et des femmes venus de différentes régions de France et les réponses du président de la République. Il y a eu, d'un côté, la chaleur, l'émotion, la dureté de la vie et, de l'autre, la froideur, la sécheresse d'un langage politique *extérieur aux préoccupations du* pays. Décidément, après cette émission, le «non» à Maastricht apparaît plus encore comme le choix de la sagesse pour éviter les pièges tendus et obtenir la redéfinition nécessaire d'une autre construction européenne.»

• ***M. Philippe de Villiers*, animateur de Combat pour les valeurs, député app. UDF.** – «François Mitterrand a traité sur un ton badin de problèmes très graves sans jamais répondre à aucune question. Je suis persuadé que, si le «non» l'emporte, M. Mitterrand va partir parce qu'il faudra renégocier le traité *de Maastricht* (...) et on voit mal le président de la République française aller lui-même voir John Major pour renégocier ce traité. (...) L'intervention de M. Kohl m'a choqué (...) Un Allemand (...), quand il nous dit, à nous Français : faites ça, c'est bon pour vous les Français, moi, je le soupçonne de penser que c'est surtout bon pour lui.»

• **M. Jean-Pierre Chevènement (PS), animateur du courant Socialisme et République.** – François Mitterrand «a présenté une vision presque sécuritaire de Maastricht [qui] était fait, à l'entendre, pour nous protéger contre les conséquences néfastes de l'Acte unique. Cela m'a fait un peu sourire. [L'émission était] intéressante, nécessaire et de qualité, [le président de la République] a eu raison de ne pas diaboliser l'adversaire en disant que la bonne foi de l'autre devait toujours être supposée [et de ne pas lier] son sort au traité».

• **M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national.** – «M. Séguin a gagné sa place de ministre dans le futur gouverne*ment de cohabitation.» M. Le Pen* lui reproche, ainsi qu'au chef de l'Etat, de n'avoir «pas parlé de la France, alors que le traité de Maastricht postule la fin de la France».

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

A l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon

La transplantation partielle du foie d'un père sur son enfant a été réussie

Un nourrisson âgé de dix mois, Clémentine, menacée de mort imminente à la suite d'une atrésie des voies biliaires, a bénéficié de la transplantation d'une partie du foie de son père vivant, un conducteur de travaux âgé de vingt-sept ans (*le Monde* du 4 septembre). Cette opération, réalisée pour la première fois en France, le 22 juillet dernier par l'équipe du docteur Olivier Boillot, chirurgien de l'unité de transplantation hépatique à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, n'a toutefois été révélée que le jeudi 3 septembre, après que les médecins se furent assurés que le père et son enfant ne couraient plus aucun risque grave.

LYON

de notre bureau régional

Depuis mars 1991, le service de transplantation hépatique de l'hôpital Edouard-Herriot a réalisé quatorze interventions sur des nourrissons et des enfants souffrant de lésions graves ou de malformations menaçant, à court terme, leur vie. Jusqu'à présent, ces opérations étaient effectuées à partir d'éléments prélevés, à la suite de décès, soit chez d'autres enfants – cas devenu de plus en plus rare avec le refus opposé par les parents, – soit chez des adultes, après réduction d'organe. L'opération pratiquée le 22 juillet dernier à Lyon peut constituer un espoir pour les familles en attente d'un donneur.

C'est parce que Clémentine, née le 12 septembre 1991, atteinte à sa naissance d'une malformation, en l'occurrence l'absence de voies biliaires entre le foie et l'intestin, était sur la liste d'attente que son père a accepté la proposition du docteur Boillot. Ce dernier a appris la technique de transplantation d'un donneur vivant apparenté, expérimentée en 1989 à Brisbane (Australie), chez son confrère Jean Emond, de Chicago (USA), où une quarantaine d'interventions de cette nature ont déjà été pratiquées avec un taux de réussite jugé satisfaisant (1).

L'opération, réalisée à Lyon, a duré une dizaine d'heures, le temps de prélever 25 %, soit environ 250 grammes, du foie de l'adulte, qui se reconstitue au bout d'un mois et demi, puis de le greffer sur l'enfant malade. Le père a subi une quinzaine de jours d'hospitalisation, puis a repris normalement son activité. Pour sa part, l'enfant est sortie un mois et demi après avoir été opérée.

Des interrogations d'ordre éthique

Techniquement au point, cette intervention nécessitait que soient résolues des questions éthiques, abordées par une commission *ad hoc* créée à l'hôpital. Le premier risque – réel, même s'il est considéré comme limité – est celui que court le donneur pendant et après l'intervention. La dimension psychologique doit être également étudiée, pour éviter tout sentiment de culpabilité chez des parents qui hésitent ou refusent cette solution. Enfin, si le docteur Boilot insiste sur la nécessité de l'« apparentement », ce n'est pas seulement pour d'évidentes raisons de compatibilité, mais également pour éviter des pressions financières.

Selon le professeur Jean-Michel Dubernard, responsable du service de transplantation des voies digestives à l'hôpital Edouard-Herriot, réticent au premier abord, toutes les garanties ont été réunies et cette opération peut, selon lui, constituer un *« vrai pas en avant pour des familles volontaires et motivées »*.

MICHEL DELBERGHE

(1) Selon une étude de 1991 portant sur vingt cas, il apparaît que tous les donneurs ont survécu. Parmi les receveurs, âgés de onze à quinze mois, dix-sept étaient vivants trois mois à dix-huit mois après l'intervention et parmi eux, quinze avaient retrouvé une fonction hépatique normale après vingt-cinq jours d'hospitalisation.

□ **Mort par liposuccion.** – Après trois ans passés dans le coma, Catherine Esvan est décédée, mercredi 2 septembre, pour avoir voulu perdre rapidement quelques kilos. Agée de trente-huit ans, Mme Esvan avait subi, le 26 avril 1989, une opération de chirurgie esthétique par liposuccion. Un accident anesthésique s'était produit au cours de l'intervention et, en dépit de soins immédiats énergiques, la patiente n'était jamais sortie du coma depuis lors. L'intervention avait eu lieu chez un médecin généraliste et sans le contrôle d'un médecin anesthésiste (*le Monde* du 29 juillet 1989).

Selon un sondage BVA-« Viva »

Trois Français sur quatre voudraient connaître la provenance du sang en cas de transfusion

En cas de transfusion sanguine, une forte majorité (77 %) des Français souhaiterait connaître la provenance du sang qui lui serait fourni ainsi que le mode de collecte (gratuite ou rémunérée) de ce dernier. Tel est l'un des principaux enseignements d'un sondage effectué par l'Institut BVA pour *Viva*, le mensuel de la Mutualité française. Les résultats de ce sondage sont publiés alors que l'on observe un intérêt croissant pour les techniques qui – *contrairement à l'un des principes fondamentaux du système transfusionnel français* – facilitent la levée de l'anonymat des donneurs de sang.

Réalisé par *Viva*, mensuel de la Mutualité française (1), le sondage de l'institut BVA est riche d'enseignements. Il met notamment en lumière l'attachement d'une forte minorité de Français au principe actuellement en vigueur du bénévolat du don de sang. Ainsi, 66 % des personnes interrogées estiment-elles que, dans l'hypothèse où la France manquerait de sang, il faudrait intensifier les campagnes pour le don. 25 % seulement souhaitent que l'on rémunère, dans une telle situation, les donneurs *potentiels. 88 % des personnes* interrogées (contre 11 %) déclarent d'autre part qu'elles ne donneraient pas plus facilement leur sang si ce dernier était rémunéré.

Dans le même ordre d'idées, 65 % des personnes interrogées trouvent *« très choquant »* ou *« plutôt choquant »* que le système transfusionnel français fonctionne, pour partie, selon une logique *commerciale. En revanche, les avis* sont très partagés (48 % de oui et 49 % de non) dès lors que l'on demande aux interlocuteurs s'ils seraient prêts à payer plus d'impôts ou de cotisations sociales pour que le système fonctionne sans contrainte de bénéfices et de rentabilité. *« Un Français sur deux est personnellement prêt à faire un effort financier pour que le système transfusionnel fonctionne sans contrainte financière*, analysent les auteurs du sondage. *Que l'on soit choqué (65 %) ou pas (30 %) par la logique commerciale du système transfusionnel, on n'est guère prêt à payer plus : 52 % dans un cas, 43 % dans l'autre. »*

20 000 autotransfusions par an

Plus généralement, une forte proportion (77 % : plus de trois sur quatre) des personnes interrogées estiment important de connaître la provenance et le mode de collecte (gratuite ou rémunérée) du sang qui pourrait leur être transfusé à des fins thérapeutiques. Parmi les personnes estimant cette information importante, *les femmes sont* sensiblement plus nombreuses que les hommes (85 % contre 68 %). C'est le cas des plus jeunes (84 %) et des personnes n'ayant jamais donné leur sang (80 %).

Une telle volonté est en totale opposition avec l'un des principes fondamentaux du système français qui veut que le bénéficiaire d'une transfusion sanguine ne puisse jamais connaître personnellement l'identité du ou des donneurs qui, en amont, ont permis cet acte thérapeutique. On observe depuis *quelques années le développement* de plusieurs pratiques tendant *de facto* à s'opposer à un tel principe. C'est le cas du « don dirigé » qui autorise les parents à donner – sous certaines conditions – leur sang à leur enfant lorsque l'état de santé de ce dernier impose une transfusion sanguine (*le Monde* des 23 et 28 mai 1990).

C'est aussi la pratique de l'autotransfusion programmée (le « don de sang pour soi ») (2). Avec 20 000 protocoles par an, soit 1 % de l'ensemble des prélèvements, elle est encore peu développée et reste limitée pour des raisons techniques. Elle n'en rencontre pas moins un écho de plus en plus favorable dans une opinion publique souffrant des séquelles de l'affaire du sang contaminé et découvrant que l'on a, au milieu des années 80, collecté du sang dans des lieux à haut risque de contamination par le virus du sida, qu'il s'agisse des prisons ou de certaines voies publiques.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce sondage a été réalisé auprès de 969 personnes âgées de dix-huit ans et plus, les 3 et 4 juillet. Echantillon élaboré selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, habitat, région.

(2) Sur ce thème, on se reportera avec le plus grand intérêt à l'article « L'autotransfusion programmée : environ 20 000 protocoles par an », de Mme Evelyne Belliard (SESI). Revue *Informations rapides*, nº 25, juillet 1992. Ministère des affaires sociales et de l'intégration.

SCIENCES

La mort de Barbara McClintock, prix Nobel de médecine

La grande dame de la génétique

L'Américaine Barbara McClintock, *l'une des plus grandes* généticiennes du siècle, est morte jeudi 3 septembre, à l'hôpital de Huntington (Etat de New-York), à l'âge de quatre-vingt dix ans.

Sa théorie sur les « gènes sauteurs », à laquelle elle consacra un demi-siècle de recherches, avait été couronnée en 1983 du prix Nobel de physiologie et de médecine.

« Il peut sembler injuste de récompenser quelqu'un pour avoir eu tant de plaisir, pendant tant d'années, à interroger des plants de maïs et à obtenir des réponses », avait-elle simplement remarqué en recevant son Nobel en 1983. Troisième femme à recevoir cette récompense suprême en médecine et physiologie, première à l'obtenir seule, Barbara Mc Clintock aurait pu ajouter, n'était son immense modestie, que celle-ci venait un peu tard. Cette farouche individualiste avait découvert, avec trente ans d'avance, ce à quoi personne ne voulait alors croire : l'existence des « gènes sauteurs », l'une des voies de recherche les plus fructueuses et les plus fascinantes de la génétique fondamentale moderne.

Née à Hartford (Connecticut) en 1902, diplomée en génétique de l'Université Cornell (Etat de New-York) en 1927, Barbara Mc Clintock fit son entrée au prestigieux laboratoire de biologie de Cold-Spring-Harbor (Long Island) en 1941. Elle ne devait plus le quitter. A l'instar du moine Gregor Mendel qui, un siècle plus tôt, établit les *lois de l'hérédité en croisant des* pois de senteur, elle y cultiva pendant un demi-siècle des plants de maïs, observant avec minutie et passion les modifications de couleur de leurs feuilles et de leurs graines.

La génétique moléculaire naissait à peine, et la théorie chromosomique de l'hérédité alors en vigueur *restait relativement simple* : les chromosomes étaient formés d'un arrangement linéaire de gènes, et chacun occupait une position précise et immuable. Les variations de ces structures ne survenaient, croyait-on, que de deux manières : par mutations, et lors de la recombinaison générale survenant entre chromosomes paternels et maternels lors de la reproduction.

Sous son microscope, pourtant, Barbara Mc Clintock observait autre chose : les taches colorées qui apparaissaient et disparaissaient, au fil des générations, sur ses graines de maïs contredisaient cette théorie. Dès les années 1940, elle prédit que d'autres éléments, dits *« de régulation »*, devaient intervenir dans le patrimoine génétique, qui avaient la capacité de « sauter » de lieu en lieu sur un chromosome, voire d'un chromosome à un autre.

Une reconnaissance tardive

Pendant près de trente ans, ce patient travail ne rencontra qu'une attention distraite dans la communauté scientifique, tant l'hypothèse paraissait en contradiction avec les règles admises. Il fallut attendre la fin des années 1970, et l'avènement de la biologie moléculaire, pour que la thèse de Mme McClintock soit enfin confirmée : loin d'être l'exception qui confirme la règle, les « gènes sauteurs » se révélaient présents chez toutes les espèces vivantes.

Précurseur exceptionnel, symbole d'anachronisme en ces temps de haute technologie et d'équipements coûteux, Barbara Mc Clintock, à qui un ouvrage américain vient d'être consacré (1), aura vécu pour la passion de comprendre les rouages génétiques de la diversité du vivant. A quatre vingt dix ans, elle s'y consacrait encore, passant, comme à l'accoutumée, plus de dix heures par jour dans son laboratoire.

CATHERINE VINCENT

(1) *The dynamic genome : Barbara McClintock's ideas in the century of genetics*, de Nina Fedoroff et David Botstein. Cold Spring Harbor Laboratory Press, 1991.

D'après une enquête du ministère de la recherche

Le nombre d'animaux utilisés à des fins expérimentales a diminué de 25 % en six ans

Le ministère de la recherche vient de publier les résultats d'une enquête nationale sur *« l'utilisation d'animaux vertébrés à des fins expérimentales »*, dans les laboratoires publics et privés, au cours de l'année 1990. Comparée à la précédente de 1984, cette étude fait apparaître, toutes espèces confondues, une diminution de 24,6 % du nombre d'animaux sacrifiés au nom de la science.

Le 28 janvier dernier, le ministre de la recherche, M. Hubert Curien, annonçait une série de dix mesures visant à mettre en place *« une véritable politique de l'expérimentation animale dans les organismes publics de recherche »* (*le Monde* du 30 janvier). L'enquête que vient de publier son ministère témoigne de l'urgence : si le pourcentage d'établissements privés ayant recours à des méthodes alternatives (culture de cellules, de tissus ou d'organes *in vitro*, emploi de robots et d'ordinateurs) est passé, en six ans, de 45 % à 61 % dans le secteur industriel, seuls 39 % des établissements publics reconnaissent avoir actuellement recours à ces mêmes méthodes, contre 35 % en 1984.

Mis au point avec le Bureau de la protection animale du ministère de l'agriculture, le questionnaire utilisé pour cette enquête a été adressé aux 665 établissements ayant utilisé, en 1990, des animaux dans leurs laboratoires. Qu'ils soient du secteur public et para-public (83 %) ou privé (17 %), ces derniers ont utilisé, au total, 3 645 708 vertébrés, soit une diminution de 24,6 % par rapport à 1984. Parmi les mammifères, l'emploi des rongeurs reste extrêmement majoritaire (94,1 %), loin devant celui des animaux d'élevage (0,7 %), des primates (0,3 %), des chiens (0,2 %) et des chats (0,1 %), les autres espèces se répartissant entre les oiseaux (2,5 %), les poissons (1,5 %), les reptiles et les amphibiens.

Méthodes de substitution

Si l'effort consenti pour sauver « nos amies les bêtes » est particulièrement important dans le secteur privé (– 26,6 %, contre – 19,3 % dans le secteur public), celui-ci n'en reste pas moins, et de loin, le grand sacrificateur : en 1990, 70 % des animaux restaient immolés sur l'autel de l'industrie, dont près des trois quarts pour la mise au point de médicaments et de produits utilisés en médecine humaine. Moins de 2 % des animaux, en revanche, ont été utilisés dans le secteur d'activité dit « protection de l'homme, de l'animal et de l'environnement », lequel comprend, entre autres, la mise au point des cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle.

Cette enquête, précise le ministère, avait deux objectifs : fournir à la Commission nationale de l'expérimentation animale, créée en 1989, *« les données lui permettant de remplir pleinement les missions de conseil et de proposition qui lui ont été confiées »* et transmettre à la Commission européenne les statistiques nécessaires à l'harmonisation des réglementations nationales *sur l'expérimentation animale* (application de la directive 86/609 du 26 novembre 1986, article 13).

Ces statistiques seront désormais publiées tous les deux ans. Les efforts préconisés par le ministère de la recherche pour une « bonne pratique » de l'expérimentation animale auront-ils commencé, en 1994, de porter leurs fruits ? Si le modèle animal reste, et pour longtemps, indispensable aux avancées de la recherche scientifique et médicale, de nombreux chercheurs reconnaissent à tout le moins que le recours aux méthodes de substitution pourrait être considérablement augmenté, moyennant les crédits nécessaires et une réelle volonté des pouvoirs publics.

Ca. V.

SPORTS

VOILE

Michel Desjoyeaux remporte de justesse la course en solitaire du « Figaro »

Michel Desjoyeaux *(Groupe-Coupechoux)* a remporté, jeudi 3 septembre à Port-la-Forêt (Finistère), la 23e édition de la course en solitaire du *Figaro*, avec le plus faible écart enregistré depuis la création de l'épreuve : 9 min 10 s d'avance sur Jean Le Cam *(Port-La-Forêt-Finistère)*, vainqueur de la quatrième et dernière étape, partie de Gijon (Espagne). A vingt-sept ans, Michel Desjoyeaux s'affirme ainsi comme l'un des plus talentueux jeunes skippers, après avoir participé trois fois à la course du *Figaro* et s'être classé deuxième en 1991.

Il avait pris la tête du classement général mercredi soir 2 septembre, après le démâtage de Dominic Vittet *(Servant-Soft)*, alors premier. Ce coup de théâtre a transformé la fin de course en affrontement à suspense entre Desjoyeaux et Le Cam, qui s'entraînent ensemble au sein de l'« équipe Finistère ».

La course, partie le 12 août d'Arcachon pour un périple de 1 660 milles, aura été marquée de bout en bout par des conditions météo très dures. *« On a poussé nos machines au-delà du raisonnable »*, expliquait le vainqueur à l'arrivée. Fait rare dans une course de voile : un contrôle antidopage ordonné par le ministère de la jeunesse et des sports, sur demande de la Fédération française de voile, a été pratiqué sur les quatre premiers de l'épreuve.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Martina Navratilova tombe sous la pluie

Le tournoi féminin des Internationaux des Etats-Unis a connu, jeudi 3 septembre, sa première grosse surprise, au cours d'une soirée fortement perturbée par la pluie. L'Américaine Martina Navratilova, quatre fois vainqueur de l'épreuve, a chuté, contre la Bulgare Magdalena Maleeva, vingt-septième joueuse mondiale. La championne, qui disputait à trente-cinq ans son vingtième US Open, a ainsi enregistré son plus mauvais résultat dans ce tournoi depuis 1976, où elle avait été éliminée au premier tour.

Chez les hommes, seules trois têtes de série sont parvenues à finir leur rencontre, entrecoupée par les averses. Jim Courier et John McEnroe ont dû concéder un set chacun pour se qualifier pour le troisième tour. Quant à l'Allemand Michael Stich, il a été éliminé en cinq manches par l'Américain Brad Gilbert.

LES RÉSULTATS DU JEUDI 3 SEPTEMBRE

Simple messieurs

(Deuxième tour)

B. Gilbert (E-U) b. M. Stich (All, 11), 5-7, 6-3, 3-6, 6-3, 7-6 (7-0) ; J. McEnroe (E-U, 16) b. D. Nargiso (Ita), 4-6, 6-3, 6-0, 6-2 ; J. Courier (E-U, 1) b. A. Chesnokov (CEI), 4-6, 6-3, 6-3, 6-1.

Simple dames

(Deuxième tour)

Z. Garrison (E-U, 14) b. S. Meier (All), 6-2, 2-6, 6-4 ; S. Graf (All, 2) b. P. Shriver (E-U), 7-5, 6-3 ; K. Maleeva (Bul, 15) b. D. Monami (Bel) 6-3, 6-4 ; N. Van Lottum (Fra) b. A. Grossman, 7-6 (9-7), 6-4 ; A. Coetzer (AfS) b. N. Tauziat (Fra, 12), 6-0, 6-0 ; M. Maleeva (Bul) b. M. Navratilova (E-U, 3), 6-4, 0-6, 6-3.

□ **AUTOMOBILISME : Riccardo Patrese chez Benetton en 1993.** – L'Italien Riccardo Patrese portera la saison prochaine les couleurs de l'écurie Benetton-Ford dans le championnat du monde de formule 1, à côté de l'Allemand Michael Schumacher. Patrese, âgé de trente-huit ans et recordman du nombre de Grands Prix disputés (236), libérera une place très convoitée dans l'écurie Williams-Renault, pour remplacer, chez Benetton, le Britannique Martin Brundle.

SOCIÉTÉ

La difficile conversion des Etats-Unis au système métrique

Les Américains ne veulent pas mettre le pouce à l'index

WASHINGTON

correspondance

Alors que la conversion au système métrique doit, en principe, avoir lieu en 1996, les signes de résistance se multiplient à une réforme pour laquelle le gouvernement ne manifeste aucun enthousiasme. Comme les Britanniques, les Américains éprouvent un attachement viscéral pour la pinte, le pouce, le pied et autres poids et mesures, mais plus encore pour le mile. La perspective d'avoir à compter en kilomètres ou, comme le prétend le *Washington Post*, à *« diviser par huit et multiplier par cinq »*, traumatise apparemment le grand public, d'où la timidité officielle à promouvoir la réforme.

En 1975, la loi sur la « métrification » *recommandait l'adoption* « volontaire » du sytème métrique. *Très peu d'Etats de l'Union* répondirent à cet appel. La loi autorisait les *autorités à mener* une campagne d'éducation du public. *En fait, le département du* commerce chargé de cette tâche *se montra très tiède à l'égard* d'une réforme dont le coût avait *été évalué à 100 millions de dollars*, chiffre à multiplier par qua*tre ou cinq aujourd'hui. Aussi* bien, les représentants des auto*rités de douze Etats du Sud, réu*nis récemment, ont insisté auprès du ministère du com*merce pour un nouvel effort* d'éducation.

En 1982, le président Reagan, sensible aux réactions négatives de l'opinion, arrêta le financement du bureau chargé de la « métrification ». *Mécontent, le* Congrès démocrate adopta, en *1988, une loi spécifiant que le* système métrique était *« à préférer »*, *compte tenu des besoins* du commerce et de l'industrie. Les démocrates *soulignaient que* la conversion encouragerait les exportateurs en augmentant la compétitivité de leurs produits, notamment ceux de haute technologie.

« Bruxelliser le monde... »

En ce *qui* concerne la conversion du mile en kilomètre, la *décision devra être prise d'ici à* 1996. Les changements de la *signalisation routière concernent* seulement les grandes routes et *celles construites avec des fonds* fédéraux. La direction de l'administration des routes avoue ne pas savoir encore comment procéder.

Quant aux médias, leurs réactions hostiles sont fortement teintées de nationalisme. Le *Washington Post,* très sarcastique, se demande pourquoi ne *pas écrire les panneaux de signa*lisation en français et en allemand pour, dit-il, encourager le tourisme et permettre aux conducteurs américains de développer leurs connaissances des langues étrangères. La « métrification », ajoute le journal, peut attendre une autre génération, un autre siècle. M. Will, commentateur habituellement modéré de ce journal, s'en prend à l'Europe qui, dit-il, depuis l'exécution de Charles Ier, n'a pas fait preuve de sagesse dans l'art de gouverner. En fait, ajoute-t-il, *« la métrification de l'Amérique est une tentative de « bruxelliser » le monde... La bureaucratie de Bruxelles est l'arme contondante avec laquelle les socialistes veulent furtivement imposer au public un étatisme rejeté par les électeurs »*.

Le *Washington Times* écrit : *« Le système métrique est une invention de l'âge des Lumières, qui nous a apporté la guillotine, le pénitencier et la planification urbaine. Il a stimulé les esprits fébriles des bonnes gens et de ceux qui veulent sauver le monde, depuis Robespierre jusqu'à nos enthousiastes partisans du nouvel ordre mondial. »* Et le journal suggère de passer à l'attaque en faisant un effort financier national pour l'exportation du système anglo-saxon des poids et mesures.

HENRI PIERRE

ENVIRONNEMENT

En Haute-Marne

Trois nouvelles inculpations dans l'affaire des trafics transfrontaliers de déchets

Trois personnes impliquées dans l'*importation de déchets médicaux* allemands ont été inculpées, jeudi *3 septembre par le parquet de* Chaumont (Haute-Marne). Il s'agit de M. Louis Suffet, qui servait d'intermédiaire entre les importateurs et les propriétaires de décharges, et de MM. Fernand et Dominique Recchia, exploitants de la décharge d'Artemare (Ain) où l'on a découvert des résidus hospitaliers mêlés à des ordures ménagères d'outre-Rhin.

M. Dominique Recchia a été placé sous mandat de dépôt. En revanche, deux personnes précédemment arrêtées ont été remises en liberté sous contrôle judiciaire : MM. Michel Picard, gérant d'une société d'importation, et Marius-Georges Peureux, propriétaire d'une carrière. Au total, huit personnes sont actuellement inculpées et trois d'entre elles sous les verrous.

En outre, le directeur de l'entreprise SIMAT, qui exploite la décharge de Saint-Aubin (Aube), a été licencié par sa maison-mère, la SITA (filiale de la Lyonnaise des eaux) pour *« faute grave »*. Il aurait pris sur lui de passer outre à l'interruption d'importation de déchets *décidée par la SITA dès le mois* de février. Au palais de justice de Chaumont, on se félicite de la coopération franco-allemande dans ces affaires. Deux enquêteurs de la police fédérale allemande sont arrivés de Wiesbaden. Mais les gendarmes français, qui devaient partir outre-Rhin dès la mi-août, doivent le faire *« dans un très bref délai »*. En Allemagne, un nouveau scandale vient d'éclater. Selon les enquêteurs d'une chaîne de télévision, une firme de Rhénanie-Westphalie aurait signé un contrat avec l'Estonie pour lui livrer, sous couvert d'*« aide humanitaire »*, 500 000 tonnes de vieux pneus. On aurait fait croire aux autorités locales que ces résidus pouvaient alimenter les chaudières d'une centrale électrique. *Dans le contrat,* figureraient aussi des boues de sta*tions d'épuration, des peintures* pour carrosserie et des huiles usagées.

En mer, l'errance du cargo-poubelle panaméen *Maria-Laura*, qui transporte 18 tonnes de déchets toxiques en provenance d'Australie, continue. Après Le Havre où les dockers ont refusé de le décharger, *puis Anvers d'où il a été* chassé *par* une action énergique des militants *de Greenpeace, le navire a fait* escale en Grande-Bretagne. Mais les *autorités britanniques n'en veulent* pas non plus et le cargo a repris la *mer pour une destination inconnue.*

Enfin, les réactions aux récentes décisions prises par la France et l'Allemagne dans le domaine des déchets sont plutôt favorables. La fédération de l'énergie CGT indique qu'elle partage le point de vue du ministère de l'environnement sur la *« nécessité de construire d'ici à l'an 2000 deux cents usines d'incinération »*. Cependant, elle demande que ces installations soient incluses dans un *« service public de production énergétique »*. A Bruxelles, la Commission européenne a accueilli favorablement l'accord franco-allemand de Strasbourg. *Le commissaire* européen de l'environnement, M. Van Miert, *a estimé que* cet accord consacre le principe de *proximité entre les lieux de produc*tion et de traitement des ordures *sans* pour *autant sacrifier celui* de la libre circulation.

ILE-DE-FRANCE

A Vincennes, à Montreuil et à Paris

Solution en vue dans les conflits de mal-logés

Trois accords, conclus les mercredi 2 et jeudi 3 septembre, permettent d'espérer une solution dans les conflits de mal-logés en Ile-de-France. Ils touchent les trente-trois familles qui avaient trouvé refuge dans les églises et les temples de Paris, le *camp installé par plus* de 1 500 Maliens sur l'esplanade du château de Vincennes depuis le 21 mai et les familles expulsées le 28 juillet d'un hôtel meublé de Montreuil (Seine-Saint-Denis). La préfecture de Paris, chargée des deux premiers dossiers, a tenu à distinguer deux catégories de personnes à reloger : les *« sans-logis »*, expulsés de l'été ou *« sans-domicile fixe »* de longue *date*, et les *« mal-logés »*, qui *disposent* d'un toit, même si leur espace vital est parfois réduit à 2,5 mètres carrés par personne dans les plus petites chambres. Ainsi, le premier accord intervenu mercredi 2 septembre avec les trente-trois familles recueillies par les églises *(le Monde* du 4 septembre) comporte une promesse de relogement *définitif* des vingt-trois foyers *« sans logis »* dans des immeubles réquisitionnés par le gouvernement en juillet. A l'opposé, ce compromis prévoit également le retour progressif des mal-logés dans leurs habitations d'avant l'été.

Le même principe a prévalu dans la nuit du 2 au 3 septembre lors de la conclusion d'un second protocole d'accord en vue de régler le cas des Maliens de Vincennes. Les trente-cinq familles *« sans-logis »* seront hébergées provisoirement en banlieue. Certaines occuperont des baraquements de type « Algéco », en attendant la mise à disposition de *logements transitoires. Les 269 autres* familles, considérées comme *« mal-logées »*, ont commencé à quitter le camp jeudi 3 septembre. Leur situation sera suivie par l'Association pour le relogement en Ile-de-France (ARIL).

M. Makan Sidibé, président du Conseil des Maliens de France, s'est déclaré *« très satisfait de cette solution »*. En revanche, MM. Henry Wolf, maire (UDF-PSD) de Meudon (Hauts-de-Seine) et André Santini, député (UDF-PSD) de ce département, ont exprimé dès jeudi *« leur ferme opposition au projet irresponsable des pouvoirs publics »*. Les deux élus dénoncent les *« risques de trouble à l'ordre public »* engendrés par le relogement des Maliens sur des terrains du Bas-Meudon, dans *« des conditions de vie aussi précaires »* qu'à Vincennes, précisent-ils dans un communiqué.

A Montreuil, la municipalité (PCF) a *finalement* accepté *jeudi* 3 septembre ce même type de relogement provisoire *en* « Algéco » pour les neuf dernières familles restées sans-logis parmi les vingt-quatre expulsées fin juillet. Le Secours catholique sera chargé de coordonner le projet financé par le 1/9 (partie du 1 % patronal destiné aux logements des familles défavorisées). Même s'ils sont contestés, ces trois accords devraient conduire à *la* levée de l'ensemble des camps en région parisienne avant le 10 septembre. Néanmoins, les pouvoirs publics devront *maintenant* trouver des immeubles vacants pour les *« sans-logis »* et des logements sociaux pour les autres familles, qui ne veulent pas être oubliées une fois le camp levé.

G. Cl.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Voisin, voisine

ELLE *s'appelle Louise. Elle* a à peu près mon âge. On s'est croisées chez une copine la semaine dernière et elle m'a invitée à prendre un verre : Tu as le métro direct. Direction La Courneuve. Là, tu prends le 152.

A ma descente du bus, première à droite, troisième à gauche, je me retrouve dans une petite rue paisible, bordée de pavillons entourés de jardinets plutôt mignons, plutôt coquets.

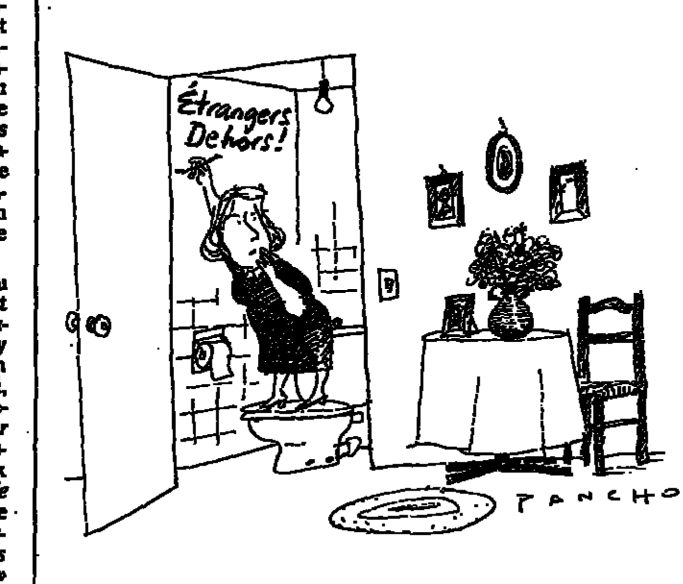
Comme son salon. Une bonbonnière. Pleine de bibelots. Pleine de napperons. Aux murs, des chromos. On y est bien. On y est tranquille. Elle a ouvert une bouteille de porto. Les volets sont mi-clos. A cause du soleil ?

– Non, des voisins.

– Ah bon ! Il y a des problèmes ?

– Pour ça, oui ! Et ça ne date pas d'hier. Forcément, c'est plein d'immigrés, par ici.

Quand son père, un ouvrier, est arrivé de sa Bretagne, il n'y avait rien. Si, un terrain. Et un entrepreneur à qui il a confié toutes ses économies avant même que ne commencent les travaux. Vous devinez la suite : l'Italien, c'en était un, s'est tiré avec le fric.



Voilà Louise obligée d'interrompre ses études à quatorze ans – Tiens, regarde un peu tous mes tableaux d'honneur, si j'étais pas bonne élève, – pour entrer comme apprentie chez Lanvin. Mignonne, la gamine, sur les photos qu'elle tire d'un carton à chapeaux, faite au moule, avec un sourire espiègle, mutin, accroché au coin d'un regard qui frise.

– Là, c'est plus tard. Je coiffe la Sainte-Catherine chez Monsieur Dior. Tu le reconnais ?

– Non, mais toi, oui. T'as pas tellement changé. Et lui, là, c'est qui ?

– Mon mari. Oh ! pas longtemps. Il était trop beau pour moi. Une splendeur. Un Eurasien. Il était coupeur. Moi, petite main.

Mariée tard :

– J'ai perdu des années à me languir après un autre, *un juif* qui se languissait pour une *autre, ce mannequin, tu sais,* Dominique. Elle a fini par *épouser* Gabin. J'avais aucune chance !

Mariée tard, tôt séparée, jamais divorcée, elle est poursuivie *ensuite et terrifiée et* conquise, malgré elle, par les *assiduités musclées d'un ami*, une brute, un vrai gangster, *saoul comme un Polonais*. Qu'il était. Elle hurlait, rouée *de coups, elle appelait au* secours.

– *Tu crois que les voisins* auraient bougé ? Ni pied ni *patte, oui*. Normal, des Italiens. Il y en a tout plein. Leurs mai*sons, ils les ont construites* avec des matériaux volés sur les chantiers. Une petite mafia.

– Comme tu y vas !

– C'est l'expression qu'ils emploient. Ils s'en vantent, qu'est-ce que tu crois ?

– Ça alors ! Tu permets que j'allume une cigarette ?

– Ben, ça m'embête un peu, vu que je ne peux pas ouvrir ma fenêtre, à cause de cette folle qui m'oblige à badigeon*ner de blanc les carreaux de* ma cuisine, pour pas que je voie ce qui se passe dans sa cour, alors qu'elle me bouche le jour avec son auvent crasseux.

– L'Italienne ?

– Non, elle, c'est de l'autre côté. Là, c'est une Française. Une aigrie. Restée seule avec son fils qui lui tape dessus. Bien fait pour elle ! Depuis le temps qu'elle m'embête en claquant ses portes à toute volée, en montant le son de sa télé. Je te jure, c'est à se cogner la tête contre les murs qu'elle cogne à coups de balai, cette folle ! Et s'il n'y avait que le tapage ! Il y a les projectiles.

Stupeur de ma part. Des projectiles ? Oui, des bouteilles de plastique vides, des balles, des ballons, elle en a toute une collection, lancés par des bandes de gamins qui s'amusent à faire des tirs au but dans les fenêtres. Et s'il n'y avait que les projectiles, il y a le caca enveloppé dans du papier journal ou dans un collant de femme, glissé entre les murs et les haies. Les entrailles de poisson balancées dans les jardins. Les maléfices.

– Tu ne me crois pas ? Attends voir.

Elle saisit son téléphone posé sur un pouf couvert d'une housse de velours bleu ciel, et appelle une voisine. Qui confirme. D'une voix sereine. Oui, ça arrive, bien sûr, c'est comme partout. D'ailleurs, elle a reçu, il n'y a pas si longtemps, une poupée plantée d'aiguilles, et elle n'a aucune idée de ce que ça peut bien vouloir dire. Louise pense que ce n'est pas du meilleur augure. Et, après avoir raccroché :

– Tu sais ce que j'ai trouvé, moi, derrière mes volets ? Un chiffon trempé, couleur lie-de-vin. Genre bave de crapaud et sang de coq. Encore un coup de cette vieille toquée.

– La Française ?

– Non, l'Italienne, une vraie sorcière. On dit toujours : Hitler ! Hitler ! Mais qui c'est qui a *commencé ? C'est* Musso ! Mussolini, oui. Ces gens-là, il n'y a *pas pire*. Si, les Portugais. Pas la peine de prendre cet air-là ! *C'est pas du racisme*, ça, je regrette. Rien à voir. Remar*que, elle a été bien attrapée*, la Mamma, le jour où son fils a *épousé une Française, et sa fille* un Arabe.

– Ah ! *Parce qu'il y a des* Arabes, par ici ?

– *Des tas. Tout un foyer* ouvert au début des années *cinquante. Même qu'on veut* les virer.

Tiens, marque-le, ça ! C'est une honte. Ils sont d'un gentil, *tu n'imagines pas. Les Noirs,* pareil. Ils sont de plus en plus *nombreux. D'ici à ce qu'on* fasse une pétition contre eux, *les pauvres ! Tiens, à propos,* les Italiens d'en face, des gens adorables, *leur fille a été* méchamment embêtée par...

– Un Portugais ?

– Non, un Arabe. Le Portugais, il habite un peu plus loin. Lui, il a battu son chien à mort et il a tué un autre...

– Un autre quoi ? Un autre Portugais ?

– Non, ça, ce ne serait rien, un autre chien !

Deux élus communistes proposent de couvrir l'A 86 grâce au budget alloué à l'A 16

Deux élus communistes de Seine-Saint-Denis, le député de la circonscription, M. Jean-Claude Gayssot, et le maire de Drancy, M. Maurice Nilès, proposent au ministre de l'équipement et des transports, M. Jean-Louis Bianco, *« que le budget d'ores et déjà alloué à la réalisation de l'autoroute A 16, dont personne ne veut en Seine-Saint-Denis, soit affecté à la construction sans nuisances de l'autoroute A 86 »*.

Le ministre de l'équipement avait décidé récemment de suspendre momentanément la poursuite des travaux de l'A 86 en Seine-Saint-Denis – la construction de ce deuxième cercle autoroutier autour de Paris appelé, parfois, le « périphérique de l'Ile-de-France » a commencé il y a trente ans – dont la réalisation en partie à ciel ouvert dans la traversée de Drancy et Bobigny est rejetée par les riverains qui exigent son enfouissement total (*le Monde* du 3 septembre). Les deux élus estiment que leur proposition est un *« bon moyen de résoudre sans dépenses supplémentaires »* le problème du surcoût posé par la couverture des 3,5 kilomètres du tronçon nord de l'A 86. – *(Corresp.)*

REPÈRES

CATASTROPHES

Aide américaine pour les sinistrés du tsunami au Nicaragua

116 morts, 153 disparus, 350 blessés, plus de 16 000 sans abri : tel est le nouveau bilan – toujours provisoire – du tsunami qui a balayé les côtes pacifiques du Nicaragua le 1er septembre (*le Monde* du 4 septembre). Les autorités nicaraguayennes et la Croix-Rouge craignent de devoir, tôt ou tard, doubler ces chiffres : le 4 septembre, de nombreuses localités côtières n'avaient pas encore pu être atteintes par les équipes de secours. Après avoir accordé une aide d'urgence de 25 000 dollars, les Etats-Unis semblent *décidés* à augmenter sensiblement leurs secours. Un avion cargo C-130 américain est arrivé à Managua le 3 septembre avec des tonnes de fournitures diverses. Il a amené des militaires ainsi que des fonctionnaires de l'Agence américaine pour le développement international (AID) chargés *de déterminer les priorités des aides* et de la reconstruction. En outre, les *Etats-Unis ont débloqué* 5 millions de dollars *qui* seront versés à un fonds d'investissement social pour *faire face aux dépenses, d'abord* de nettoiement des zones touchées par *le tsunami, puis de reconstruction* des équipements détruits par la *catastrophe*. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Les éditeurs scolaires sont inquiets

Le groupe des éditeurs scolaires *du Syndicat national de l'édition* a exprimé, jeudi 3 septembre, son inquiétude face à la crise qui sévit depuis depuis trois ans dans le secteur. En 1991, le chiffre d'affaires de l'édition scolaire a régressé de 1,9 % d'une année à l'autre, après avoir connu un repli de 3,5 % en 1990, a souligné M. Michel Legrain, président du groupe des éditeurs scolaires. Cette érosion pourrait encore s'accentuer en 1992. A l'école primaire, où les programmes n'ont pas été modifiés depuis 1985, la vente des ouvrages de français et de mathématiques a baissé respectivement de 4 % et 10 % depuis deux ans et, selon M. Legrain, la plupart des autres disciplines peuvent être qualifiées de *« naufragées »*. L'achat des manuels d'histoire et de géographie *a chuté* de 36 % en *deux* ans et celui des manuels de sciences de 38 %. La mise en œuvre de nouveaux programmes à l'école primaire à la rentrée de 1994 et dans les classes de première dès la rentrée de 1993 devrait néanmoins redynamiser le secteur. Mais les éditeurs insistent pour que ces réformes soient échelonnées et pour que soit observé un délai de quatorze mois, *prévu par décret*, entre la publication de nouveaux programmes et leur entrée en *vigueur*.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* du 28 août au sujet du mouvement de protestation des surveillants de prison, le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP-FEN) ne dénonçait pas l'inconscience *« des surveillants »* mais la volonté affichée *« d'un certain nombre de représentants du personnel »* de provoquer un embrasement dans les établissements pénitentiaires. Dans ce même communiqué, le SNEPAP-FEN affirmait que la population pénale, *« prise en otage pendant une semaine »*, se trouvait durement sanctionnée par des *procédures* disciplinaires.

CULTURE

LA MOSTRA DE VENISE

Quand la ville ne dort pas

La vie quotidiennne d'une brigade des stupéfiants à Paris
Un grand film lucide et sans complaisances de Bertrand Tavernier

VENISE

de notre envoyée spéciale

C'est un film qui a une odeur. Celle de la ville quand elle ne dort pas, une *odeur de rues mal lavées*, de chambres trop petites, une odeur de fatigue et de peur. C'est un film qui va à cent à l'heure, mais ne s'essouffle pas, court, cavale et cogne. Un film têtu comme son héros mal rasé, teigneux et tendre parfois, un film pas gentil mais amical au fond, et coléreux surtout. Un film terrible dans ce qu'il est quotidien ; la drogue, la *dope* au *quotidien*, là, partout autour de nous, sous nos yeux qui ne veulent pas voir, pas savoir. Et, indissociables à la vie à la mort, liés par une étrange relation faite de connivence haineuse et d'intimité ambiguë, les toxicos, les dealers, et les flics.

L 627, le titre, peu racoleur, désigne l'article du code de la santé publique réprimant toutes les *infractions liées à la détention*, au trafic et à la consommation de stupéfiants. Documentaire fiction ? Reportage romancé ? Cinéma vérité ? Peu importe l'étiquette, pourvu qu'on ait l'ivresse. On l'a, celle des grandes profondeurs en suivant Lucien Marguet, dit Lulu, enquêteur de seconde classe, incarnation satisfaisante de Sisyphe, dans sa chasse obsessionnelle aux trafiquants, chaque jour recommencée.

Le caractère, le personnage de Lulu ne sont pas fictifs. Lulu, c'est Michel Alexandre, coscénariste avec Tavernier, enquêteur de seconde classe, lui aussi, dont certains éléments biographiques sont presque trop beaux pour être vrais. Réjouissante vengeance de l'art sur la réalité, ce sont ces éléments-là, les *plus authentiques, qui*, se retrouvant dans le film, paraissent parfois un peu poussés, métaphoriques, pour tout dire inventés. Ainsi, symbole commode pour imposer l'idée qu'un flic, c'est d'abord un regard, un regard caché, un regard de voyeur sur la misère des hommes, Lulu est un policier au cursus bizarre : il a tenté et raté le concours de l'*IDHEC*, il ne quitte pas une petite caméra et piège ainsi ses proies. Or Michel Alexandre a bel et bien tenté le concours de l'IDHEC...

A ses côtés donc, Tavernier a enquêté de longs mois. Ce qu'il a vu de la violence du drame de la drogue, et de l'impuissance institutionnelle à le maîtriser, à l'évidence l'a horrifié. Mais il a su rassembler ce matériau brut et saignant, polémique et terrifiant, avec une telle habileté, une telle santé, que *L 627*, habité par des comédiens d'exception, évitant les pièges de la reconstitution et du plaidoyer manichéen, va un train d'enfer, au plus près des visages, *en scènes courtes, nerveuses, dans* des décors exigus, voitures à l'arrêt, bureaux crasseux, chambres d'hôtels borgnes, réinvente le polar à la française, atrocement banalisé par les impeccables séries télévisées. Bertrand Tavernier, au détour d'une courte séquence, démontre qu'il aurait su filmer autrement, plus « joli », fait une intrusion bunuélienne chez un commissaire mystique et kleptomane qui a tapissé son bureau de crucifix. Cette tentation de « réalisme poétique » réprimée, il retourne à la rue, magnifiquement.

Des abysses à portée de la main

Lulu a tout le temps des ennuis, *il est mal noté, déplacé, muté, il* bouffe n'importe quand, n'importe quoi, il s'occupe mal de sa femme, de son enfant, il s'engueule avec tout le monde. On ne quitte pas Lulu, alors forcément, on s'attache à lui, à ceux de la brigade. Dodo, le chef, l'énervé des statistiques, Vincent, le pied-tendre, « Looping », le copain, Marie, la muse musclée, Manu, le soiffard. On les suit dans les squatts pourris, dans les bars, dans les instants de désespoir et les fréquents moments de rigolade. Dans la saloperie modeste des rapports humains, les mesquineries de gradés, les délires bureaucratiques. On les suit dans leur « sous-marin », camionnette banalisée aux vitres sans tain où ils planquent, interminablement.

Le film est fait de ça, de rien d'autre, et c'est *tout un univers*, une planète inconnue, des abysses à portée de main. Qu'est ce qu'on fait du bébé de la femme toxico arrêtée ? Dodo le mettrait bien à la fourrière. Et quand il faut plonger ses doigts au fond de la gorge du dealer pour qu'il dégueule ses gélules de merde, eh bien Lulu y met les doigts. Il n'y a plus beaucoup de frontières entre le jour et la nuit, le bien et le mal, les gendarmes et les voleurs. *Il y a des* flics salauds mais pas tout à fait, des indics sympas, (les « cousins zaïrois »), si on veut. Il y a Lulu, pas irréprochable, qui ne veut finalement qu'une chose, faire son travail. Tavernier aime ces types-là que le travail a investis comme une religion, comme une maladie, l'horloger de Saint-Paul, ou le Noiret de *la Vie et rien d'autre*, comptant *inlassablement ses morts*.

Il a réussi avec *L 627* un film qui n'est pas « politiquement correct », qui ose montrer des dealers en majorité noirs, et des flics honnêtes, en majorité. C'est comme ça. Ni gai, ni optimiste. Comme ça. *Et si reponsabilité il y* a, elle est évidemment collective, avec une petite prime aux politiques. Tavernier – il le répète à *l'envie dans les interviews qu'il* donne à la chaîne à Venise – n'a pas pardonné à Laurent Fabius, qui répondait à une question de journaliste sur la drogue, en 1985, alors qu'il était premier ministre : « *Parlez-moi plutôt de choses importantes.* »

Pour autant, *L 627* n'est pas un film engagé, mais plutôt sainement enragé, qui échappe au démonstratif, à la lourdeur d'un dossier à la Cayatte en grande partie grâce à une interprétation exceptionnelle.

Des acteurs inconnus, méconnus, ou redécouverts, des acteurs de théâtre, de rencontre, tous formidables. Didier Bezace, Lulu, toujours un mauvais goût de rendez-vous manqué dans la bouche, obstiné, fourbu, est incroyable de justesse, de présence. Les autres, autour, (Jean-Paul Comart, Jean-Roger Milo, Nils Tavernier, Philippe Torreton), croqués au scalpel, drôles, *sensibles, des personnes vivantes*. Mais plus remarquable encore, est le trio des femmes.

Bertrand Tavernier a toujours su offrir en cadeau des rôles superbes à ses actrices (Christine Pascal, Nathalie Baye, Jane Birkin). Cette *fois, diverses, complémentaires*, elles sont trois. Trois révélations. Charlotte Kady est Marie, la fliquesse, typhon blond de vitalité, la langue bien pendue, le sein généreux, la compassion pudique ; Cécile Garcia joue la femme de Lulu, elle sait que c'est foutu leur mariage, mais elle se bagarre encore, en silence, douce, savante sur les vacheries de l'existence. La plus bouleversante est Lara Guirao, Cécile, la petite putain toxico, courageuse à l'extrême dans sa dérive, pour qui Lulu a des tendresses très fortes. Ce qu'elle *fait* passer de lucidité, d'ironie sur elle-même et sur le monde, de chagrin serein, la *range* dans le clan des grandes.

La fin du film, (145 minutes qui ne pèsent pas), est un peu hâtive, *comme si Tavernier avait été* obligé de couper pour tenir un format « commercial ». On n'est plus à Paris, mais à Lyon, Lulu revoit Cécile, peut-être s'en est-elle sortie ? On ne sait pas. Lui non plus. Que sait-on de l'amour...

DANIÈLE HEYMANN

EN BREF

□ **Un nouveau directeur à la tête de l'ADAMI.** – *M. Christian James*, quarante-cinq ans, a été nommé directeur général de l'ADAMI (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes). Il remplace M. André Canas, qui a quitté ses *fonctions le 31 décembre 1991*. Entré à l'ADAMI en 1986 comme responsable administratif et financier, M. James en assurait la direction générale par intérim depuis le 1er janvier 1992. Créée en 1955, l'ADAMI se charge de percevoir, *administrer, répartir* et *distribuer* les sommes issues des droits sur l'utilisation secondaire des travaux enregistrés (son et images) par tous les interprètes, qu'ils lui soient ou non associés (9 760 personnes). L'application de la loi du 3 juillet 1985, dite « loi Lang », a accru les sommes gérées par l'ADAMI. De 1986 à 1991, son chiffre d'affaires est passé de 5 millions à 180 millions de francs.

□ **Changements de dates à l'Opéra-Bastille.** – Les représentations de *Jeanne au bûcher*, d'Honegger auront lieu les 9, 12, 14, 15, 17, 20, 21, 24, 27, 29 et 31 octobre. Les représentations de *Padmavati* d'Albert Roussel, initialement prévues pour novembre, seront données à une date ultérieure. *Rens.* : 40-01-17-89.

Le bric-à-brac de la lagune

A Venise, beaucoup de films, en compétition ou dans les sections parallèles, mais peu de découvertes

VENISE

de notre envoyé spécial

Après quelques jours passés à regarder passer le train des films, il faut admettre une certaine similitude entre l'espèce festivalière et la race bovine. Avec tout de même, pour la gent cinéphile, ce privilège : la possibilité de faire varier la vitesse de défilement, de ralentir le train quand un écran soudain s'illumine d'images un peu singulières. Hormis *Un cœur en hiver* de Claude Sautet (*le Monde* du 3 septembre) et *L 627* de Bertrand Tavernier *(lire ci-contre)* qui, tout chauvinisme à part, ont dominé ce début de Mostra, bien peu de films auront jusqu'à présent suscité pareille intervention.

Passé la calamiteuse ouverture avec *Raising Cain* de Brian De Palma, la curiosité poussait vers *Mimbo No Onna* du Japonais Juzo Itami, entre autres parce que ce film a valu à l'auteur de *Tampopo* de se faire violemment agresser et blesser par les gangsters de son pays. Mêlant la comédie au message pédagogique, il tourne en ridicule les malfaisants yakusa tout en enseignant comment leur résister en ne se laissant plus intimider : une avocate aux nerfs d'acier *joue les professeurs de sang-froid* auprès du personnel d'un hôtel de luxe soumis au racket, et qui apprendra à faire front. Mais leurs tribulations deviennent vite répétitives, au point qu'on a souvent le sentiment d'assister au bout-à-bout d'un feuilleton qui gagnerait à être découpé en épisodes.

Autre *Hôtel de luxe* (c'est le titre du film du Roumain Dan Pita) symbolisant un pays tout entier, celui qui sert de décor à l'évocation de l'ère Ceaucsescu. La métaphore tressée en lourds câbles d'acier pour dénoncer (aujourd'hui, sans risque) la paranoïa et l'exploitation, la misère et le conformisme, en un *plaidoyer aux effets de* manches conventionnellement oniriques.

A l'autre extrême, The Playboys, de l'Irlandais Gillies McKinon, chronique d'un amour impossible dans un village des années 50, pèse si peu, montre et dit si peu et si platement qu'il s'oublie aussitôt vu, malgré le numéro d'Albert Finney et une jolie présence de l'actrice Robin Wright. Entre les deux, sans grande surprise mais sans faux pas, *The Public Eye* voit Joe Pesci endosser le personnage du New-Yorkais Weegee (père de la photo de faits divers) et l'apparence de l'inspecteur Columbo pour cette histoire de mafia et de bons sentiments, honorable série B à l'ancienne.

Beaucoup plus mémorable, quoique imparfait, est le nouveau film d'Ousmane Sambène, *Guelwaar*. Autour de l'affrontement entre deux villages sénégalais, l'un chrétien et l'autre musulman, à propos du corps d'un agitateur enterré *dans le mauvais cimetière, l'auteur* de *la Noire de* organise une savante circulation de personnages. Il multiplie les appels à la tolérance dans cette fable qui tourne au virulent pamphlet *contre* les *méfaits* de l'aide internationale. Si le film semble comme enlisé dès que ses protagonistes s'expriment en français (problème qu'aucun réalisateur africain n'a encore résolu à ce jour), la beauté des images en extérieur, la qualité du jeu dès que les comédiens parlent leur langue et la manière dont le cinéaste change de ton quand l'archétype menace ont *fait de Guelwaar* l'un des meilleurs moments de ce début de Festival.

Un bol d'air signé Alexandre Rockwell

Bon moment aussi, et dès les premières minutes de projection, avec *In the Soup* du jeune Américain Alexandre Rockwell. On y retrouve cette activité devenue rare : rire dans une salle de cinéma. On rira souvent, de bon cœur et sans retenue, au fil de ce récit, présumé autobiographique, des galères d'un jeune New-Yorkais fauché, cinéphile éperdu et amoureux *transi, qui essaie de réaliser* son premier film (*In the Soup* est en fait le quatrième film de Rockwell).

La rencontre du piètre héros avec un producteur-Père Noël-malfrat aussi chaleureux qu'ambigu (l'épatant Seymour Cassel, ex-pilier de la maison Cassavetes) est l'occasion de multiples rebondissements dans ce petit film qui a le bon goût de ne pas se pousser du col. En fait de soupière, un bon bol d'air.

Pour le reste, c'est en chinant dans un bric-à-brac de vidéos, de courts-métrages et de documentaires *présentés par lots qu'on avait* les meilleures chances de trouver des curiosités, sinon des trésors. Ainsi deux dessins animés rigolos et résolument noirs de Phil Mulloy, avec une bande cow-boys tout en dents et braillardise. Ainsi les inventions visuelles de Patrick Bokanovski, auteur il y a sept ans de cet OVNI absolu du cinéma qui s'intitulait *l'Ange*. Ou l'étonnant portrait de Darwin par Peter Greenaway, retrouvant en vidéo haute définition tout son arsenal d'imageries pour créer une succession de tableaux en abîme, tandis qu'un succulent commentaire met en perspective l'œuvre de l'inventeur de *la théorie* de l'évolution.

Dans la même série, baptisée « Encyclopédie audiovisuelle », *mais sur petit écran cette fois, était* présenté un portrait de Gershwin par Alain Resnais. Malgré un commentaire exagérément pédagogique, l'auteur de *Toute la mémoire du monde* retrouve les chemins de la mélancolie en promenant sa caméra *dans les beaux dessins* de Pellaert, sur quelques mesures de *Rhapsody in Blue*.

Il reste que, au spectacle d'un fort bataillon de festivaliers délaissant les grands écrans pour, sur la foi de grands noms, s'agglutiner autour de – *horresco referens* – téléviseurs, il y avait matière à ruminer.

JEAN-MICHEL FRODON

RENTRÉE DES ARTISTES

Les tribulations d'un Alceste à New-York

Stephan Meldegg, Patrick Chesnais et Claire Nebout dans le feu du succès



Stephan Meldegg, Patrick Chesnais et Claire Nebout

BRÛLEZ TOUT !
au Théâtre La Bruyère

Patrick Chesnais tournait un film aux Etats-Unis quand une amie américaine lui a dit qu'il devait absolument aller voir une pièce à New-York, *Burn This !*, de Lanford Wilson, avec John Malkovich et Joan Allen. Il y est allé, il a vu, il a aimé. Comme à son habitude, il a demandé qu'on lui prépare une traduction en français, un « mot à mot » qu'il a lu à quelques proches, amis, producteurs et acteurs. Sous *Burn This !* sommeillait *Brûlez tout !*, aujourd'hui à l'affiche du Théâtre La Bruyère.

Un théâtre dans le feu du succès : on ne compte pas les récompenses et les invitations lancées à *Cuisine et dépendances*, d'Agnès Jaoui et de Jean-Pierre Bacri, et *C'était bien*, de James Saunders, deux mises en scène signées l'an passé par Stephan Meldegg, directeur de la petite salle du quartier Saint-Georges. Il lui faut désormais oublier tout ça, les Molières, les reprises, les tournées dans toute la France, l'adaptation de *Cuisine et dépendances* au cinéma dans une production Gaumont.

Et repartir de zéro. « *J'ai eu beau préparer l'adaptation, les décors, les lumières*, disait le metteur en scène au début des répétitions, *je n'ai encore que très peu travaillé avec les acteurs. Je me mets en situation de recevoir ce qui vient et essaie de tout mettre en ordre.* » Stephan Meldegg veut croire à son étoile. Qu'il courtise en cosignant – avec Attica Guedj – les adaptations brillantes des auteurs auxquels il s'attaque ; en réalisant des spectacles avec humilité et sérieux ; en réunissant des acteurs dont il donne souvent une image neuve.

Une aubaine pour une actrice qui ne sait encore presque rien du théâtre. Claire Nebout, comédienne de cinéma (*Au pays des Juliets*, avec Medhi Charef, est son dernier film), avait fait *ses armes à la scène avec Pascal* Rambert et ses *Parisiennes*, pièce-fleuve dans laquelle elle pense aujourd'hui s'être « *un peu noyée* ». La voici prête à apprendre ce métier d'exigence, anxieuse – raisonnablement, – impressionnée par ses premiers pas sur le plateau du La Bruyère, impressionnée aussi par son partenaire, Patrick Chesnais. « *Lui est déjà très dedans, et moi je suis encore très loin* », confiait-elle aux premiers jours des répétitions.

Si Chesnais s'est pris d'amitié pour Brûlez tout !, c'est paradoxalement parce qu'il a pensé d'emblée que ce personnage d'un gérant de pizzeria américain, un agité de la famille des misanthropes, n'était pas du tout pour lui. Pas de meilleure raison pour s'y frotter : « *Évadé des films de Scorsese ou de Lynch, le personnage devrait intéresser ceux à qui j'ai pensé spontanément en voyant la pièce la première fois : mes neveux de vingt-cinq ans. J'aimerais qu'ils viennent au théâtre, que la pièce les passionne et qu'elle les empêche très fort de dormir.* »

OLIVIER SCHMITT

▶ **A partir du 22 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées samedi à 17 heures et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. 90 F à 150 F.**

CULTURE

ARTS

Face à face

Le portrait et son au-delà en deux expositions, à Nice et à Jouy-en-Josas

LE PORTRAIT DANS L'ART CONTEMPORAIN
à Nice.
A VISAGE DÉCOUVERT
à la Fondation Cartier.

Si le portrait de Mme de Sénnones a pu ressembler à Mme de Sénnones, rien ne saurait le prouver au visiteur du Musée de Nantes, qui y voit surtout du Ingres. De cette ressemblance au modèle, avec le temps, on n'a que faire. Un beau portrait, celui qui s'impose parmi d'autres dans les galeries, c'est une présence, de l'expression, de l'étrangeté, de l'absence, le frémissement de la vie, le soupçon de la mort, au-delà des apparences et de l'éventuel apparat... Il n'empêche, cependant, qu'un portrait, par définition, représente une personne à laquelle il est censé ressembler.

Partant de là, on peut se demander si, au vingtième siècle, où la problématique artistique se déplace, pour ne plus se poser en termes de représentation, ressemblance, mimesis, mais de figuration et d'abstraction, le portrait est encore un genre pratiqué. Mais oui ! Un peu, mais autrement, sous d'autres formes. Surtout l'autoportrait, témoin d'une quête ou d'une affirmation de l'identité de l'artiste.

L'exposition du Musée de Nice, «Le portrait dans l'art contemporain», en montre beaucoup, de Bonnard et Villon à Barcelo (un autoportrait en situation de peintre, c'est-à-dire les pieds dans le tableau), en passant par Martial Raysse, peintre de vanités féminines, et Warhol, usant le visage de Marilyn jusqu'à la mort. Soit beaucoup de façons de s'y prendre, amusées, astucieuses, réfléchies, sérieuses, libres, comme le sujet traité, bien ou mal, à grands coups de brosses, de ciseaux, de pointes. Avec des mots, et des objets, et des croisements d'images pour situer la personne en question. Il va sans dire que le portrait au vingtième siècle en prend plein la figure. Il peut devenir lieu de réflexion sur le genre portrait, moyennant quelque miroir brisé autrement que ne le faisait Picasso face à Kahnweiler, plutôt en nostalgique de l'unité perdu qu'en casseur; ou encore lieu de réflexion sur le genre humain et sa condition.

Ici, Bernd Lohaus grave MOI sur un assemblage de poutres; là, Arman fait du Arman en accumulant le contenu des corbeilles à papiers de Joseph Kosuth, sur lequel on n'apprend rien; là encore, Ben écrit en blanc sur noir : «Je ne sais pas qui je suis.» Ailleurs on croisera le portrait de circonstance d'Yves Klein (son mariage en grande pompe), tout en gardant en mémoire, peut-être, l'autoportrait de Tal Coat, un visage sans traits, en matière, ou la *Tête d'otage* de Fautrier, à laquelle il n'est pas loin de ressembler. Les uns signent, les autres se signent, comme Ernest Pignon devant Pasolini...

L'inventaire n'est pas mauvais, du trait pour trait à plus de traits du tout. Mais l'exposition de Nice manque d'organisation et ne fait pas émerger de problématique particulière. Même pas la difficulté de cerner la notion de portrait à travers ses détournements. Elle traite de la surface, des formes et des styles, pas du fond.

On lui préfère de beaucoup l'exposition de Jouy-en-Josas, où pourrait figurer plus d'une œuvre présentée à Nice, parmi celles qui échappent au particulier. Par exemple *l'Autoportrait avec masque*, sur fond d'or, de Walter Dahn, que l'on mettrait à côté de quelque masque d'art africain, ou le *Portrait de Kafka* par Karel Appel, que l'on verrait bien à côté d'un portrait du Fayoum.

«*La grande aventure*, disait Giacometti, *c'est de voir surgir quelque chose d'inconnu, chaque jour, dans le même visage. C'est plus grand que tous les voyages autour du monde.*» C'est un peu cette grande aventure que la Fondation Cartier, qui n'est pas au bout du monde, seulement à quelques kilomètres au sud-ouest de Paris, propose de vivre, au travers de l'exposition «A visage découvert», où l'on approche mille et un visages peints, dessinés, sculptés, modelés, surmodelés, architecturés, déconstruits, défaits, bouleversés, ouverts, fermés, bruyants, clinquants, maquillés, nus, lisses, retranchés, pleins de leur vide, ou évidés comme des masques.

Venus de tous les horizons, d'anciennes et de lointaines civilisations, ou puisés dans l'art moderne et contemporain occidental, ce sont autant de cas de figure sur lesquels on bute. On n'entre pas dans l'aire du visage comme dans un moulin. Tout au plus peut-on tenter d'approcher le terrain, qui est mouvant.

Un choix remarquable

Déformations, apparitions, dédoublements, glissements, passages à l'écran ou à la toile, apparitions, révélations, découvrements, recouvrements... L'exposition est belle, pensée. Elle doit beaucoup de sa gravité aux exemples d'arts premiers, choisis par Jacques Kerchache,, et de sa tenue à la fois à la sobriété de la présentation des œuvres et à la réflexion qui la porte, dont un catalogue savant, conduit par Georges Didi-Huberman, fait état. Françoise Frontisi-Ducroux y traite du masque et du visage chez les Grecs, Louis Marin de la «grammaire royale du visage» (les têtes d'expressions de Le Brun). Pour une fois, la Fondation, qui n'a pas que de mauvaises idées, ne grille pas un sujet en le traitant comme des *mist*. Jean de Loisy, qui l'a orchestrée, y fait ses adieux à l'institution (il vient de passer au Musée national d'art moderne) plus que convenablement.

Le choix des œuvres est remarquable, ouvert à tous les vents de l'esprit, anciens, lointains, d'ici et d'ailleurs. Les arts premiers et l'art occidental moderne ou contemporain, l'art oriental, extrême-oriental, y sont sur un même pied, sans esprit de hiérarchie, ni de références, ni même pour illustrer quelque thèse, quelque théorie. Ils sont là avant tout comme marque d'une présence à l'intérieur d'un parcours souple, en trois temps : la grammaire, qui commence par faire un sort à la notion de portrait; le *chahut*; le *silence*.

Georges Didi-Huberman présente le projet comme «*une tentative pour désigner, autant que possible, l'extension et la cohérence d'un champ anthropologique touchant à la notion de visage*». Où l'on peut se promener et découvrir des images à travers les modes de représentation et les modelés, dans l'épaisseur du maquillage, sous la couleur, dans l'ornement, dans les traits couvrant d'autres traits, dans les trous des masques qui occultent les traits. D'où il ressort, au fond, du visage, de sa résistance, de son irréductibilité, toute l'opacité de l'être, en mémoire, au-delà du miroir, du regard. Et simplement le visage comme lieu épiphanique de l'humanité tout entière.

Jean de Loisy explicite l'enjeu de l'exposition et son champ artistique en rappelant que la majorité des tableaux réunis par les nazis dans l'exposition de l'art dégénéré en 1937 représentaient des visages. C'est la raison pour laquelle «*cette exposition se doit de désorganiser les généalogies, de renoncer à l'histoire, d'ignorer les géographies, de mêler les cultures, de comparer l'incomparable. Le visage concerne l'irréductible, le clandestin, le hors-la-loi, l'excès, tout sauf l'ordre et la norme.*» Par les temps qui courent, il n'est pas mauvais de le souligner. Et d'aller visiter la Fondation Cartier, dont le bunker (un vrai, de la dernière guerre) est devenu pour quelque temps un sanctuaire, ou une maison de la magie.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ **«Le portrait dans l'art contemporain». Musée d'art moderne et d'art contemporain, Nice. Tél. : 93-62-61-62. Jusqu'au 27 septembre.**

▶ **«A visage découvert». Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-46-46. Jusqu'au 4 octobre.**

GUIDES

Le patrimoine sans peine

Deux livres sur la protection des objets, monuments et sites

La direction du patrimoine au ministère de l'éducation et de la culture vient de mettre à jour la trentaine de pages de *Monuments historiques, règles et procédures*, publié pour la première fois il y a cinq ans. Format carré et gros caractères, pédagogie oblige.

En cinq sections, ce guide retrace l'évolution du système de protection : les immeubles, les objets mobiliers et les orgues, le patrimoine rural non protégé, les abords des monuments historiques et les acteurs (conservateur régional, architecte en chef, etc.). Les organigrammes de la direction du patrimoine et des vingt-huit directions régionales des affaires culturelles (DRAC) permettent de se repérer dans l'univers des monuments historiques.

Le document cependant se limite aux domaines relevant du ministère de la culture, sans entrer dans le détail d'une mécanique complexe à laquelle prennent part les ministères de l'équipement et de l'environnement. Les trois ministères concernés ont donc pris le relais de la direction du patrimoine pour publier un instructif *Guide de la protection des espaces naturels et urbains*, qui contient des explications précises sur les modalités de protection des sites, des abords des monuments, des secteurs sauvegardés, mais aussi des parcs, du littoral ou de la montagne. Malgré l'abondance des détails réglementaires et techniques, l'ouvrage reste accessible et bénéficie d'un ensemble bien choisi d'illustrations, plans et schémas.

▶ **Monuments historiques, règles et procédures. Disponible gratuitement auprès de la Direction du patrimoine, 3, rue de Valois, 75001 Paris.**

▶ ***Guide de la protection des espaces naturels et urbains*, Ed. La Documentation française. 222 p., 110 F (La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07).**

PHILATÉLIE

Plantes des zones humides





La Poste mettra en vente générale, le lundi 14 septembre, quatre timbres à 2 F, 3 F, 4 F et 5 F sur les plantes des zones humides.

La variété de lys de mer *(Pancratium maritimum)* choisie pour le timbre-poste à 2 F provient de l'étang de Biguglia, au nord-est de la Corse; les sables maritimes de l'océan et de la Méditerranée constituent son biotope. Le rossolis *(Drosera rotundifolia)* (timbre à 3 F) est une plante sauvage carnivore – capable, dit-on, de capturer deux mille insectes en une saison d'été, – qui pousse dans les régions froides de l'hémisphère nord; on l'emploie comme calmant de la toux en infusion de feuilles fraîches. L'orchis des marais *(Orchis palustris)* (timbre à 4 F), petite orchidée de quelques centimètres, se rencontre dans les tourbières et prairies marécageuses d'Europe et du pourtour méditerranéen. Le nénuphar jaune *(Nuphar lutea)* (timbre à 5 F) vit dans les étangs; il est connu depuis l'Antiquité pour ses propriétés anaphrodisiaques. Les timbres, au format vertical 26×36,85 mm, sont dessinés et gravés par Pierre Albuisson, mis en page par Roger Druet et imprimés en taille-douce en feuilles de trente.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Nantes (Loire-Atlantique), les 12 et *13 septembre*, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire «premier jour» ouvert au Muséum d'histoire naturelle, 12, rue Voltaire; le 12 septembre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Nantes-RP (boîte aux lettres spéciale).**

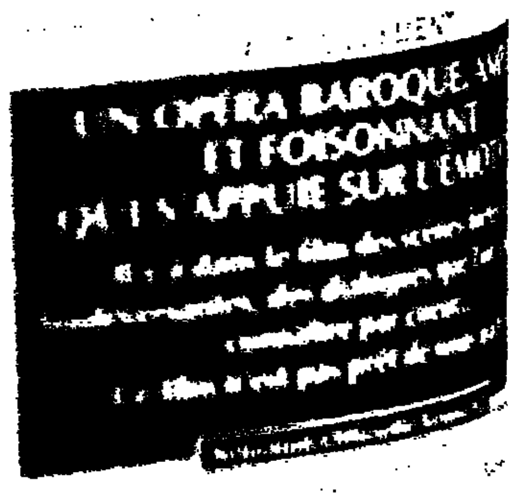
▶ ***Souvenirs philatéliques* : J.-P. Morice, 5, rue des Tulipes, 44120 Vertou.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex Téléphone : (1) 49-60-33-28 Télécopie : (1) 49-60-33-29 Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• ***Le Monde des philatélistes* nouvelle formule.** – *Le Monde des philatélistes* fait sa rentrée avec une nouvelle maquette, plus attrayante, plus aérée, dans un nouveau format standard plus moderne et plus maniable, mais sans changement de prix. Le mensuel est divisé en trois sections distinctes – actualité, magazine, *rubriques – clairement signalées* par des repères en couleur. En couverture du numéro de septembre, «*Ces timbres venus du froid*» : la tragédie du dirigeable *Italia* de Nobile au pôle Nord, en *1928*, et ses conséquences philatéliques; les timbres des terres Australes et Antarctiques françaises de la saison 1992-1993; le courrier de la base russe Komsomolskaïa, au pôle Sud. *Le Monde des philatélistes* de septembre joue la carte de l'internationalisation, avec des études sur l'image de la ville sur les timbres italiens, les liaisons postales aériennes durant le blocus de Djibouti entre 1940 et 1942, l'occupation japonaise en Chine de 1937 à 1945, les cartes postales espagnoles et près de vingt pages sur les nouvelles émissions de France et du monde entier (*le Monde des philatélistes*, 88 pages, en vente en kiosques, 25 F).

• **Le spectacle continue.** – Les administrations postales de *la Grenade* et des *Grenadines* ont émis, début juin, une série de timbres et feuillets sur des vedettes du spectacle. Au générique : Marlene Dietrich, Fred Astaire, Frank Sinatra, les Andrew Sisters, James Cagney, etc.





AGENDA

THÉÂTRE

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : mar., mer., jeu. 20 h 45.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h. Rel. dim., lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. lun., dim. soir.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Péteouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : dim. 15 h ; lun. 20 h ; mar. 18 h 30. Le Livre d'heures : sam. 16 h 30 ; lun. 18 h 30 ; mar. 20 h 45. Le Roi Lear : ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Fous d'humour : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim., lun. La Mouette : 20 h ; dim. 19 h 30. Rel. lun. Danse avec les fous : ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : dim., lun. 15 h.

GRAND EDGAR (43-20-90-09). Eric Thomas : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Femmes au tombeau : 19 h. Rel. dim. Les Larmes du crimes : 20 h 30. Rel. dim. Violaine, morte de rire : 22 h 15. Rel. dim.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Feu la mère de madame : 20 h. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Bereshit : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Rel. dim. Le Bestiaire : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Rel. dim., lun. Savage Love : 21 h 15.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim., lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim., lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Autant en emportent les Vamps : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Chevalier et Laspalès dans C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). On ne badine pas avec l'amour : sam., dim. 15 h. Le Théâtre de Clara Gazul : jeu., ven., sam., dim. 17 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : mar. 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Clovis et les Musicodingues : 21 h. Rel. dim. La mort viendra et elle aura tes yeux : mar. 21 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Christian Briand dans Tout est show-baise : 20 h 30. Rel. dim., lun. Isabelle Leprince dans Célibataire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Le Fou et la Nonne : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Peur des couples : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Trois Sœurs : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 45. Candide : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Délire à deux : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h. Rel. dim.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : Alphaville (1965), de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Détective (1984), de Jean-Luc Godard, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : Apache Territory (1958, v.o. s.t.f.), de Ray Nazzaro, 18 h 30 ; l'Invasion (1912, v.o.), de T. H. Ince et F. Ford ; les Conquérants d'un nouveau monde (1947, v.o. s.t.f.), de Cécil Blount de Mille, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI

Portraits de Paris : Paris moderne : Paris, la Belle de Jacques et Pierre Prévert, Hôtel des Invalides (1951) de Georges Franju, la Dernière Nuit des Halles (1970) de Marie-France Siegler, Où va-t'on se nicher? (1982), 14 h 30 ; Paris-banlieue : l'Amour existe (1961) de Maurice Pialat, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 16 h 30 ; Ballade poétique : Champs-Elysées (1953) de Walter Carone, Roger Thérond, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 18 h 30 ; Belleville : Belleville lumière (1991) de Georges Goldman, En remontant la rue Vilin (1992) de Robert Bober, 20 h 30.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

BEETHOVEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE COBAYE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

IP5 (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA NUIT DÉCHIRÉE (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA SENTINELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

TABLEAU D'HONNEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

UN PARAPLUIE POUR TROIS (Esp., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN VAMPIRE AU PARADIS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES GRANDES REPRISES

ADIEU, MA JOLIE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

DAVID COPPERFIELD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

GILDA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

GLORIA (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

STALKER (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

« Le marché aux puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Sous la coupole de l'Académie française », 11 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

« Le faubourg Saint-Antoine », 11 heures et 14 h 30, au pied des marches de l'Opéra-Bastille (Europ explo).

« La bibliothèque-musée de l'Opéra nouvellement réaménagée » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« L'Opéra-Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« Du canal Saint-Martin à la rotonde de La Villette, en passant par l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple (A nous deux, Paris).

« Le Marais. Les hôtels de Marle ou de Beauvais, d'Onon. Promenade dans les traboules du dix-septième siècle. L'abbaye de Chaalis, ses souterrains, son cellier », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« La mosquée, les rites de l'islam, le souk », 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Les Tuileries, aujourd'hui et après-demain », 14 h 45, métro Tuileries, dans le jardin (Regards).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Les peintres espagnols au Musée du Louvre », 15 heures, sous la pyramide, près de l'accueil des groupes (Approche de l'art).

« L'hôpital Saint-Louis », 15 heures, place du Docteur-Alfred-Fournier (Paris et son histoire).

« Exposition Van Cleef et Arpels », 15 heures, Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hager).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

« L'hôtel de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (M. Hager).

« Le marché aux puces à Saint-Ouen a fêté son premier centenaire. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'Académie française à l'Institut », 10 h 30, devant l'Institut, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

« Du Marais médiéval aux hôtels dix-septième », 10 h 30 et 14 h 30, place des Vosges (Art et histoire).

« La place de la Concorde : régimes politiques et fêtes éphémères », 10 h 45, métro Concorde, sortie jardin des Tuileries (Regards).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III », 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Les abords du canal Saint-Martin, de l'hôpital Saint-Louis à l'Hôtel du Nord », 14 h 30, place de la République, au pied de la statue (Europ explo).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris. Les secrets des premiers bâtisseurs. Le langage des roses révélé », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

« Les Halles, de Saint-Eustache à la fontaine des Innocents », 15 heures, entrée de l'église Saint-Eustache, rue du Jour (Monuments historiques).

« Le château de Maisons-Laffitte, chef-d'œuvre de F. Mansart », 15 heures, dans le vestibule du château, côté parc, accès par RER, ligne A (Monuments historiques).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (C. Merle).

« La Salpêtrière, ville royale, et ses jardins », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital, pavillon d'entrée (Sauvegarde du Paris historique).

« Les trésors du quotidien à Saint-Denis », 16 heures, Musée, 22 bis, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

« L'architecture du dix-neuvième arrondissement », 10 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Maison de La Villette).

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Une clef secrète de Nostradamus » ; « La lettre à Henri Second », par Natya (Conférences Natya).

ÉCONOMIE

BILLET

Statistiques du chômage à la carte

Dans le doute, ne valait-il pas mieux s'abstenir ? L'étude publiée, vendredi 4 septembre, par l'INSEE indiquant que la France comptait 2 462 000 chômeurs en juin, alors que, à la même date, le ministère du travail en recensait 2 752 700, risque de renforcer encore davantage la confusion qui règne sur les statistiques du chômage (*le Monde* du 13 février).

Ces chiffres trimestriels – que l'INSEE publie pour la première fois – dénombrent les demandeurs d'emploi à partir des critères du Bureau international du travail (BIT). Ceux-ci ne prennent en compte que les individus sans emploi immédiatement disponibles, recherchant activement un emploi et n'ayant pas travaillé, même une heure, dans la semaine. Traditionnellement, les statistiques françaises reposent sur une définition plus large, puisque, par exemple, les personnes suivant un stage ou malades sont comptabilisées. Ceci posé, la publication de cette enquête inspire quelques réserves.

Tout d'abord, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'exécution de cette nouvelle enquête a été demandée par une lettre du 15 juillet 1991 signée par M. Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie. Cherche-t-on à utiliser les statistiques « à la carte » pour accréditer la thèse selon laquelle le seuil psychologique des trois millions de chômeurs n'est pas encore en vue ? Si tel était le cas, le gouvernement n'abuserait pas grand monde. La norme du BIT permet certes de comparer les situations internationales, mais elle ne saurait alimenter un discours de politique intérieure à l'approche d'échéances électorales.

Sur le plan technique, ces chiffres – qui estiment que le chômage, au sens du BIT, a baissé de 1,4 % entre juin et mars et que, parallèlement, l'emploi total a augmenté de 177 000 personnes – ne comportent que des données brutes, car il s'agit d'une première publication. La baisse saisonnière du premier semestre n'est donc pas corrigée. D'ailleurs, une note interne de l'INSEE suggère que, *« au délai de mise en place de la première enquête, s'ajoute une période d'étalonnage des résultats qui pourrait s'étendre de deux à trois ans avant que ceux-ci puissent être utilisés de façon pleine et entière »*. Alors que les syndicats de l'INSEE ont vivement réagi, les auteurs de l'étude eux-mêmes multiplient les précautions. Ces résultats, écrivent-ils, *« doivent être interprétés avec la plus grande prudence »*. Doux euphémisme. En tout état de cause, le gouvernement sait à quoi s'en tenir.

JEAN-MICHEL NORMAND

Conformément à la décision annoncée par M. Bush

Les exportations de blé américain vont désormais être subventionnées à 100 %

Au lendemain de la décision annoncée par M. George Bush à l'occasion de sa campagne électorale de débloquer 1,1 milliard de dollars pour favoriser l'exportation de blé américain, de nombreux pays européens, relayés notamment par l'Australie et l'Argentine, continuent à exprimer leur mécontentement à propos de cette affaire qui relance la polémique sur les subventions agricoles, que les négociations de l'Uruguay Round s'efforcent de réduire. La Maison Blanche, qui se défend de toute arrière-pensée électorale, considère qu'il s'agit là *« de bonnes actions gouvernementales »* justifiées par *« une bonne politique »*.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Un message pour l'Europe. » Pour certains commentateurs avisés de la politique américaine, la décision de subventionner l'exportation de 30 millions de tonnes de blé à destination de vingt-huit pays, annoncée mercredi 2 septembre par M. George Bush à l'occasion d'une étape électorale dans les Grandes Plaines puis au Texas, n'est pas à classer seulement dans la catégorie des « cadeaux de campagne » que seul peut se permettre de distribuer un président sortant qui tient encore les cordons de la bourse, mais aussi dans la série des avertissements adressés aux principaux concurrents des fermiers américains, à commencer par ceux de la vieille Europe. Certes, ce 1,1 milliard de dollars (5,2 milliards de francs environ) d'aide aux céréaliers du Midwest, complété par une enveloppe de 775 millions de dollars destinée à indemniser les agriculteurs récemment éprouvés par diverses catastrophes naturelles, représente déjà 100 millions de dollars de largesses électorales par heure sur la base du temps passé par le candidat Bush, au pas de charge. Il faudrait y ajouter la volte-face opérée par la Maison Blanche tant à propos de la reconstruction de la base aérienne de Homestead, dévastée par l'ouragan « Andrew » qui a ravagé la Floride (alors que cette installation figurait depuis juin 1990 sur la liste des bases à éliminer au titre de la réduction du budget du Pentagone) que de l'autorisation de vendre 150 chasseurs F-16 à Taïwan (*le Monde* du 4 septembre) en dépit des assurances contraires données jusqu'ici à Pékin.

Mais le discours présidentiel n'était pas seulement destiné à l'opinion publique américaine. Pour s'en convaincre, il suffisait d'écouter les propos exprimés après coup par Mme Ann Vaneman, secrétaire adjoint à l'agriculture, selon lesquels *« en concurrençant directement les prix agricoles pratiqués par la Communauté européenne, nous nous engageons à ce que les producteurs et exportateurs américains de céréales restent compétitifs sur les marchés mondiaux »*. De cette façon, devait ajouter ce haut responsable agricole, *« nous maintenons la pression sur la CEE pour obtenir davantage de discipline en matière de pratiques à l'exportation à travers les négociations multilatérales actuellement en cours »* dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Un argumentaire que devait développer M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche, en expliquant que Washington avait longtemps attendu, en vain, qu'aboutissent les négociations de l'Uruguay Round avant de se résoudre, à contrecœur certainement, à relever ses subventions agricoles. *« Nous devons défendre les droits de nos agriculteurs. La Communauté européenne connaît notre position »*, devait aussi ajouter M. Fitzwater, en précisant qu'après tout *« de bonnes actions gouvernementales constituent une bonne politique... »*.

Etranges coïncidences

Sans trop se soucier des étranges coïncidences avec le calendrier électoral, les experts agricoles de Washington ont passé à la loupe le détail des subventions accordées par M. Bush pour conclure que la majorité des 3 millions de tonnes (soit l'équivalent de 3 milliards de dollars) devra aller à des clients traditionnels des Etats-Unis, seuls 3 à 4 millions de tonnes pouvant séduire de nouveaux pays. Ainsi, la Chine, qui se verrait proposer 7 millions de tonnes de céréales subventionnées à l'exportation, n'est pas véritablement acheteur, compte tenu des stocks dont elle dispose déjà. Les marchés à terme de Chicago ne s'y sont pas trompés, et le cours du blé à échéance décembre, en forte hausse le 2 septembre, est retombé à 3,43 dollars (en baisse de quelques cents) le lendemain.

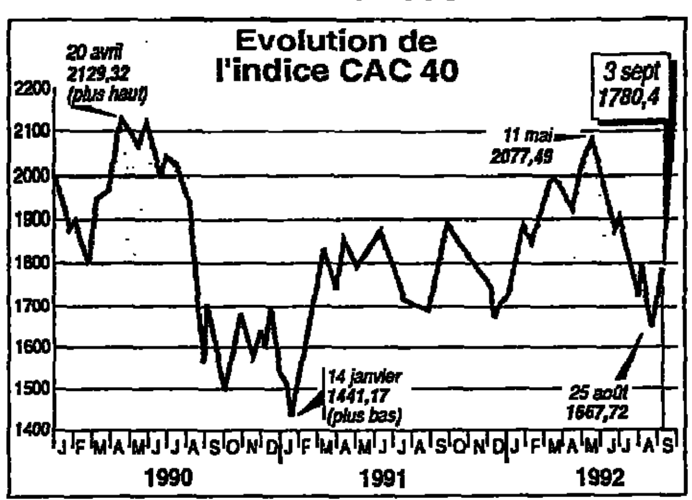
Il reste qu'au regard du traditionnel discours américain sur le libre-échange, le libéralisme anti-Etat et la croisade anti-subventions agricoles, abondamment développé au dernier sommet de Munich, notamment contre les pays européens et en particulier contre la France, il est assez cocasse de voir les Etats-Unis faire fi de ces grands principes quelques semaines plus tard en prétendant défendre avant tout les prix du blé (qui ont, il est vrai, chuté de 1 dollar environ par boisseau en six mois aux Etats-Unis) et les 4,8 millions d'agriculteurs (2 % de la population) que compte encore le pays.

Washington a toujours fortement subventionné ses exportations de céréales, et le mouvement s'est sensiblement renforcé ces dernières années. Prévue par l'Export Enhancement Program (EEP) instauré en 1985, cette aide a concerné 75 pays depuis cette date à travers 132 initiatives différentes. Au total, les subventions avaient porté, à la date du 31 juillet dernier, sur 4,6 milliards de dollars, ce qui avait permis d'aider à l'exportation quelque 14,5 milliards de produits agricoles. Depuis le début de l'année, les Etats-Unis ont délivré des subventions à hauteur de 914 millions de dollars, qui ont permis l'exportation de 3 milliards de dollars de produits agricoles. Parmi ces derniers, le blé a toujours été le principal bénéficiaire de cette aide, 110 millions de tonnes de cette céréale ayant été subventionnées en sept ans. Très loin derrière viennent l'orge (11 millions de tonnes), la farine (4,5 millions) et l'huile végétale (1 million).

Aujourd'hui, par la seule décision de M. Bush, les subventions aux exportations de blé américain auront pratiquement doublé par rapport à l'année dernière, passant de 18,6 à 30 millions de tonnes, le coût de cette nouvelle aide étant d'environ 1 milliard de dollars sur la base de 40 dollars par tonne que l'Etat prend à sa charge, un chiffre qui, selon l'administration, est bien loin des 125 dollars par tonne que pratiquerait la CEE. En réplique, cette dernière met surtout en avant l'escalade des subventions constatée sur les exportations de blé américain au cours des dernières années, quelles que soient les vicissitudes de l'Uruguay Round. En 1985-1986, la part des exportations américaines réalisées dans le cadre des programmes EEP n'était que de 17 %. Trois ans plus tard, elle passait à 57 %. En 1991-1992, elle atteignait 66 % et, avec le dernier coup de pouce de l'administration, ce sont 100 % des exportations de cette céréale qui bénéficient désormais de cette forme d'aide octroyée à des agriculteurs-électeurs, dont l'influence auprès de la Maison Blanche et du Congrès reste inversement proportionnelle à leur poids réel dans la population.

SERGE MARTI

Rebond à la Bourse de Paris



Changement d'humeur à la Bourse de Paris ? Après trois mois de déprime, les investisseurs se sont subitement ressaisis en milieu de semaine. Deux séances de fortes hausses mercredi 2 et jeudi 3 septembre ont permis à l'indice CAC 40 de progresser de plus de 6 %. Il est ainsi parvenu à revenir au-dessus de son niveau du 31 décembre dernier. Et ce grâce à une flambée des cours jeudi (+ 4,03 %) jamais vue depuis le 24 décembre dernier (+ 4,01 %), jour où la place parisienne avait suivi l'exemple de la Bourse de New-York. La séance du 3 septembre a enregistré la plus forte hausse quotidienne depuis le 17 janvier 1991 (+ 7,05 %), au moment du déclenchement de l'offensive des Américains et des alliés contre l'Irak.

Comme les autres places internationales – Londres (+ 2,9 %), Francfort (+1,6 %), – Paris a salué la décision britannique de lancer un emprunt de 10 milliards d'écus pour soutenir la livre. Sur le marché des changes cette mesure provoquait une remontée du dollar. Les débats autour du référendum suscitent toujours l'attention des investisseurs. Ces derniers misent désormais sur un regain du « oui », une semaine après cette journée du 25 août où, pour la première fois dans les sondages, le « non » fut donné gagnant. La Bourse tombait alors à son plus bas de l'année. Ce violent rebond, jeudi 3 septembre, est intervenu dans une séance perturbée par des problèmes techniques. Le volume des transactions (2,5 milliards de francs sur le règlement mensuel), sans être remarquable, fut quand même nettement supérieur à celui des séances précédentes.

Avec un produit intérieur brut en recul de 0,5 %

Le ralentissement de l'économie allemande se confirme

FRANCFORT

de notre correspondant

Le produit intérieur brut de la partie ouest de l'Allemagne a reculé de 0,5 % au deuxième trimestre de cette année par rapport au premier trimestre, vient de faire savoir l'Office des statistiques. Par rapport à la même période de l'an dernier, le recul est de 0,6 %. Cette chute est cependant moins affirmée que certains ne l'avait prédit en évoquant la possibilité d'une récession (*le Monde* du 22 août).

Le ralentissement n'en reste pas moins indéniable après la très forte progression du PIB au premier trimestre (de 2 % en rythme annuel). La croissance devrait difficilement atteindre 2 % en 1992, mais les économistes s'interrogent, surtout, sur 1993 et commencent à réviser à la baisse leurs prévisions : la croissance du PIB l'an prochain ne devrait plus être de 2 %, mais seulement d'environ 1,5 %. La conjoncture est affaiblie par la faiblesse des investissements, par le ralentissement de la demande interne des ménages (– 0,4 % au deuxième trimestre par rapport à l'an dernier) et surtout par le recul des investissements (– 3,8 %). Cette évolution va rendre plus difficile le sauvetage de l'est de l'Allemagne, où le redressement semble marquer le pas.

L'Office des statistiques a publié, d'autre part, les chiffres de l'emploi en août, qui font état d'une petite baisse du chômage. La partie ouest du pays, qui compte 1,822 million de chômeurs (6 % de la population active), a vu en août le nombre de ses chômeurs diminuer de 6 100 personnes par rapport au mois de juillet. Dans la partie est, où l'on dénombre 1,169 million de sans-emploi (14,4 % de la population active), le nombre de chômeurs a baissé de 19 500 par rapport au mois de juillet.

E. L. B.

Pour soutenir la livre sterling

Londres empruntera l'équivalent de 73 milliards de francs en devises

LONDRES

de notre correspondant

Confronté aux fortes pressions que subissent depuis deux semaines les monnaies les plus faibles du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) et notamment la livre sterling, en raison de l'appréciation continuelle du deutschemark face au dollar, le gouvernement britannique a annoncé, jeudi 3 septembre, son intention d'emprunter l'équivalent de 7,30 milliards de livres sterling (environ 73 milliards de francs) en deutschemarks et en devises étrangères auprès d'un groupe de banques internationales, afin de soutenir la parité de sa monnaie. Cette décision, sans précédent depuis la grave crise qu'avait connue la livre dans les années 70, manifeste la détermination du gouvernement de M. John Major à défendre fermement le cours de la monnaie britannique.

L'emprunt annoncé par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, qui représente 10 milliards d'écus, va permettre – au moins à court terme – d'alléger la situation monétaire de la Grande-Bretagne. Il servira à acheter de la livre sur le marché des changes au gré des pressions qui se manifesteront contre la monnaie britannique.

Dans les prochains jours, Londres va emprunter la moitié de cette somme en deutschemarks, par l'intermédiaire d'une ligne de crédit étalée sur trois ans, le reste de l'emprunt intervenant ultérieurement. Ce programme va également servir à financer une partie du déficit budgétaire, lequel est en forte augmentation, les besoins d'emprunt du secteur public se situant déjà à 28 milliards de livres pour l'exercice 1992-1993. L'annonce de cette décision a provoqué une vive surprise dans les milieux financiers internationaux et un soulagement à la City. S'il est vrai que la banque d'Angleterre a dû fortement intervenir depuis un mois pour soutenir la livre (les réserves monétaires ont baissé de 1,28 milliard de dollars en août), le gouvernement avait affirmé mardi que le montant actuel des réserves de la Grande-Bretagne (environ 44,5 milliards de dollars) lui permettait de faire face aux pressions du marché.

Londres manifeste ainsi sa volonté de résister à une dévaluation et de maintenir le taux central de la livre au sein du SME à 2,95 deutschemarks, quel que soit le résultat du référendum français. Le risque d'une augmentation des taux d'intérêt s'éloigne momentanément. En Grande-Bretagne, cela signifie notamment que les taux hypothécaires peuvent demeurer à leur cours actuel, une bonne nouvelle dans une situation économique domestique extrêmement morose. L'annonce de cette décision intervient à la veille de la réunion des ministres des finances des Douze, à Bath (à l'ouest de Bristol), où doivent être envisagées les conséquences monétaires du référendum français, notamment en cas de victoire du « non ».

LAURENT ZECCHINI

Le plan de relance japonais

Tokyo donne la priorité à l'investissement et aux travaux publics

C'est par l'investissement que le très ambitieux plan de relance budgétaire adopté par le gouvernement japonais vendredi 28 août tentera de redonner du souffle à la croissance. Les quelque 10 700 milliards de yens (environ 415 milliards de francs) qui vont être injectés dans l'économie de l'archipel viseront essentiellement à accroître les dépenses de travaux publics.

Plus des trois quarts (8 600 milliards de yens, soit 333 milliards de francs) de ces crédits supplémentaires par rapport au budget de 1992 en cours seront consacrés à des dépenses d'équipements collectifs : grands travaux, construction de locaux éducatifs et culturels, augmentation des prêts au logement social, avances aux gouvernements locaux et aux institutions publiques pour l'achat de terrains.

L'investissement des entreprises en biens d'équipement sera également stimulé, grâce à 1 000 milliards de yens (39 milliards de francs) d'allègements fiscaux. La Nippon Telegraph and Telephone, ainsi que d'autres entreprises publiques, augmenteront leurs investissements à hauteur de 700 milliards de yens. Pour revitaliser les PME, qui peinent à trouver des financements, les institutions financières publiques leur alloueront 1 200 milliards de yens de prêts bonifiés.

Les autres volets du plan de relance concernent l'emploi (meilleure information statistique sur les sans-emploi, aide à la formation et au reclassement des chômeurs), le développement de la consommation (davantage de crédits à la consommation, aide à la mise sur le marché de nouveaux produits...), ainsi que des importations (création de zones d'accès pour les importateurs étrangers, diminution des taux d'intérêt sur les prêts destinés à l'importation des produits manufacturés).

Enfin, des mesures complémentaires tentent de consolider la sphère financière et boursière, fragilisée par la baisse continue de l'immobilier et des cours de la Bourse. L'Etat a annoncé dès la mi-août qu'il rachèterait aux banques une partie des garanties foncières fournies par les clients devenus débiteurs à la suite de la baisse des valeurs. La Bourse devrait, elle aussi, être soutenue par diverses mesures : plus grand accès des fonds publics au Kabuto-cho, incitations à l'investissement des petits actionnaires dans des produits à long terme, suspension des privatisations, etc.

Trop optimiste

Dans un contexte de dépression de l'investissement privé et de ralentissement de la consommation et de la demande publique, et alors que les prévisions de croissance pour l'année budgétaire 1992 (qui s'achèvera en mars 1993) ne sont que de 2,5 %, l'annonce de ce plan a soulagé les milieux d'affaires nippons : le gouvernement espère désormais une croissance supplémentaire de 2,5 % pour les douze mois à venir. Prévision que de nombreux économistes, au Japon comme dans les pays industrialisés, jugent nettement trop optimiste.

Les principaux partenaires commerciaux du Japon ont cependant accueilli favorablement le plan japonais, estimant qu'il modérera l'excédent commercial nippon. Ce dernier devrait dépasser 100 milliards de dollars cette année (500 milliards de francs).

L'archipel redeviendra-il la « locomotive » des économies de l'OCDE ? *« Pas vraiment*, analyse M. Nicolas Thévenot, économiste de la banque Indosuez. *Ce plan de relance, centré sur les investissements publics en infrastructures, ne stimulera guère les importations. Quand à la croissance interne, il est bien difficile d'évaluer quels seront sur elle les effets du plan de relance. Comment, par exemple, anticiper les modifications des comportements d'investissement et de consommation consécutifs aux prêts bonifiés au logement et aux PME ? »*

Les effets de la relance devraient donc être limités : *« Ce plan, pour lequel le gouvernement japonais n'a pas hésité à remettre en cause l'assainissement budgétaire mené depuis le début des années 80, n'inversera certainement pas la tendance. Il ne fera que freiner la dégradation conjoncturelle qui est allée en s'accentuant ces derniers mois »*, poursuit Nicolas Thévenot.

Il faudra de toute façon attendre le printemps 1993 pour mesurer l'impact de ces mesures sur la croissance, puisque l'application du plan de relance ne débutera qu'après le vote du collectif budgétaire par le Parlement, à l'automne prochain.

PASCALE KREMER

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un rapport de la Banque mondiale sur le niveau de vie dans le monde

L'Afrique demeure le continent le plus exposé au sous-développement

Dans son rapport sur *les Indicateurs sociaux du développement en 1991-1992* paru en début de semaine, la Banque mondiale brosse, avec toute la sécheresse mais aussi parfois la pertinence des chiffres, un tableau très contrasté de l'évolution économique du monde, appréciée à hauteur d'individu. Dans la plupart des pays, affirme l'organisme onusien, le niveau de vie s'est amélioré au cours des vingt-cinq dernières années, mais le cas par cas révèle des reculs spectaculaires dont la plupart, ce n'est pas une surprise, ont été enregistrés en Afrique subsaharienne. Pas moins de dix-sept pays du continent noir ont ainsi vu leur PNB (produit national brut) par tête reculer, celui de l'Ouganda baissant de 2,4 % par an. *« Au Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique avec 115,5 millions d'habitants, le PNB par tête est tombé de 400 dollars dans les années 70 à 290 dollars en 1990 »*, souligne la Banque mondiale. Le Botswana, dopé par une manne diamantaire inattendue et intelligemment gérée, a en revanche vu sa croissance passer de 350 dollars par tête à 2 040 dollars dans la même période.

Encore faut-il rester prudent sur les interprétations des seuls taux de croissance du PNB basés sur l'estimation des revenus, surtout en Afrique, où les systèmes de solidarité familiale et l'activité du secteur dit *« informel »* (échappant à la fiscalité) font florès. Les indicateurs de la Banque mondiale ne se contentent pas des évolutions de PNB, s'attachant aussi à mesurer les importations de céréales, les rations alimentaires et caloriques par habitant, la consommation d'énergie, la longueur des routes ou encore l'accès aux soins et à l'éducation. Autant de chapitres instructifs, à la réserve près que les tableaux statistiques sont souvent fort incomplets, à cause de l'absence de collecte des données dans ces pays du tiers-monde où l'on a autre chose à faire que compter la pauvreté...

C'est dans les pays d'Asie du Sud-Est que la croissance par tête a été la plus forte (5,3 % par an, quand la population n'augmentait que de 1,9 % l'an). Au premier rang figure la Corée, où le PNB par habitant s'est élevé de 580 dollars à 5 400 dollars en vingt ans (1970-1990). Les données font en revanche défaut pour le Cambodge, le Vietnam et le Laos, où la situation, d'après les observations des experts, est probablement moins brillante. En Amérique latine enfin, le PNB par tête a crû de 1,9 % par an en vingt ans, mais sept pays ont vu leur croissance fléchir depuis 1965.

ÉRIC FOTTORINO

TRANSPORTS

Interdisant la vente à perte

Le projet de loi sur la sous-traitance routière sera examiné à l'automne

La survie des entreprises de transports routiers est de plus en plus difficile. Depuis la libéralisation tarifaire en 1986, les prix n'ont cessé d'être tirés vers le bas, même si cette chute semble s'être enrayée depuis 1990. Pour sortir des effets dévastateurs d'une libéralisation trop brutale, les pouvoirs publics avaient promis, lors du conflit des transporteurs routiers de l'automne 1991, un projet de loi visant à empêcher que les professionnels de la route ne travaillent à perte. Le ministère des transports a annoncé, jeudi 3 septembre, que le projet de loi était en bonne voie.

Actuellement examiné par le Conseil d'Etat, il sera présenté le 16 septembre en conseil des ministres avant d'être soumis au Parlement à la session d'automne. Ce texte vise à rééquilibrer les relations entre donneurs d'ordres et sous-traitants. Il prévoit qu'un opérateur pourra être sanctionné par les tribunaux s'il conclut avec un autre professionnel un contrat dont le prix ne permet pas de couvrir les coûts entraînés par le respect des obligations réglementaires, notamment en matière sociale et de sécurité. Tout professionnel s'estimant lésé pourra se plaindre devant les juridictions civiles, ce qui donnera lieu à une enquête approfondie des agents de contrôle des transporteurs routiers ou de la direction départementale de la concurrence et des prix. Les pouvoirs publics pourront eux-mêmes engager une action, même en l'absence de plainte. Le donneur d'ordre, une fois l'infraction constatée, pourra être condamné à une amende civile de 100 000 à 500 000 F, à concurrence de 5 % de son chiffres d'affaires hors taxes réalisé en France. Pour faciliter la mise en œuvre de ces dispositions, les contrats d'affrètement et de location devront désormais être écrits.

En dehors de ce projet de loi, le ministère des transports a annoncé la suppression de la taxe sur les contrats d'assurance à partir du 1er janvier 1993. Depuis le conflit des transporteurs routiers en juillet, toute une série de décrets et d'arrêtés ont ainsi été publiés : conditions d'accès à la profession plus sélectives, réglementation des temps de travail, coresponsabilité du donneur d'ordre en cas d'abus, etc. Les coordinations de routiers, qui se réuniront samedi 5 septembre à Avallon (Yonne), restent très attentives à l'adaptation du permis à points. Dans ce domaine, il faudra attendre que la commission de suivi chargée de cette question remette un premier relevé de propositions fin septembre.

MARTINE LARONCHE

COMMUNICATION

La treizième Université d'été de Carcans-Maubuisson

Où sont passés les débatteurs ?

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyée spéciale

Carcans-Maubuisson débattait, mercredi 2 et jeudi 3 septembre, de *« l'éthique de la communication »*. Mais les participants cachaient mal leur amertume face à l'annulation du débat qui devait opposer, jeudi 3 septembre, le PDG de TF 1, Patrick Le Lay, à celui d'A 2- FR 3, Hervé Bourges, sur le thème « L'inéluctable logique industrielle ». Même déception devant l'absence systématique et, semble-t-il, coordonnée des responsables des deux chaînes publiques inscrits à l'université, à l'exception du directeur des programmes de FR 3, Raymond Vouillamoz, du directeur de l'information, Norbert Balit, et de directeurs régionaux. Les participants stigmatisaient d'ailleurs, au sein même des programmes, le recul des émissions politiques.

Le politologue Roland Cayrol, qui participe régulièrement à Carcans-Maubuisson, le regrettait : *« Avant, les directeurs de l'information venaient et nous avons fait progresser les choses. »* Aujourd'hui, ce temps est révolu et ni Alain Denvers, directeur de l'information d'A 2- FR 3, ni Christine Ockrent, nouvelle présentatrice de « Soir 3 », n'étaient là.

L'information a pourtant toujours été *« la carte de visite des chaînes de télévision »*, et cela depuis 1965, année de l'élection présidentielle, où le même temps de parole fut accordé à tous les candidats. Aujourd'hui, en présence d'un électorat plus volatil, et alors que le nombre de citoyens qui n'ont de contact avec la politique que par la télévision s'accroît (11 % contre 9 % il y a cinq ans), la télévision est à un moment crucial de son histoire, estime l'auteur de *La télévision fait-elle l'élection ?*

« Le rêve des hommes politiques, l'efficacité ultime, c'est celle du spectacle et du showbiz », estime Roland Cayrol. Pour Julien Dray, député socialiste de l'Essonne, *« les hommes politiques préfèrent désormais une prestation en solitaire avec un journaliste complaisant et ne veulent plus débattre »*. Comme le service public.

A. C.

La faillite de M. Kevin Maxwell a atteint 406,8 millions de livres

M. Kevin Maxwell, l'un des deux fils de Robert Maxwell, disparu en mer en novembre 1991, a été mis en faillite personnelle, le 3 septembre. C'est l'épilogue à plusieurs mois de tergiversations entre créanciers, avocats et membres de la famille Maxwell, après que la justice eut découvert que Robert Maxwell avait puisé dans les caisses de retraite de son groupe de presse. Une fraude couverte par ses fils. M. Kevin Maxwell a donc été condamné à verser 406,8 millions de livres (environ 4 milliards de francs) le 20 juillet au liquidateur de Bishopsgate Investment Management (BIM), organisme qui coiffait la quasi-totalité des caisses de retraite Maxwell et dont il était administrateur. M. Ian Maxwell, autre fils du magnat décédé, est aussi poursuivi et devrait bientôt être jugé.

M. Kevin Maxwell a ressenti cette mise en faillite comme *« une humiliation publique »*. La saisie de ses biens remboursera une partie de ses créanciers et il ne pourra plus diriger de société. Un allocation de subsistance devrait lui être allouée.

Après les déprédations commises à l'imprimerie Méaulle

Inculpation de deux militants du Livre CGT

M. Jean-Michel Combalat, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bernay (Eure) a inculpé, mercredi 2 septembre, deux militants du Syndicat du Livre CGT, pour *« dégradations »*, après les déprédations commises le 11 août à l'imprimerie du groupe Méaulle à Bernay (*le Monde* du 12 août). L'inculpation a lieu après l'ouverture d'une information du Parquet.

M. Alain Ayache, éditeur du *Meilleur* et de *Spécial dernière*, a retiré sa plainte contre le Livre CGT à la suite de l'accord intervenu (*le Monde* du 4 septembre). Mais M. Bernard Méaulle, PDG du groupe du même nom, a maintenu la sienne pour *« violences et dégradations »*, tant qu'il n'aura pas reçu une lettre formelle du syndicat, lui garantissant sa liberté d'imprimeur et lui donnant l'assurance qu'aucune nouvelle agression ne sera perpétrée contre son entreprise. Sa plainte est toujours en instruction.

AFFAIRES

Pour mieux saisir le marché des ordinateurs personnels

IBM dote sa micro-informatique d'une structure autonome

La décision était attendue. Elle est désormais officiellement prise. L'américain IBM, premier fabricant mondial d'ordinateurs, sépare son activité micro-informatique du reste du groupe. « Big Blue » a en effet annoncé, jeudi 3 septembre, la création de la première des « Baby Blue », une nouvelle entité baptisée IBM Personal Computer Company, qui gérera désormais de façon autonome les micro-ordinateurs du groupe. IBM PC Company, structure qui n'est pas encore dotée d'une personnalité juridique distincte de celle d'IBM, devrait avoir prochainement un statut propre et devenir ainsi une véritable filiale.

Cette réorganisation précède de quelques semaines le lancement d'une nouvelle ligne d'ordinateurs personnels à prix serrés, réponse d'IBM aux annonces déclinées tout au long de l'été par ses rivaux. IBM PC doit être le bras armé du géant d'Armonk dans la bataille des prix engagée en juin dernier par son compatriote Compaq, premier constructeur à réoccuper le créneau des micro-ordinateurs d'entrée de gamme.

Numéro un mondial des micros, IBM était contraint de réagir. Pour M. James Cuppertino, vice-président d'IBM chargé des systèmes personnels, la création de cette nouvelle entité devrait permettre à IBM d'accroître son efficacité et ses capacités de réaction sur un marché des micro-ordinateurs aux évolutions désormais aussi précipitées que brutales.

La banque Duménil-Leblé toujours dans le rouge

La banque Duménil-Leblé, filiale de Cérus, le holding français de M. Carlo de Benedetti, dégagera une nouvelle perte au cours du premier semestre de l'exercice en cours, a déclaré, jeudi 3 septembre, M. Michel Cicurel, président de la banque et de Cerus.

Après un résultat négatif de 411 millions de francs en 1991, certains analystes estiment que les pertes au 30 juin pourraient atteindre 300 millions. En dépit de la recapitalisation effectuée l'an dernier, Duménil-Leblé est toujours victime de la crise de l'immobilier. Son portefeuille atteint les 450 millions de francs et l'encours de prêts sur le secteur est de l'ordre de 550 millions de francs. Enfin, la banque doit supporter le coût de la fermeture de sa filiale, la société de Bourse de Compiègne.

Les suites du conflit Suez-UAP

M. Jean Arvis démissionne de la présidence de Victoire

M. Jean Arvis, le président du groupe d'assurances Victoire, devait annoncer dans la journée du 4 septembre, à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire, sa démission. Il sera remplacé par M. Gérard Worms, président de Suez, qui contrôle 51 % de Victoire.

Le départ de M. Arvis, qui restera dans le groupe Suez, est la conséquence du conflit qui oppose Suez à l'UAP, le deuxième actionnaire de Victoire avec 34 % du capital. M. Arvis était l'un des plus farouches adversaires de toute coopération avec l'UAP et surtout de toute cession à la compagnie publique de la filiale allemande Colonia.

EN BREF

□ **La Russie propose à Philip Morris de lui payer ses cigarettes en nature.** – La Russie, qui doit près de 100 millions de dollars (480 millions de francs) au fabricant américain de cigarettes Philip Morris, propose de les rembourser sous forme de matières premières, de locaux, d'avantages divers ou même de payer en roubles. Philip Morris avait livré à la Russie, en 1991, plus de 22 milliards de cigarettes dont celle-ci n'a pas encore payé un sou. La situation est suffisamment sérieuse pour que le premier vice-premier ministre, M. Vladimir Choumeïko, reçoive en début de semaine une délégation de la société américaine. Le ministre a proposé la livraison de pétrole et d'aluminium, des terrains, des bureaux ainsi que des facilités pour installer des usines en Russie. *(AFP).*

□ **Les Wagons-Lits et la Ferrovie dello stato (FS) créent une société de transports ferroviaires de nuit.** – La Compagnie internationale des Wagons-Lits et la société publique italienne, en voie de privatisation, Ferrovie dello stato (FS), ont signé, mercredi 2 septembre à Rome, un protocole d'accord créant une société de transport ferroviaire de nuit, Treno Spa. Cette société, qui devrait commencer ses activités en janvier, sera chargée de la gestion et de la commercialisation de tout le trafic ferroviaire nocturne, ainsi que du développement des formules « train-hôtel ». Treno Spa évalue le nombre de ses passagers à onze millions la première année et son chiffre d'affaires prévisionnel à 750 milliards de lires (335 millions de francs).

□ **M. Sapin et les résultats de Total : « Ce n'était pas prévisible du tout ».** – *« Les résultats de Total n'étaient pas prévisibles du tout dans leur caractère aggravé au moment où l'opération a été décidée »* et il n'y a eu *« aucune envie de dissimulation »*, a affirmé M. Michel Sapin, jeudi 3 septembre. Le ministre de l'économie évoquait la mise sur le marché, en juin, des titres Total au prix de 230 francs et le mécontentement des actionnaires de la compagnie pétrolière,

SOCIAL

Les facteurs du Havre menacent de ne pas distribuer les plis électoraux

Les facteurs havrais menacent de ne pas distribuer les plis électoraux concernant le référendum sur le traité de Maastricht s'ils ne reçoivent pas de compensation adéquate, a indiqué jeudi 3 septembre la CGT, qui représente près de 75 % de la profession au Havre. Le fait que le texte du traité soit incorporé aux plis fera doubler leur poids, souligne le syndicat. Il exige donc que le tarif habituel d'une heure supplémentaire pour la distribution de 100 plis électoraux soit revalorisé dans les mêmes proportions... Si l'administration des PTT reconnaît la différence de poids, elle a cependant indiqué qu'elle appliquera le barème habituel. Mais la menace des facteurs havrais pourrait bien faire tâche d'huile : les postiers CGT de Seine-Maritime ont d'ores et déjà annoncé leur soutien au préavis de grève déposé pour la période du 10 septembre au 10 octobre par l'ensemble des postiers CGT du Havre.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du jeudi 3 septembre 1992 :

– La liste des écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Un entretien avec le président de l'Office national des forêts

« La nouvelle politique agricole commune est très avantageuse pour les propriétaires forestiers », nous déclare M. René Souchon

Ancien ministre (socialiste) délégué chargé de l'agriculture et de la forêt, M. René Souchon préside depuis 1991 l'Office national des forêts (ONF). Il a à ce titre participé activement à la préparation des Assises du monde rural qui devaient se tenir fin juin et que le gouvernement a annulées in extremis à cause du lourd climat agricole. Dans l'interview qu'on lira ci-dessous, il plaide pour une loi d'orientation rurale et montre combien la réforme de la nouvelle politique agricole commune (PAC) sera favorable aux propriétaires forestiers, actuels et futurs.

« Le gouvernement a annulé les Assises du monde rural qui devaient se tenir le 26 juin. Les forêts françaises couvrant 14 millions d'hectares, l'ONF n'a pas dû être indifférent devant ce report...

– Ces assises ont été reportées en raison de l'agitation dans les milieux agricoles : les débats n'auraient pas pu se dérouler dans la sérénité indispensable. Cela dit, il faut avancer vers une politique dynamique et cohérente. Il y a urgence, car nombre de zones rurales sont à l'agonie. Le travail préparatoire aux assises fait dans chaque département autour des préfets a été excellent, de même que la synthèse nationale.

» Dans chaque département, l'ONF s'est affirmé un partenaire privilégié de l'aménagement des espaces naturels. Nous sommes prêts à apporter une contribution significative à l'élaboration et à la réalisation de projets globaux de développement, notamment forestiers, en insistant sur leur contenu social, économique, paysager ou écologique.

Des procédures inadaptées

– Etes-vous favorable à une loi d'orientation rurale?

– Plus que cela, je la juge indispensable. Ce serait le moyen d'afficher la volonté politique du Parlement et du gouvernement sur un sujet au cœur des enjeux de la société du vingt et unième siècle. Elle serait aussi un gage de cohérence dans la stratégie d'action. Un débat à l'automne sur cette question essentielle de l'espace rural permettrait d'en jeter les fondements. La période est opportune, maintenant que l'on connaît la nouvelle politique agricole commune (PAC).

– Au-delà des débats parlementaires, quelles actions concrètes proposez-vous?

– Contrairement à ce que l'on croit, le monde rural n'est pas « budgétivore ». En revanche, les procédures de l'Etat et celles des conseils régionaux ou généraux sont parfois inadaptées. Les moyens humains et financiers sont fréquemment saupoudrés à travers de multiples canaux, sans cohérence, et avec une efficacité très faible. On peut faire beaucoup mieux sans dépenser plus et les acteurs du développement local réclament les adaptations et les simplifications nécessaires.

» L'ONF peut jouer un rôle intéressant pour préparer les ruraux à des métiers en prise directe avec la gestion des espaces et leur éviter une migration très coûteuse vers les villes. Une convention pour 600 contrats « emploi-solidarité » vient d'être signée avec l'ONF en vue de lutter contre le chômage. Et puis, savez-vous que les forêts de l'Hexagone abritent un nombre important de travailleurs clandestins, exploités et sans protection sociale? Une anomalie qui freine l'épanouissement de nombreuses entreprises forestières et la création d'un nombre significatif d'emplois dans l'espace rural. Attaquons-nous à ce problème!

– L'accord du 21 mai sur la PAC vous semble-t-il profitable à la France?

– La réforme était indispensable et les principes de la nouvelle politique sont excellents. Pour la première fois, les hommes sont pris en considération et pas seulement les produits. Mais je regrette que ministres et Commission n'aient pas été plus explicites sur une nouvelle fonction de l'agriculture, celle qui consiste à occuper, entretenir et animer les espaces naturels avec, à la clé, la rémunération des agriculteurs qui, par convention, acceptent cette tâche.

Un risque de boisements excessifs

» L'entretien de l'espace ne sera plus à l'avenir un sous-produit de l'activité agricole; les citadins doivent comprendre que les espaces et paysages qu'ils aiment ne sont pas « naturels » mais le fruit du travail de l'homme. Toute tâche mérite rémunération.

» La réforme de la PAC comporte des éléments très incitatifs et avantageux pour tous les propriétaires forestiers, actuels ou futurs. La participation aux frais de boisement des terres agricoles pourra atteindre 28 000 francs par hectare pour les arbres feuillus, et l'aide à la gestion des plantations environ 13 000 francs/ha, répartis sur cinq ans. Pourront s'ajouter à ces aides, environ 4 000 francs/ha pendant vingt ans au titre de la compensation de perte de revenu des agriculteurs.

» Les mesures sont tellement avantageuses qu'il va falloir encourager les maires à enclencher les procédures de zonage délimitant les parcelles agricoles et forestières. Ce sont malheureusement des procédures très lourdes et longues. Tenez! Voilà une réforme indispensable, urgente, et qui n'est pas coûteuse... Si on ne fait rien, si des garde-fous ne sont pas mis, on risque des boisements excessifs, n'importe où, n'importe comment, avec comme résultat une défiguration de certains paysages et une hostilité à l'égard de la forêt.

– Un vaste champ d'action s'ouvre pour l'ONF?...

– Pour l'ONF comme pour d'autres organismes forestiers. Nous n'avons pas la prétention de tout faire! L'ONF constitue néanmoins aujourd'hui la plus performante des institutions publiques mondiales de gestion des forêts et des espaces naturels. Le savoir-faire des personnels doit être mobilisé pour réussir qualitativement cette extension de la surface boisée française qui sera l'une des conséquences de la réforme de la PAC.

La rivalité entre le paysan et le forestier

» Mais il y a là aussi une source possible de revenus complémentaires. Un éleveur de bovins ou un producteur de lait peuvent fort bien, après une formation de quelques mois, devenir d'excellents forestiers.



Voilà un gisement d'emplois, devant nous, pas considérable, mais de nature, à créer une nouvelle dynamique dans l'espace rural.

» Attention cependant au choc culturel! Depuis des siècles perdure une sorte d'antinomie entre l'agriculture et la forêt : le paysan et le forestier ne sont pas des complices, mais des rivaux dans l'utilisation du sol. Il faut que cela change.

– En quoi consiste votre politique avec le tiers-monde?

– C'est une activité relativement nouvelle mais en pleine progression. La coopération avec la Côte-d'Ivoire, qui fait l'objet d'une convention, est « classique ». Arrêtons-nous plutôt sur nos relations avec la Roumanie, où je suis allé il y a trois mois avec une mission technique de l'Office.

» J'ai signé un accord de coopération avec l'homologue de l'ONF, Rom Silva, qui concerne l'informatisation, la formation aux procédures de commercialisation du bois et la prise en compte du processus de développement local par les forestiers. La forêt roumaine est superbe, très bien entretenue; mais Rom Silva continue à avoir une gestion très centralisée, sans tenir compte des besoins des populations rurales. Nous voulons leur montrer les atouts d'une politique d'aménagement du territoire freinant l'émigration vers les villes.

– En Guyane, l'ONF gère près de 8 millions d'hectares de forêts domaniales tropicales, très riches, mais fragiles...

– La France doit, en Guyane, engager une politique de gestion et de protection exemplaire pour en faire un écrin. Il a été décidé de créer un vaste parc naturel forestier national. Il devra compléter celui qui est en cours de constitution dans le Nord, ainsi que le réseau de réserves naturelles et biologiques. L'ONF est responsable de ce patrimoine pour le compte de l'Etat.

» Jusqu'à maintenant, la pression sur la forêt était faible et l'on a pu se contenter d'une gestion un peu archaïque en utilisant par exemple le « vieux » système du permis d'exploitation. Le temps est venu d'édicter pour la Guyane une législation forestière adaptée au nouveau contexte spécifique et permettant une exploitation et une protection de ce patrimoine exceptionnel. Des évolutions qui devront être élaborées en étroite collaboration avec les élus et les acteurs locaux. Ce sera sans doute douloureux...

Les cours du bois restent trop bas

– Quelles sont les perspectives financières de l'ONF?

– La conjoncture est molle, le marché européen engorgé, notamment par l'écoulement des chablis allemands (1). Les cours du bois restent trop bas, beaucoup de scieries connaissent des difficultés financières, et on ne peut pas s'attendre à une remontée avant l'automne 1993.

» Par ailleurs, pour préparer l'avenir, l'Office voudrait prendre quelques participations financières dans des entreprises de la filière bois qui ont une capacité à se moderniser et à se développer; la loi du 3 janvier 1991 l'y autorise, mais les pressions sont telles, notamment de la part des propriétaires des forêts privées, qu'à ce jour les décrets ne sont toujours pas parus (2)!

– Le gouvernement a décidé de décentraliser l'ONF à Bourges; êtes-vous content?

– Sur les 13 500 agents de l'établissement public, il y en a moins de 300 à Paris. La décentralisation de l'Office est donc largement réalisée. Le siège de la direction générale peut, bien sûr, être délocalisé à Bourges ou ailleurs. Mais cela a un prix, et il faut savoir si on veut le payer en termes économiques mais aussi sociaux. Pour être maire (3), je sais que ce type de délocalisation n'apporte pas forcément tout ce que les élus locaux peuvent souhaiter. Le personnel du siège de l'ONF est largement féminin avec un nombre important d'agents des catégories C et D. Il faudra trouver dans la ville d'accueil des emplois pour les conjoints... »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Les chablis désignent les arbres qui ont été abattus ou déracinés par les tempêtes et le vent.

(2) 70 % de la forêt française appartiennent à des propriétaires privés.

(3) M. René Souchon est maire d'Aurillac.

VIE DES ENTREPRISES

Le marasme de l'électronique grand public

Philips programme des économies supplémentaires

Les Jeux olympiques de Barcelone ont déçu les espoirs de Philips et n'ont pas tiré de l'ornière un marché de l'électronique grand public toujours aussi atone. La multinationale néerlandaise s'est donc résignée à en tirer une nouvelle fois les conséquences et a annoncé, jeudi 3 septembre, le lancement d'un train d'économies supplémentaires. Celui-ci doit permettre au groupe d'Eindhoven de comprimer ses coûts de plusieurs centaines de millions de florins.

Le quotidien néerlandais *Trouw* a avancé le chiffre de 700 millions (2,1 milliards de francs) sans être démenti, le porte-parole du groupe se contentant de préciser que la somme en jeu était inférieure au milliard de florins (3 milliards de francs). Un montant considérable. A l'instar des fabricants japonais, qui ont publié ces dernières semaines des résultats en baisse, les comptes de Philips se ressentent fortement de l'atonie du marché de l'électronique grand public, les ventes de produits audiovisuels représentant, bon an mal an, 45 % de son chiffre d'affaires : *« La situation du marché n'offre pas de motif de réjouissances et, à quatre mois de la fin de l'année, nous avons décidé de procéder à des économies assez sévères et même très sévères »*, explique-t-on à Eindhoven. Tous les secteurs d'activité du groupe, à tous les échelons, sont touchés par cette nouvelle cure. Les coûts généraux (emploi de personnel intérimaire, frais de représentation et achats) seront passés à la loupe, ainsi que les budgets de lancement des nouveaux produits.

A ce propos, le président de la division électronique grand public, M. Henk Bod, a déclaré, mercredi 2 septembre, que les ventes du disque compact interactif *« progressaient lentement »*, ajoutant qu'il faudra bien qu'*« elles s'accélèrent à un moment ou à un autre; mais nous ne savons pas quand »*. Quant à la cassette audio-digitale, sa mise sur le marché, qui aurait dû avoir lieu ce mois-ci, a été repoussée de plusieurs mois, peu de temps après la publication des résultats catastrophiques enregistrés par Philips au cours des six premiers mois de l'année (*le Monde* du 6 août).

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

AMENDE

□ **100 000 dollars d'amende pour une usine à l'odeur incommodante.** – Un industriel du Texas a été condamné, mercredi 2 septembre à 100 000 dollars d'amende par un juge de Pasadena, près de Houston (Texas), parce que son usine dégageait une odeur incommodant les riverains. Environ quinze plaintes avaient été déposées contre la société Eurocat, spécialisée dans le recyclage des catalyseurs des raffineries de pétrole. L'usine dégage une odeur, non toxique mais désagréable, au cours du processus de recyclage. *« L'odeur était suffisamment gênante pour que les gens décident de rester enfermés chez eux et renoncent au barbecue »*, a souligné le procureur Roger Haseman, la comparant à celle que dégagerait un millier de chaussettes sales dans un gymnase.

NOMINATION

□ ***Un nouveau directeur général à Euro Disney SA.*** – M. Philippe Bourguignon a été nommé, le 2 septembre, directeur général d'Euro Disney SA. Après avoir passé quatorze ans au sein du groupe Accor, M. Philippe Bourguignon, quarante-quatre ans, a rejoint Euro Disney en 1988 en tant que vice-président chargé du développement immobilier puis, en 1990, il a été promu senior vice-président.

PEA

□ **La SBF met en place un service d'informations.** – La Société des Bourses françaises (SBF) va mettre à la disposition du public un service d'informations téléphonées concernant le plan d'épargne en actions (PEA). Il sera lancé le 14 septembre. Sur un simple appel au 36.68.00.14, les personnes qui souhaitent bénéficier des avantages fiscaux liés à l'acquisition d'actions françaises obtiendront une réponse aux questions qu'elles se posent, notamment sur le fonctionnement du PEA et les placements qu'il autorise.

RÉSULTAT

□ ***Les éditions Mondadori renouent avec les bénéfices.*** – Les éditions Mondadori, premier groupe de communication italien, détenues à 90 % par la Fininvest de M. Silvio Berlusconi, ont enregistré un bénéfice avant impôts de 22 milliards de lires (98 millions de francs) au premier semestre. Le chiffre d'affaires a progressé dans trois secteurs : la publicité (+ 27 %), la presse (+ 19,7 %) et l'édition (+ 14,1 %); en revanche, il a baissé pour la papeterie (7,2 %) et l'imprimerie (- 1,2 %). Enfin, la dette nette du groupe s'est aussi réduite, en passant de 96,6 milliards de lires en 1991 à 59,8 milliards, au 30 juin 1992.

DÉMISSION

□ **Démission du président de Bethlehem Steel.** – Bethlehem Steel, deuxième groupe sidérurgique américain, a annoncé mercredi 2 septembre que son président depuis 1986, M. Walter Williams, allait démissionner à la fin du mois d'octobre dans le cadre de la restructuration du groupe. M. Williams, soixante-trois ans, sera remplacé par M. Curtis Barnette, cinquante-sept ans, responsable des services juridiques, qui prône une accélération des réformes au sein du groupe sidérurgique. Bethlehem a enregistré une perte de 64 millions de dollars (300 millions de francs) au deuxième trimestre.

RACHATS

□ **Le britannique Bulmer rachète la cidrerie belge Stassen.** – Le groupe britannique Bulmer, premier fabricant de cidre du monde, a racheté jeudi 3 septembre la cidrerie Stassen. Bulmer, qui produit 170 millions de litres et emploie 1 475 personnes, contrôle environ 50 % des activités de l'industrie du cidre de Grande-Bretagne, pays qui détient le record mondial de consommation par habitant. La société possède des usines en Australie, à Perth et à Sydney, et détient 80 % du marché du cidre australien. Stassen, de son côté, produit 9 millions de bouteilles de 75 cl par an.

□ **Brioches Pasquier acquiert le fabricant de tartes surgelées Vergers de Moismont.** – Le fabricant de viennoiserie Brioches Pasquier a annoncé jeudi 3 septembre l'acquisition de la société Vergers de Moismont, spécialiste des tartes surgelées (75 millions de francs de chiffre d'affaires). Le financement de l'opération sera assuré par une augmentation de capital des Brioches Pasquier d'environ 60 millions de francs qui aura lieu d'ici la fin de l'année. L'entreprise a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 552 millions de francs, en hausse de 11 % sur 1990, avec un effectif de 707 personnes.

PRODUCTION

□ ***Boeing ralentit ses cadences de production.*** – Après l'annonce, le mois dernier, par Boeing qu'il ramenait de 21 à 14 le nombre de Boeing-737 produits chaque mois, l'avionneur américain a fait savoir, le 3 septembre, qu'il ralentirait aussi les cadences mensuelles de la chaîne de fabrication du Boeing-757 de 8,5 à 7 avions à partir du mois de septembre 1993. Cette mesure, qui entraînerait des suppressions d'emplois chez le premier avionneur civil du monde, est provoquée par la médiocre conjoncture du transport aérien – qui raréfie les commandes d'appareils neufs et incite les transporteurs à reporter la réception des avions commandés pendant les années d'euphorie.

NÉGOCIATIONS

□ **TAT négocie avec British Airways.** – M. Michel Marchais, dont la famille détient 72 % du capital de la compagnie aérienne TAT, a confirmé qu'il négociait avec British Airways une prise de participation minoritaire (de 20 % à 49 %) de celle-ci dans son capital. Depuis que la Commission de Bruxelles a obligé Air France à sortir du capital de TAT, le fondateur et PDG de celle-ci cherche un allié. Il a négocié avec de nombreux transporteurs comme All Nippon Airways, SAS ou American Airlines. Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre avec Air France des négociations pour l'octroi de contrats d'affrètement qui pourraient lui permettre de continuer à voler de ses propres ailes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 septembre ⬇

Prises de bénéfice

Après une hausse au cours des premières minutes de cotation, dans la foulée de la forte progression de plus de 6 % des deux dernières séances, la Bourse de Paris était victime de prises de bénéfice et s'inscrivait en baisse. L'annonce en fin de matinée d'une hausse de 1,75 % du taux d'escompte de la Banque d'Italie à 15 % accentuait le repli.

Affichant un gain de 1,32 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait en milieu de journée 0,62 % à 1 769,50 points. En début de séance, le CAC 40 avait réussi à franchir pour la première fois depuis le 17 juillet dernier le niveau des 1 800 points.

Les prises de bénéfice se multiplient logiquement après de fortes hausses (4 % pour la seule journée de jeudi). Une envolée qui est la conséquence avant tout d'un mouvement spéculatif. Mais le climat s'améliore tout de même, notamment sur les marchés monétaires. En dépit de la hausse des taux italiens, le plan de sauvetage de la livre annoncé jeudi dans le courant de la journée a sans conteste fait du bien au marché des changes. Le ralentissement économique en Allemagne, illustré vendredi par l'annonce d'un recul de 0,5 % des commandes à l'industrie en juillet, laisse penser à certains que l'Allemagne pourrait assouplir sa politique de crédit.

Le plaidoyer pour l'Europe du président à la télévision ne suscite pas de réactions particulières. Les investisseurs attendent la publication de deux nouveaux sondages d'opinion, et celle des chiffres du chômage aux Etats-Unis en août.

NEW-YORK, 3 septembre =

Prudente

Après avoir gagné plus de vingt points à mi-séance, Wall Street est revenue, jeudi 3 septembre, sur ses pas pour terminer en très légère hausse, les investisseurs restant prudents avant la publication vendredi des chiffres du chômage américain au mois d'août. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 292,20 points en légère hausse de 1,89 point (+ 0,06 %).

Le marché a été très actif avec quelque 214 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : à 979 contre 778. Les opérateurs attendent les chiffres du chômage qui devraient refléter une forte hausse des créations d'emplois hors secteur agricole.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est descendu à 7,35 % contre 7,37 %.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 3 sept.
Alcoa	67 3/8	67 1/2
ATT	42 1/2	42 1/2
Boeing	37 5/8	37 3/8
Chase Manhattan Bank	23	22 3/4
Du Pont de Nemours	49 3/8	49 5/8
Eastman Kodak	45 1/2	45 3/8
Exxon	64 1/4	62 1/8
Ford	40 5/8	41 1/8
General Electric	74 1/4	74 3/4
General Motors	34 1/4	34 5/8
Goodyear	62	63 3/8
IBM	87 1/2	86 5/8
ITT	65 7/8	67
Mobil Oil	65 3/8	64 1/4
Pfizer	79 3/8	79 5/8
Schlumberger	67	67 1/8
Texaco	65 3/8	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	109 1/4	107 5/8
Union Carbide	13 1/2	13 7/8
United Tech.	55 1/8	55 7/8
Westinghouse	16 1/2	16 3/8
Xerox Corp.	78 1/4	78 5/8

LONDRES, 3 septembre ⬆

Rebond

Les valeurs se sont fortement appréciées jeudi 3 septembre au Stock Exchange après la décision du gouvernement britannique d'emprunter 10 milliards d'écus en devises pour défendre la parité de la livre sterling au sein du système monétaire européen. Le recul du deutschemark qui a suivi cette annonce en milieu d'après-midi, accompagné d'une remontée symétrique du dollar et de la livre sterling, a encouragé la Bourse. Pour les gestionnaires, le gouvernement montre ainsi clairement qu'il est prêt à défendre coûte que coûte la livre même en cas de victoire du « non » au référendum français sur Maastricht. Du coup, un sentiment haussier s'est étendu sur toutes les valeurs avec une intensité et un enthousiasme qui n'avaient plus été observés depuis le jour de la réélection des conservateurs aux élections générales du mois d'avril.

TOKYO, 4 septembre ⬆

La hausse se poursuit

La reprise entamée jeudi 3 septembre s'est poursuivie vendredi à la Bourse de Tokyo, dans des échanges fournis. Mais le Kabuto-cho a toutefois été victime de prises de bénéfices en fin de séance. L'indice Nikkei s'inscrit tout de même en fin de journée sur une hausse de 168,81 points, soit 0,82 %, à 18 555,30 points, son plus haut niveau depuis le 21 mai. Les échanges ont porté sur 750 millions d'actions contre 500 millions jeudi.

Des ordres d'achat programmés et une demande sélective ont permis de compenser des prises de bénéfice opérées avant le week-end. Les investisseurs semblent avoir avoir oublié leurs craintes de surchauffe du marché et misent sur la réussite du plan de relance gouvernemental.

VALEURS	Cours du 3 sept.	Cours du 4 sept.
Ajinomoto	1 410	1 380
Bridgestone	1 110	1 140
Canon	1 340	1 340
Fuji Bank	1 870	1 980
Honda Motors	1 300	1 300
Matsushita Electric	1 230	1 280
Mitsubishi Heavy	573	580
Sony Corp.	4 140	4 220
Toyota Motors	1 450	1 470

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4340	4400	Immob. Hôtelière	1000	....
Amault Associés	181	....	Interm. Computer	119 70	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	53	
Bque Vernes	636	....	Locamic	75	75
Boiron (Ly)	460	485	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	218	219	Molex	125 20	....
C.A I.-de-Fr. (C.C.I.)	778	779	Publ.Filipacchi	425 10	430
Calberson	266	275	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	320	320
Cardif	734	730	Select Invest (Ly)	92 50	93
C.E.G.E.P.	164	161	Serbo	228	228
C.F.P.I.	266	266	Sopra	285	285
C.N.I.M.	1149	1150	TF1	437 50	430
Codetour	261	....	Thermador H. (Ly)	325	....
Conforama	1219	1218	Unilog	280	281
Creeks	100	100	Viel et Cie	93 50	89
Dauphin	260	....	Y. St-Laurent Groupe	820	805
Delmas	1030	1029			
Demachy Worms Cie	349	....			
Devanlay	1117	....			
Deville	121 20	....			
Dolisos	115	115			
Editions Belfond	150	....			
Europ. Propulsion	191	192			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	57	56			
G.L.M.	357	357			
Gravograph	149	149			
Guintoli	805	....			
I.C.C.	169	165			
Idianova	84 50	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 200 980

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,58	105,96	106,30
Précédent	104,88	105,32	105,78

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
106	0,02	1,52	2,12	0,25

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 115

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 799	1 789,50	–
Précédent	1 725	1 731,50	1724,50

CHANGES

Dollar : 4,8640 F ⬆

Le dollar poursuivait vendredi 4 septembre son redressement à Paris, à 4,8640 francs en milieu de journée contre 4,7940 la veille à la clôture. La décision, prise jeudi par le gouvernement britannique, d'emprunter 10 milliards d'écus (73 milliards de francs) pour soutenir la livre sterling au sein du SME a provoqué une nette reprise du dollar face au franc et au DM : le dollar cotait vendredi à Francfort 1,4307 DM au fixing, contre 1,4105 DM jeudi.

FRANCFORT	3 sept.	4 sept.
Dollar (en DM)	1,4105	1,4187
TOKYO	**3 sept.**	**4 sept.**
Dollar (en yens)	123,03	124,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (4 sept.) .... 9 7/8-10 %
New-York (3 sept.) .... 3 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	2 sept.	3 sept.
Valeurs françaises	99,40	102,60
Valeurs étrangères	85,10	86,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	462,33	475,70
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 711,41	1 780,46

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 sept.	3 sept.
Industrielles	3 290,31	3.292,20

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 sept.	3 sept.
100 valeurs	2 313	2 381,90
30 valeurs	1 682,80	1 741
Mines d'or	75,10	75,60
Fonds d'Etat	87,66	89,06

FRANCFORT

	2 sept.	3 sept.
Dax	1 506,67	1 538,75

TOKYO

	3 sept.	4 sept.
Nikkei Dow Jones	18 346,49	18 555,30
Indice général	1 396,79	1 428,38

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,8400	4,8450	4,9225	4,9305
Yen (100)	3,8891	3,8951	3,9504	3,9593
Ecu	6,8934	6,9030	6,8730	6,8897
Deutschemark	3,3999	3,4059	3,4035	3,4123
Franc suisse	3,8099	3,8154	3,8281	3,8375
Lire italienne (1000)	4,4418	4,4467	4,3672	4,3805
Livre sterling	9,5599	9,5707	9,5614	9,5796
Peseta (100)	5,2357	5,2430	5,1923	5,2054

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	4 3/16	4 5/16	3 13/16	3 15/16	3 11/16	3 13/16
Ecu	11	11 1/8	11 1/16	11 3/16	11 1/16	11 3/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8	8 1/8
Lire italienne (1000)	18 3/8	18 5/8	16	16 1/4	16	16 1/4
Livre sterling	10 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16
Peseta (100)	13 1/16	13 5/16	13 1/4	13 1/2	13 3/8	13 5/8
FRANC FRANÇAIS	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le jeudi 3 septembre

Incidents techniques à la Bourse de Paris

La séance du jeudi 3 septembre s'est conclue à la Bourse de Paris sur la plus forte hausse de l'année, malgré des incidents techniques importants. Ainsi, les cotations n'ont pu réellement débuter qu'avec deux heures et demie de retard, à 12 h 30. Un autre incident a de nouveau interrompu le fonctionnement du marché entre 14 heures et 14 h 20. La Société des Bourses françaises précise que les incidents provenaient des systèmes de routage des ordres de la clientèle, utilisés par une partie des sociétés de Bourse. De ce fait, les cours publiés dans les premières éditions du *Monde* daté vendredi 4 septembre étaient, comme indiqué, ceux de la clôture du 2 septembre.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 4 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 3/9

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/9	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	4 755	......	4 6	5
Ecu	6 892	......	......	......
Allemagne (100 dm)	340 650	......	330	350
Belgique (100 F)	16 518	......	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 190	......	291	311
Italie (1000 lires)	4 452	......	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 900	......	83	91
Gde Bretagne (1 L)	9 604	......	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 733	......	2 4	3 1
Suisse (100 f)	382 120	......	370	390
Suède (100 krs)	93 140	......	89	97
Norvège (100 k)	86 060	......	82	90
Autriche (100 sch)	48 397	......	48 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 241	......	5	5 5
Portugal (100 esc)	3 885	......	3 6	4 3
Canada (1 $ can)	3 966	......	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 854	......	3 7	3 9

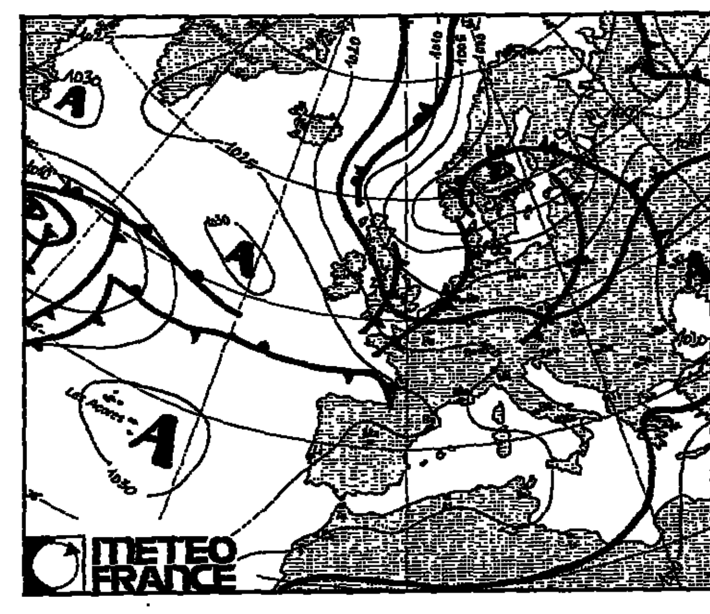
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/9
Or fin (kilo en barre)	52300	53900
Or fin (en lingot)	52950	53950
Napoléon (20f)	318	322
Pièce Fr (10 f)	359	....
Pièce Suisse (20 f)	310	310
Pièce Latine (20 f)	299	308
Souverain	405	408
Pièce 20 dollars	1875	1900
Pièce 10 dollars	970	970
Pièce 5 dollars	545	....
Pièce 50 pesos	1965	2000
Pièce 10 florins	325	325

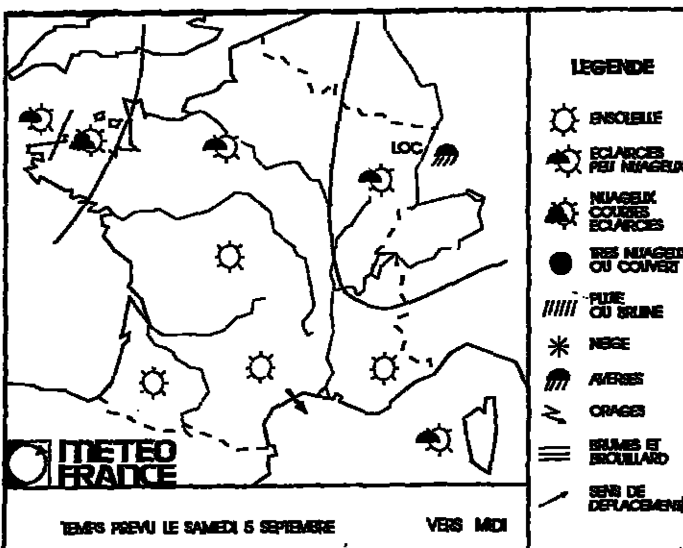
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE 1992



Samedi : temps généralement bien ensoleillé, mais frais. – Sur Bretagne *et Basse-Normandie, les éclaircies pré*domineront le matin, puis le ciel se voilera *progressivement* à l'approche d'une nouvelle perturbation.

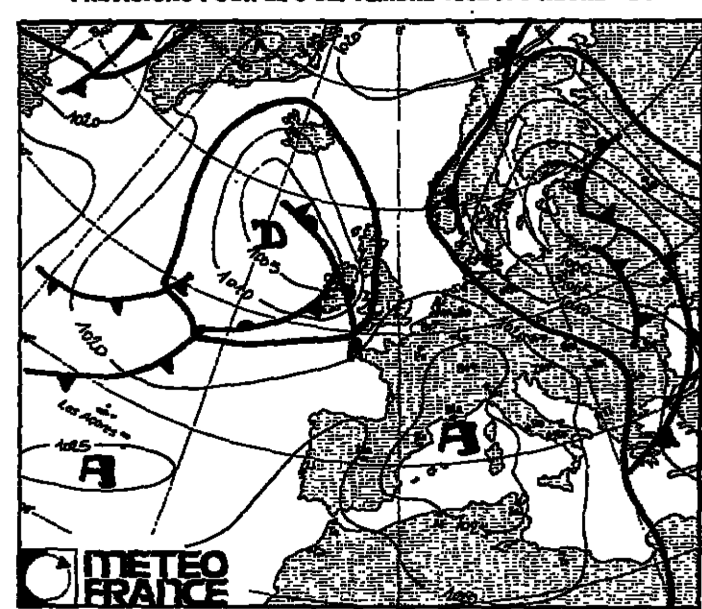
Sur les autres régions du Nord, jusqu'au Nord-Est, Franche-Comté et *Rhône-Alpes, le ciel sera nuageux le* matin, puis les éclaircies alterneront à la mi-journée. Des averses ne sont pas à exclure sur Lorraine et Alsace en matinée. Elles s'évacueront en milieu d'après-midi.

Sur le reste du pays, après dissipation des brumes matinales, le soleil sera au rendez-vous malgré quelques *passages nuageux sans importance.* Mistral et tramontane souffleront encore *sur les côtes méditerranéennes,* surtout le matin, avec des rafales atteignant *50 kilomètres/heure, faiblissant* l'après-midi.

Les températures minimales seront fraîches pour la saison; elles s'étageront entre 10 et 12 degrés sur les côtes de la Manche et Atlantique, 4 à 6 degrés dans l'intérieur, 8 à 10 degrés sur la moitié sud, 12 à 14 degrés sur le littoral méditerranéen.

Quant aux maximales, elles seront comprises entre 16 et 18 degrés sur la moitié nord, 22 à 24 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 6 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-9-1992 à 18 heures TUC et le 4-9-1992 à 6 heures TUC — le 4-9-92

FRANCE				ÉTRANGER			
AJACCIO	25	16	D	ALGER	29	14	D
BIARRITZ	22	16	C	AMSTERDAM	17	9	A
BORDEAUX	21	15	C	ATHÈNES	34	24	D
BOURGES	19	12	N	BANGKOK	35	27	N
BREST	17	9	D	BARCELONE	26	19	D
CAEN	18	10	N	BELGRADE	30	13	D
CHERBOURG	17	10	A	BERLIN	29	11	D
CLERMONT-FER.	22	14	C	BRUXELLES	17	9	O
DIJON	21	12	C	LE CAIRE	35	23	N
GRENOBLE	22	14	P	COPENHAGUE	20	11	D
LILLE	18	10	P	DAKAR	30	26	N
LIMOGES	18	11	P	DELHI	34	26	N
LYON	22	14	C	DJERBA	–	–	–
MARSEILLE	29	18	D	GENÈVE	19	13	C
NANCY	19	11	C	HONGKONG	32	26	–
NANTES	20	10	D	ISTANBUL	28	22	D
NICE	22	15	D	JÉRUSALEM	34	18	D
PARIS-MONTS	19	11	N	LISBONNE	29	17	D
PAU	20	12	C	LONDRES	18	9	D
PERPIGNAN	28	17	D	LOS ANGELES	24	18	D
RENNES	18	10	D	LUXEMBOURG	17	10	A
ST-ÉTIENNE	22	14	C	MADRID	31	13	D
STRASBOURG	20	12	C	MARRAKECH	33	20	D
TOULOUSE	23	13	P	MEXICO	21	12	D
TOURS	20	11	D	MILAN	26	10	D
POINTE-A-PITRE	32	22	N	MONTRÉAL	15	10	P
				MOSCOU	15	11	C
				NAIROBI	21	11	C
				NEW-YORK	26	20	D
				OSLO	–	–	–
				PALMA-DE-MAJ.	28	16	D
				PÉKIN	33	18	C
				RIO-DE-JANEIRO	24	16	–
				ROME	28	20	N
				SINGAPOUR	32	23	C
				STOCKHOLM	17	11	N
				SYDNEY	21	10	C
				TOKYO	35	27	N
				TUNIS	31	16	D
				VARSOVIE	19	15	C
				VENISE	24	17	N
				VIENNE	26	14	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Décès

– *« Il se fait tard, passons sur l'autre rive. »*

Luc.

Gérard de Caffarelli,
président du CNEAP,
Fernand Girard,
délégué général du CNEAP,
Yvon Le Norcy,
secrétaire général du CNEAP,
Jean-Marc Bisserie,
président de l'UNEAP,
Charles Delatte,
président de la FFNEAP,
ont la très grande peine de faire part du décès de

M. l'abbé Michel COMMAULT,
directeur du CFA de Pommerit-Jaudy
de 1962 à1990,
président de l'UNEAP de 1976 à 1990
et *vice-président* du CNEAP
de 1976 à 1990.

Les obsèques de l'abbé Commault sont célébrées le vendredi 4 septembre 1992, à 15 heures, en l'église de Saint-Trimoël (Côtes-d'Armor), sa paroisse natale.

Une cérémonie religieuse sera organisée ultérieurement à Paris.

Conseil national
de l'enseignement agricole privé,
277, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
L'UFR de sciences psychologiques et sciences de l'éducation,
Et l'ensemble des *personnels* enseignants-chercheurs et administratifs,
ont le regret de faire part du décès de

Elisabeth DUMAURIER,
maître de conférences en psychologie.

200, avenue de la République,
92001 Nanterre Cedex.

– *Hélène et Michel Andouin,*
Pierre et Josiane Franchel,
Nathalie, Éric et Franck Andouin,
Catherine et Pierre-Yan Dieuaide,
Cyril Franchel,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne FRANCHEL,
née Figueras,

survenu le 30 août 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Elle avait fait don de son corps à la médecine.

Un service religieux sera célébré pour elle le samedi 12 septembre 1992, à 10 h 30, en l'église de Saint-Cloud, place de la Mairie.

Ni fleurs ni couronnes.

6, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.

– M. et Mme Jean Lentilhac,
M. et Mme Jacques Lentilhac,
ses enfants,
Christine, Laurent, Jean-Pierre et *Isabelle,*
ses petits-enfants,
Les familles Lentilhac, Blanc, Prentout, Guinfort, Pelletier, Frances, Laval et Chabois,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

M. René LENTILHAC,

leur père et grand-père.

Les funérailles religieuses ont eu lieu *le mercredi 2 septembre 1992,* à Villefranche-sur-Saône (Rhône).

Inhumation au cimetière nouveau du Raincy (Seine-Saint-Denis).

Chemin de la Forêt,
69480 Pommiers.
Les Pothières,
69480 Pommiers.

– Son épouse,
Sa *mère,*
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves LUNOT,

survenu le 25 août 1992, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 11 septembre, à 19 heures, en l'église Saint-Hippolyte.

27, avenue de Choisy,
75013 Paris.

– Auteur dramatique et romancier, *pionnier de la télévision en collaboration* avec Étienne Lalou,

Michel MASSIAN,
condisciple au lycée Michelet
de Maurice Druon
et de Francis Blanche,

décédé le 25 juillet 1992,

a été inhumé dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Jean-Nicolas Morisset,
ses enfants,
Jean-Christophe,
son petit-fils,
Mme Christiane Sharp,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Camille MORISSET,
conseiller-maître
à la Cour des comptes,
chevalier de la *Légion d'honneur,*

survenu brutalement le 28 août 1992.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 1er septembre, au Blanc.

Rue de la Couture,
36300 Le Blanc.
Eulen Kamp 18,
2000 Hambourg 70 (RFA).

– Marseille.

Le docteur Denise Pache-Augier,
son épouse,
Xavier Pache,
son fils,
Ses parents, amis et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur René PACHE,

survenu accidentellement, près de Charleville-Mézières, le dimanche 30 août 1992.

Sa famille, ses amis et tous ceux qui l'aimaient se rassembleront autour de lui le samedi 5 septembre, à 8 h 45, dans la maison familiale.

A 10 heures, il sera conduit pour les obsèques civiles au cimetière paysager du Grand-Saint-Jean à Aix-en-Provence, où il sera inhumé, à 11 h 15, aux côtés de son fils

Cyril.

– Mme Germaine Pelloux,
Jacques et Christiane Chirié,
Philippe et Nathalie Chirié,
Baptiste et Matthieu,
Nicolas et Véronique Chirié,
Alexandre,
François Chirié,
Véronique Chirié,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PELLOUX,

survenu *le 22 août 1992,* dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

24, boulevard de Taza,
13007 Marseille.

– Mme Robert Pétin,
sa *mère,*
Mme Stina Nordhager-Pétin
et son fils Thomas,
Mme Laura Bourchtoff
et ses enfants Paul-Eric et Alexia,
M. et Mme Jérôme Pétin
et leurs enfants Vanessa et Grégory,
M. et Mme Laurent Pétin
et leurs enfants Charlotte et Arthur,
Mme Hippolyte Martel,
M. Roger Pétin,
M. et Mme Vadim Cotlenko
et leurs enfants,
M. Patrick André
et ses enfants,
M. et Mme Jean Martel
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Martel
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Mesuré
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Martel
et leurs enfants,
La famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine PÉTIN,

survenu accidentellement en mer, le 27 août 1992, à Bagur (Espagne).

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Orgeval, le samedi 5 septembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue des Bouillons,
78630 Orgeval.

– Xavière Primois,
sa femme,
Guillemette Primois,
sa sœur,
Jacques Primois,
son frère,
Ses beau-frère, belles-sœurs,
neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude PRIMOIS,

survenu à Paris, le 2 septembre 1992, à l'âge de soixante-six ans.

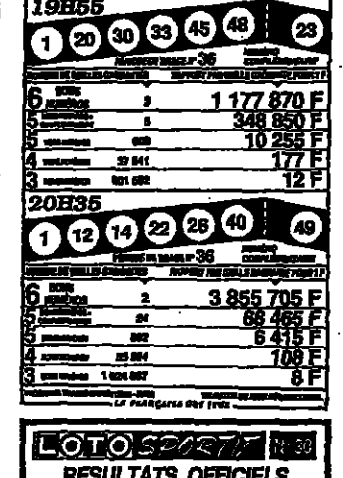
La levée du corps aura lieu le mardi 8 septembre, à 13 h 30, 59, avenue Reille, Paris-14e, et l'enterrement, à 15 h 30, à Touquettes (Orne), où il reposera au cimetière de son village natal près de sa fille,

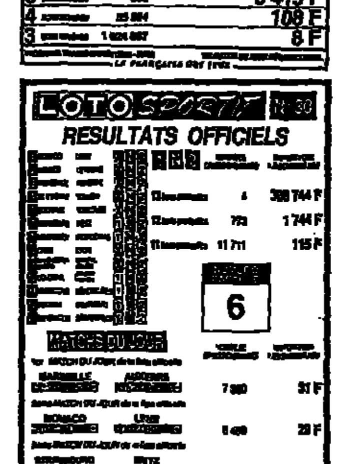
Laurence.

– *Le Centre de recherche et de* documentation sur l'Amérique latine (CREDAL)
a la grande tristesse de faire part du *décès, à l'âge de quarante-six ans, de*

Thierry SAIGNES,
directeur de recherche au CNRS,
coresponsable de l'équipe
ethno-histoire du CREDAL.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.





– Mme Jean Salmon,
sa belle-sœur,
M. et Mme Edouard Labrune,
ses neveux,
Mme Jacqueline Sonnet
Et la famille Laurent,
ses cousins,
ont le regret de faire part du décès de

Mme René SALMON,
née Denise Has,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
directrice honoraire des lycées,

survenu le 29 août 1992, à Evreux.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 3 septembre, au *cimetière du Père-Lachaise.*

A. Labrune,
21, place Jourdan,
87000 Limoges.
S. Laurent,
1, rue de Gergovie,
75014 Paris.

Remerciements

– La direction des Musées de France et la Réunion des musées nationaux
vous remercient des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. René PATRIS d'UCKERMANN,
commandeur de la *Légion d'honneur,*
donateur du Musée national Hébert
et du *Musée départemental Hébert,*
à La Tronche (Isère),

survenu à Juan-les-Pins, le 17 août 1992.

Anniversaires

– *« Le corps s'annule,*
Devient cristal...
Un regard s'éloigne
D'ici... »

Pierre Emmanuel

En nous il demeure.

Il y a deux ans, le 5 septembre,

Pierre BERTOLI.

Sa famille.

En ce 5 septembre 1992, pour *l'anniversaire du rappel à Dieu de*

Mlle Françoise KEMPF,

une prière et *une pensée sont* demandées à ceux qui l'ont connue et aimée.

Une messe d'action de grâces sera célébrée à son intention, le mardi 29 septembre, à 18 h 30 (à l'issue des vêpres), en l'église Saint-Gervais, métro Hôtel-de-Ville, Paris-4e.

TACOTAC

LE No 534 379 GAGNE 400.000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
34 379	GAGNENT	40.000 F
4 379		4.000 F
379		400 F
79		40 F
9		10 F

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi et dimanche
FOIRES ET SALONS
Villeneuve-lez-Avignon, Bar-le-Duc, Montgeron, Clermont-Ferrand, la Chartreuse (Gard), Mougins (salon de l'argenterie et des bijoux anciens.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Sage monôme

QU'ATTENDAIT-ON du sage monôme de la Sorbonne, une fois évacués les flonflons et les trouvailles ? Simplement un souffle. *Le souffle de l'enthousiasme* – enfin ! – sur la campagne du « oui », ou celui de la tragédie *sur le crépuscule* d'un vieil homme.

Quelque chose qui ressemblait à une émotion caressa bien à deux reprises le grand amphi docile. Comment rester de marbre quand François et Helmut se saluèrent par leur prénom et échangèrent trois banalités ? Comment le spectacle de cette affectueuse familiarité franco-allemande, dans sa routine même, laisserait-il indifférent ? En une image, ces saluts rappelèrent quels chemins tortueux, quelles peurs et quelles conjonctions de bonnes volontés ont mené jusqu'à Maastricht, et il était bon que l'essentiel fût ainsi remis en mémoire.

Avec courtoisie et circonlocutions, le président fut ensuite *invité par Jean d'Ormesson à* démissionner pour le triomphe du « oui ». C'était actionner là, dans la psychologie présidentielle, où l'on suppose qu'ils s'affrontent comme en chacun d'entre nous, *le* conflit entre sens du devoir et jouissance manœuvrière, entre le transcendant et le médiocre. *Partir* alors qu'un « oui » lui donnerait raison ? Il ne s'y refusa pas formellement. *« C'est me réserver un sort un peu... un peu attristant... Laissez-moi le temps de digérer tout cela »,* supplia-t-il seulement, faussement humble, mettant de son côté des rieurs que l'on devinait pourtant *vaguement perplexes.*

Enfin arriva Philippe Séguin, percutant, dense, habité de l'orgueil d'avoir été distingué et de la terreur de ne pas être à la hauteur. Il fut à la hauteur, et même davantage. Sur la monnaie unique, sur les périls qui viennent toujours d'où on ne les attend pas, sur notre dette à l'égard de la Pologne frappant à la porte, il parvint à percer le traité de cruels coups de canif. A cet instant-là, face à cet *adversaire-là, on attendait que* le chef de l'Etat séparât l'essentiel de l'accessoire, rappelât comment tant *de drames peu*vent être le creuset d'un si grand rêve, sculptât à l'Europe ce visage grave et doux où se mêlent la nuit des temps et l'utopie et qui est notre seule raison, au fond, de voter « oui ». Mais la soirée avait-elle déjà été trop longue ? Il apparut alors déserté par l'inspiration, étrangement léger et diaphane, vieilli. *Il para* les coups, *risqua* quelques plaisanteries, quelques tentatives de déstabilisation, *mais sans succès. Il fut, c'était* le risque de l'exercice, dominé aux points.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ *On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.*

Vendredi 4 septembre

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Sous réserve. Présenté par Laurent Cabrol. *Le tribunal de commerce de Nanterre, saisi par Antenne 2, a interdit le 27 août à TF 1 de diffuser cette émission ainsi que celle qui la suit, « le Défi », toutes deux animées par Laurent Cabrol, transfuge d'Antenne 2* (le Monde du 29 août).
22.05 Jeu : Le Défi. Présenté par Laurent Cabrol.
22.40 Sport : Boxe. Championnat du monde WBO des super-plume : Daniel Londas (France)-Jimmy Bredahl (Danemark), à Copenhague.
23.45 *Série : Police 2000.* *Duel fratricide.*

A2

20.50 Jeu : Fort Boyard. *Animé par Patrice Laffont et* Valérie Pascale.
22.15 Sport : Athlétisme. Réunion de Turin.
23.25 Journal des courses, Journal et Météo.
23.40 Magazine : Chefs-d'œuvre en péril. Concours 1991-1992 : trentième anniversaire.

FR 3

20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Pour l'amour d'une île, de Carole Pither, Jean Loiseau et Dominique Duchateau.
21.45 Journal et Météo.
22.00 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin. Bilan de la journée.
22.10 Festival Rossini. *Emission présentée par* Alain Duault, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du compositeur.
22.40 Opéra : Le Voyage à Reims. de Gioacchino Rossini, par l'Orchestre et *les Chœurs de* l'Opéra de Vienne, dir. Claudio Abbado ; mise en scène de Luca Ronconi. Enregistré à l'Opéra de Vienne en 1988.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : La Femme abandonnée. D'Edouard Molinaro, avec Charlotte Rampling, Christopher Thompson. *Une folle passion dans la France de l'entre-deux-guerres.*
22.00 Documentaire : Où sont passés nos parents ? De François Manceaux. *Ce que pensent les enfants de la manière de vivre de leurs géniteurs.*
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Calme blanc. ■■ Film australien de Phillip Noyce (1989). Avec Sam Neill, Nicole Kidman, Billy Zane.

M6

20.40 Téléfilm : Un assassin au-dessus de tout soupçon. De Richard Colla, avec Victoria Principal, James Farentino. *Le juge aimait trop les prostituées.*
22.20 *Série : Mission impossible,* vingt ans après.
23.15 *Magazine : Emotions.*

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Trois reportages : *Liliane Ferraro* succède au juge Giovanni Falcone ; Le procès de Jivkov ; Lettres à mon ennemi.
22.10 Téléfilm : En désespoir de cause. De Ian Munro, avec Angie Milliken, Mark Owen-Taylor.
23.45 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier, Chris Whitley ; Supreme NTM ; Rolling Stones ; Shah Mirza Moradi ; Gallinano ; Omar ; K. Creative ; Massive Attack ; John Coltrane.

FRANCE-CULTURE

20.55 Dramatique. La Cérémonie des hommages, de Yedwart Ingey.
22.40 Musique : Nocturnes. Diatonale sidérale, une petite *histoire de la musique* (5 et fin).
0.05 Du jour au lendemain. *Aséroé,* de François Dominique (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert La soirée de Françoise Malettra. A 20.00, Concert (en direct du Kunsthaus de Lucerne) : Caroline Mathilde, suite de concert, de Davies ; Concerto pour violon et cordes en mi majeur BWV 1042, de Bach ; Symphonie n° 104 en ré majeur Hob I/104, de Haydn ; *An Orkney* Wedding with Sunrise, de Davies, par le Scottish Chamber Orchestra, dir. Peter-Maxwell Davies ; Viktoria Mullova, violon.
0.05 Bleu nuit. Quelques crooners de légende : Frank Sinatra, Dean Martin, Tony Bennett, Mel Tormé et les autres... A *1.00, extraits du* concert African Jazz Pioneers.

Samedi 5 septembre

TF 1

14.15 La Une est à vous. Avec la série « Pour l'amour du risque ».
17.35 *Divertissement : Mondo Dingo.*
18.00 Magazine : Trente millions d'amis.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Divertissement : Les Roucasseries.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Météo et Tiercé.
20.45 Comédie musicale : Dorothée, le cadeau de la rentrée. *De Jean-François Porry et* Gérard Salesses. Avec Dorothée, Carlos, Robert Charlebois, Roger Hanin, Alpha Blondie, Boy George, Zouk Machine, Emmanuelle, Pierre Perret, Alain Barrière, Indra, les *Musclés*, Bernard Minet, Benny B., Francis Lemarque.
22.55 Feuilleton : Maria Vandamme. *De Jacques Ertaud, avec* Corinne Dacla, Christian Kohlund (dernier épisode).
0.20 Magazine : Formule sport. Football : championnat de France ; Surf ; Voile : Québec-*Saint-Malo ; Equitation* : Masters de Paris.

A2

14.55 Magazine : Sport passion. Automobile : Rallye Paris-Moscou-Pékin ; Golf : Open de Suisse à Crans-sur-Sierre ; *Athlétisme : Décathlon, en* direct de Talence ; A 15.20, Tiercé, en direct de Vincennes.
18.20 INC.
18.25 Divertissement : *La Machine* à chanter Invités : Philippe Chatel, Zouk Machine.
19.30 Série : Léo et Léa.
19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin. Journal des courses et Météo.

FR 3

20.50 Série : Tatort. Une fleur, un jouet, un crime.
22.25 ▶ Documentaire : **Que deviendront-ils ?** De Michel Fresnel (9e partie).
23.20 Journal et Météo.
23.40 Documentaire : Les Révolutionnaires du Yiddishland. De Nat Lilenstein. 3. Auschwitz et après... (fin).

(FR 3)

15.35 *Téléfilm :* Laissez-*moi* mon enfant. De Jerry Thorpe, avec Mariel Hemingway, Susan Anspach.
17.00 Concert : La Fête avec Ravel. Concerto pour piano et orchestre en *sol majeur*, Valse, Concerto pour la main gauche, Boléro, de Ravel, par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus ; sol. : Georges Pludermacher. Enregistré le 7 juillet, au stade Grimonprez de Lille.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 *de l'information.* De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Feuilleton : La Vierge noire. D'Igaal Niddam, avec Pierre Banderet, Micheline Dieye (4e épisode).
21.45 Magazine : Dites-moi que je me trompe ! Présenté par Philippe Alfonsi. 3. La sécu, c'est fini !, de *Gérard* Badou et Rinaldo Bassi.
23.00 Journal et Météo.
23.15 *Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.*
23.25 Magazine : Aléas (rediff.). *Qui a vu Verron ?*, de *José* Maria Berzosa ; Les bonnes adresses, de Michel Toutain ; Rouget rougit, de François Porcile ; Une histoire sans nom, de Guy Olivier.
1.10 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

15.30 Sport : Tennis. L'Open des Etats-Unis, résumé.
16.05 ▶ Documentaire : **Demain l'apocalypse.** *De Jean-Michel Meurice.*
17.00 Sport : Snooker. White-Drago, demi-finale.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Décode pas Bunny. Le Diable de Tasmanie.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : La *Mort* au bout de la nuit. De Bill Crain, avec David Car*radine*, Craig Wasson.
21.55 Flash d'informations.
22.00 Sport : Boxe. *Réunion au Cirque d'Hiver, à Paris.*
23.00 Musique : *Guitar Legends* (1re partie).

M6

15.40 Série : L'Etalon noir.
16.05 Variétés : Matchmusic.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.10 Magazine : Turbo. *Présenté par* Dominique Chapatte. Le Salon du 4 × 4, à Val-d'Isère ; Le Camel Trophy, en Guyana.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Magazine : Fun glisse.
20.38 Météo des plages.
20.45 Téléfilm : Très belle et trop naïve. De Giuseppe *Patroni* Griffi, avec Francesca Dellera, Gina Lollobrigida.
0.00 Musique : Flashback.

ARTE

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et soviétiques de la semaine du 5 septembre 1942 (v.o.).
20.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Le Bunker. De Thomas Mitscherlich.
22.10 Cinéma d'animation : **Harpya.** De Raoul Servais.
22.20 Cinéma d'animation : La Sirène. De Raoul Servais.
22.30 Documentaire : *Beleza Negra.* De Juliane Schluter.
23.30 Documentaire : Harald Weiss – *Séances privées*, hors abonnement. De Hans Menningen.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Germain Viatte, directeur du Musée national d'art moderne de Paris et du CCI.
20.45 *Avignon 92.* *Derrière les* collines, de Jean-Louis Bourdon.
22.35 Musique : Opus. Bernard Lubat et Cie ou l'Art de vivre l'art (de vivre).
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Michel Moret, éditeur à Lausanne.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martin Kaltenecker. La guitare en bonne compagnie, par Robert J. Vidal : Concerto *« eco » pour guitare amplifiée et* orchestre, de Marco. A 21.00, Opéra (donné en mai 1991 au Théâtre du Châtelet) : L'Enlèvement au *sérail*, opéra en trois actes, de Mozart, par The Monteverdi Choir, The English Baroque Soloist, dir. John Eliot Gardiner ; sol. : Luba Orgonasova, Cindia Sieden, Stanford Olsen, Uwe Peper, Cornelius Haupt*mann*, Hans-Peter Mineti.

Dimanche 6 septembre

TF 1

15.10 Série : Columbo.
16.30 Divertissement : Candid Camera.
16.45 Disney Parade. Donald, gardien de phare ; Donald le blagueur ; Professeur Tête-en-l'air.
18.05 Série : Starsky et Hutch.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invités : Simone Veil, député européen ; Charles Pasqua, *président* du groupe RPR ; Jean-Pierre Chevènement.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : *Les Fugitifs.* ■■ Film français de Francis Veber (1986). Avec Gérard Depar*dieu, Pierre Richard,* Anaïs Bret.
22.20 Magazine : Ciné *dimanche.*
22.25 Cinéma : Le Juge. ■ Film français de Philippe *Lefebvre.* Avec *Jacques* Perrin, Richard Bohringer, Daniel Duval.

A2

15.30 Série : L'Equipée du Poney-Express.
16.25 *Série :* Aventurier de la jungle.
17.15 Série : Les Craquantes.
17.40 Documentaire : *La* Planète des animaux. L'Archipel perdu sous la glace.
18.30 Magazine : Stade 2. Résultats de la semaine ; *Athlétisme ; Football* ; Voile ; Moto ; Cyclisme ; Tennis ; Boxe.
19.30 Série : *Maguy.*
19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, *Journal* des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Police Academy. □ Film américain de Hugh Wilson (1983). Avec Steve Guttenberg, *Kim Cattral,* G. W. Bailey.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invitée : Vanessa Redgrave *(Une autobiographie).* Débat : cinéma et politique, avec Pavel Lounguine *(Luna Park), Lucian Pintilie (Le Chêne),* Philippe Labro *(Marilyn, histoire d'un assassinat),* de Peter Harry Brown et Patte B. Barnam. *(Bob Roberts),* film de Tim Robbins.

FR 3

13.30 Magazine : Sports 3 dimanche. Cyclisme : Championnat du monde sur route, en direct de Benidorm (Espagne) ; Golf : Open de Suisse, en direct de Crans-sur-Sierre ; A 16.30, Tiercé, en direct de Longchamp.
18.00 Les Vacances de Monsieur Lulo. Les Entrechats ; Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.12 à 19.35, le journal* de la région. Jacques Delors.
20.05 Divertissement : Téléchat. De Roland Topor.
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Metal Clown d'Archaos. Mise en scène de Pierre Pillot-Bidon, chorégraphie de Luiz Badaro.
22.05 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Bertrand Tavernier, cinéaste (1re partie).
22.30 Journal et Météo.
22.45 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin. Bilan de la journée.
22.55 Cinéma : Liebelei. ■■■ Film allemand de *Max Ophuls* (1932). Avec Magda Schneider, Wolfgang Liebeneiner, *Luise Ulrich (v.o. sous-titrée,* N.).

CANAL PLUS

13.30 ▶ Dimanche télés : **une journée exceptionnelle.** Emission présentée par Philippe Dana. *Canal + offre carte blanche aux chaînes et aux producteurs de télévision français. Quarante programmes d'une durée maximum de treize minutes. Exceptionnellement en clair jusqu'à 21 heures.*
21.00 Cinéma : La Valse des pantins. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1983). Avec Robert De Niro, Jerry Lewis, Diahnne Abbott.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Eric Besnard.

M6

15.30 Série : Médecins de nuit.
16.20 Série : Le Saint.
17.10 Série : L'Heure du crime.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informa*tions,* Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.45 Téléfilm : Le Passé évanoui. De Larry Elikann, avec *Lindsay* Wagner, Armand Assante.
22.20 Magazine : *Culture pub.* D'Anne Magnien et Christian Blachas. *Le marketing des valeurs.*
22.50 Cinéma : A la découverte du plaisir. □ Film français de Michel Lemoine (1977). Avec Michel Lemoine, Catherine Mouton, Robert Lemoine.

ARTE

17.00 Téléfilm : En désespoir de cause. D'Ian Munro (rediff.).
19.00 8 1/2 *Journal.*
19.10 Soirée thématique. Ciné Venise. Soirée proposée *par Laurence Gavron et* Pierre-André Boutang.
19.11 Documentaire : La Mostra.
19.40 Documentaire : Reverse Angle. De Wim Wenders.
19.50 Documentaire : Interview de Volker Schlöndorff. de Laurence Gavron.
19.55 Documentaire : Roman Polanski. Reportage et interview de P.-A. Boutang.
20.05 Court-métrage : **Direction d'acteurs par Jean Renoir.** De G. Braunberger.
20.30 Cinéma : Sogni d'Oro. ■■ Film italien de Nanni Moretti (1981). Avec Nanni Moretti, Piera Degli Esposti, Laura Morante.
22.10 Documentaire : Serge *Daney.* Interview par Régis Debray.
22.20 Documentaire : *Parlons grand-mère.* De Djibril Diop Mambéty.
22.35 Court métrage : *It's not just you, Murray.* De Martin Scorsese.
22.50 Documentaire : Otar Iosseliani. De Michel Pamart.
23.05 Documentaire : Henri Langlois. Interview par Yannick Flot.
23.15 Documentaire : **Jean-Luc Godard.** Interview par François Reichenbach.
23.35 Documentaire : Tempo di Viaggio. (extraits). D'Andrei Tarkovski et Tonino Guerra.
23.50 Court métrage : Pourvu qu'on ait *l'ivresse.* De Jean-Daniel Pollet (N.).
0.10 Documentaire : Satyajit Ray. Interview par Pierre-André Boutang.
0.20 E la Mostra va.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. *Tissages : musique, texte, silence.*
22.35 Musique : Le Concert (donné en mai à Supélec, à Gif-sur-Yvette) : 5e Biennale de l'Essonne. Quatuor Camerata de Varsovie, Frédérique Garnier, harpe. Œuvres de Szimanowsky, Taïra, Andrès, Caplet.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.03 Soirée concert. La soirée de Philippe Hersant. Les voyages d'Hector Berlioz (œuvres de Berlioz, Mendelssohn, Weber, Wagner). A 21.00, Concert (donné le 28 juillet, lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Lieder, de Schubert, Wolf, Brahms, Richard Strauss, par Andreas Schmidt, baryton, Rudolf Jansen, *piano.* A *22.30, Nocturnes* : œuvres de Boccherini, de Falla, Miles Davis. A 0.05, Hommage... à Haydn : œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Brahms, Ravel, Dukas, Debussy.

Invité d'honneur de l'université d'été à Batz-sur-Mer

M. Balladur a rassuré et séduit les Jeunes Démocrates-Sociaux

Invité d'honneur jeudi 3 septembre de l'université d'été des Jeunes Démocrates-Sociaux à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique), M. Edouard Balladur a rassuré et séduit les centristes : l'alternance, a-t-il promis, sera sociale ou ne sera pas.

BATZ-SUR-MER

de notre envoyé spécial

Les centristes ont beau se passionner pour l'Europe, ils n'oublient pas de s'intéresser à leur avenir. Aussi ont-ils réservé à M. Balladur, possible premier ministre en cas de cohabitation, le meilleur accueil. Le moins que l'on puisse dire est que l'ancien ministre d'Etat ne s'est pas ménagé pour faire entendre les paroles que les centristes voulaient précisément entendre. Il lui fallait d'abord rassurer son auditoire sur son engagement européen. Ce fut prestement fait. Sans jamais envisager la victoire du «non», il a plus cherché à apaiser qu'à mobiliser. Le malaise ressenti au cours de cette campagne, a-t-il expliqué, repose surtout sur une *«pratique trop concentrée des institutions»*. *«Les Français*, a-t-il dit, *ont le sentiment qu'il y a une sorte d'élite, de caste politico-administrative, qui décide pour eux, en dehors d'eux, et qu'on ne leur demande leur avis qu'une fois tous les sept ans, quand il s'agit d'élire le président de la République.»*

Pour le reste, tout ne relève, selon lui, que du désordre normal d'une campagne : *«Les esprits s'échauffent, les langues se délient, c'est inévitable*, a-t-il dit. *Dans une certaine mesure, c'est même nécessaire. Il ne faudrait pas pourtant dépasser la bonne mesure. Les citoyens attendent de nous des arguments, des faits, des démonstrations et non des incantations et des injures.»*

Après avoir estimé – ce fut le seul petit péché qu'il se permit de relever – que l'Europe avait été trop souvent utilisée par le CDS comme un moyen de distinction inutile par rapport à ses partenaires de l'opposition, M. Balladur a pu ensuite, comme si de rien n'était, entonner un hymne à l'union de l'opposition, qui paraissait dans les circonstances présentes un peu précipité. *«Cette union*, a-t-il lancé, *est devenue une sorte de litanie, une sorte de point de passage obligatoire pour la saluer et en faire l'éloge. Puis chacun reprend ses occupations. Je souhaite que ce genre de comportement appartienne au passé.»*

Une alternance sociale

Ce rappel fait, M. Balladur s'est longuement appliqué à détailler la *marche à suivre pour* l'alternance. Les centristes souhaitent qu'elle soit *européenne*. Ils approuvent. Ils veulent aussi une alternance sociale. C'est promis, on ne rééditera pas les erreurs commises entre 1986 et 1988. Pragmatisme est devenu le maître mot, *«langage de vérité» et «image de responsabilité»* les nouveaux slogans. Le libéralisme échevelé est jeté à la poubelle. M. Balladur est *définitivement converti* au social. Ainsi a-t-il promis *«une France plus juste, pas seulement préoccupée de compétitivité et de productivité». «Il nous faudra réussir*, a-t-il affirmé, *la synthèse entre la nécessité d'organiser la société et de préserver la liberté pour tous, entre la nécessité d'organiser la justice et de préserver le dynamisme de chacun. Il nous faut proposer le nouveau mariage de l'esprit de solidarité et de responsabilité et des libertés de l'autre.»* Cela signifie, pour M. Balladur, qu'*«il ne faudra pas promettre ce qui ne pourra pas être tenu»*, qu'il sera inutile de *«vouloir faire des réformes contre ceux qu'elles concernent»*, qu'au sein de l'opposition il appartiendra de *«faire un effort de discussion, d'imagination, de confrontation des idées, d'où qu'elles viennent»*, que, enfin, plutôt qu'un catalogue exhaustif de mesures, il conviendra de se contenter de quelques objectifs précis, tels que la reprise des privatisations pour dégager en priorité de l'argent pour le logement social. Visiblement, les centristes n'en attendaient pas tant.

Dans le jeu des questions-réponses, M. Balladur se livra même pour la première fois à un acte de contrition qui ne pouvait que remuer un peu plus le sang d'un bon chrétien. *Quand on* lui rappela le mauvais souvenir de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, M. Balladur confessa en effet : *«C'est une erreur que j'ai faite. C'était une bonne mesure technique, mais une mauvaise mesure politique. J'en prends la responsabilité.»* La messe était dite. Dans la cour du VVF, certains dirigeants centristes, nostalgiques du CDP de Jacques Duhamel et de Joseph Fontanet, se félicitaient de retrouver avec M. Balladur le chemin d'un pompidolisme oublié, mais qui leur convient si bien : *«Je souhaiterais que les Français*, avait conclu M. Balladur, *se tournent vers nous, pas seulement parce qu'ils se détourneront d'autres. J'aimerais bien qu'ils nous préfèrent.»* A l'adresse des centristes, ce «nous» n'était peut-être cette fois que de majesté!

DANIEL CARTON

La préparation du référendum du 20 septembre

M. Pasqua dénonce «les clauses pernicieuses écrites en minuscules»

TOURS

de notre envoyé spécial

A son tour, M. Charles Pasqua est entré dans la danse. Celle qui, depuis deux mois, conduit M. Philippe Séguin, son compère du Rassemblement pour le «non» à Maastricht, à arpenter les salles municipales, les palais des sports et les maisons de la culture, où il tient inlassablement ses réunions publiques. Le président du groupe RPR du Sénat a fait, jeudi 3 septembre, d'une pierre deux coups : Dreux avant le dîner et Tours après le repas. Ici et là, l'ancien ministre de l'intérieur ne s'est pas limité à la campagne référendaire, mais il a fait quelques incursions dans le prochain renouvellement sénatorial, pour ne pas se faire oublier de ses collègues, dans les élections législatives anticipées, qu'il réclame en cas de victoire du «non», et dans la politique intérieure tout court, car il faut ratisser le plus large possible. On ne sait jamais.

M. Pasqua ne fait pas dans le registre didactique de M. Séguin. A chacun sa tâche et à chacun selon son talent oratoire. Mêlant les mimiques et le comique verbal, M. Pasqua provoque l'hilarité de ses auditoires. Tant à Dreux (Eure-et-Loir) qu'à Tours (Indre-et-Loire), il fait rire en évoquant un échange de correspondance avec l'ambassadeur de Belgique à Paris, sans lire la lettre du diplomate, car *«on n'est pas dans un cabaret»*. Ici, il brocarde le traité de Maastricht, qui *«ressemble aux contrats d'assurance dont les clauses les plus pernicieuses sont écrites en minuscules»*, et il s'en prend à M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, amateur du *«despotisme éclairé, le mot éclairé étant excessif»*. Là, il fustige l'*«intelligentsia parisienne»*, qui, selon lui, prétend être seule à comprendre *le texte du traité, et il remercie* les spectateurs, ces Français de bon sens, de s'être déplacés alors qu'ils avaient, ce soir-là, *«un spectacle à domicile»*.

Devant six cents personnes à Dreux, il a assuré que les défenseurs du traité de Maastricht, les auteurs ou leurs principaux soutiens reconnaissent maintenant que celui-ci conduit à l'*«Europe fédérale»*. Il l'a réaffirmé devant un millier d'auditeurs à Tours, en présence, notamment, de M. Etienne Dailly, vice-président (Rassemblement démocratique) du Sénat, et de M. François Gerbaud, sénateur (RPR) de l'Indre. *«On n'a pas le droit de faire croire que l'Europe de Maastricht se situe dans le droit de fil de ce que voulait le général de Gaulle»*, a-t-il assuré. A Dreux comme à Tours, M. Pasqua a évoqué la *«très forte pression des centaines de milliers d'immigrés, Maghrébins et Africains installés chez nous»* qui s'exercera quand le droit de vote municipal et européen aura été accordé aux étrangers communautaires par Maastricht.

Mécontent de l'attitude de l'opposition, qui *«s'est empressée de foncer tête baissée»* dans les *«trois pièges»* que lui a tendus M. Mitterrand – *la révision constitutionnelle*, la ratification de Maastricht et *la modification, à venir* prochainement selon lui, du mandat présidentiel, – le président du conseil général des Hauts-de-Seine, sans *jamais citer de noms*, s'étonne qu'on dise «oui» aujourd'hui pour dire «non» aux socialistes dans six mois. Publiquement muet sur ses «compagnons» du RPR, M. Jacques Chirac en tête, M. Pasqua est plus prolixe sur M. Valéry Giscard d'Estaing et les centristes, dont il rappelle, avec gourmandise, le «non» à de Gaulle en 1969.

OLIVIER BIFFAUD

EN BREF

□ **La FEN se prononce pour le «oui».** – Le bureau national de la FEN a adopté une résolution dans laquelle il se déclare favorable à la ratification du traité de Maastricht *«même s'il ne répond pas pleinement aux revendications des citoyens européens»*. La FEN affirme en effet que *«la mise en cohérence des politiques de recherche (...), les encouragements et les aides nouvelles pour l'éducation et la formation permis par les nouvelles compétences communautaires aideront à franchir des étapes importantes pour le mieux-être et le développement social»*.

□ **Le CDCA fera campagne pour le «non».** – La Confédération nationale de défense des commerçants *et artisans (CDCA) a expliqué*, jeudi 3 septembre, dans un communiqué qu'elle voit dans le traité de Maastricht *«une menace»* pour ses adhérents et leurs familles. Elle annonce donc que, si elle est favorable *«à une Europe qui respecte les identités de chacun et harmonise les charges fiscales et sociales»*, elle fera campagne pour le *«non à Maastricht»*.

□ **Le référendum à Saint-Pierre.** – M. Albert Pen, sénateur apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon et maire de Saint-Pierre, a annoncé que, contrairement à ce qu'il avait affirmé le 29 août, sa mairie organiserait *«normalement»* le référendum *«afin de laisser à la population le loisir de s'expliquer»*. M. Pen avait d'abord décidé un boycott pour critiquer l'attitude du gouvernement dans les discussions avec le Canada sur le dossier de la pêche.

□ **Premier numéro du *Quotidien du référendum* le 8 septembre.** – Edité par les Editions du Regard, *le Quotidien du référendum* (12 pages, 8 francs) paraîtra pendant la campagne, du 8 au 21 septembre, et sera diffusé à 300 000 exemplaires dans toute la France par les NMPP. Dirigé par M. Jean-Claude Lilli, ce journal développera *«toute l'actualité de la campagne»* et proposera *«des interviews, des enquêtes et des dossiers pour comprendre les enjeux du scrutin»*. La maison d'édition est aussi à l'initiative de la diffusion (à 400 000 exemplaires) du texte intégral du traité de Maastricht dans les kiosques.

Un dossier du «Monde»

Epuisé en cinq jours, le numéro hors série du *Monde* «L'Europe de Maastrich» est à nouveau disponible chez les marchands de journaux (en province et en banlieue parisienne dès vendredi 4 septembre, à Paris). Au sommaire : les étapes de la marche vers l'Unité européenne, l'objectif de l'Union économique et monétaire, l'ambition et les risques d'une monnaie unique, les évolutions et les limites d'une politique étrangère et de sécurité commune.

▶ 16 pages, 25 F.

Le texte du traité de Maastricht accessible aux aveugles

A l'initiative de M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés, le *texte intégral du traité de* Maastricht vient d'être édité sur cassettes audio pour que les 100 000 électeurs malvoyants puissent en prendre connaissance, soit individuellement, soit par l'entremise de leurs associations. Les cinq cassettes (4 h 30 d'écoute) sont accompagnées d'une notice explicative en braille, intitulée «lire le traité de Maastricht». L'ensemble est disponible au secrétariat d'Etat aux handicapés : tél. : (1) 40-67-88-61.

Un débat entre Mme Guigou et M. de Villiers au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

«Le grand jury RTL-*le Monde*» organise dimanche *6 septembre, de 18 h 30 à* 19 h 30, un débat contradictoire entre Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, et M. Philippe de Villiers, député apparenté UDF de Vendée, *fondateur de Combat pour les* valeurs. Ce débat sera animé par André Passeron pour *le Monde* et Henri Marque pour RTL.

M. Patrick Gautrat pressenti pour être directeur de la stratégie à la DGSE

En remplacement de M. Jean-Claude Cousseran, devenu conseiller diplomatique auprès de M. Pierre Bérégovoy, M. Patrick Gautrat a été pressenti pour être le directeur de la stratégie auprès de M. Claude Silberzahn, à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qui est le service secret sous l'autorité du ministre de la défense. Un prochain conseil des ministres doit entériner ce choix.

[Né le 21 mars 1944 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'ENA, M. Patrick Gautrat sert au Quai d'Orsay, puis au ministère du travail, à la direction de la population et des migrations. En 1971, il est en poste à Varsovie, puis, en 1974, au service de presse du ministère des affaires étrangères à Paris. En 1976-1977, il est conseiller technique au cabinet de M. Raymond Barre, successivement ministre du commerce extérieur et premier ministre. En 1977, il est conseiller de presse de l'ambassade de France à Washington. En 1981, M. Gautrat choisit de devenir délégué général adjoint, puis, en 1984, délégué général du Comité central des armateurs de France. En 1987, il devient chef du service des affaires générales à la direction des affaires économiques et financières au quai d'Orsay. Depuis juin 1989, il était consul général de France à Barcelone (Espagne). M. Gautrat a, depuis juin 1991, le grade de ministre plénipotentiaire.]

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 25 à 32

Le numéro du «Monde» daté 4 septembre 1992 a été tiré à 503 742 exemplaires.

□ **La justice suspend les travaux d'une ligne EDF.** – Les travaux du chantier de construction de la ligne à très haute tension Domloup (Ille-et-Vilaine)-La Quinte (Sarthe) ont été à nouveau stoppés, jeudi 3 septembre, dans la commune de Domagné (Ille-et-Vilaine), sur décision du tribunal de Rennes qui a ordonné une expertise. Pour lever l'opposition que cet ouvrage rencontre – et qui a occasionné déjà trois mois d'interruption de travaux, – EDF a accepté d'indemniser les riverains pour «préjudice visuel». Désormais, ce sont aussi les exploitants agricoles qui demandent réparation des dommages économiques qu'ils estiment subir. Les gendarmes qui protégeaient le chantier depuis plusieurs jours ont quitté les lieux.

□ **BRÉSIL : plusieurs dizaines d'*indiens Ianomamis sont morts* de malaria en quinze jours.** – Quarante-quatre Indiens Ianomamis sont morts des conséquences de la malaria dans l'Etat de Roraima (extrême nord du Brésil, à la frontière du Venezuela) au cours des deux dernières semaines, a indiqué jeudi 3 septembre à l'*AFP* un responsable de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), à Boa-Vista (capitale du Roraima). – *(AFP.)*

Demain dans «le Monde»

«Heures locales» :

Sauver les caps du Pas-de-Calais

L'ouverture du tunnel sous la Manche rend urgente la reconquête des sites de Blanc-Nez et Gris-Nez, ces deux vigies qui veillent sur l'un des détroits les plus fréquentés du monde.

«Chez les peintres» : Riopelle, le roi Lear

Rencontre, près d'un lac canadien, avec Jean-Paul Riopelle, *soixante-neuf ans, peintre à la tête de patriarche, qui vit comme* un chasseur. Il se confie sur Calder, Duchamp, Breton, les surréalistes, Artaud, Beckett, Wols, Matisse, Picasso...

Le Monde

SANS • VISA



Chaque fois que la recherche de la vérité cède devant un besoin collectif d'exorcisme, les plaintes se changent en complaintes et la fable l'emporte sur l'examen des faits. Dans le récit d'un « bel assassinat », on oublie les acteurs du drame pour ne retenir que des rôles de légende. C'est ainsi que l'« auberge rouge », l'auberge de Peyrebeille, sans doute un repaire inquiétant comme on en trouvait partout au XIXe siècle, est devenue le haut lieu d'un crime impardonnable : l'hospitalité trahie des victimes sans défense tuées dans leur sommeil. Relecture des inventions de la peur.

Les démons de Peyrebeille

LES héros et les saints forgent leur propre légende : ils montrent à la postérité leur profil avantageux. Les assassins, souvent décevants, ne savent pas orchestrer leurs crimes, leur destin leur échappe, ils incarnent le mal, c'est l'opinion qui tire les ficelles et la corde du couperet. Le diable est meilleur artisan, la peur meilleure conseillère quand il s'agit des noirceurs de l'âme. Pour peu que les circonstances s'en mêlent et donnent au hasard une apparence de sens, qu'une erreur de procédure épaississe le mystère, la brute anonyme, le pauvre idiot qui a versé le sang n'est plus un vulgaire criminel mais le Crime en personne. On juge un coupable expiatoire. Il est pris, il est mort et il ne le sait pas.

La machine justicière s'emballe : il faut, pour que les braves gens dorment en paix, effrayer l'effroi, scandaliser le scandale, reconstruire le mythe qui tue la bête immonde. Une « belle affaire » c'est un moment de répit.

Sur les hauts plateaux de l'Ardèche, au début du XIXe siècle, les affamés tuaient à belles dents. Des bois de Bauzon, de la forêt de Mazan où, pendant des siècles, les cisterciens faisaient suer la bure des convers, sortaient des bandes de brigands détrousseurs, assommeurs, bondissant et disparaissant, fauteurs de troubles et d'histoires à frémir. Les jours de foire à Saint-Cirgues, au Béage, à Pradelles, les paysans qui buvaient au cabaret avec leur couteau planté sous la table se battaient souvent et parfois s'étripaient.

Au printemps, il n'était pas rare qu'une vache pousse un cadavre du museau : quand soufflait la burle sur la neige la route perdait son tracé, et si la nuit tombait dans la bourrasque, les hommes épuisés mouraient de froid. Un vieillard malade en même temps qu'un veau ne pouvait espérer les secours d'un médecin : ses enfants gardaient l'argent pour le vétérinaire. Le pays était à peine administré, les représentants de la loi sur leur mule rebroussaient chemin plutôt que d'apporter la civilisation au péril de leur vie. Il fallait être fort comme un muletier, brutal comme un rouleur, pour s'aventurer sur la lande et dormir dans les auberges sur la paille avec les animaux. Ce réduit arverne demandait trop de sacrifices humains.

Sur les bords de l'Allier ou de l'Ardèche, à des lieues de là, au bas des cols interminables, à Langogne, à Aubenas, des fonctionnaires aux uniformes de l'Etat maintenaient l'ordre et la sécurité. Des quinquets éclairaient les rues. Des diligences roulaient sur le pavé vers les riantes régions du progrès. Comme partout infidèles aux grandes idées de la Révolution, fourbus et saignés par l'aventure napoléonienne, les Ardéchois ouvraient le bal de la Restauration et n'aspiraient qu'à se défaire des mauvaises habitudes de la violence et de la mort.

Mais leurs turbulents voisins des hauts plateaux déshérités restaient en retard d'une paix. Ils ne semaient que du désordre et les marchands des vallées qui se chauffaient à l'or de leurs écus frissonnaient encore de passer par leurs apeurantes solitudes. Cette entrave à la liberté de s'enrichir devint insupportable sous Louis-Philippe, roi des poires et de tous les fruits juteux de la spéculation. Il manquait donc aux bourgeois, sûrs de leurs arrières et voulant triompher sans peur, l'occasion d'une « affaire » pour que reprennent les affaires.

Or, en 1831, les aubergistes de Peyrebeille, en plein pays des démons, furent suspectés d'avoir assassiné un habitant de Saint-Paul-de-Tartas, un village des environs. Deux ans plus tard, après un retentissant procès, ils furent guillotinés sur les lieux du crime sans avoir rien avoué, sans savoir que leur complainte était écrite, que la frayeur des hauts plateaux avait déjà tout inventé, qu'il ne restait que des vivants à trouver et à tuer pour l'exemple, et qu'enfin, mais après seulement, on pourrait danser là-haut la danse guerrière des pacificateurs. On la danse depuis.

Ainsi Pierre Martin, sa femme Marie Breysse et leur valet Rochette entraient dans la légende d'une bourrade dans le dos. Ils plongeaient dans un tel enfer qu'ils en restèrent éblouis et muets. Peut-être étaient-ils coupables, mais on jugeait l'ombre du crime sur la lande et sur le toit de leur maison. Il n'y eut pour eux ni mensonges ni vérités. Ils avaient tiré le mauvais rôle dans l'évangile de l'opinion, on avait inscrit leur nom sur le grand rouleau des atrocités : ils devraient jouer les maudits.

Alors, les imaginations s'enflammèrent à l'idée d'un bûcher purificateur. Les bonnes âmes craintives sortirent toutes sortes d'horreurs des plis douteux de leur conscience. Elles se persuadèrent qu'ils les tuaient tous, qu'ils les brûlaient dans un four avec chevaux et carosses, que Rochette, pourtant natif du pays, était *« un grand nègre robuste comme l'ébène »* (un mètre et sept cents millimètres, cheveux et sourcils châtain clair, yeux gris, d'après l'acte d'accusation), qu'elle, Marie Breysse, remplissait d'huile bouillante la bouche hurlante des victimes, qu'ils donnaient leurs chrétiens estourbis à manger aux cochons.

Ces délires au lieu de les sauver les accablaient. Ils se croyaient encore des hommes et c'étaient des épouvantails. Des volées de corbeaux les prenaient au pillage. Une vieille femme, un mendiant, une couturière de village, honnête et pure, les enfoncèrent méchamment, comme on plante des aiguilles dans des poupées de chiffon. La foi des humbles soulevait contre les accusés des montagnes de certitudes. D'actives chimères se transformaient en souvenirs : on avait vu des mains bouillir dans des marmites, des membres épars dans des boisseaux d'avoine.

Un substitut de Largentière raconta que : *« Couchant à Peyrebeille, il y eut une hallucination dans laquelle il se vit assassiné. »* Eux en étaient au point où ni la révolte, ni le silence, ni la sagesse, ni les pleurs ne servaient plus à leur défense, où tout s'enchaînait, se verrouillait, où l'implacable logique d'une vengeance divine montrait clairement que tout était perdu. Martin se mit à prier, Marie à blasphémer, Rochette à trembler de tous ses membres. La preuve ! Ils clamèrent leur innocence. La preuve ! Même les témoignages en leur faveur, en les faisant plus humains, les rendaient plus coupables encore. La cause dépassait leur cause. Ils n'imaginaient pas, ces illettrés, que leur mort devait servir à établir sur leur terre, sur leur tombe, l'autorité de l'Etat et la tranquillité des peuples.

Sans doute se savaient-ils malhonnêtes, et peut-être un peu assassins, mais ils ne se prenaient pas pour d'importants personnages, ils ne se trouvaient pas exemplaires à ce point. Ils ignoraient que l'effroi de l'opinion est souverain. Contre cette décharge de haine et de malheur, ce feu nourri, il aurait fallu un juge courageux, voltairien, un ennemi des chasses aux sorcières... ils eurent droit à un magistrat consciencieux, comptant ses têtes en fin de session et qui devait mourir dans un âge avancé.

Un « beau crime » s'accompagne d'un beau châtiment, d'un beau jour enfin chassant la nuit et qui commence à l'aube par le réveil des condamnés. Le dernier acte, qui n'est que de justice humaine, doit rassasier les imaginations. L'expiation apaise le délire collectif. Les mensonges de la peur, le sadisme honteux, les bas instincts de la délation sont amnistiés : on remet le supplice à des mains froides et étrangères et tout s'arrête avec la mort.

Mais à Peyrebeille, l'« auberge sanglante », l'« auberge rouge », l'exécution publique ajouta à l'histoire hallucinante des crimes la cruauté barbare des vainqueurs. Comme si la légende folle des logis du Vivarais, parlant seule, maîtresse des hommes et des événements, ne voulait plus jamais mourir. Les honnêtes gens avaient retrouvé tout ce qui traîne dans la chambre des horreurs habitée depuis la nuit des temps : le viol sacré de l'hospitalité, l'impardonnable crime antique qui frappe dans son sommeil l'homme à la cuirasse délacée, à l'épée suspendue, le meurtre d'un enfant jeté comme un chat contre un mur, mille autres infamies... La justice en son simple appareil boucla l'affaire et inventa un superbe dénouement : elle offrit aux trois larrons une Passion et un Golgotha.

Ils partirent de Privas dans une charrette, sur de la paille, entravés. Leur voyage dura deux jours. Ils franchirent les cols de l'Escrinet et de la Chavade, deux montées au supplice. La foule riait sur leur passage. Au pont de la Baume, sur un rocher, un violoneux joua des airs gais tant qu'ils furent en vue. Le 2 octobre 1833 à midi, devant l'auberge où l'échafaud était dressé, des milliers de curieux attendaient. Martin priait comme un fou, Rochette offrait son manteau à un ami et Marie, qui jamais n'avait manqué une messe, crachait sur le Christ que lui tendait un curé de complaisance. Elle demanda à revoir sa maison. On refusa. On l'exécuta la première. Pierre Roch, le bourreau de l'Ardèche, fit rouler la tête par terre, mais son neveu, son aide, un louveteau, la prit par les cheveux et la remit sagement dans son panier (1).

de notre envoyé spécial
Christian Colombani

Lire la suite page 29

(1) Il s'agit de Nicolas Roch, fils de l'exécuteur de la Lozère et neveu de celui de l'Ardèche. Il succéda à Heindrieck en 1872, comme unique bourreau de France.

AU SOMMAIRE



ESCALES

Profiter des derniers feux de la fête

E. LUIDER/RAPHO

Cap sur Séville

Organisée à l'occasion du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, l'Exposition universelle de Séville propose, depuis le 20 avril, un voyage à travers cinq siècles de création et d'ingéniosité humaines. Une exploration qui s'achèvera le 12 octobre lorsque tombera, sur la scène immense, le rideau final.

Raison de plus pour profiter des derniers feux de la fête en allant découvrir, avant qu'il ne soit trop tard, la centaine de pavillons nationaux, le port du seizième siècle, le lac artificiel, le canal, les fontaines, les cascades et les écrans d'eau, les parcs et les jardins, rassemblés sur un même lieu pour cet exceptionnel festival culturel célébrant «l'ère des découvertes».

A ceux qui, comme Colomb, ont le pied marin, la compagnie Costa Croisières propose, du 27 septembre au 3 octobre, en boucle à partir de Villefranche, une croisière en Méditerranée à bord de l'*Enrico-Costa*. Avec, pour escales, Barcelone, Palma-de-Majorque aux Baléares et Cadix d'où l'on peut se rendre à Séville pour vivre l'un des derniers jours de l'Expo.

Formule d'autant plus séduisante que les tarifs sont attractifs : à partir de 3 650 F par personne en cabine intérieure de quatre personnes et pension complète, à partir de 4 350 F en cabine intérieure à 2 lits superposés. A ajouter les transferts de Nice (170 F) et les excursions, facultatives, à Barcelone (215 F), Palma (195 F) et Séville (405 F pour l'Expo et 645 F pour la visite de la ville), un forfait pour toutes les excursions étant proposé pour 695 F par personne à la réservation. Informations au numéro vert 05-42-33-00 et dans les agences de voyages.

Pour visiter «la fête de toutes les cultures», le voyagiste Nouvelles Frontières (renseignements au 42-73-10-64 ou Minitel 3615 NF) propose trois formules : en toute liberté avec le charter Paris/Malaga (à partir de 1 320 F A/R et possibilité de s'envoler de Lyon), une voiture de location (à partir de 1 670 F la semaine) et le billet d'entrée (220 F) acheté sur place ; dans le cadre d'un circuit organisé de 8 jours à travers l'Andalousie (à partir de 3 100 F en pension complète) ou d'un séjour dans un de ses hôtels de la Costa-del-Sol (à partir de 1 250 F la semaine en demi-pension) avec, deux fois par semaine, une excursion d'une journée (660 F) à l'Expo 92, en autocar et avec guide parlant français.

A signaler également un vol spécial sur le Boeing 737 de la compagnie Corsair, départ d'Orly-Sud le 9 septembre à 8 h 30, retour le 12 septembre à 20 h 30 : 2 445 F avec petit déjeuner à l'aller et champagne au retour.

De son côté, DPL Expo (47-47-57-17) propose des escapades d'une journée à Séville, les 22 et 29 septembre et le 6 octobre. On part d'Orly à 10 heures et on y revient le lendemain à l'aube après un décollage de noctambules : 4 heures du matin ! Pour 2 990 F par personne, prix comprenant les transferts, l'entrée à l'Expo et l'assistance d'une hôtesse pendant les quatre premières heures de la visite.

Deux pistes pour ceux qui cherchent un hébergement sur place. D'une part «Su Casa en Sevilla» (tél. : 19-34-54-63-85-95), une agence centrale de réservation, filiale européenne d'une agence canadienne, qui propose un grand choix de logements de qualité à Séville (chambres chez l'habitant ou appartements privés) ou des villas à l'extérieur de la ville, de 280 F à 560 F la nuit par personne, en chambre double.

D'autre part, le Nomad's Camp, des tentes de deux places ou familiales, avec lits, dressées dans un camp situé à 40 kilomètres de l'Expo (navettes régulières payantes) et à 30 kilomètres des plages de l'Atlantique. De 150 F à 245 F par jour et par personne, avec prestations hôtelières : restaurants, bars, piscines. Renseignements au 47-27-14-14.

A glisser dans la poche, l'édition spéciale *Expo* du nouveau guide de voyage Berlitz consacré à Séville (45 F), une collection où vient de paraître également un guide d'Euro Disney.

Une villa à Maurice

On connaît, pour en avoir un jour rêvé, ses plages de sable blanc, sa mer turquoise et l'hospitalité de cette île de l'océan Indien où vivent en harmonie races, religions et cultures les plus diverses. Mais on ignore souvent qu'elle est aussi le paradis des vérandas, composante la plus séduisante d'une architecture traditionnelle dont subsistent encore, enfouis dans une végétation luxuriante, quelques beaux spécimens. A Maurice, on les appelle varangues. Ouvertes ou vitrées, souvent bordées de fines balustrades ajourées, elles courent sur un ou plusieurs côtés de la maison et servent à la fois de terrasse, de vestibule et de perron.

Elles expriment l'âme de l'île, un véritable art de vivre qui en faisait un salon extérieur, un jardin dans la maison ou une maison dans le jardin, un lieu où l'on savourait un thé fleurant bon la vanille avant d'y goûter l'enchantement des nuits australes.

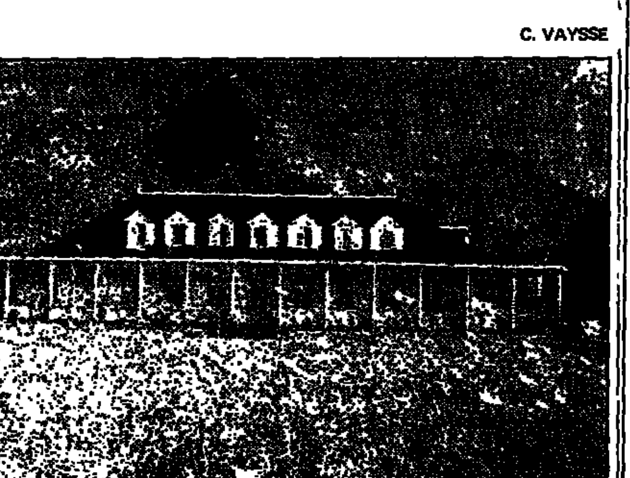
Cet art de vivre, illustré par un beau livre, *la Vie en varangue* (les Nouvelles Editions du Pacifique), Europe Voyages (69/71, avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris, tél. : 45-53-71-00) propose d'en découvrir les délices avec une sélection d'une centaine de villas, des plus modestes aux plus luxueuses (trois catégories : standard, supérieure, luxe), chacune disposant des services d'une femme de ménage et, selon la catégorie, de ceux d'un cuisinier, d'un chauffeur ou d'une personne pour garder les enfants.

Situées, pour la plupart, en bordure de mer, au nord de l'île, certaines, dont « La Maison » ou « La Coralline », disposent d'une spacieuse varangue et on y retrouve l'atmosphère des anciennes maisons créoles de l'île. Meublées en style colonial, elles bénéficient généralement d'un accès direct à une plage privée.

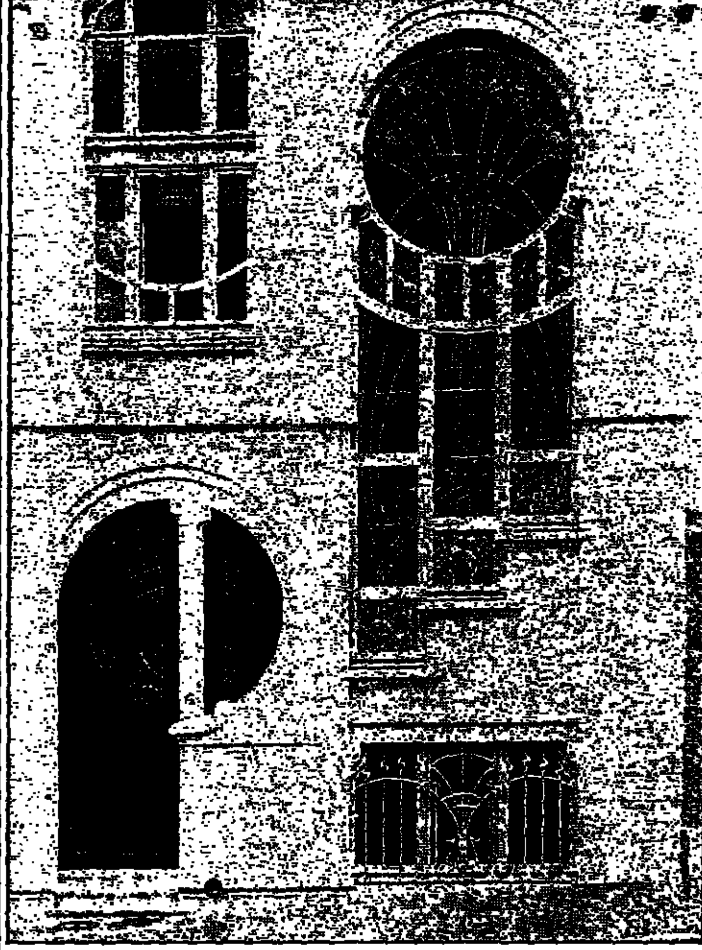
Spécialiste des voyages à Maurice, Europe Voyages entend privilégier le dépaysement, le confort, la qualité du service et l'indépendance. A l'arrivée, le transfert est assuré ainsi que le premier dîner. Pendant le séjour, un correspondant local peut suggérer des excursions, proposer diverses activités, notamment sportives, et donner la possibilité de partager la vie des Mauriciens.

Les forfaits proposés comprennent le transport aérien, les transferts, la location de la maison (5 nuits) et des services liés à la catégorie retenue. Pour une villa standard compter, selon la saison, entre 9 700 et 11 400 F par personne (base 4 personnes) pour une semaine. De 10 000 à 11 700 F dans la catégorie supérieure et de 14 300 à 22 600 F dans la catégorie luxe, toujours sur la base de 4 personnes, les prix diminuant ou augmentant en fonction du nombre de personnes logées, certaines de ces villas pouvant accueillir jusqu'à dix personnes. Une voiture de location coûte environ 500 F par jour, en kilométrage illimité. Renseignements au 44-05-06-03 et possibilité de consulter sur place un album contenant photos et descriptifs des villas proposées.

C. VAYSSE



Le paradis des varangues.



Bruxelles, maison d'un artiste verrier, 1904. AAM

Bruxelles avec styles

Siège de la Communauté européenne et grande place financière, Bruxelles a subi le contre-coup de ce succès économico-politique. Attentif aux mutations périlleuses de la capitale de l'Europe, l'Atelier de recherche et d'action urbaine (ARAU) surveille depuis 1969 l'état du patient et fait diligence pour prévenir et guérir les maux urbains par des publications, un colloque annuel, la diffusion de projets et contre-projets d'aménagement et ce que les architectes, juristes et sociologues aux commandes considèrent comme un «nouveau tourisme urbain», à savoir des voyages d'études de cités européennes et des visites guidées de Bruxelles même.

Les tours de ville de l'ARAU s'attachent à faire découvrir ses différents visages. «Bruxelles 1900», avec la visite de la maison de Victor Horta, père de l'art nouveau belge, est le plus connu ;

«Bruxelles années 30» présente la ville telle qu'elle s'est développée dans l'entre-deux-guerres, saluant l'apparition tardive de la vie en appartement, la persistance des hôtels de maîtres marqués par l'esthétique art déco, les cités-jardins de la périphérie ;

«Bruxelles places, parcs et jardins» s'intéresse à ces espaces de convivialité *«qui sont à la ville ce que les salons sont aux maisons d'habitation»* ;

«Bruxelles archéologie industrielle» suit l'implantation de l'industrie depuis le Moyen Age et traite de la reconversion de certains bâtiments quand «Bruxelles autrement» étend le champ de ses investigations aux structures urbanistiques, sociales, économiques, politiques et culturelles.

Ces visites guidées en français et en anglais ont lieu le samedi matin, de mars à novembre (82 F environ). Informations, sur le calendrier notamment, auprès de l'ARAU, 37, rue Henri-Maus, 1000 Bruxelles, tél. : 513-47-61.

Vocalises d'automne

La fin des grandes vacances n'exclut pas que l'on veuille terminer l'année en musique. A l'invitation, par exemple, du voyagiste bien nommé La Fugue (32, rue Washington, 75008 Paris, tél. : 43-59-10-14), qui propose d'ores et déjà quelques séduisantes escapades d'automne dans les grandes capitales artistiques et musicales d'une Europe maastrichtienne ou pas... Ainsi, le 27 octobre à Londres, Sir Georg Solti célébrera ses quatre-vingts ans au pupitre du Royal Opera Covent Garden, dirigeant *Otello*, avec Placido Domingo, Kiri Te Kanawa et Sergei Leiferkus. En présence de la famille royale qui présidera le souper qui suivra. Affiche royale, gala royal et prix en conséquence : 19 900 francs environ pour deux jours et une nuit au Savoy.

Après cela, Vienne avec deux week-ends lyriques les 10/12 octobre (*la Tosca* et *Marie Stuart*) et les 24/26 octobre (*la Traviata* et *l'Or du Rhin*) semble donnée : de 7 900 à 9 700 francs selon le programme et l'hôtel (Astoria ou Bristol) choisis. Cap à l'est avec un duo berlinois, les 16/18 octobre : *le Voyage à Reims*, de Rossini, en version de concert, et *Cléopâtre et César*, de Graun, un contemporain de Haendel. Environ 9 800 francs. Pour terminer, le fin du fin, avec un week-end à Venise, les 13/15 novembre. Au programme, *Sémiramide*, de Rossini, dans la salle bleu pâle et or de la Fenice. Avec le Gritti Palace, les palais et la lagune dans ses habits d'automne. Il en coûtera 8 400 francs... même si cela n'a pas de prix.

TÉLEX

Tahiti plus accessible grâce aux accords passés par la compagnie aérienne AOM, les hôtels Accor Loisirs et l'office de tourisme local, accords qui permettent au voyagiste Kuoni de programmer la Polynésie à des prix inhabituels. Un Tahiti/Moorea de 11 jours avec l'avion (Paris ou Nice), 2 nuits avec petit-déjeuner au Maeva Beach, à 7 km de Papeete, et 5 nuits en demi-pension au la Ora est ainsi proposé à 8 990 F (départ du 6 décembre) et 9 990 F (du 13 au 19 décembre et du 17 au 30 janvier) par personne. Sont également proposés des séjours sur trois îles en 11 jours (de 12 000 à 13 000 F) et un circuit de 18 jours à partir de 16 000 F. Brochure « les Sables de Kuoni », dans les agences de voyages.

Quelques heures à Chambord. Une visite guidée et très vivante du château de François Ier : hommage à l'architecture italienne et à celui qui incarna la résistance du royaume face à l'Europe de Charles Quint. Une fois parcouru ce monument de la Renaissance, on peut s'attarder pour assister au son et lumières qui retrace, à grand renfort de poudre et de fumigènes, cinquante ans de l'histoire de France. Quelque mille figurants, de ceux qui donnent des spectacles tout l'été aux quatre coins de la région, sont réunis pour mettre en scène les guerres d'Italie, les fastes de la cour et la politique de François Ier. Une initiative qui témoigne de la volonté de la région Centre et de ses habitants de faire connaître un patrimoine historique d'une grande richesse. Le spectacle, qui pèche par le ton du commentaire off et par quelques longueurs, n'en offre pas moins l'occasion d'une sortie pédagogique en famille. «Du rêve à l'Histoire», les 5, 10, 11 et 12 septembre, à 21 h 30. Entrée : 60 F, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations au 54-20-34-86.

Le marathon de New-York. Après celui des JO, le marathon le plus «couru» de la planète ! Les places y sont chères et il n'est jamais trop tôt pour prendre ses marques. Le voyagiste Via Expansion, qui programme l'épreuve depuis ses débuts, propose à cette occasion de passer cinq jours à New-York, du 30 octobre au 4 novembre. Le prix, de 5 500 F à 8 250 F par personne selon que la chambre est occupée par quatre, trois, deux ou une personne, comprend l'avion, les transferts, l'hébergement dans un hôtel de première catégorie proche de Central Park et le précieux dossard. Au programme : jogging d'échauffement, pasta party, marathon et deux journées libres. Renseignements au 43, rue de Dunkerque, 75010 Paris, tél. : 40-82-49-90.

Le 23e Trophée Lancôme se déroulera du 17 au 20 septembre au golf de Saint-Nom-la-Bretèche, dans les Yvelines. Les billets d'entrée au tournoi (130 F plein tarif et 60 F pour les 17-25 ans, l'entrée étant gratuite pour les moins de 17 ans) peuvent être achetés dès maintenant à l'Institut Lancôme, 29, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, ou aux Galeries Lafayette, 40, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Destination New-York et Miami avec Nouvelles Frontières (42-73-10-64) : du 18 septembre au 12 décembre, vols A/R à respectivement 1 990 F et 2 970 F sur la compagnie régulière Tower Air. Deux vols hebdomadaires jusqu'au 26 septembre (départs samedi et dimanche, retours vendredi et samedi) puis un vol par semaine (départ le samedi, retour le vendredi) avec, pour Miami, une correspondance à New-York à partir du 21 novembre.

Paris-Bangkok à partir de 4 180 F A/R jusqu'au 31 septembre avec Access Voyages, spécialiste des vols réguliers à prix réduits. Les villes indonésiennes de Jakarta et Denpasar, elles, sont accessibles tout l'hiver, respectivement à partir de 6 270 F et 7 370 F l'aller-retour. A signaler le service de réservation téléphonique qui permet à tout détenteur d'une carte bancaire de réserver puis de recevoir son billet à domicile. Bureaux au 6, rue Pierre-Lescot à Paris (75001), tél. : 40-13-02-02 et à la tour Crédit lyonnais, 129, rue Servient, à Lyon (69003), tél. : 78-63-67-77.

Turquie d'automne avec Pacha Tours et Marmara, deux spécialistes de la destination. Le premier propose un circuit de 8 jours (départ le 13 septembre) pour 2 990 F par personne en chambre double avec avion, transferts, pension complète au Club Akdeniz, hôtels à Bursa et Istanbul, visites. Renseignements dans les agences et au 47-42-16-31. Le second met en vedette l'étrange Cappadoce, en Anatolie centrale, dans le cadre de circuits de 8 ou 15 jours, à partir de 3 000 F et 5 200 F, de Paris à Paris, en pension complète. Renseignements dans les agences.

Ils sont privés mais ouverts au public une grande partie de l'année, ces 47 *Parcs et jardins extraordinaires* recensés par Alain Richert. En quatre, six ou huit pages, l'auteur, enseignant à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, présente chacun d'eux, donnant une large place aux photos. Informations pratiques en fin d'ouvrage. Editions Duchamp-Chevalier/Ramsay, 312 pages, 460 photographies en couleurs, 195 F.

Il a l'avantage de la globalité. Mais il n'échappera pas à la critique. S'intéressant à trois rubriques – hôtels, restaurants, shopping (pourquoi pas boutiques ?) à voir – *les Meilleures Adresses d'Europe, 32 villes de l'Est et de l'Ouest*, d'Alain Ammar, publiées chez Solar (300 p., 125 F), sont subjectives, donc contestables. L'omission du Pulitzer, à Amsterdam, par exemple, est surprenante. Normal, en revanche, de commencer par le Gellert, à Budapest. Un guide à consulter.

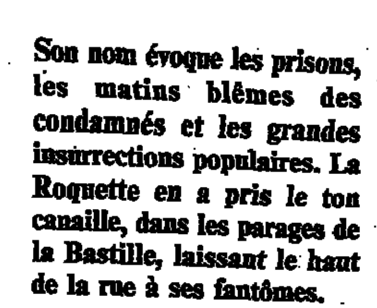
Festival international du cerf-volant, du 12 au 20 septembre, à Dieppe. Cette septième édition d'un rendez-vous qui a lieu tous les deux ans réunira vingt-deux délégations, soit plus de quatre cents «cervolistes», sur les pelouses des plages dieppoises : évolutions permanentes en vol, présentation de pièces de collection, fabrication, réparation. Le 19 septembre, fête de nuit ; le 20, palmarès. Renseignements : 32-90-04-95.

Les monuments et sites français inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : une exposition prolongée jusqu'au 27 septembre (tous les jours de 10 heures à 19 heures) à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

A PARIS

Rue de la Roquette



Son nom évoque les *prisons*, les matins blêmes des condamnés et les grandes insurrections populaires. La Roquette en *a pris le* ton canaille, dans les parages de la Bastille, laissant *le haut* de la rue à ses fantômes.

ON *dirait* une veille. Un attroupement permanent, le seul de la place, un abri, un peu à l'écart, avec, pourtant, un point de vue imprenable sur la Bastille. La Roquette ne débouche *pas de* front, mais biaise avec l'esplanade de la colonne de Juillet, s'arrime de travers. Presque une fausse manœuvre, un refus, un regret peut-être. Plus dociles, les autres artères s'abandonnent, larges et rectilignes, à l'espace ouvert, à ces mètres carrés ras *qui ne servent* qu'aux voitures, et, dans la ligne de pente du canal Saint-Martin couvert, aux bacs à sable des jardins d'enfants.

Il devait y avoir *trop de goût* pour l'ordre, et d'idées simples dans le dessin mégalo de la Bastille, car même les soirs de représentation à l'Opéra, le monde se tient en face, sur cette presqu'île du débouché de la Roquette, où l'on peut être de la place sans en *être, non concerné,* ou alors comme au spectacle, goguenard et protégé. Prudent.



STÉPHANE DUROY

Le badaud, l'étranger sont attirés au premier coup d'œil par cette *animation marginale*, par cette vie à échelle humaine, dans un décor de monarchie et de République délirantes. Ailleurs, on traverse, dans les clous, en *priant pour que le feu rouge vous* laisse encore trois secondes de répit, on perd cinq minutes à contourner la Bastille, on s'offre une halte sur un banc avant d'entreprendre la remontée solitaire des grands boulevards.

A la Roquette, sans trop savoir pourquoi, on prend facilement racine. Certains y ont même vécu des années sans enfiler la rue entière, sans aller voir au-delà du verrou des premiers mètres. La *fascination* s'exerce jusqu'au trente premiers numéros, peut-être par la magie du vieux Balajo, dans la rue de Lappe voisine, et de ses mornes annexes, peut-être parce *que le peuple bigarré de ce bord* de Roquette se cherchait un ghetto et a cru l'avoir trouvé entre quatre bistrots, quelques hôtels pour clandestins, à deux pas de la lumière et de la ville.

Oui, on dirait une veille, incertaine, sans doute, mais vigilante, comme si un ennemi pouvait toujours surgir de la place. Les guet*teurs se postent aux terrasses de* deux brasseries que l'algèbre parisienne doit encore avoir mis sur le compte de la Bastille. Les initiés s'ébrouent juste derrière, le long de quelques bars que la mode de la saison a voulus à tendance sud-américaine. Dans ces temples du rouge-ballon qui a longtemps apaisé généreusement des remords de toute nature, en cachette de la Bastille, on s'illusionne désormais à la tequila.

Le périmètre offre son havre fatigué, ripoliné pour un trimestre de couleurs mexicaines, espagnoles, coréennes ou japonaises, aux galeries du quartier, aux heureux locataires des lofts et des ateliers des arrière-cours et à tous les Apaches des années 90 qui s'épa*nouissent en des rez-de-*chaussée que la rénovation urbaine de la nouvelle Bastille n'épargnera pas.

Une jeunesse en noir campe ici, en rêvant de faire l'acteur, de *devenir riche*, beau et célèbre, et cela donne à ces premiers numéros de la rue une atmosphère de franche hypocrisie, de laboratoire de déniaiserie, à peu de frais, pour futurs cadres de banques. Un peu de Saint-Germain, de Soho, de Greenwich : un peu de tout, un peu de rien. Une jeunesse après l'autre, faudrait-il dire, car cela *fait* belle lurette que des rejetons des beaux quartiers viennent ici, sans risque ou presque, dans l'espoir déçu de s'encanailler à une encâblure de la norme sociale.

Cendrars, avant-guerre, se moquait déjà des jeunes gens égarés au Balajo, au bras de fausses demi-mondaines au chômage. L'existentialisme aurait pu fleurir dans ces immeubles lépreux, si la Roquette avait passé la Seine. Les hôtels à deux sous accueillent de nouveaux fauchés, c'est tout. On côtoie l'ouvrier, on offre parfois un verre à l'immigré, occupants *historiques, naturels du ghetto.*

Au coin de la Roquette et de la rue de Lappe, à cinquante mètres donc de la place, L'An vert du *décor*, sert toutes sortes d'alcools *exotiques, sauf ceux qu'hier de* vieilles pochardes du quartier pouvaient encore faire avaler à leur ardoise. Au numéro 17, un autre café, Verlaine n'a pas mérité sa plaque, pour avoir écrit là, près de sa mère, *les Poètes maudits*. De toute façon, l'œuvre n'est pas au top des clips. *Alors...*

Mais, soyons juste, l'époque se contente d'accrocher ses mœurs dans le périmètre. Pour le reste, rien ne paraît avoir changé de *l'étrange destin moderne de la rue* de la Roquette, tout en embouchure, en déséquilibre, comme l'équipage d'un rafiot amassé à la proue. Il y aurait ici, de mémoire de riverain, un blocage psychologique à dépasser la lisière. La Roquette continue pourtant, même après la très belle librairie Epigramme, au 58, même après le Théâtre de la Bastille au 76, morne rue parisienne de labeur et de commerce, peu fréquentée le *jour, déserte le soir, comme* ces rues du XI[e] arrondissement que le baron Haussmann a saignées pour le percement de ses boulevards.

Au fond, on comprend les Apaches : très vite, après le verrou d'entrée, la rue exprime une morosité existentielle. Ses derniers immeubles non ravalés ne font plus un décor chic de leurs apparences. Sur le volet délavé d'une vieille épicerie, un message supplie : *« Je vous prie de ne pas couper l'électricité (...), s'il vous plaît. Notre magasin sera ouvert le 1er septembre. Merci. »* Sur le trottoir, un trou, *et dans le trou, un* câble. L'EDF n'a pas laissé sa réponse à la supplique.

Passé le carrefour Voltaire, la mairie du XI[e], et d'autres bacs à sable pour grands espaces, la rue s'élève vers Ménilmontant, pour buter sur le cimetière du Père-Lachaise, au milieu d'immeubles sociaux, d'un univers locatif sans aspérité. *Le romancier Alain* Fournier a été, autrefois, l'élève d'un pensionnat, aujourd'hui disparu, sur cette fin de Roquette. D'ailleurs, tout manque à cette rue qui tire, selon les uns, son nom d'une plante, la rochette, selon les autres, de Cyprien Roc*quet, héritier des Rocquet de la* Tribouille. Tout manque de sa terrible histoire, trop sanglante et tragique pour que les descendants s'aventurent volontairement jus*qu'au terme de la Roquette. Son* nom évoque surtout la prison qui enferma tout ce que Paris put contenir d'insurgés au XVII[e] et au XIX[e] siècle. Une autre Bastille, *pleine, celle-là, appelée* Petite Roquette parce que à côté, existait une Grande Roquette, elle aussi geôle d'anarchistes et de criminels.

La rue aurait toujours senti la *carline*, la mort pour les prisonniers, et s'il n'en demeure nulle trace, il doit flotter une odeur qui maintient à distance. Peu de rues ont payé plus lourd tribut. Au XVI[e] *siècle*, déjà, lorsque Ménilmontant, Saint-Antoine, tout l'est parisien n'étaient que campagne d'alluvions, repos champêtre pour les aristocrates hors la ville, villages de gueux empêchés par la porte de la Bastille de s'approcher de la capitale. Des femmes provoquèrent, au fil des ans, le lent rattachement, des religieuses d'à peu *près tous les ordres qui bâtirent* monastères, hôpitaux pour indigents tout autour de la muraille et qui furent seules, contre l'avis des évêchés et des seigneuries, à laisser l'ouvrier et l'artisan faire ouvrage en leurs murs. Les abbesses élevèrent ainsi en leur sein les insurgés du faubourg *Saint-Antoine qui prirent la Bas*tille, apprirent à lire aux anarchistes, à réfléchir au prolétariat de cet est parisien dont la fierté demeure d'avoir donné la Répu*blique au pays.*

La Roquette fut longtemps un chemin boueux menant au plus vaste couvent, celui des Hospitalières de la Charité Notre-Dame. Sur son cours, les nonnes firent bâtir églises et temples – car autant que sociale, ces dames prisaient la tolérance religieuse, – hospices et orphelinats, et ainsi, la Roquette *se retrouva* annexe du Faubourg, bordure d'une ville d'échoppes et d'ateliers, ouverte aux exclus et aux juifs. Lisière, mais en ces temps, sur toute sa *longueur, d'une poudrière.*

Le malheur, pour ce laboratoire prérévolutionnaire, voulut que les religieuses désargentées cèdent leurs propriétés des Hospitalières, qui, d'achat *en revente, se réveil*lèrent prisons, en 1836. Les insurrections à venir allaient toutes agoniser là, dans les cellules et les dortoirs pour femmes, toujours *juste une rue plus loin que* la révolte, situation pratique pour tous les Versaillais de l'histoire politique, qui transféraient le populo maté sans trop de chemin à parcourir. Souvent, jusqu'à la Commune de 1871, les troupes purent ainsi éviter de traverser Paris avec leurs prisonniers, ce qui *aurait pu donner quelques idées* à d'autres quartiers.

La rue de la Roquette fut de toutes les rébellions du faubourg Saint-Antoine. Elle eut toujours sa *barricade sur la place*, acceptant pour mission de protéger la fuite, par Charonne, les venelles de Lappe ou de Ménilmontant, des chefs d'émeute du quartier, de *surveiller les abords de la prison* et de reconduire les journalistes, Victor Hugo ou Jules Vallès, vers la capitale.

Plus discrète, la Roquette, plus perméable que le Faubourg, mais habile à cacher l'émeutier, à loger les féministes. *Les ouvriers*, les artisans de la rue soutinrent souvent Hubertine Auclert, militante du suffrage, et indésirable à la mairie du XI[e] pour tenir réunion publique. En 1910, aux élections législatives, les hommes portèrent cinq cent quatre-vingt dix de leurs votes sur son nom.

Plus discrète, mais plus douloureuse. Le Faubourg, tout à côté transforma ses martyrs en littérature épique ; il obtint la gloire, des *stèles pour ses fils morts, dix ans* après les événements de février 1830, sous la colonne de Juillet, et des obsèques solennelles mises en musique par Berlioz. La Roquette connut plutôt la *défaite* et l'amertume, les files d'attente des familles, devant les murs de la prison, les sinistres cérémonies officielles présidant aux montées à l'échafaud que les condamnés appelaient *« l'abbaye du monte-à-regret »*. Jules Vallès vint souvent y regarder les ouvriers dresser l'estrade, sur les cinq entailles à demeure dans le pavé de la chaussée, à l'angle de la rue de la Croix-Faubin. *« La bascule avait le poli crasseux d'une planche de travail de tailleur ou de blanchisseuse » (le Tableau de Paris*, 1882-1883).

Victor Hugo, lui, put entrer dans la prison, et se scandaliser des traitement subis par les enfants et par les femmes. La rue, le haut de la rue, en tout cas – car la Petite Roquette surplombait le quartier sur les pentes de Ménilmontant, – vécut chacun de ces spectacles morbides, des cris de condamnés, de punis par le fouet. Des hommes en armes patrouillaient jusqu'au carrefour Voltaire, et l'on ne pouvait maudire le ciel qu'en silence. Et pour un anar, révolté jusqu'à la libération du couperet, *pour un Auguste Vaillant, criant* avant de courber l'échine, le 5 février 1894 : *« Mort à la société bourgeoise ! »*, combien de détenus expiant dans l'indifférence d'un office banal, *presque quotidien.*

La Roquette compte trop de morts, même méritées au regard de la morale de l'époque, trop d'exécutions au petit jour, ou par *un bel après-midi, pour aimer* encore cette partie d'elle-même. Rien qu'après la défaite de la Commune, les Versaillais, dans la nuit du 28 au 29 mai 1871, passè*rent par les armes, dans les cours* de la prison, dix neuf cents fédérés, arrêtés au Père Lachaise. De tels souvenirs, même effacés, une telle histoire, même ignorée des *noctambules de la Bastille, peu*vent-ils encore donner un peu de piment à la tequila ?

La mairie du XI[e], gros immeuble haussmannien, ne présente guère de charmes. *Mais* en aurait-elle qu'il faudrait bien passer et repasser sans cesse par l'évocation, en ces murs austères, du dernier bastion de la Commune, du *dernier assaut des Versaillais*, des enfants abattus, le fusil à la main, la mère hurlant, s'empalant sur les baïonnettes. Mieux alors vaut-il peut-être se tenir à distance, aimer la Roquette *pour son commence*ment, se suffire du ghetto. Boire, dans les estaminets contemporains, à d'autres santés que celles des condamnés.

Philippe Boggio

► A lire, *Vie et histoire du XI[e] arrondissement*, par Dominique Leborgne et Danièle Chadych, aux Editions Hervas. 1987.

A pied sur la piste

Des grands sites naturels de l'Ouest américain, on peut avoir une vue panoramique. Classique. Ou choisir la marche à pied, l'effort et le plaisir d'une approche de pionnier... à condition d'avoir réservé son bivouac sur ordinateur plusieurs mois à l'avance. Itinéraire de San-Francisco jusqu'au Colorado.

En mer dans la baie de San-Francisco, ivres d'une infusion d'air et de soleil, sur le pont d'un ferry-boat qui rentre de Sausalito : l'île d'Alcatraz défile à contre-bord dans une buée de lumière. Le soir, dans le Left Hand Bar, dédié aux gauchers, on met la dernière main au projet d'aller parcourir à pied, pendant trois semaines, disons le Far-West pour simplifier. En fait, ce qui reste d'espaces sauvages en Amérique du Nord s'appelle désormais National Parks, depuis *le National Park Service Act* de 1916. On vérifie le contenu des sacs à dos, les enchaînements cartographiques, les pansements miracles pour les talons en feu. On devra se pardonner de parcourir les étapes intermédiaires dans un joufflu Ramcharger Chrysler. On n'en finit pas d'échapper à la bagnole.

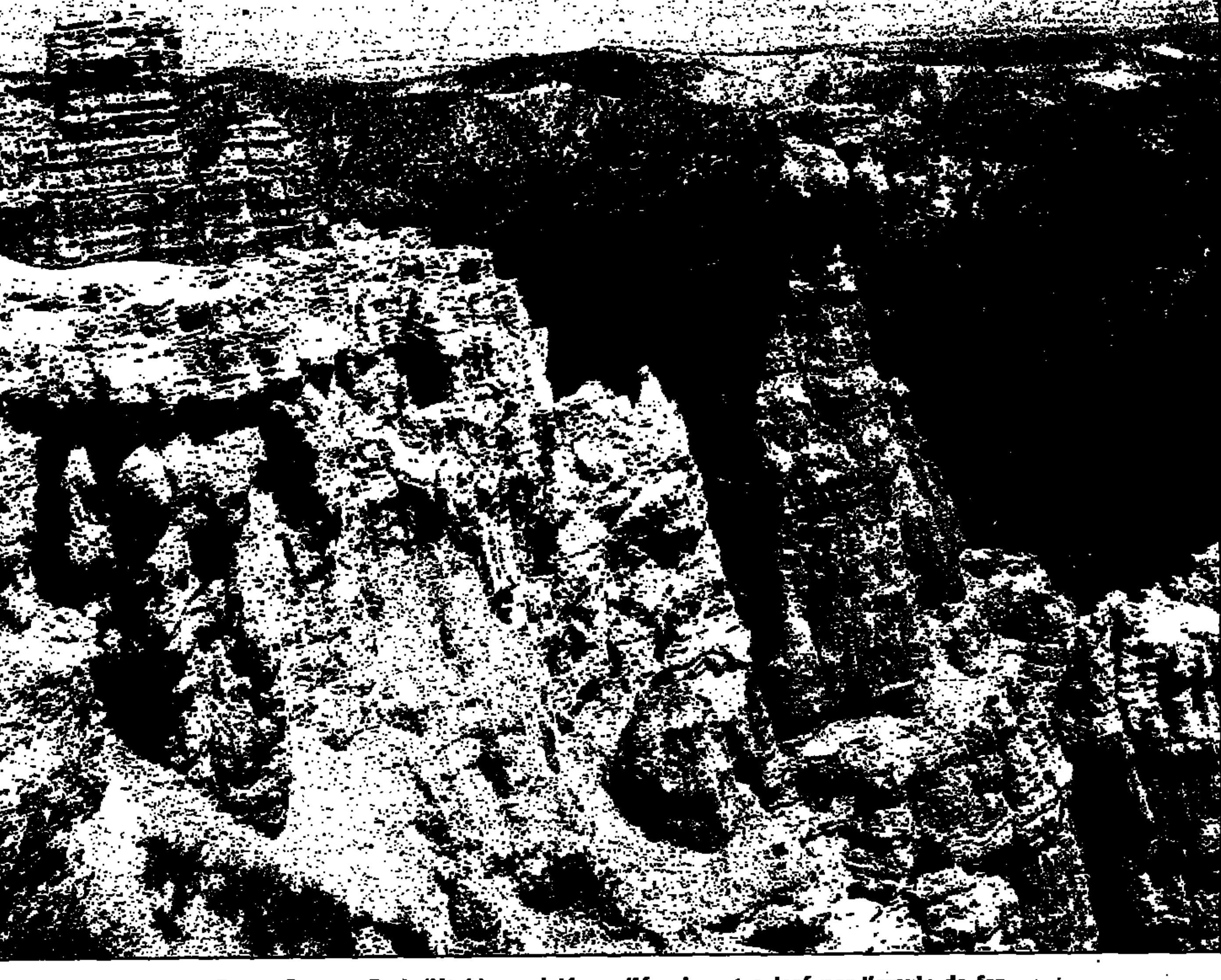
Si l'on pense à ceux qui ont découvert ce « Lointain Ouest » et lui ont donné son nom, nous allons l'aborder à rebrousse-poil. Contresens, en effet, que de remonter vers le levant, vers l'Utah, le Colorado, l'Arizona, lorsque les pionniers couraient éperdument vers le soleil, jusqu'à le voir chavirer dans l'océan.

Au moins prétendons-nous adopter leur rythme. Nous allons aller à pied dans la poussière rouge. On se retournera de temps à autre, pour se figurer que l'on va là d'où l'on vient. Et le paradoxe n'est peut-être qu'apparent. Ils se précipitaient vers la Cornucopia, le pays de Cocagne annoncé par la rumeur et dans les Ecritures. Leur vœu fut exaucé. La Californie reste le lieu mythique de tous les accomplissements matériels. Où il semble naturel de trouver à vendre dans les supermarchés des couvercles de toilette plaqué or.

Deux siècles plus tard, obéissant à la vieille loi de la réaction, les Californiens rêvent d'ascèse et de retour vers le désert pour s'y laver des miasmes de la société de consommation. Normal, encore qu'il ne s'agisse souvent que d'un pèlerinage symbolique, en camping-car climatisé. On a vu certains jours cinquante-cinq mille voitures entrer dans un seul parc.

Troisième jour, quatrième jour : l'apprentissage du pied. Nous nous mettons en jambes dans le parc de Yosemite, avec l'approche du Half Dome. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un monolithe de granit de quelque 2 600 mètres de haut, fracturé sur une de ses faces. Cette bizarrerie géologique aimante le regard à distance, et ne laisse plus de repos qu'on aille le toucher, se frotter à sa pierre bleue. La veille de l'ascension, nous dormons à la belle étoile dans un site sauvage, balisé, du Yosemite village, au pied de grands pins qui fragmentent le ciel de la nuit entre leurs branches noires. On entend beaucoup de silence et des ours fourrager dans le sous-bois.

La marche dans un parc national américain est un exercice de célébration, puisqu'il s'agit de remettre ses pas dans ceux des inventeurs de la préservation de la nature sauvage américaine, à commencer par le prophète écossais John Muir, qui en a formulé le credo, et auquel on a dédié une piste, la John Muir Trail. Nous la croiserons souvent, sans la suivre. Il est monté sur le Half Dome le 10 novembre 1875. Arrivé en haut, il a dit, ou plutôt il l'a écrit de retour à San-Francisco : *« La vue est absolument glorieuse. »* Que dire d'autre en effet ? Mais il a sauvé quelques millions d'hectares de l'urbanisation. Dans le coin, on reste entre ours, poètes et marcheurs. Ceux que nous rencontrons à l'étape des cascades viennent de



IN « AMERICA'S NATIONAL PARKS », ED. PORTLAND HOUSE

Bryce Canyon Park (Utah), modelé par l'érosion et coloré par l'oxyde de fer

Delhi. Et ils en ont l'air. Quatre heures de marche pour arriver au pied du monstre de granit raboté par les glaciers. Tout le temps qu'il faut pour invoquer J.-J. Rousseau : *« Je ne conçois qu'une manière de voyager, ...c'est d'aller à pied ...je vois tout ce qu'un homme peut voir... je jouis de toute la liberté dont un homme peut jouir... voyager à pied, c'est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore... sans compter la santé qui s'affermit. »* Mais si, comptons-la. A grimper frénétiquement pendant des heures, après une année d'immobilité bureaucratique, on mesure ce qui reste de souffle et d'intérêt à faire rattraper son pied droit par son pied gauche. Ce qui passionne, c'est l'embrasement des muscles par une fièvre que l'on avait oubliée et la stupeur du cerveau embarqué dans un remake des performances adolescentes.

Cinquième jour : la douleur. Les courbatures transforment l'homme dans ses fibres agissantes. Montée au Cathedral Lake en compagnie d'un bavard du Free Speech Mouvement. Deux heures, c'est largement suffisant pour raconter une vie. Il marche depuis douze ans, depuis les manifs de Berkeley. Le lac s'est formé aux temps géologiques dans une cuvette de granit gris à grain fin. C'est un bonheur de fouler de la plante du pied nu ces gigantesques plages de roc que le soleil a chauffées. Les adorateurs du granit, et j'en connais, devraient venir éprouver ici la très curieuse sensation de marcher sur une pente qui devient progressivement de plus en plus raide. Ce qui permet de vivre les émotions d'une mouche se déplaçant sur les parois internes d'une soupière. On franchit Tioga Pass. On dort dans le coude d'une rivière très froide.

Sixième jour : le désert. Si l'on tournait à gauche, on serait bientôt devant une table du casino de Reno mais on va à droite, vers un désert, et le Mono Lake, au bord duquel Mark Twain s'est assis. Il y a observé les mœurs bizarres d'une crevette d'eau saumâtre qui l'habite, dans *Roughing it.* Des grèbes, des pélicans et des *Artemisia tridentata*, lui tiennent compagnie. On est là, ce matin, dans la chaleur qui monte, les pieds sur une croûte de sel et l'horizon enneigé de la sierra Nevada à toucher les yeux. Se souvenir que, depuis 1941, le niveau du lac Mono, un des plus anciens géologiquement des Etats-Unis, a baissé de 14 mètres et son taux de salinité a doublé. Le monstre urbain de Los Angeles, qui suce toute l'eau de l'arrière-pays, a capté les sept rivières qui alimentaient le lac. On retrouvera partout dans les jours qui viennent cette soif de la terre privée de son eau, partie arroser les golfs de Palm-Springs.

A 13 heures, on tourne à gauche à Big Pine, sur la route 168, jusqu'aux White Mountains, pour examiner de près les pins Bristlecones. On les trouve éparpillés sur des flancs de pierrailles sèches, leurs troncs ravagés par les tensions de l'âge. Certains auraient atteint 8 500 ans, confits vivants dans leur résine. Ce sont peut-être les plus vieux végétaux de la planète. Le soir, au camp, on ramasse des bois morts moins vénérables, pour alimenter un petit feu de bivouac. Il fait un froid de désert.

Et ce fut le septième jour : mais sans repos. Départ à 5 h 30, pour s'approcher de la Death Valley à la fraîche. Erreur d'appréciation, on se retrouvera à midi, à Furnace Creek, sous un ciel meurtrier. Des dattiers fructifient dans une oasis qui semble avoir été récemment importée d'Irak. On s'arrête pour mettre son regard dans la ligne de mire de celui d'Antonioni, qui est venu jusqu'ici pour filmer ces désordres géologiques bariolés et emprunter son nom à Zabriskie Point. Des avions militaires passent en rase-mottes sur les tendres dunes de Panamint Valley. A regarder la carte, on s'aperçoit que le désert appartient en grande partie à l'armée. A Yucca Flats, en 1951, l'humanité fit exploser sa première bombe atomique tactique. C'est à un jet d'avion d'ici. A *Shoshone sur la 127, Dieu soit béni*, on retrouve la terre des hommes et des robinets, avec de

COURRIER

« L'affaire » Gilles de Rais

Vous avez publié dans *le Monde* du 15 août dernier, sous la signature de Jean-Pierre Quélin, une évocation de *la vie de Gilles de Rais* (ou Retz), criminel très injustement travesti par la tradition en Barbe-Bleue. Cette évocation se justifierait par la parution d'un ouvrage dit «de défense» du cas de Gilles de Rais, dû à un monsieur Prouteau, lequel provoquerait une sorte de procès en réhabilitation de celui qui, du 19 septembre au 25 octobre 1440, aboutit à la condamnation à mort de Gilles de Rais (pendu le 26 octobre 1440, mais non brûlé, en vertu de sa repentance et d'un privilège nobiliaire).

Une semblable tentative de réhabilitation (mais sans simulacre de procès) eut lieu, il y a quatre-vingt-dix ans. Elle émanait d'un historien plutôt sérieux, mais aussi assez naïf, Salomon Reinach. Ses arguments (les mêmes que ceux *présentés aujourd'hui*) *réfutés* par de nombreux spécialistes – Noël Valois, l'abbé Bourdeaut, Emile Gabory, plus récemment Georges Bataille, – il semblait que la cause restait depuis entendue.

S'il est exact que les arrière-pensées des juges de Gilles de Rais, et particulièrement de Jehan de Malestroit, évêque de Nantes et chancelier de Bretagne, n'étaient pas toutes pures (il s'agissait aussi d'accaparer le restant des biens non dilapidés de ce prodigue), l'examen sérieux des faits écarte l'hypothèse peu vraisemblable d'une machination, même ecclésiastique.

On sait qu'entre autres crimes, Gilles de Rais a d'abord été accusé du meurtre d'au moins cent quarante enfants (plus sans doute, *« assez pour faire mourir dix mille hommes »*, selon Rais lui-même). L'accusation n'est pas le fruit de l'imagination de Malestroit. Elle provient d'une rumeur, répandue durant les années *qui précèdent le procès.*

Rumeur sourde, parce que provenant de pauvres gens qui n'osent accuser un grand seigneur, mais qui est recueillie par Malestroit lors d'une «visite pastorale» effectuée dans son diocèse (Nantes, pays de Retz), et qui porte, avant l'enquête, sur près de cent témoignages. Rumeur attestée au procès, par exemple par le prêtre Blanchet, qui s'est éloigné de Gilles de Rais, dont il était l'un des familiers – «une forte rumeur».

Les minutes du procès sont parfaitement connues : les archives de la Loire-Atlantique possèdent, fait rare, le manuscrit original du procès ecclésiastique, le plus important, un texte composé de cent quarante-trois feuillets, rédigé en latin. Pour le procès contemporain (1431) de Jeanne-d'Arc – on ne possède que des copies. Ce manuscrit, qui a pu être lu par le marquis de Sade et par Michelet, est remis au jour, en 1876, par un chartiste, René de Maulde, et exploité pour la thèse très complète de l'abbé Bossard, *Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue* (1885). *Il a été traduit en français* par Pierre Klossowski, en annexe de l'ouvrage de Georges Bataille : *le Procès de Gilles de Rais* (Pauvert, 1965). Ce document, parfois redondant, suspect de quelques inexactitudes secondaires, contient des précisions et une cohérence qui peuvent en faire l'équivalent d'un compte rendu d'assises contemporain, très éclairant sur la personnalité de Gilles de Rais, les conditions de ses aveux, l'accumulation et la précision des témoignages, de ses complices, des parents de ses victimes.

G. Bataille, en réfutant les objections de S. Reinach, souligne *l'impossibilité d'une falsification* d'une telle rigueur, d'une telle cohérence. Il suggère que le scepticisme de Reinach pouvait se comprendre par sa méconnaissance des apports (à venir) de la psychanalyse. On pourrait ajouter aussi qu'une meilleure approche du temps des crimes, de cet *« automne du Moyen Age »* (Huizinga) saturé de religion, n'est pas compatible avec une falsification d'un procès de cette nature : tous sont croyants, Gilles de Rais comme Malestroit, redevables de leurs crimes – ou de leurs tromperies – devant un tribunal mystique auquel ils croient, devant lequel ils ne trichent pas. C'est la raison des aveux et de l'effondrement de Gilles de Rais. C'est aussi celle de l'affrontement à la fois juridique et mystique entre Jeanne d'Arc et ses juges. (Pour l'évêque Cauchon, si Jeanne d'Arc n'est pas sorcière, la légalité et la *protection divine échappent à son* souverain anglais.)

Si l'on veut s'en tenir à l'analyse juridique, il faut comprendre que l'intérêt des héritiers – d'abord de la propre fille de Gilles de Rais, Marie, qui épouse en 1444 l'amiral Prégent de Coëtivy – eût été de rechercher *auprès du roi* de France, contre le duc de Bretagne, une réhabilitation de Rais – l'idée n'est pas d'aujourd'hui. L'estimant impossible, Coëtivy y renonce vite. (...)

Enfin, les derniers héritiers (le frère de Gilles, René de La Suze), produisent un *Mémoire des héritiers de Gilles de Rais* (1462), qui ne conteste nullement la culpabilité du maréchal de Rais, mais le considère seulement comme fou.

Tous ces faits sont bien connus : authenticité des minutes du procès, cohérence du texte; impossibilité des réhabilitations envisagées puis abandonnées, dans le délai historiquement raisonnable qui suit la mort de Gilles de Rais (le procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc date de 1455, trente-quatre ans après sa mort, étayé par des témoignages contemporains de Jeanne d'Arc); *confirmations ultérieures, explicites* ou implicites. Le reste paraît bien ne relever que de la fantaisie. Peut-être d'un goût toujours un peu suspect lorsqu'il s'agit d'histoire et de droit, pour le spectaculaire, au détriment de la rigueur. Mais il est vrai que le «mythe» de Rais – à l'origine de celui de Barbe Bleue, comme de pièces de théâtre, de morceaux de littérature (Huysmans, Bataille), d'opéras (Boesmans) – peut prêter au rêve...

Philippe Reliquet (Paris), auteur de Gilles de Rais, *maréchal, monstre et martyr, Belfond, 1982.*

Hachich à la française

Dans un article du « Monde sans visa » du 8 août 1992, vous signalez que Henry de Monfreid avait adoubé *hachich*, orthographe simplifiée du compliqué *haschish*. A mon avis, l'écrivain-bourlingueur n'avait fait qu'écrire en français en traduisant dans notre langue la prononciation du mot d'origine étrangère, en l'occurrence arabe (hachich = herbe).

La graphie *hashish*, avec deux *s*, n'est autre que l'orthographe anglaise. L'utiliser ainsi serait un cas de plus d'« aliénation » linguistique, malheureusement fréquent dans notre presse.

Déjà, avant-guerre, mon prof de français de troisième nous avait signalé que *Shanghai* – dont on parlait alors beaucoup pour cause de conflit en Chine – aurait dû s'écrire *Changhaï*, comme cela continuait d'ailleurs à l'époque de se faire dans certains journaux. *Mais le prof en question signalait* que l'orthographe anglo-saxonne, *Shanghai*, était celle utilisée par les agences de presse prépondérantes (...).

René Loire (Paris).

■ **Erratum.** *Dans notre reportage* sur Henry de Monfreid (« le Monde sans visa » du 8 août) nous avons écrit que la fille de l'écrivain-navigateur, Amélie, était *« veuve »* du docteur Emile Dubarry, lequel est au contraire *toujours de ce monde, ce dont* nous nous réjouissons évidemment tout en le priant, ainsi que sa femme, de nous excuser de cette erreur regrettable.

ied sur la pis du Colorado

l'eau, un embryon de drugstore et, dans une cabane en planches qui date de 1900, un musée empli de sable et de débris de l'âge des mines de cuivre, repêchés dans le désert. On dispose le couchage à même le macadam d'un parking au bord du lac Meade. Chaleur nocturne, Frank Sinatra à la radio du camping-car voisin. Dans les toilettes du camp, une affiche au-dessus du lavabo : *« Le coyote est un animal sauvage, il peut devenir dangereux, ne pas s'en approcher ; laurier-rose, végétal dangereux, ne pas l'ingérer. Symptômes : vomissements, mort. »*

Huitième, neuvième jours : la montée au ciel. Dans le Visitors Center du parc de Zion, il y a une vitrine où sont exposés les déchets semés par les visiteurs et récoltés par les gardes. Sous chaque objet, une étiquette mentionne leur temps de dégradation et de retour à l'humus. Filtre de cigarette : de un à cinq ans ; boîte de boisson en aluminium : de quatre-vingts à cent ans ; tissu nylon : de trente à quarante ans ; chaussette de laine : cinq ans ; pelure d'orange ou de banane : deux ans ; bouteille de verre : un million d'années ; sac en plastique : dix à vingt ans...

Zion pour les colons qui découvrent et baptisent le lieu, c'est une Jérusalem céleste. Ce que le Créateur a pu concevoir de plus beau, lorsqu'il a sculpté l'enveloppe terrestre se trouve ici : une gorge de 300 mètres de profondeur taillée dans la roche rouge, au fond de laquelle coule une rivière de 10 mètres de large, la Virgin River. On la remonte les pieds dans l'eau. Le lendemain, nous grimpons sur un piton bibliquement assorti ; le Saut de l'ange. Les anges n'ont pas le vertige, c'est bien connu, mais les hommes l'ont. La nuit tombe, tandis que nous redescendons, au milieu des oiseaux. Sous le sommet, sur un entablement, deux jeunes Américaines ont établi leur bivouac. Elles sont absorbées dans une partie d'échecs.

Dixième jour : dans le rouge. Le long de la route, dans les drugstores, les stations-service, les gîtes d'étape, cure de country-music. Qui songe à s'en plaindre ? Bryce Canyon est rouge. Les daltoniens n'ont aucune chance. Rouge la terre, les pinacles, les cônes, les tourelles, les pigeonniers et tout ce que l'on veut, au milieu desquels on progresse comme à travers les turqueries d'un pâtissier fou. Mais ce n'est que l'érosion qui est responsable de ces dégâts et pour le rouge l'oxyde de fer. Ebeneezer Bryce, un pionnier mormon, qui y vécut cinq ans, lui laissa son nom et une laconique appréciation : *« C'est un foutu endroit pour perdre une vache. »* Voilà un paysage trop. Trop quoi ? Trop tout. Comme si l'on avait été piégé à l'intérieur d'un Kodachrome. On ne se retourne pas en partant.

Onzième jour : pieds nus. Ne faudrait-il pas s'arrêter, ne rien voir de nouveau, arrêter d'absorber du paysage-spectacle dans son entonnoir optique ? Digérer, débrayer, s'ennuyer le dos calé dans les aiguilles de pin, les yeux dans le ciel vide. Un petit rapace stationne là-haut. Mais on marche, et pieds nus pour renouveler le genre. Pour s'excuser d'être là, pour peser moins lourd dans la balance géologique. Pour se faire une idée de Capitol Reef par la plante des pieds, puisqu'il s'agit encore de basalte ocre rouge. Pour ne pas le confondre avec celui d'hier, et ce qu'on verra, ailleurs, demain. Pour se souvenir d'une souffrance-plaisir associée à ces longues lames de roches brûlantes, à cette arche de pierre d'Hickman Bridge jetée dans le ciel.

Trois jours sur l'eau. S'il y avait de l'eau sur la Lune et si nous étions ce soir sur la Lune nous pourrions certainement sentir cette vertigineuse odeur minérale de fond de grotte qui nous enveloppe sur notre bivouac du lac Powell. Cette sensation résulte sans doute de ce que ce lac, cette mer intérieure de trois cents kilomètres de long, au bord de laquelle nous allons dormir, est une invention de l'homme. Son rivage sonne faux. Ce n'est pas un vrai rivage mais le bord d'un canyon englouti par la retenue d'un barrage pour fabriquer de l'électricité. Le Glen Canyon, passion des écologistes d'antan, gît mort sous nos pieds. Nous flottons à mi-hauteur des montagnes désertiques qui nous entourent. Lorsque je m'endors, je réalise que la rivière Colorado continue de couler au fond de ce lac à cent mètres de profondeur. Nous avons dîné d'une salade de nouilles.

Je ne peux me souvenir où j'ai lu ce matin sur une plaque de bronze cette formule implacable : *« Labor made that vision of reality » : « C'est au travail que l'on doit cette vision de la réalité. »* Tu l'as dit.

Deux jours à cheval. Sur le bord de la route, des panneaux : *« Vous êtes à cent cinquante miles du Grand Canyon, ce serait dommage de ne pas y aller. » « Achetez directement navajo, vous avez eu tort de ne pas acheter chez nous, nous sommes moins cher, faites demi-tour. » « Vitesse limitée à 50 miles-heure »*. Monument Valley ayant servi de toile de fond à presque tous les westerns de John Ford, à toutes les publicités de jeans et de cigarettes, il semble que le paysage soit usé jusqu'à la corde. Les chevaux et les guides navajos sortent d'un remake de Disneyland. Il faut au moins la nuit, la lumière décapante de la Lune, pour rendre son esprit au lieu. Nous buvons un verre de vodka et sarclons une vingtaine de chardons avant de poser la tente. C'est la vie.

Trois jours sur la piste de l'Ange. *« Achetez les couvertures du chef Yellow Horse. » « Survolez le Grand Canyon à bord des hélicoptères Papillon. » « Depuis 1927, Air Tours survole le Grand Canyon. »* Nous approchons du grand cirque, et avec une réticence croissante. Le touriste (et nous en sommes aussi) comme l'escargot, il faut le dire pour se soulager, laisse une traînée de bave sur tout ce qu'il piétine. On rêve de précipiter au fond des canyons ces convois d'autocars climatisés.

Peine inutile. Il suffit de se basculer le sac sur le dos et de commencer de descendre la Bright Angel Trail, la piste de l'Ange étincelant, vers Indian Garden, pour retrouver un territoire presque vierge. « Ils », les autres, restent tous sur les « points de vue panoramiques » et se contentent de photographier le canyon vu d'en haut. Adios. Nous, nous descendons, ce qui n'est pas aussi simple qu'il paraît, puisque l'on doit retenir sa place de bivouac six mois à l'avance sur une réservation électronique. Ce qui donne le droit de planter sa tente après huit heures de marche à Cedar Springs en plein désert. Quelquefois, un *ranger* apparait, qui vérifie que vous ne débordez pas du site alloué et que vous n'êtes pas mort de soif en route. Ce qui arrive à quelques-uns chaque année.

Tandis que l'on chemine sur la Tonto Trail, on suit obstinément les traces d'un homme qui nous a précédés il y a quelques heures ou quelques jours et dont on connaît bientôt par cœur l'empreinte de semelles.

A Cedar Springs, on cherche l'eau *sous les épaisseurs de gravier en* remontant un ravin. On cherche aux jumelles une trace de verdure et, finalement, l'eau se trouve plus bas, dans des cuvettes de roche polies, où l'on peut remplir les gourdes en prenant soin de ne pas lever la vase. Le Colorado coule trois cents mètres en dessous de nous, couleur chocolat. Levés à 5 h 30 pour profiter de la fraîcheur, marche jusqu'à Hermit's Creek. Nous croisons au cours de la journée cinq personnes dont un joggeur avec une prothèse, un vieil homme et sa jeune femme et un serpent à sonnette qui se décide à sonner après qu'on l'ait dépassé. A Hermit's Creek, on boit de la *vodka sous une cascade. La seule* vodka et la seule cascade à vingt kilomètres à la ronde. Avec un souvenir de serpent au moment de se glisser dans son sac de couchage.

On sent comme un creux dans tout cet espace encore vierge : une longue absence humaine. A l'époque du Christ, lorsque la planète Terre *était peuplée de quelques millions* d'habitants, moins de dix, il n'y avait par ici que quelques Indiens Anasazi sur des millions de kilomètres carrés. Et, jusqu'à l'arrivée des touristes au début du siècle, il n'y a jamais eu foule. Quelques misanthropes qui tentèrent de survivre à Hermit's Creek et lui donnèrent son nom. A vol d'oiseau, nous sommes à 80 kilomètres de Las Vegas.

La remontée jusqu'au plateau civilisé se fait en quatre heures, sur un dénivelé de mille mètres, à grands ahans, grande soif, grande évaporation. Nous sommes arrivés. Où ? Mais au but que nous nous étions fixé. C'est ça la marche. C'est dommage, nous aurions pu continuer, parce que maintenant nous avons des pieds nickelés.

de notre envoyé spécial
Alain Hervé

Guide

● La marche aux Etats-Unis est un sport national et les « trails », les pistes, permettent de traverser de manière continue le pays tout entier du nord au sud. *La John Muir Trail* à l'Ouest, l'*Appalachian Trail* à l'Est. Elles sont remarquablement balisées, les postes de bivouac sont indiqués, quelquefois aménagés et toujours commentés : comment suspendre la nourriture aux branches des arbres pour ne pas tenter les ours, comment trouver de l'eau, et disposer des ordures, que l'on vous invite souvent à emporter avec vous, comme dans le Grand Canyon.

La marche dans les parcs nationaux nécessite que l'on rejoigne le camp de base en voiture. Les camps sont organisés avec une propreté et une rigueur militaires, *mais il faut* souvent réserver sa place des mois à l'avance. Un certain nombre d'organismes de voyages, aux Etats-Unis et en France, se sont spécialisés dans le soutien logistique au marcheur distrait et qui se décide à la dernière heure. *Terres d'aventure* propose différents circuits musclés dans les grands parcs du désert américain de l'Ouest : 16, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : 43-29-94-50. Si l'on opte pour le voyage en solo, le plus simple est de se conformer à la méthode américaine, de louer un camping-car dans une grande ville et de partir à l'aventure. ●



Extrait du film *l'Auberge rouge* (1951) par Claude Autant-Lara, avec Fernandel.

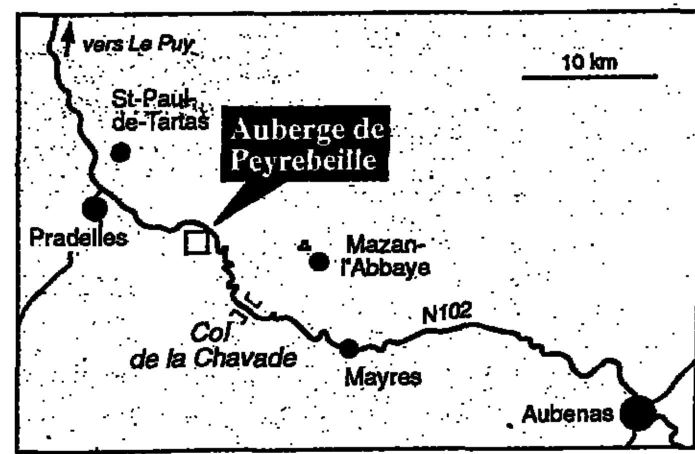
Les démons de Peyrebeille

Suite de la page 25

A midi, Rochette, le dernier, montait à son tour; il avait dans les yeux plus de peur qu'il n'en court sur la lande. Puis la fille de Marie Breysse prit la tête de sa mère, la coiffa, l'embrassa et la remit sur son col dans son cercueil (2). Au dernier coup de marteau, on entendit les tambours et les violes. On dansa toute la nuit et tout le temps que la terre mit à boire le sang des coupables, on dansa comme devant le cadavre de l'Hydre, on dansa en trépignant de joie pour enfoncer le mal en enfer.

La mort des Martin ouvrait la route. Sans ses méchants hôtes le pays soudain parut moins inhospitalier. Des égarés mouraient toujours de froid, des brigands égorgeaient encore un peu à l'occasion, mais on ne risquait plus de s'y faire bouillir ou couper en morceaux. Les voyageurs s'enhardirent, osèrent la traversée. Peu à peu le mauvais rêve se dissipa. De Lanarce on vint à Peyrebeille danser tous les dimanches. Les nouveaux aubergistes servaient des omelettes aux champignons qui n'empoisonnaient personne. On ne racontait plus la sombre histoire qu'aux enfants pour qu'ils mangent leur soupe.

C'était un « beau crime » tissé de vérités et de mensonges, opaque aux lumières de la raison. Rien ne pouvait plus élucider son mystère. Il ne posait plus la question de l'innocence ou de la culpabilité, mais il mettait en scène le combat du bien et du mal. On peut réhabiliter un accusé, pas un pénitent en chemise *aux flammes renversées dans le rôle* ingrat de Belzébuth. Des historiens, des avocats ont refait le procès, souligné les invraisemblances, les maladresses de la défense, l'attitude des magistrats hurlant avec les loups. Mais que valent trois vies massacrées, humiliées, trois rustres égarés, tombés dans le chaudron d'un mythe? Blancs ou noirs, les dieux avaient soif de leur sang. Leur aventure humaine avait passé le miroir, la vérité de la fable l'emportait sur la vérité.



Aujourd'hui plus personne n'est dupe. Des Breysse et des Martin, il y en a plein les monuments aux morts du canton. Les vaches noires ont peut-être fait des veaux blancs, mais comment le Diable, le vrai, celui qui prend l'habit rouge de l'aubergiste, aurait-il eu des descendants? Il est stérile comme le mal absolu. Là-haut, mieux vaut donc oublier ces ancêtres, leur existence fruste et violente, pour ne se souvenir que de l'abominable récit des vieilles et des colporteurs, des mendiants et des ivrognes, des bonnets de nuit veil*lant sur leur bas de laine*, des fantasmes de la désolation, du vent des montagnes et des loups. A présent la route est large, même en hiver, le danger a fui avec les bêtes et les hommes sauvages. Le pays est toujours rude – récemment encore il y eut un crime et un suicide pour un veau, – mais on y passe à son allure, on s'y arrête même : il est grandiose et beau.

L'affaire qui, au siècle dernier, avait atteint les imposants sommets des crimes légendaires, les Martin qu'on avait enfermés, elle en coiffe et lui en braies, dans l'armoire aux forfaits avec les ogres et les ogresses, n'effraient plus que les âmes naïves et sensibles. La visite de l'« authentique auberge sanglante » ne rend qu'une petite monnaie de frissons. Le valet de ferme qui prend une voix de débile pour hurler le « beau mensonge » aux visiteurs : *« On les mettait dans cette trappe au bas de l'escalier. Attention à la poutre, etc. »*, ne trouble guère que de jolies roublardes qui en profitent pour serrer plus fort le bras de leur *amant. Le four dit « crématoire » a* plutôt l'air de demander son pain. Et le « poste d'écoute », l'affreux système par où les aubergistes auraient espionné leurs clients, n'est plus qu'un trou dans la cloison d'où pendent une ficelle et un bouchon. Mais la bâtisse est intacte avec ses murs de granit et de basalte, ses fenêtres étroites, ses chambres séparées par des planches disjointes, sa cuisine enfumée où venaient s'asseoir les voyageurs et sa pièce du fond où vivent encore l'aubergiste et sa femme, née là, presque dans le lit des Martin.

Pauvres maisons d'Ardèche aux toits de lauzes ou de genêts, chauffées par les étables, où s'entassèrent des siècles de misères. Pauvres Martin qui n'eurent pas de procès régulier, qu'on cousit dans un sac d'horreurs, et qui finissent au Grand Guignol.

de notre envoyé spécial
Christian Colombani

(2) Les corps des suppliciés furent ensuite apportés au procureur du roi à Privas qui en fit rouvrir les cercueils et demanda des moulages des têtes. On peut aujourd'hui les voir au Musée Crozatier du Puy.

Bridge

n° 1500

LA CHUTE DU CHAMPION DU MONDE

Cette donne montre la différence entre la façon de jouer à la table (avec les mains adverses cachées) et le coup à quatre jeux. Le grand chelem suivant est, en effet, assez facile à réussir quand on regarde toutes les mains. Or l'Américain Rodwell a chuté au cours de la Spingold de 1990.

```
            ♠ A D 8
            ♡ A 7 6
            ♢ A 10 8 7
            ♣ A 7 5
♠ V 9          N        ♠ 10 7 3 2
♡ D 10 5 3   O   E      ♡ 8 4 2
♢ V 6 4 3      S        ♢ 5
♣ V 4 3                 ♣ 10 9 8 6 2
            ♠ R 6 5 4
            ♡ R V 9
            ♢ R D 9 2
            ♣ R D
```

A la suite de dix enchères (la plupart conventionnelles) le contrat final a été 7 Carreaux.

Après avoir pris l'entame du 3 de Trèfle avec la Dame, Rodwell a eu la bonne inspiration de tirer le Roi de Carreau, puis la Dame de Carreau et Est n'a plus fourni. *Comment Sud peut-il gagner ce GRAND CHELEM A CARREAU contre toute défense? Pourquoi Rodwell a-t-il chuté?*

Réponse :

La solution simple et qui est gagnante consiste à espérer que Ouest ait au moins trois Cœurs et trois Trèfles afin que Sud puisse *couper le troisième Cœur* sans être surcoupé. Bref, après la Dame de Trèfle, Roi et Dame de Carreau, l'*impasse au Valet de Carreau*, le Roi de Trèfle, le Roi de Cœur, l'As de Cœur et l'As de Trèfle (pour *défausser le Valet de Cœur*), le déclarant *coupe le troisième Cœur* avec son dernier atout. Il ne lui reste plus qu'à reprendre la main au mort à Pique pour tirer le dernier atout (l'As) et faire encore la Dame de Pique et le Roi de Pique (la 12e et la 13e levée)...

Et pourtant Eric Rodwell (plusieurs fois champion du monde) a chuté car il a estimé qu'Est (à cause du singleton à Carreau) avait de bonnes chances d'avoir *quatre* Cœurs. Dès lors, s'il a au moins trois Piques, un partage 3-3 des Piques ou un squeeze d'Est à Pique-Cœur (si la Dame de Cœur n'est pas tombée) suffit à procurer la 13e levée, mais ce n'était pas le cas...

La chute coûta 14 IMPs soit un écart de 25 IMPs si le grand chelem avait été réussi. Or l'équipe de Rodwell a perdu cette finale de... *24 IMPs*. La fortune ne tient souvent qu'à un... fil.

DE VENISE A SALSOMAGGIORE

Berceau du Blue Team, la plus fameuse équipe qui ait jamais existé, l'Italie a souvent été l'organisatrice des grands championnats. En 1988, les Olympiades s'étaient déroulées à Venise, cette année elles ont eu lieu fin août à Salsomaggiore, près de Parme, et l'équipe française, composée de Chemla, Perron, Levy, Mouiel, Adad et Aujaleu, était parmi les favorites. Les Françaises (Mmes Delor, Lise, Avon, de l'Epine, Bessis et Willard) pouvaient elles aussi espérer une médaille. A Venise, elles avaient d'ailleurs échoué de peu, tandis que l'équipe open (avec *Leenhart-Poizat et quatre juniors*) s'était bien comportée et avait même battu 90 à 7 les Italiens au cours des éliminatoires grâce à ce grand chelem.

```
            ♠ A V 8 5
            ♡ A V 9 3 2
            ♢ – – –
            ♣ V 10 5 3
♠ 10 9 7       N        ♠ D 4 3
♡ D 8 5      O   E      ♡ R 10 7 4
♢ R 8 4 3 2    S        ♢ A 9 7 6 5
♣ 7 4                   ♣ 8
            ♠ R 6 2
            ♡ 6
            ♢ D V 10
            ♣ A R D 9 6 2
```

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest de Falco	Nord Quantin	Est Mariani	Sud Multon
passe	1 ♡	passe	3 ♣
passe	4 ♣	passe	4 ♡
passe	4 SA	passe	5 ♢
passe	5 SA	passe	6 ♡
passe	7 ♣	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le 8 d'Est, *comment Multon en Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A TRÈFLE contre toute défense?

Note sur les enchères

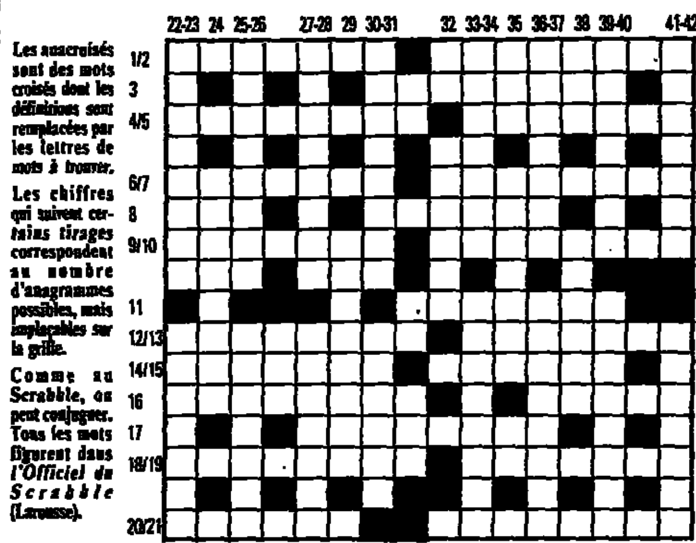
Le changement de couleur à saut à «3 Trèfles» garantissait une belle couleur et était forcing de manche. L'enchère de «4 Cœurs» promettait un contrôle à Cœur, et «5 SA» était le BW des Rois. La courageuse déclaration de «7 Trèfles» s'explique par l'espoir d'affranchir les Cœurs si Sud a le Roi de Cœur. Mais, même avec un singleton en Sud, le grand chelem était encore «*jouable*», *comme on allait le* constater.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

n° 731



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ACEOPRR (+ 1). – 2. ACEELMOT (+ 1). – 3. EHIINRST. – 4. CDEEEIRR. – 5. AACEMRR. – 6. ABEINRT (+ 2). – 7. AADELLMN. – 8. ACEINN (+ 1). – 9. BCEEGIR. – 10. AEENRSTT (+ 6). – 11. AEJINTU (+ 1). – 12. AACEILNS (+ 3). – 13. AEFGINT (+ 2). – 14. AEFLNTU. – 15. AIIORT. – 16. EFINOSST. – 17. EEILLSSO (+ 1). – 18. AABEIRRT (+ 2). – 19. AEISSSS (+ 1). – 20. AEESTX (+ 1). – 21. AAEILMNS (+ 2).

VERTICALEMENT

22. AACHIKLP. – 23. AACEFLO. – 24. ABCEILLS. – 25. DEIRRROU. – 26. ARSTTUU. – 27. EEILORTT. – 28. ACENOST (+ 3). – 29. EEINRSSV (+ 2). – 30. AAEEGRRT (+ 1). – 31. EEIRST (+ 7). – 32. ACDNOR (+ 2). – 33. ACEILNO (+ 1). – 34. AAADILLT. – 35. EGILNOT (+ 1). – 36. AEENTTY. – 37. EEIISSST. – 38. AAEMNS (+ 1). – 39. AEIORST (+ 6). – 40. AIIILSTU. – 41. ABDEISU. – 42. AEFMSSU (+ 1).

SOLUTION DU N° 730

1. POUDREUX. – 2. RITUELS (RUTILES TREUILS). – 3. LEPORIDE. – 4. CERATS (CARETS...). – 5. ABIMAMES. – 6. ELIDAIS (DELIAIS DESILAI). – 7. DENOUEE. – 8. CIERGES (GRECISE). – 9. ZUCHETTE, courge d'Italie. – 10. LOINTAIN. – 11. SENNEUR. – 12. AETITE, (ETETAI). – 13. ENCAVEE. – 14. BOURRANT. – 15. PEUREUX. – 16. IRRADIEE. – 17. SIRDAR. – 18. SULFONEE. – 19. STHENE. – 20. BEASSIEZ. – 21. PROCEDE. – 22. ANOBIES, coléoptère (vrillettes). – 23. OISELEUR (SOULERIE). – 24. SORTES (STORES TORSES TOSSER). – 25. UTERINE. – 26. SATURANT. – 27. ADOSSEE. – 28. INTERDISE. – 29. ELISIEZ. – 30. SEULET (ELUTES LUTEES). – 31. COUETTE. – 32. BLANCHIR. – 33. PLEBEIEN. – 34. PEPSINE (NIPPEES PEPINES). – 35. EPINETTE. – 36. NEIGEA (GAINEE). – 37. OMERTA (TOMERA). – 38. CUREES (CERUSE...). – 39. GEIGNARD. – 40. ELIMEE. – 41. NOUVEAU. – 42. RADEUSE (SERDEAU). – 43. SIEURS (RESSUI REUSSI SURIES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

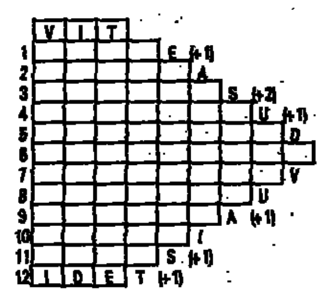
Scrabble (R)

n° 404

ET, MONTÉS SUR LE FAÎTE, ASPIREZ À DESCENDRE

Dernière limite pour vous proposer un jeu de vacances : il s'agit de gravir un *escaletre*, puis de le redescendre. En partant d'un mot-base de trois lettres, il faut construire un mot de neuf lettres par rajouts successifs d'une lettre (on peut conjuguer). Exemple : VIE + T = VITE. On peut continuer à jouer même si on n'a pas trouvé un mot : VIE + T = ?; VIE + T + A = EVITA. Nous signalons entre parenthèses le nombre d'anagrammes, s'il y en a.

Parvenu au faîte, vous pouvez redescendre par un autre chemin jusqu'à un deuxième mot-base de trois lettres par soustractions successives d'une lettre. Si vous le préférez, vous pouvez partir de ce deuxième mot-base pour atteindre le faîte : IDE + T = DITE.



Michel Charlemagne

Championnat régional d'Aquitaine (12 avril 1992. Deuxième manche)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

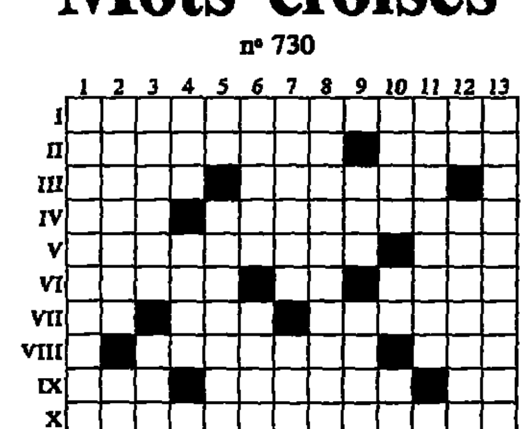
N°	TIRAGES	MOTS RETENUS	RÉF.	PTS
1	ENAR?ST			
2	RROOIEF	SENT(I)RA	H 4	64
3	O+EEAJRS	FOIRER	11 F	25
4	OE+GRUNX	JASER	L 10	34
5	R+PEDILQ	GENOUX	G 3	38
6	–RETOLAI	DEPILER	13 G	30
7	HAVONSD	TOLERAI	15 G	88
8	HOD+ASET	VANS	N 12	33
9	DA+IUETT	ETHOS	O 8	33
10	QESLLUZ	ETUDIAT	N 2	72
11	–BEKAILU	SUEZ	F 4	38
12	AILU+IQE	BEKE	J 8	35
13	I+MMYLTA	QUALITE	3 I	44
14	MLT+LOPO	MYIASES (a)	4 B	34
15	–BIFENTW	POLYOL	C 1	34
16	BW+MMNUA	PIFENT	1 C	36
17	BMMNA+IE	WU	14 F	35
18	–DCNHEE?	BILAME	L 1	24
19	VGACNUM	ECH(I)DNE	D 6	84
		MUCHA (b)	8 A	33
				814

(a) ou MILADY, 5 J. (b) cacha.
1. Le Fur, 806; 2. Hostein, 793; 3. Dauloudèle, 791.

Solution de l'escaletre :
1. VITE (VIET). – 2. EVITA. – 3. EVITAS (ESTIVA VETAIS). – 4. SUAVITE (ETUVAIS). – 5. DUVETAIS. – 6. AUDITIVES. – 7. ETUDIAIS. – 8. DIESAIT (EDITAIS). – 9. TIEDIS. – 10. DITES (EDITS). – 11. DITE (EDIT).

Mots croisés

n° 730



HORIZONTALEMENT

I. Force passive. – II. Tient sa place dans le quotidien. Pénétré de son importance. – III. On l'aura entendue. Aura le cœur plein d'affection. – IV. Vieil animal. Prévu. – V. Travaillent différentes matières. Pour vider. – VI. On l'a aidée. Possessif. Son rôle est négatif. – VII. Note. Revue. Relève du charisme. – VIII. Tirera un trait. Romancier. – IX. A chacun le sien. Furieux ou résultat de la fureur. Article. – X. Forces actives.

VERTICALEMENT

1. Produit en gros. – 2. Calomniée peut-être ? Bout de métal. – 3. Va guider les jeunes. Doublé pour un chat. – 4. Ses descendants la jugent plutôt sévèrement. En Sibérie. – 5. Ile. Se dit d'une fuite. – 6. Doit trouver une nouvelle place. Un rêve qui se réalise. – 7. Souvent là pour l'apéritif. Compagnie dispersée. – 8. On y dispense la bonne parole. – 9. Rien de nouveau par là. Dieu. – 10. Fit parler la poudre. Au tapis. Voyelles. – 11. Imaginas. – 12. Fleuve. Kiosque, entre autres. – 13. Ainsi faites, elles favorisent la reconnaissance.

SOLUTION DU N° 729

Horizontalement

I. Caricaturiste. – II. Obéron. Sectes. – III. Us. Rixes. Iraq. – IV. Vote. Iles. Amis. – V. Ruissellent. – VI. Étroite. Rials. – VII. Ce. Lee. Or. Gus. – VIII. Bug. Énumère. – IX. Entées. Aramon. – X. Frissonnèrent.

Verticalement

1. Couvre-chef. – 2. Absoute. Nr. – 3. Ré. Tir. Bti. – 4. Irrésolues. – 5. Coi. Sièges. – 6. Anxiété. SO. – 7. Elle. – 8. Ussel. Onan. – 9. Ré. Serrure. – 10. Ici. Ni. Mar. – 11. Stratagème. – 12. Team. Luron. – 13. Esquissent.

François Dorlet

Echecs

n° 1503

XXVe FESTIVAL DE BIENNE, 1992

Blancs : A. SCHABALOV.
Noirs : A. SORIN.
Partie espagnole. Variante ouverte.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	é5	22. Ta7!	d4! (f)
2. Cf3	Cç6	23. çxd4	Fxf5
3. Fb5	a6	24. gxf5	Cxd4
4. Fa4	Cf6	25. Cxd4	Dxd4
5. 0-0	Cxé4	26. Txç7	Fxb4 (g)
6. d4	b5	27. Fb2! (h)	Df4 (i)
7. Fb3	d5	28. Fç3	Fxç3
8. dxé5	Fé6	29. Txç3	b4
9. Cb-d2 (a)	Cç5	30. Tç4!	Db6
10. ç3	Fg4 (b)	31. Tg4!	b3
11. Fç2	Fé7	32. Db2!	Cç6
12. Té1	Dd7 (ç)	33. Té3!	Rh8
13. Cf1	Td8	34. Rg2! (j)	Dh5 (k)
14. Cé3	Fh5	35. Txg7!! (l)	Rxg7
15. b4 (d)	Cé6	36. é6+	Rg8 (m)
16. g4 (é)	Fg6	37. éxf7+	Dxf7 (n)
17. Cf5	0-0	38. Tg3+	Rf8
18. a4	Tf-é8	39. Fç4!! (o)	Té2 (p)
19. axb5	axb5	40. Dxé2	b2
20. Fd3	Tb8	41. Fxf7! abandon (q)	
21. Dé2	Cç-d8		

a) On peut aussi retrouver cette variante après 9. ç3, Cç5; 10. Fç2, Fg4; 11. Té1, Fé7; 12. Cb-d2.

b) Ou 10..., d4; 11. Fxé6; Cxé6; 12. çxd4, Cxd4; 13. Cé4, Fé7. Les Noirs préfèrent éviter la suite 10..., d4 à cause de la suite 11. Cg5!

ç) 12..., d4; 12..., Fh5 et 12..., 0-0 sont également à envisager.

d) 15. Ff5, Cé6; 16. Cç2, 0-0; 17. a4, Tf-é8; 18. axb5, axb5; 19. Dd3, Fg6; 20. Fxg6, hxg6; 21. Fé3, b4 aboutit rapidement à la nullité (Chandler-Hjatarson, Novi Sad, 1990).

é) 16. Cf5 est intéressant; par exemple, 16..., 0-0; 17. a4, Tf-é8; 18. axb5, axb5; 19. Dd3, Fg6 (forcé); 20. Dxb5 !, Cxé5; 21. Dxd7, Cxd7 (et non 21..., Cxf3+; 22. gxf3, Txd7; 23. Fa4); 22. Cxé7+, T+é7; 23. Fxg6, hxg6; 24. Cd4! (A. Rodriguez-Marin, Novi Sad, 1990).

f) Dans cette variante souvent jouée, les Noirs doivent se dégager de l'étreinte ennemie, soit en ouvrant immédiatement le jeu au centre, soit en préparant cette ouverte par quelques mesures de prudence comme 17..., h5; 18. h3, Rf8.

g) Après ces échanges, les Noirs, ayant retrouvé une certaine mobilité dans un espace plus respirable, proposèrent la nullité, qui fut refusée.

h) En effet, la position offensive des forces blanches (D+T+F) offre de nombreuses possibilités tactiques, le R noir étant, en outre, assez peu défendu.

i) Si 27..., Db6; 28. Té-ç1.

j) Menace 35. Th3.

k) Une parade qui présente un certain inconvénient.

l) 35. Té-g3 était attendu des Noirs. Le sacrifice de T est plus spectaculaire et plus efficace.

m) Si 36..., Rf8; 37. Dh8+, Ré7; 38. éxf7+, Rxf7; 39. Fç4+ et si 36..., f6; 37. Tg3+.

n) Si 37..., Rxf7; 38. Fç4+.

o) Offrant maintenant un F.

p) La D ne peut bouger sous peine de mat.

q) Si 41..., b1=D; 42. Tg8+, R+f7; 43. Dé6 *mat.*

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1502
Y. BASLOV et A. SKRIPNIK (1992)

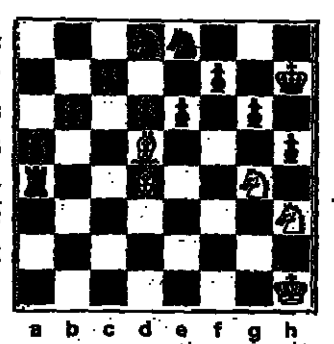
(Blancs : Rf1, Tg6, Fa5. Noirs : rh7, Tb5, Fd7 et d4. Nulle.)

1. Ta6? est insuffisant : 1...,Tf5+!; 2. Rg2 (2. Ré2?, Fb5+ et 2. Ré1?, Txa5!; 3. Txa5, Fb4+), Fb5!; 3. Td6 (et non 3. Ta8?, Fç6+), Ff1+; 4. Rh1 (4. Rg3, Fé5+), Th5+!.

1. Td6!, Fh3+; 2. Ré2! (et non 2. Ré1?, Fç5; 3. Td3, Ff5; 4. Tf3, Txa5; 5. Txf5, Fb4+), Fç5!; 3. Ta6, Fç8; 4. Ta8, Fb7!; 5. Td8! (et non 5. Tb8?, Ff3+), Fa6! (si 5...,Txa5; 6. Td7+ et 7. Txb7); 6. Fç7! (si 6. Td7+?, Rg6; 7. Fç7, Tb7 !), Tb7+; 7. Ré1!, Txç7; 8. Td7+!; Txd7. Pat. Ou bien 7. Ré1!, Fb4+; 8. Rd1!, Txç7; 9. Th8+!, Rg6; 10. Th6+!, Rxh6. Pat.

ÉTUDE N° 1503
O. PETROFF

Position de 1812 : la retraite de Moscou.



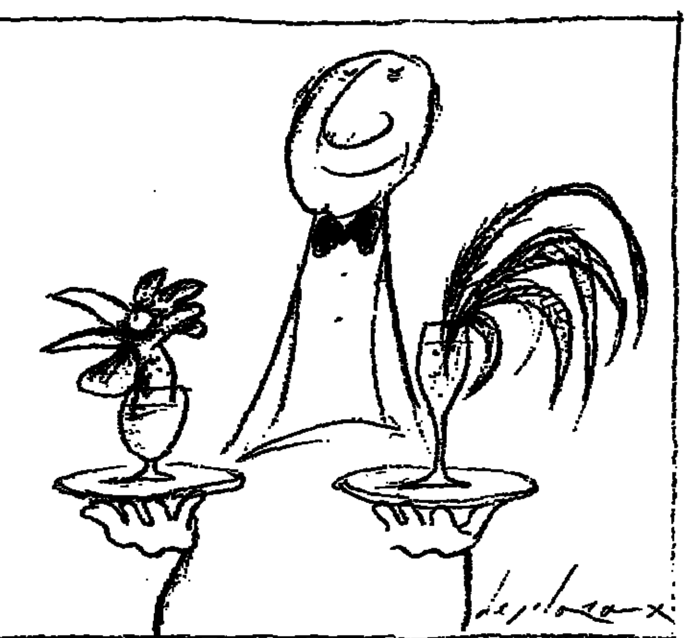
Blancs (5) : Rh1, Fd5 et d4, Cg4 et h3.

Noirs (12) : Rh7, Ta4, Cd8 et é8, Pa5, b6, ç7, d6, é6, f7, g6, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Un cocktail, des coquetels



SI le mot « bar » nous vient de Londres (sous Napoléon III où il signifiait « barre », ce trait de bois sur lequel on s'appuyait au comptoir des pubs d'Outre-Manche), le mot « cocktail » nous vient, lui, d'Amérique.

En France ce cocktail connut une première vogue lors de l'Exposition universelle de 1889 (s'il faut en croire Toulouse-Lautrec, grand amateur), puis une seconde « lancée » après la guerre de 14-18.

Mais des puristes assurent que ces mélanges d'alcool furent « inventés » à Bordeaux vers la fin du dix-huitième siècle et penchent pour l'appellation « coquetel » tandis que les linguistes assurent le mot « cocktail » venir de coq et queue (en anglais) faisant ainsi allusion aux couleurs des différents alcools mélangés.

Les « vrais » bars ne sont ni des bistrots, ni des cafés, ni des brasseries, ni des zincs, ni des buvettes, ni des estaminets mais quelque chose de plus personnel, intime, discret, privilégié, faisant du barman un personnage bien particulier. Un confident souvent. On sait que, comme le médecin et le prêtre, il ne répétera rien des confessions entendues. On en profite. Il est souvent de bon conseil, connaît les mille et une adresses « possibles » du prochain tiercé, le dernier potin rôdeur et le premier prochain bon mot : le barman, cette nurse pour grands enfants que sont les fidèles du bar !

Car chacun a son bar, son cocktail. J'ai connu un amateur de martini dry (on dit plus couramment un « dry ! ») qui prétendait que le seul sachant doser correctement ce breuvage était un barman de Regent Street et prenait quelquefois l'avion pour Londres simplement pour commander « son » dry. Dans *Je me souviens*, Simenon évoque le bar de *La Coupole* : *« Quand en 1925 j'ai emménagé l'appartement du deuxième étage, place des Vosges, j'y ai installé un superbe bar américain où j'officiais quotidiennement comme barman. C'était l'époque des cocktails compliqués et je connaissais toutes les recettes. »* Les temps ont changé, certes, mais je sais des Yankees qui ne connaissent, de l'Europe, que le « sank roo do noo » (le 5, rue Daunou) du *Harry's New York Bar*, fondé par le jockey Tom Sloan puis successivement animé par Harry, Andy et aujourd'hui Duncan Mac Elhone. C'est ici que furent créés le bloody mary (1921), le side car et quelques autres. Bien des bars ont ainsi leur histoire.

C'est à celui du *Ritz* qu'Hemingway fut le premier américain à pénétrer à la Libération. C'est au bar du *Bœuf sur le Toit* que Cocteau aimait à répéter : *« Une vieille eau de vie vaut mieux qu'un ancien ami ! »* C'est au *Cintra* qu'Yves Mirande avouait trouver ses meilleures répliques. C'est au bar du *Fouquet's* (Simenon y avait aussi son PC) que le tout-cinéma s'est depuis des lustres donné rendez-vous. C'est au *Forum* (4, boulevard Malesherbes) que les initiés savent trouver les meilleurs *pure malts* (1).

Certes, c'est « avec modération » qu'il convient de parler de ces choses. Mais n'oublions pas qu'il existe des « coquetels » de jus de fruits méritant nonobstant leur nom pour le mélange des couleurs. Ici l'on pourrait évoquer Louis Delluc (cinéaste dont le prix se décerne du reste au *Fouquet's*) qui aimait à dire : *« Le cocktail n'est pas une addition mais une manière d'additionner. »*

Les principaux cocktails sont depuis longtemps connus, devenus des classiques : l'alexandra (cognac et crème de cacao), le black velvet (champagne et stout), le daiquiri (rhum blanc, sirop de canne et citron), le manhattan (vermouth, bourbon, angustura), etc... avec aussi l'oyster cocktail (ketchup, jus de citron, Tabasco, Worcestershire Sauce et... huîtres). Invente-t-on encore des *cocktails de nos jours, ou tout* a-t-il été dit sur la question ?

J'ai signalé pour le centenaire du *Métropole* (Beaulieu-sur-Mer) le « menu du centenaire » (profitez-en jusqu'à l'annuelle fermeture du 20 octobre), avec ses plats d'autrefois.

Mais les deux barmen maison ont créé à cette occasion deux champagne-cocktails : adam (5/10e de gin, 3/10e de Cointreau, 1/10e eau-de-vie de framboise, 1/10e curaçao bleu) mêlés au shaker puis terminés dans le « long drink » au champagne avec pour décoration une boule de pomme verte et une feuille de menthe. Et ève (4/10e de gin, 3/10e Passoa (fruit de la passion), 2/10e de Cointreau, 1/10e sirop de fraise. Même finition que pour Adam mais la boule est de pomme rouge.

A la vôtre, chères Eves !

La Reynière

(1) Signalons que Christian Maas, dudit *Forum*, vient d'obtenir le Prix des présidents au grand prix des barmen de Deauville.

TERROIRS

L'aïoli

LES plats du terroir, de nouveau à la mode, flattent les certitudes et les particularismes. Ainsi de l'aïoli, le *« plat national » (sic)* des Provençaux, depuis que Frédéric Mistral – sous le pseudonyme de Cousinié Macàri – en écrivit lui-même la recette dans l'*Armana Prouvença* de 1874. Il serait déplacé, à Maussane, sous les platanes qui abritent le grand aïoli populaire de la fête votive du 15 août, préparé par les femmes du pays pour cinq cents personnes, de rappeler que la « pommade à l'aïl » n'est somme toute qu'une adaptation, certes très habile, de la sauce mayonnaise, une émulsion obtenue par battage d'un corps gras et de protéines, dont l'invention est due, selon certains, au cuisinier inconnu du maréchal de Richelieu après la prise de Port-Mahon à Minorque, en 1756.

Une préparation que Carême jugeait très différente des sauces ordinaires. Dans sa version provençale, l'œuf est associé à la bonne huile d'olive, et la purée d'ail, obtenue par broyage *sous* l'action concentrique du pilon *dans le mortier, tient* lieu d'apport condimentaire, au lieu de la moutarde. L'aïoli concentre la chaleur, la force, l'allégresse du soleil de Provence, indique Mistral, qui ajoute : *« Il a aussi une vertu : c'est de chasser les mouches. Ceux qui ne l'aiment pas (...) ne viendront pas de cette façon baguenauder à notre entour. Nous resterons en famille. »*

Est-il besoin d'ajouter, précise René Jouveau, thuriféraire de la cuisine provençale (1), que *« ceux qui l'aiment sont les bienvenus en Provence »*. Voire. Lorsque le même auteur affirme que les bourgeois d'Aix ne dédaignent pas de saucer, dans l'aïoli, *« quelques tranches saignantes de gigot »*, il s'attire les sarcasmes de l'un des actuels gardiens de la tradition, restaurateur apprécié et auteur culinaire, installé à Bormes-les-Mimosas : *« A-t-on jamais vu un Provençal manger le gigot saignant à l'aïoli ? »* (2). La verve poétique n'est pas absente de la célébration de l'aïoli : *« Venus, dis, lou li fagué tant dur/qu'au mourtiè lou trissoun teniév tèsto levado » (Venus le lui fit si dur/que le pilon tenait droit dans le mortier)*. Allusion du Marseillais Germain aux vertus (?) nombreuses de l'*allium sativum* des anciens.

Il convient de distinguer l'emploi de l'aïoli comme sauce d'accompagnement indispensable à la confection de la bourride ou de l'aigo-sau, des appellations : grand aïoli, aïoli complet ou aïoli garni, qui désignent un plat composé de légumes bouillis, de morue pochée accompagnée d'escargots, de viandes parfois. La meilleure recette, dont la précision établit comme un compte à rebours le minutage des différentes phases de la préparation, est sans nul doute celle de Simone Lheureux (3). En commençant par le commencement, c'est-à-dire le dessalage de la morue, la veille au soir. Un usage qui se perd parfois au profit de carrés prédécoupés surgelés de cabillaud de grandes surfaces, qui nous fut servi récemment dans l'un des temples autrefois consacré du grand aïoli rituel du vendredi : le *Bistrot du Paradou*. Une adresse qu'à regret il faudra oublier.

Dans cette chère contrée des Alpilles, l'on aura tôt fait de lui préférer l'« aïoli garni » du Café des Arts à Saint-Rémy-de-Provence, où les pommes de terre sont cuites à la peau, comme il convient. Chaque canton de Provence offre une bonne adresse, plus ou moins confidentielle, comme chez *Tony*, à *Ramatuelle*, seule connue des initiés.

Ce retour du terroir et de la cuisine populaire ne laisse pas indifférents les chefs qui jusque-là ont habitué leur clientèle à plus de sophistication. Ainsi Jean-Claude Aubertin, à Villeneuve-lès-Avignon (4), propose-t-il, à côté d'une carte riche – un peu trop peut-être – de *créations originales, une* « morue à l'aïoli » tout à la fois respectueuse des traditions et des usages imposés à tous ceux qui ne vivent pas au grand air.

C'est la voie choisie par Jacques Mégean, un jeune chef bourré de talent, à Carpentras (*Le Vert Galant*, 12, rue Clapiès. Tél. : 90-67-15-50) qui blanchit, sans les éplucher, force gousses d'ail, fendues en deux et dégermées, pendant une trentaine de minutes avec un peu de gingembre. Il exprime ensuite à l'aide du moulin *à légumes* et du *tamis* 60 grammes de purée d'ail, qu'il malaxe avec un jaune d'œuf avant d'introduire – goutte à goutte – 2 décilitres d'huile d'olive de la vallée des Baux (où la récolte cette année est abondante), ou bien de Beaumes-de-Venise, en terminant par l'adjonction du jus d'un demi-citron.

Les langoustines, auxquelles cet aïoli sert d'escorte, renouant avec les usages de la haute cuisine, sont – elles – pochées dans un bouillon aromatique de thym et d'anis ; les *légumes d'accompagnement* sont assaisonnés d'herbes, ciboulette et marjolaine. C'est la « salade à l'aïoli » remarquée d'un magnifique menu à 220 F (autres menus à 90 F et 160 F, aux préparations subtiles telles les « frivolités de tomates de pays »). Est-ce la table de Monsieur Brun ? Non, plutôt celle d'une tradition revisitée qui *n'enlève rien aux charmes des* grandes fêtes populaires, comme à Mouriès et Maussane où les anciens cultivent le souvenir de la *Brésilienne* – Emma Tessier, ancienne reine de beauté, égérie du félibrige que Mistral baptisa Fortunette au tournant du siècle, et qui revint au pays après quarante années passées au Brésil, enlevée par un amiral de la flotte (5). Une suite de *la Vie parisienne* que n'avait pas imaginée Offenbach. Les tanins du vin rouge frais sont conseillés avec l'aïoli. Le peintre Marco Richterich, suisse comme Paracelse et provençal de cœur, recommande toutefois de ne jamais changer de boisson avec l'aïoli et *« si l'on a commencé au pastis, de finir au pastis »*. Sage conseil de la part d'un artiste. Une question d'harmonie de couleurs assurément.

Jean-Claude Ribaut

(1) *La Cuisine provençale de tradition populaire*, par René Jouveau, Editions du Message, Berne.

(2) Guy Gedda, chef du *Jardin de Perle-Fleurs* à Bormes-les-Mimosas (Tél. : 94-64-99-23), auteur d'un truculent ouvrage de recettes : *la Table d'un Provençal*. Escaig, 1989.

(3) *La Cuisine du soleil entre Provence et Languedoc*. Simone Lheureux. Editions Lacour, Nîmes, 1986.

(4) Aubertin, 1, rue de l'Hôpital, Villeneuve-lès-Avignon (Tél. : 90-25-94-84), ancien chef de *L'Auberge* de Noves et du *Domaine de Valmouriane*.

(5) Maussane-les-Alpilles. *Le Temps retrouvé*, par Félix Laffé, aux éditions Equinoxe : passionnante chronique locale consacrée aux villes et villages de la région.

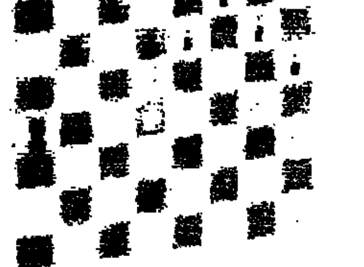
Miettes

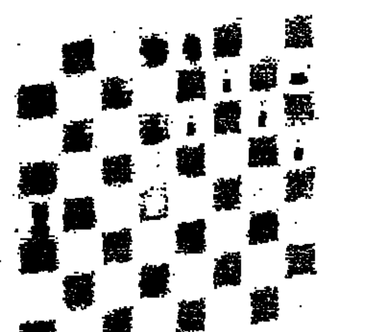
Vieux millésimes. J'ai souvent parlé de la « collection » du *Verger de la Madeleine* (4, bd Malesherbes. Tél. : 42-65-51-99). Sa plus vieille bouteille ? Un madère Terrantez-Barberiro de... 1789 ! *On fêtera l'an prochain* le centenaire de son armagnac et d'un bordeaux Château de Mont, tous deux nés en 1893. Un calvados pour fêter l'armistice de 1918, etc.

Bonnes adresses de lecteurs. A Cluny (71250) le toujours égal *Bourgogne* (tél. : 85-59-00-58). Et en Avignon le rappel de *Hiélvy-Lucullus* dont le chef, André Chaussy, a repris le flambeau avec bonheur : les meilleurs pieds et paquets jamais dégustés, me dit M. René Girard, enthousiasmé.

L'Hôtel du Centre (à Ancy-le-Franc, dans l'Yonne) est, me confirme un lecteur, une bien bonne petite adresse. Il a apprécié le beurre blanc et le coq au vin de Christophe Rollet, arrosé d'un Irancy 1988.

La Gourmandise l'excellent restaurant d'Alain Denoual (271, avenue Daumesnil), sera désormais ouvert le samedi et fermé dimanche et lundi. Avis aux amateurs de ravioles de homard et du délicieux agneau au miel et vinaigre de cidre.





Saga bigoudène

Resté unique en son genre, *le Cheval d'orgueil* s'est vendu à plus de deux millions d'exemplaires : écrit en breton et traduit en français par son auteur, Pierre Jakez Hélias, professeur agrégé de latin et de grec, *normalien, pur produit de* l'école de Jules Ferry, l'ouvrage emmenait le lecteur en visite dans un Moyen Age encore *chaud et vibrant, et* faisait vivre au présent une enfance d'avant-guerre dans les villages pauvres d'une Bretagne extrême, le pays bigouden. Tout a changé depuis, sauf les paysages et l'originalité d'un caractère : le cheval d'orgueil court toujours, face à l'océan, à la poursuite des nuages.

CE devait être le dernier de la collection. *« Je vous veux »*, avait dit Jean Malaurie, le compagnon des derniers rois de Thulé, à P.J. Hélias, dernier des Bigoudens. *« J'arrête « Terre humaine » après ce livre »*, avait dit Sven Nielssen, directeur de Plon. Sorti en juin, à la veille du silence de l'été, à trois mille exemplaires, un gros livre austère, six cents pages drues avec un beau titre intrigant et accrocheur, *le Cheval d'orgueil*. Sous-titre : *Mémoires d'un Breton du pays bigouden*. Succès, énorme succès, spontané. Retirage en août, arrivée des journalistes, en septembre, pour voir de près le bonhomme, déjouer le canular, ou comprendre le phénomène. On était en 1975, et ce *Cheval* allait caracoler en tête des ventes pendant cinquante-quatre semaines... Cent mille, deux cent mille. *« Sur les premiers cinq cent mille, il s'en était vendu cent quarante-cinq mille en Auvergne »*, se souvient, chez lui, à Quimper, l'auteur du best-seller imprévu.

L'ethnographie paysanne hexagonale allait connaître d'autres réussites – jamais de cette ampleur, – *Gaston Lucas le serrurier*, ou *le Horsain*, qui relançaient la prestigieuse collection trop tôt condamnée. Le *Cheval* avait sauvé « Terre humaine », en ouvrant une voie neuve : plutôt que l'incursion d'un savant occidental chez des peuples retirés, voilà qu'un ancien boursier de l'école laïque et républicaine s'en retournait faire l'ethnologue attendri parmi les siens. Son récit avait pris place auprès des *Tristes* – et célèbres – *Tropiques* de Lévi-Strauss, des fameux Inuits, ces *Derniers Rois de Thulé* fréquentés par Jean Malaurie. Les Iks de Colin Turnbull, les Indiens d'Océanie de Margaret Mead, allaient trouver pour compagnons des curés du pays de Caux, des anti-héros, nés paysans, devenus chroniqueurs de traditions à peine éteintes – braises pas encore refroidies, – et d'autant plus difficiles à énoncer.

P.J. Hélias avait inscrit noir sur blanc le dit des classes pauvres et rurales, des gens sans histoire, comme on dit fort justement, la miroitante saga colportée d'âge en âge *par les conteurs* ; il avait enregistré les usages, les codes, les mœurs de ceux qu'il côtoyait, inventorié le périssable ouvrage des générations, orgueil des humbles, modeste revanche des exclus. C'était en 1975... L'auteur court toujours. Il conte toujours. Son nom rameute un auditoire composite et attentif, prêt à croire au miracle d'une parole porteuse d'ombres et de mystères, de vieilles frayeurs à peine élucidées. Prêcheur laïque assurant à lui tout seul un culte de mémoire, il attire des citadins en villégiature, des enfants du pays à la recherche de leurs racines, ou des étrangers appliqués à comprendre la contrée qui les accueille.

Plusieurs soirs de cet été 1992, auprès des landes et des étangs, auprès des champs et des fermes battues de vent, derrière le cordon de galets de la baie d'Audierne, dans le hameau restauré de Tréguennec, qui appartient au Conservatoire du littoral, à quelques lieues du Pouldreuzic de son enfance, P. J. Hélias contait pour conter, tandis qu'une exposition célébrait son œuvre : vingt ouvrages, des poèmes, des pièces de théâtre, des contes, des coutumes et une deuxième somme, parue dans « Terre humaine » en 1990, *le Quêteur de mémoire*, où *le petit paysan devenu agrégé* de lettres et normalien raconte le *détour par le latin-grec pour re*trouver la langue bretonne puis *récolter à l'usage des siens et pour* l'édification des autres un héritage en voie de dilapidation. Laissant aux bardes l'exaltation poétique, il s'était fait le baladin d'une bretonnité bien tempérée.

Car P.J. Hélias était célèbre avant d'être connu. Célèbre en Bretagne, à la radio, dans les journaux. Parcours unique d'un empirique tenace, d'un chercheur appliqué, soucieux de précision autant que le scientifique qu'il dit ne pas être. Effet de dédoublement assumé d'un héros de l'école de Jules Ferry – *« Nous n'avions à notre arc que la corde écolière »* – agaçant les uns par sa fougue bretonnante, ulcérant les autres par sa pacifique acceptation de l'unité française.

Il avait creusé son sillon, infatigable comme ses aînés, acharné à leur rendre *justice* ; *fait de l'or* avec des pierres, de la glaise et de *la paille. En noircissant, il enjoli*vait, il idéalisait, dressant non pas une *image*, *mais tout un* panorama d'Epinal, faisant un *royaume de fruits* entrevus ou chapardés, de jouets bricolés, *offrant l'effroi des longues* marches dans la nuit, ou la surprise des *premières vagues pour* ces enfants de terriens qui redoutent l'eau, *faisant une fête* du passage du facteur, du cochon que l'on tue, du repas de noces, ou des chevaux qu'on mène à la mer une fois l'an, et donnant aux bagarres entre rouges et blancs, entre le curé et l'instituteur, l'Eglise et la République, l'épique d'une guerre de Cent Ans.

Certains témoins protestent et veulent rendre au sombre dix-neuvième siècle ce qui ne peut appartenir aux lumières du vingtième. D'autres confirment, comme ce voyageur à *Légion* d'honneur, qui, entre Vannes et Rosporden, se met à *raconter* à ses compagnons de compartiment *comment*, à la table de ses parents, il y avait place pour le vagabond qui répondrait à l'hospitalité en s'asseyant dans la cheminée *pour conter des histoires...*


E. BOUBAT/AGENCE TOP

Quand, le lendemain soir, la voix de Pierre Jakez Hélias affirme qu'on ne peut construire des murets au bord de l'Océan qu'en *« écoutant ce que disent les pierres »*, afin de briser le vent en petite monnaie, puis, quand il raconte l'histoire du géant Filomen, il se trouvera parmi l'assistance une jeune femme blonde, très citadine, jupe courte et cheveux longs, qui se présente comme l'arrière-petite-fille de l'homme de haute stature qui avait frappé les imaginations au point d'entrer dans la légende locale sous le nom de Filomen. L'histoire continue.

Comment devient-on arpenteur de mémoires ? Pourquoi lui, pourquoi à ce moment-là et pourquoi de ce pays-là ? Petit-fils de fameux conteurs devenu conteur lui-même avant de songer à en faire des livres, Pierre Hélias (il n'était pas encore Jakez) s'était vu confier à la Libération une émission en breton – une demi-heure par semaine – sur un poste laissé par les Américains et qui couvrait la Bretagne, Radio-Quimerc'h, à destination des cent cinquante mille personnes qui, alors, ne comprenaient que cette langue. Au risque d'être « mal *entendu* » *politiquement* : puisque certains mouvements autonomistes *ayant eu pendant la guerre* de mauvaises fréquentations, Hélias, qui, *lui*, avait *travaillé* pour la Résistance, recevra plusieurs fois des menaces de mort. Il accepte pour un an cette émission... qui durera douze ans.

Pour recueillir des histoires, il court les routes, approche, dans les villages, les vieilles gens, adoptant leur rythme, respectant leurs silences, apprivoisant leur appétit en offrant les siennes en gage. Lui, il enregistre, de tête bien sûr ; l'usage d'un magnétophone, assure-t-il, est impensable, car la parole, en face, se met *« en habits du dimanche »*.

« Un homme qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle », dit un proverbe africain. Pierre Jakez Hélias a joué pendant des années le Red Adair des mythes et des légendes armoricains, armé de la patience de l'herboriste, doué de la familiarité de l'indigène, et de l'esprit de clarté du professeur. Après la radio, une chronique bilingue dans *Ouest-France* à partir de 1960, sur quinze années, engrangera le matériau remis en ordre dans *le Cheval d'orgueil*.

« Je ne suis qu'un apprenti, je ne serai jamais qu'un apprenti », dit ce vaillant homme de soixante-dix-huit ans, invité aux quatre coins du monde universi*taire*, en Amérique, en Allemagne, celui-là même que sa *mère tant admirée* traitait de « cheval d'orgueil » quand il avouait, *enfant*, vouloir devenir instituteur... Celui-là même qui *n'aime rien tant que* les soirées partagées, en public, avec ses *compères* Yvan Audouard et Frédéric Pottecher ; lui qui est tenté *de dire aux étudiants qui écrivent* des thèses sur son travail et viennent l'interroger sur ses méthodes : *« Revenez en hiver. Le conte est affaire de nuit et d'hiver, car le conteur est toujours deux : lui et le feu. »*

Pourquoi ce succès, à ce moment-là, en 1975 ? L'auteur l'avoue lui-même : concours de circonstances, la Bretagne devenait à la mode. Inventaire avant changement : la France enrichie et modernisée de Giscard s'offrait un tour au grenier de ses nostalgies ; les gens des villes rendaient une dernière visite de curiosité à la France rurale de leurs pères, en hommage aux joies et aux peines d'un labeur banal.

Alors, enflammé par une belle colère, un autre Breton, un autre écrivain, Xavier Grall, enrageait, avec son *Cheval couché* (Hachette), de voir momifiée à l'usage de citadins pervertis et de voyeurs bornés une civilisation terrassée par le folklore, blessé, lui le vigoureux poète, qu'une force créatrice s'arrête dans son élan, et qu'un tempérament se fige en tradition.

Aujourd'hui, tous inventaires faits, il resterait à se demander pourquoi cette curiosité éditoriale avait surgi là. Ce qu'on attend autant des pays que des gens, c'est qu'ils aient du caractère. Endurance, verve, sens de l'accueil et haute protection du quant-à-soi, ce *« menton de la* Bretagne », sur la rive droite de l'Odet, entre Quimper et Pont-l'Abbé et jusqu'à la pointe de Penmarch, *était resté plus long*temps que d'autres à l'écart des influences métropolitaines mais déjà ouvert sur des lointains.

Repaire de réfractaires, de têtes *dures*, *ce pays bigouden* où la révolte des Bonnets rouges, au *dix-septième siècle, avait été plus* rouge qu'ailleurs, où les ports, *aujourd'hui encore, votaient* plus « rouge » qu'ailleurs, était-il demeuré *un pays à part*, têtu et ouvert, fier et accueillant ? Son « retard » *l'avait-il protégé ? L'ai*dant à passer directement de la dureté à la pureté, de l'abandonné à l'authentique, transformant *le refus de se plier* en rigueur des choix.

Pas d'équipements touristiques, des landes derrière la mer, offertes à la postérité par l'entremise du Conservatoire du littoral, par exemple. L'été, on organiserait des battages à l'ancienne, fest-noz et autres soupers marins : mais ce n'est pas pour le touriste que les femmes bigoudènes continueraient à porter leur coiffe tous les jours plus que dans n'importe quel autre coin de Bretagne (elle étaient plus de trois mille il y a dix ans, encore plusieurs centaines aujourd'hui) ou que, le dimanche, les hommes se retrouveraient pour jouer à la galoche...

Pays du vent et des lumières du *large*, *adoucies de refuges boisés*, alternance de champs en bord de mer et de rivières *enfouies dans* les bois, de châteaux et de maisons *blanches*, *d'églises isolées et* de ports familiers. C'est un pays du bout du monde, *« penn ar bed »*. Ou bien des commencements, première marche de l'Occident.

Le phare jette sa lumière par *rasades et fait paraître la nuit* plus noire ; encore aujourd'hui, le pays fait *un peu peur*, ce vaste polder (un tiers du pays bigouden *est sous le niveau de la mer)* retenu d'être englouti par la *solide digue de galets déposée il y* a cinq mille ans sur 15 kilomètres *de long* : *la mer, horizon dominant*, plus haute que l'œil, plus *étrangère, une mer sans îles*, où les légendes ont placé les villes *disparues, où elles situent le paradis*, un horizon si libre qu'on y *ressent physiquement la présence* de l'Atlantique tout entier. *« Viens voir sécher le linge des Américains »*, disaient les mères à leurs *fils quand s'annonçaient* de grands nuages... C'est là quelque part sur ce *littoral* que s'ancre le câble des télécommunications *transatlantiques, justement*.

La mer garde son mystère, le paysan l'approche, jusqu'à construire les murets de ses pâtures au plus près du rivage, traçant sa ligne de conduite, le partage de territoires qu'il ne veut pas transgresser, laissant aux citadins migrateurs cet étrange privilège.

Une Bretagne extrême qui aurait attendu son heure, qui aurait, en ces temps de hâte et de bousculade, laissé le champ libre aux paysages, à l'imprévu des ciels, à la force impérieuse des vents, à la rigueur des roches, afin de mettre en réserve des territoires pour l'imagination, des franges d'infini, des espaces de réflexion et d'ouverture.

Une terre pauvre qui n'en finirait pas de raconter des histoires, de parler aux poètes et aux peintres. Une terre lavée d'embruns, harassée de tempêtes qui s'avancerait assez dans l'océan pour y récolter le pain des rêves.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois